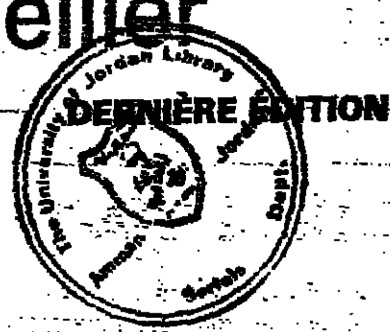
Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12976 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 17 OCTOBRE 1986

Un mort, de nombreux blessés, près du « Mur des lamentations »

Un Nobel éloquent

L'explosion qui a ensanglanté mercredi 15 octobre à Jérusalem les abords du Mur des lamentations, haut lieu s'il en est de la foi israélite, n'était certainement pas nécessaire pour souligner à quel point le prix Nobel de la paix attribué à Oslo la veille à l'écrivain juif Elie Wiesel s'inscrit dans l'actualité immédiate.

Le lauréat 1986 du comité norvégien a mis cependant tout son talent – qu'il exprime généralement en français – au long de vingt-cinq ouvrages et de centaines d'interventions au service *d'un peuple qui ne veut pas voir oublier son histoire cruelle.* « Qui oublie l'Holocauste en trahit les victimes ! », a dit Elie Wiesel.

Or on a vu ces dernières années, au nom, d'un « révisionnisme historique » qui ne dit pas son nom s'élaborer des thèses, notamment françaises, visant à mettre en cause l'existence des chambres à gaz nazies et peut-être au-delà le génocide juif lui-même. La Turquie, dont certains dirigeants avaient reconnu dans un premier temps le génocide arménien, n'a-t-elle pas ensuite, et jusqu'à maintenant, nié contre tous les témoignages la réalité des massacres de 1915 ?

Et que dire de l'élection cette année à la tête de l'Etat autrichien d'un homme comme Kurt Waldheim, qui, malgré un passé de guerre peu clair, avait été durant près de dix ans à la tête des Nations unies ?

Elie Wiesel, à qui on a reproché sa « complaisance » à l'égard d'Israël – mais il a annoncé depuis longtemps qu'il ne critiquerait jamais l'Etat hébreu sauf, éventuellement, lorsqu'il se trouve sur son territoire, – mène justement, comme Beate Klarsfeld ou Simon Wiesenthal, un combat sans concessions contre tout ce qui finirait peut-être par donner au nazisme *ou à ceux qui s'en accommodèrent un visage humain.*

Naturellement, même parmi ceux qui approuvent la lutte de l'écrivain juif américain découvert jadis par l'écrivain catholique François Mauriac, il en est qui lui fait grief d'avoir trop tendance à transformer en « dolorisme » la douleur juive ou d'être devenu le grand-prêtre d'une « gestion planifiée de l'Holocauste ».

Mais il y a plus douteux, tel ce quotidien algérien qui s'en prend à l'attribution du Nobel de la paix au « sioniste Wiesel » et parle de « la récupération à de sordides fins politiques de la souffrance des juifs, [laquelle] sert à tranquilliser les consciences à propos du génocide palestinien »...

Le sionisme, après tout, n'est-il pas une idéologie à la fois respectable dans ses idéaux, tout comme l'arabisme et l'islamisme, et contestable, comme eux, dans certaines de ses applications. En attendant peut-être de contribuer un jour à l'émergence d'un « sémitisme » qui réconcilierait les valeurs souvent semblables du judaïsme et de l'islam, c'est en faveur de la communauté juive d'Union soviétique que le prix Nobel de la paix va tenter d'utiliser son nouveau prestige. Elie Wiesel se rend la semaine prochaine à Moscou, où, depuis Lech Walesa, on n'avait jamais sans doute été aussi « embêté » par une décision des jurés d'Oslo.

L'OLP revendique l'attentat de Jérusalem

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a revendiqué, au Caire, l'attentat perpétré dans la soirée du mercredi 15 octobre à Jérusalem, qui a fait un mort et une soixantaine de blessés non loin d'un des lieux les plus sacrés du judaïsme, le « Mur des lamentations ».

A Paris, le ministère des affaires étrangères a fait part de sa « très vive émotion devant cet acte odieux et criminel ».

Dans une déclaration à la presse, le représentant de l'OLP en Egypte, M. Tayeb Abderrahim, a affirmé que plus de deux cents Palestiniens avaient été appréhendés quelques heures après l'attentat.

Confirmant la responsabilité de son organisation, il a précisé que l'attaque avait été menée par un commando « Kamal Adouane », du nom d'un haut responsable militaire du Fath – la principale composante de l'OLP – tué en 1973, lors d'un raid de l'armée israélienne à Beyrouth.

M. Abderrahim a assuré que *« les territoires occupés seraient témoins dans les prochains jours d'une escalade militaire contre l'institution militaire israélienne ».* La décision, a-t-il dit, en a été prise il y a dix jours à Bagdad par le conseil militaire de l'OLP.

Le fait que l'attentat de mercredi soit revendiqué par l'OLP à partir du Caire va placer le gouvernement égyptien dans une situation difficile vis-à-vis d'Israël : il y a à peine plus d'un mois, à Alexandrie, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès et le président Moubarak avaient décidé de « réchauffer » les relations entre les deux pays.

(Lire page 3, l'article de JEAN-PIERRE LANGELLIER.)

Le déficit du commerce extérieur

Exportations : le gouvernement donne la priorité à l'Europe

M. Noir, ministre du commerce extérieur, a entrepris, ce jeudi 16 octobre, un voyage en RFA. Le gouvernement veut développer les ventes de produits français dans les pays industrialisés et remédier au déséquilibre des échanges. En septembre, la balance commerciale a enregistré un déficit de 4,1 milliards de francs en données brutes et de 2,9 milliards en données corrigées des variations saisonnières en raison d'une forte poussée des importations.

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, préfère s'attaquer à Gulliver plutôt que de continuer à défier les Lilliputiens. Son voyage en RFA avec une vingtaine de représentants des fédérations professionnelles et au moins autant de journalistes – ressemble plus, bien qu'il s'en défende, à un débarquement en force qu'à une visite touristique.

On ne saurait pour autant user de *métaphores guerrières.* En cette affaire, c'est la France qui a besoin de la RFA, et non l'inverse. Un seul chiffre suffit à montrer le gouffre qui sépare les deux pays : pour les huit premiers mois de l'année, la France affiche un déficit de sa balance commerciale de 2,4 milliards de francs en chiffres brut, l'Allemagne fédérale, quant à elle, fait état d'un excédent de 222,4 milliards de francs. Pour l'année entière, l'excédent ouest-allemand pourrait atteindre 320 milliards de francs, alors que celui de la France pourrait ne pas dépasser les 10 milliards.

Les causes de cette disparité ont plusieurs fois été analysées (1). Rappelons que, pour l'essentiel, la RFA obtient le maximum de ses excédents sur trois ou quatre branches (biens d'équipement, matériel de transport, métallurgie et chimie).

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 39.)

(1) Voir *le Monde* du 27 mars et du 8 avril. Voir aussi l'analyse publiée en août 1986 (n° 230 dans le *Bulletin économique* de la Société générale.

Le choix des villes candidates

JO : le casse-tête de M. Samaranch

Le président du Comité international olympique (CIO), M. Samaranch, devait proclamer le vendredi 17 octobre, en début d'après-midi, le nom des villes retenues pour les Jeux d'hiver et d'été 1992 célébrant la vingt-cinquième olympiade et commémorant le centenaire de l'appel de Pierre de Coubertin. Avant de se prononcer, les quatre-vingt-six membres du Comité présents à Lausanne auront entendu l'ultime présentation des candidats, qui n'ont jamais été aussi nombreux.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Il y a les apparences. Apparemment donc, à Lausanne, 86 personnages bien sous tous les rapports, ces messieurs du CIO, sont en train de choisir les palaces dans lesquels ils passeront deux semaines de vacances d'hiver et autant d'été en 1992. Ils ont reçu treize propositions. Et on leur fait mille grâces pour les convaincre d'aller ici plutôt que là. Ils hésitent. C'est naturel.

Mais peut-on se fier aux apparences ? Le club fondé en 1892 à l'instigation de Pierre de Coubertin n'est pas un club de vacances pour milliardaires toqués de sport. Et cela même si tous les quatre ans ses membres peuvent assister aux frais de la princesse à quelques morceaux choisis d'athlétisme ou de natation par les plus grands champions du moment. En fait, le CIO est l'inventeur de ce qui est devenu la plus puissante entreprise médiatique moderne : les Jeux olympiques. Une entreprise que la dimension planétaire a fragilisée. Toute la question est de savoir aujourd'hui si le Comité peut rester propriétaire du formidable instrument qu'il a créé ou s'il doit être internationalisé.

Massacre de la délégation israélienne par un commando palestinien à Munich en 1972, boycottage des pays africains en raison des relations sportives de la Nouvelle-Zélande avec l'Afrique du Sud à Montréal en 1976, boycottage d'une partie des pays occidentaux pour protester contre l'invasion militaire soviétique de l'Afghanistan à Moscou en 1980 : l'enchaînement de ces événements avait permis d'annoncer la fin des Jeux olympiques. Un pronostic conforté par des finances catastrophiques : les Jeux étaient devenus si chers que même une ville comme Denver (Colorado) avait dû renoncer à les accueillir.

Lorsqu'il succède à Lord Killanin à la présidence du CIO, au lendemain des Jeux de Moscou, M. Samaranch hérite donc d'un chef d'œuvre en péril. Le toit prend l'eau, les fondations sont minées. La Fédération internationale d'athlétisme vient d'annoncer la création pour 1983 d'un championnat du monde quadriennal qui entrera inéluctablement en concurrence avec les Jeux, jusqu'alors unique rendez-vous athlétique international. Mais M. Samaranch a l'opiniâtreté des Catalans. Premier ambassadeur de l'Espagne post-franquiste en URSS, il devient l'ambassadeur itinérant de l'olympisme.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 29.)

Le scrutin du 4 novembre aux Etats-Unis

« Guerre des étoiles »... électorale

WASHINGTON
de notre correspondant

Trente-six heures seulement après avoir lancé, à la télévision, une formidable campagne visant à convaincre l'Amérique que le sommet de Reykjavik avait été un succès et non un échec, M. Reagan a placé, mercredi 15 octobre, la défense de son « bouclier » spatial antimissiles au cœur de la campagne pour les élections parlementaires du 4 novembre prochain. *« L'Initiative de défense stratégique,* a-t-il déclaré à Baltimore où il était venu soutenir une candidate républicaine au Sénat, *est la clé d'un monde libéré du chantage nucléaire : ne laissez pas les libéraux du Congrès la jeter par-dessus bord. »*

M. Reagan espère éviter par là que les électeurs n'envoient une majorité démocrate au Sénat (la seule des deux Chambres aujourd'hui contrôlée par les républicains), car il se retrouverait alors paralysé par un Congrès entièrement hostile, donc en position de faiblesse face à M. Gorbatchev, puisqu'il aurait été désavoué au lendemain de leur désaccord sur cette même question de la « guerre des étoiles ».

L'enjeu de ce scrutin devient ainsi d'autant plus important que, parallèlement, les Soviétiques entretiennent une ambiguïté, très remarquée à Washington, sur l'attitude qu'ils entendent maintenant adopter. Alors que M. Gorbatchev déclarait mercredi au président argentin en visite à Moscou que les propositions qu'il avait avancées à Reykjavik étaient *« inséparables les unes des autres »,* le chef de la délégation soviétique aux négociations de Genève, M. Victor Karpov, a, en effet, jugé *« possible »* – à Londres mardi, puis à Bonn mercredi – d'arriver à un accord sur les armes de moyenne portée qui ne soit pas lié à un compromis sur les armes spatiales et les missiles de longue portée.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

L'absence d'un gène à l'origine de certains cancers

Une équipe de chercheurs américains, dirigée par le professeur Robert Weinberg (Massachusetts Institute of Technology) *a pu isoler un gène dont l'absence* provoque le développement de certains types de cancer. Cette découverte devrait permettre la *mise au point de nouvelles techniques* de diagnostic et de prévention.

De quoi s'agit-il ? Jusqu'à présent, la compréhension des *mécanismes de la cancérisation* reposait en grande partie sur l'étude de l'action des oncogènes ou gènes du cancer. Présents de manière tout à fait normale dans les cellules de presque tous les organismes vivants, ces gènes, sont capables de provoquer, s'ils subissent une seule mutation, *l'amorce d'un processus de cancérisation.*

Les travaux américains, grâce aux fantastiques progrès de la cytogénétique, ont permis d'élucider un tout autre mécanisme de cancérisation. Ils ont pu établir que l'apparition de certains types – assez rares au demeurant – de cancer était due à l'absence d'un *gène bien précis.* Notamment pour le rétinoblastome, une tumeur de l'enfant.

Ce gène, normalement présent dans les cellules saines, et qu'on peut appeler « oncogène récessif », a été également isolé et cloné. Dès lors tout est possible, en particulier la mise au point de méthodes de dépistage de ce type de cancer.

Selon le professeur Dominique Stehelin (Institut Pasteur de Lille), le premier chercheur au monde à avoir découvert en 1976 un oncogène, les Américains ont peut-être ainsi mis en évidence *« une nouvelle catégorie de gènes capables d'empêcher la cancérisation ».* A moins qu'il ne s'agisse que d'un répresseur d'oncogène...

FRANCK NOUCHI.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs., Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LE TÊTE-A-TÊTE MITTERRAND-CHIRAC

Avec des ruses de Sioux, MM. Mitterrand et Chirac réussissent à préserver la coexistence, selon les vœux de la majorité des Français. Mais le ver est dans le fruit, estime Maurice Halff, et Daniel Amson pense que débute une nouvelle phase de la Vᵉ République où le président n'aura pas plus de pouvoirs que ceux d'Autriche ou d'Irlande, élus eux aussi au suffrage universel.

Le retour des chrysanthèmes

Le rôle du chef de l'Etat sera surtout de représenter la nation

par DANIEL AMSON (*)

LA Vᵉ République a perdu, depuis quelques mois, l'empreinte que lui avait donnée le général de Gaulle, et rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse seulement là d'un phénomène passager. Contrairement, en effet, à ce que la plupart des professeurs de droit ont enseigné depuis 1962, l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel n'a pas suffi à assurer sa primauté. On avait écrit et répété que les « pouvoirs propres » que la Constitution lui attribuait – c'est-à-dire les pouvoirs qui n'exigent pas le contreseing du premier ministre – lui permettraient, en toute hypothèse, d'orienter la politique de la nation ou, au moins, de ne pas « cautionner » des mesures qu'il réprouverait. On constate que, en restant en fonction après les élections de mars 1986, M. Mitterrand a, tout simplement, accepté de renouer avec la tradition des « présidents-arbitres » que le pays a respectée pendant toute la IIIᵉ et la IVᵉ République.

Sans doute conserve-t-il certaines attributions en politique étrangère. Mais tel était bien le cas au début du siècle, puisque, dès qu'un problème extérieur se présentait, Emile Combes, président du conseil, déclarait à ses ministres : *« Laissons cela, messieurs, c'est du domaine du président de la République et du ministère des affaires étrangères. »*

Sans doute, également, le chef de l'Etat garde-t-il le pouvoir de ne pas signer les ordonnances et, peut-être également, les décrets qui lui sont présentés. Mais il ne faut pas oublier qu'Albert Lebrun, recevant Léon Blum avant de le charger de former le gouvernement de Front populaire, lui avait déclaré : *« Souvenez-vous qu'il y a des choses que je ne signerai jamais. »* Et le même Albert Lebrun, ne voulant pas que la France livrât des armes à l'Espagne républicaine, n'hésita pas à s'entretenir directement avec le premier ministre britannique pour bloquer les ventes d'avions décidées par Léon Blum.

Autorité morale

Certes, enfin, M. Mitterrand dispose de la sympathie d'une grande partie de l'opinion et, par là même, d'une autorité morale qui ne saurait être mise en doute. Mais tel était bien le cas de nombreux présidents de la IIIᵉ et de la IVᵉ République comme, par exemple, Emile Loubet, Gaston Doumergue – rappelé de Tournefeuille, où il s'était retiré, pour diriger le gouvernement au lendemain des événements du 6 février 1934 – et, plus près de nous, René Coty.

On peut penser, dès lors, que le rôle du chef de l'Etat a évolué sous la Vᵉ République comme il l'avait fait sous la IIIᵉ. Thiers et Mac-Mahon – jusqu'au lendemain de la crise du 16 mai 1877 – ont dirigé la politique de la France en exerçant des pouvoirs importants. Mais ces pouvoirs sont, par la suite, tombés en désuétude. Et Jules Grévy, successeur de Mac-Mahon, devint le symbole de la « présidence en grisaille » qui resta la règle jusqu'en 1940, avant d'être reprise par les constituants de la IVᵉ République.

Il est donc fort possible que M. Mitterrand ait fait entrer la Vᵉ République dans une nouvelle période, où le rôle du chef de l'Etat sera moins de diriger la politique que de représenter la nation, sauf à rappeler de temps à autre son existence par le coup d'épingle d'un refus de signature qui ne saurait rien changer au fond des choses. Le président de la République retournera ainsi « inaugurer les chrysanthèmes », comme en Autriche ou en Irlande, où il est pourtant élu au suffrage universel. La Constitution donnée à la France par le général de Gaulle aura alors définitivement vécu.

(*) Avocat à la cour.

La deuxième alternance

La coexistence porte en elle tous les germes de la vulnérabilité

par MAURICE HALFF (*)

IL y a plus de six mois que le gouvernement est en place, et son expérience se déroule dans une ambiance de scepticisme. En dépit de la rigueur du programme mis en œuvre, les échéances en sont lointaines. La persistance du chômage, la vague des attentats font que l'opinion s'interroge sur la réalité du changement, tandis que la nature hybride de l'exécutif dégage un sentiment de confusion.

Pour tout analyste politique de bonne foi, l'œuvre accomplie par l'actuel gouvernement est considérable. L'essentiel des propositions présentées dans la plate-forme RPR-UDF est réalisé, sinon en voie de réalisation. Et pourtant, l'opinion ne le ressent point encore, à l'inverse du frémissement d'espérance lors de « l'état de grâce » socialiste et du commencement d'application du programme commun. C'est que, cette fois, l'action entreprise touche aux racines de longues traditions françaises. Il s'agit d'une libération du système économique et social : moins d'Etat, plus de concurrence pour plus d'initiatives avec, en fin de compte, la sanction de la loi du marché qui détermine ou non la croissance.

Mais les résultats ne sauraient être immédiatement perceptibles, car la semence est nouvelle et ne peut germer qu'avec le temps. Or, en démocratie, surtout en France, l'électeur est impatient ; il a mis fin à la parenthèse socialiste pour que ses utopies soient instantanément effacées et que s'épanouissent bien vite, en dépit de la dureté du monde, la prospérité et le plein-emploi. Les conditions en sont cependant définies, mais dans une perspective qui, dans les meilleures chances, ne pourra atteindre qu'à moyen terme, voire à long terme, l'objectif recherché. Cela, il faut le dire avec des mots clairs et simples ; il faut sans cesse le répéter. Nul doute que la récente intervention télévisée du ministre d'Etat, ministre des finances, allait dans la bonne voie et était attendue avec curiosité, venant d'une personnalité quelque peu mystérieuse. Il reste qu'elle était teintée d'une certaine méfiance à l'égard de son propre discours, réservant au déroulement des faits leur véritable pouvoir de persuasion.

Quoi qu'il en soit, des explications fréquentes et accessibles à tous concernant la trame de l'action gouvernementale doivent être poursuivies. Mais il faut éviter dans ce domaine de la communication certains atermoiements et maladresses. En particulier trop de mansuétude vis-à-vis des vedettes de la télévision nommées et confortées par les gouvernants socialistes et qui commentent le déroulement actuel des faits avec la même faveur que celle accordée au régime précédent. Quel crédit apporter à leurs propos ?

Assurément, le changement des présidents dans de nombreux secteurs de la banque et de l'industrie était opportun et même nécessaire, mais il a moins touché le grand public que ne le ferait l'éviction de certains ténors du petit écran.

Une divergence dissimulée

Bien qu'un exécutif bicéphale aux convictions le plus souvent contradictoires ne choque pas l'opinion, cette coexistence plus ou moins pacifique entre un président de la République et un premier ministre issus de deux majorités opposées n'en pèse pas moins sur le destin de la France. Chacun des deux protagonistes observe l'autre avec prudence et attentisme, tels ces coureurs cyclistes de vitesse qui retardent leur démarrage par un surplace prolongé aussi longtemps que le leur permet la conservation de l'équilibre. C'est qu'en la circonstance le premier qui attaque perd la course.

Cependant voici que le programme d'action gouvernemental exige la décision. Le plus souvent le président, bien que celle-ci paraisse contraire à son sentiment ou à ses amitiés, ne lui oppose que des réserves verbales. Mais lorsque la question dont il s'agit peut faire l'objet de réactions émotives (ce fut le cas des privatisations), et de ce fait agiter l'opinion, alors vient le refus de signer l'ordonnance, quitte à s'incliner quelques jours plus tard devant le verdict de l'Assemblée. Retard dont souffre la nation, tandis que, singulièrement, la popularité du président ne fait pour l'instant qu'y gagner.

Etrange tête-à-tête qui peut se poursuivre en termes de logique formelle des institutions, mais qui dans son essence porte les germes de sa vulnérabilité ; il risque, dans un climat d'incertitudes et de rumeurs, de se heurter à l'entêtement des faits et de faire trébucher la marche vers le redressement. Est-il sain que ce qui devrait être convergence pour l'intérêt national soit aux deux sommets du pouvoir une divergence dissimulée et peut-être un double piège ?

Devait-on attendre six mois après que le ministre de l'intérieur eut déclaré qu'il fallait *« terroriser le terrorisme »* pour reconnaître au plus haut niveau de l'Etat qu'on nous faisait la guerre, qu'on nous plaçait en un état de guerre qui exige de la nation tout entière détermination à se défendre et solidarité ? *« L'épaisseur du rempart compte moins que la volonté de défendre »* : l'antique sagesse de Thucydide demeure. La force de nos agresseurs n'est-elle pas venue aussi de nos hésitations à réagir, de négociations embrouillées, de notre manque initial de fermeté, du comportement des faibles ?

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine.

COURRIER DES LECTEURS

Le statut des radio-répondeurs

L'article paru dans vos éditions du 11 septembre titré « Téléphones, répondeurs et minitels « roses » : fantasmes sur toute la ligne » a retenu toute notre attention, particulièrement pour sa partie concernant les « radio-répondeurs » (répondeurs téléphoniques) érotiques présents sur le kiosque téléphonique.

En effet la Fédération nationale des radio-répondeurs – FN2R, – syndicat professionnel des exploitants de radio-répondeurs (journaux d'information par téléphone), a réfléchi depuis longtemps au problème de la « responsabilité éditoriale » des messages présents sur ce média très spécifique et a proposé des solutions très précises.

Pour la FN2R le « radio-répondeur » doit être reconnu comme un média à part entière. Pour cela il nous semble indispensable de faire une distinction claire et définitive entre les répondeurs téléphoniques « domestiques », qui ne doivent être régis que par la réglementation concernant la « correspondance privée », et les « radio-répondeurs » qui doivent pouvoir bénéficier des avantages spécifiques (TVA, accès au kiosque téléphonique, etc.) et être astreints aux obligations (responsabilité éditoriale) de la presse.

C'est essentiellement pourquoi l'actuelle volonté de la DGT de ne réserver qu'à la presse titulaire d'un numéro de commission paritaire l'accès au kiosque téléphonique (seul moyen de rémunérer les fournisseurs d'informations) nous semble particulièrement dangereuse et inefficace.

Les propositions de la FN2R ont le mérite du bon sens et de la simplicité : reconnaître aux acteurs du « média téléphonique » le statut d'entreprise de presse règle tous les problèmes sans qu'il soit nécessaire de bouleverser la législation existante.

BERNARD LOUIS,
président de la Fédération nationale des radio-répondeurs FN2R.

La fin des pensions alimentaires

A propos des « pensions volages » (*le Monde* du 2 octobre), pour que tout soit clair, il faut distinguer la pension (ou rente) pour l'épouse de la pension pour l'enfant. La pension pour l'épouse est une survivance d'une époque révolue, celle au cours de laquelle le mariage avait pour objectif de permettre à la femme de s'attacher à l'homme qui subviendrait jusqu'à la fin de ses jours à ses besoins.

Qui peut prétendre que pour les jeunes d'aujourd'hui le mariage soit le fruit d'une préoccupation économique et perçu comme une assurance tous risques ?

La pension pour l'enfant, même si cela est de prime abord moins évident, est également l'héritage d'une société qui estimait que l'un des parents (la mère) avait pour vocation de se consacrer totalement aux enfants et que l'autre parent (le père) avait pour mission par son travail de nourrir ses enfants.

Mais, dès lors qu'il est maintenant admis que chacun des parents doit personnellement contribuer à l'entretien et à l'éducation de ses enfants, il n'est plus possible de considérer qu'un seul des parents (fût-ce la mère) soit chargé de gérer le budget consacré aux enfants (...).

La suppression des pensions alimentaires et rentes est un sujet de réflexion dont il ne sera plus possible longtemps de faire l'économie.

JEAN-LUC SCHMERBER,
avocat (Paris).

LU

« L'HEURE DU MARCHÉ » de Suzanne de Brunhoff

Sous l'angle du marxisme

L'OUVRAGE de Suzanne de Brunhoff, considéré d'abord dans le cadre de l'ensemble de ses travaux antérieurs, apparaît comme un essai de mise en perspective de ceux-ci et illustre la cohérence d'une démarche nette et systématique. Ce dernier mot s'entendant comme un rattachement intelligent, tenace, aux modes de raisonnement de Marx. Ténacité remarquable à l'« heure du marché », telle que sonnant du moins au niveau du verbe libéral.

Suzanne de Brunhoff, pour critiquer le libéralisme et ses « dogmes » d'un point de vue distancié par rapport à Keynes, tend à user de ce qui, dans le marxisme, est démarche rationnelle. Successivement à propos du marché et de ses crises ; de l'Etat-providence et du « corporatisme » (au sens actuel de ce terme) ; de la monnaie (ou plutôt des monnaies) ; du système du crédit et du « capital financier » (sans aucun clin d'œil, ici, à Hilferding malgré le vocabulaire utilisé) ; des politiques économiques des années récentes, l'auteur expose clairement, honnêtement, les thèses libérales en les opposant aux vues keynésiennes et marxistes. Sa critique des vues libérales aurait pu être, parfois, plus explicite, ainsi à propos de J.-B. Say, redécouvert aux Etats-Unis il y a peu et, du coup, importé en France comme du pain bénit, et qui mériterait un traitement spécifique.

Le marché n'a jamais cessé d'être, depuis bien des siècles. Mais l'« heure du marché » aujourd'hui, c'est celle du discours idéologique voulant justifier des pratiques de politique économique dont la préhistoire politique est longue. Fernand Braudel dirait qu'on ne peut traiter du « marché » sans le distinguer du « capitalisme », qui en est la partie supérieure et dominante, la « pointe de l'iceberg ». Façon d'historien qui évite aussi de tomber dans les pièges des discours sur le marché prétendument homogène, transparent, et s'autorégulant. Suzanne de Brunhoff recense systématiquement les à-peu-près, les contradictions, les limites du « libéralisme » en discours et en actes. Ses formules finales sont un bon écho de la gêne que l'on ressent à mesurer la distance qui sépare le discours libéral des hommes de plume de l'action effective des décideurs libéraux responsables du pouvoir politique : « Moins d'Etat, plus de marché. » Mais le Big Market ne peut gérer sa propre crise sans intervention de l'Etat. Sa vérité est à l'opposé de ce qu'annonce son discours théorique.

Demeure une interrogation, que posent tant de livres écrits : que pèsent les analyses critiques acérées devant la froide logique des rapports de force, tels qu'on les enregistre au quotidien ? L'intellectuel pose des questions, dont la solution lui échappe. Voilà bien sa grandeur, et sa faiblesse.

JEAN BOUVIER.

★ « L'HEURE DU MARCHÉ. CRITIQUE DU LIBÉRALISME », de Suzanne de Brunhoff. Presses universitaires de France, 154 pages, 80 francs.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

1985

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ISRAËL : l'attentat à Jérusalem

Un mort et des dizaines de blessés non loin du Mur des lamentations

Un mort, soixante-huit blessés, dont de nombreux militaires : Jérusalem a connu, mercredi 15 octobre, son plus grave attentat depuis deux ans et demi. L'attaque a eu lieu dans la soirée près de la porte des Immondices – l'un des points d'entrée dans la vieille ville – et à quelque 300 mètres du Mur des lamentations.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il était 20 h 30 lorsque trois grenades ont été jetées sur un parking au moment où plusieurs dizaines de militaires appartenant à la brigade Givati, une unité d'élite de l'armée israélienne, prenaient congé de leurs familles après avoir participé à une cérémonie rituelle de prestation de serment devant le Mur des lamentations, laquelle marquait la fin de leur période d'instruction de base.

Certains des soldats, debout entre des autobus en stationnement, ont riposté en ouvrant le feu sur leurs agresseurs. Mais ceux-ci, probablement au nombre de trois, ont réussi à prendre la fuite en voiture vers le quartier arabe limitrophe de la vallée du Cédron. Les forces de l'ordre ont instauré un couvre-feu sur une partie du secteur arabe de la ville et arrêté une trentaine de suspects. La victime, Dov Porat, quarante-six ans, originaire de Holon, près de Tel-Aviv, était le père de l'une des recrues. Parmi les blessés, dont l'un est atteint très sérieusement, figurent aussi quelques civils arabes et une famille de touristes indiens.

Cette attaque est la plus grave survenue à Jérusalem depuis qu'une série d'attentats avait frappé la ville à la fin de 1983 et au début de 1984. En décembre 1983, l'explosion d'une bombe dans un autobus avait fait six morts et quarante-quatre blessés. En février et avril 1984, deux attaques avaient fait au total quelque soixante-dix blessés.

L'attentat de mercredi a été revendiqué par un porte-parole militaire de l'OLP au Caire. Dans un communiqué, ce dernier affirme que l'attaque a été perpétrée par « *la cellule Kamal Adouane* » en vertu d'une décision prise il y a dix jours à Bagdad par le conseil militaire de l'organisation « *d'intensifier la lutte armée en Israël et dans les territoires occupés* ».



Ce dernier attentat n'a pas la même nature que les actes terroristes commis ces dernières années en Israël. C'est, en effet, la première fois qu'une attaque vise spécifiquement des militaires à l'intérieur d'une ville. Visitant les lieux de l'attentat, peu après, le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, s'est employé à voiler cet aspect des choses : « *J'ai du mal à croire que l'attaque visait précisément les soldats,* a-t-il déclaré. *Ceux-ci constituent en l'occurrence une cible assez facile, mais les victimes auraient pu être tout aussi bien en majorité civiles. Les terroristes de l'OLP cherchent à nous frapper partout et à tout moment.* »

Telle n'est pourtant pas l'opinion des experts militaires. Ceux-ci soulignent que l'attaque avait été préparée avec soin et ressemblait plus, par sa conception, à une opération de guérilla qu'à un acte terroriste aveugle. Les meurtriers savaient avec précision où étaient stationnés les autobus, où devaient se regrouper les recrues et leurs familles, selon quel angle lancer les grenades pour faire un maximum de blessés et par où s'enfuir à la faveur de la confusion et de l'obscurité. La police a retrouvé les cuillers des trois grenades utilisées par les attaquants. Les engins étaient de fabrication soviétique.

Des cérémonies semblables à celle endeuillée mercredi sont organisées périodiquement et selon le même rituel par les unités d'élite de l'armée. Les recrues y font serment de défendre et servir leur pays, si nécessaire jusqu'à la mort. En frappant des militaires israéliens à deux pas du Mur des lamentations, les auteurs de cette attaque ont, à l'évidence, voulu lui donner un large retentissement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Impasse politique persistante

Jérusalem. – Le président de l'Etat d'Israël, M. Haïm Herzog, a convoqué, mercredi soir 15 octobre, le premier ministre sortant, M. Shimon Pérès, pour tenter de mettre fin à la crise politique persistante. MM. Shimon Pérès (travailliste) et Itzhak Shamir (Likoud) n'avaient toujours pas réussi mercredi à surmonter leurs divergences autour de *la formation d'un nouveau gouvernement* d'union nationale.

L'accord d'alternance, conclu en 1984 entre les deux grands partis, Likoud et travailliste, prévoyait que M. Shamir succéderait à M. Pérès après vingt-cinq mois. Ce laps de temps s'est achevé mardi, mais la composition du nouveau gouvernement bute encore sur des difficultés de dernière heure. Elles portent principalement sur deux points, selon les états-majors des partis : d'une part, les travaillistes sont contre le retour au gouvernement de l'ancien ministre des finances, M. Itzhak Modaï, qui avait tenu des propos injurieux à l'égard de M. Pérès ; d'autre part, le Likoud s'oppose, de son côté, à la nomination au poste d'ambassadeur à Washington de M. Yossi Beilin, un travailliste qui assurait jusqu'à présent les fonctions de secrétaire du gouvernement.

Les deux formations se rejettent mutuellement la responsabilité de l'impasse, mais celle-ci, selon la plupart des observateurs, ne devrait pas se prolonger encore très longtemps. (*AFP*.)

Au cours de ces derniers mois

L'OLP a réduit sensiblement sa présence en Tunisie

TUNIS
de notre correspondant

Si M. Yasser Arafat conserve son quartier général à Tunis, où *ses séjours se font toutefois de* plus en plus espacés, la présence palestinienne en Tunisie s'est considérablement réduite au cours de ces derniers mois.

Du millier de combattants – sans leurs armes – et des cinq cents cadres politiques et administratifs accueillis triomphalement à Bizerte, au mois d'août 1982, après leur évacuation de Beyrouth, il ne reste aujourd'hui que quelque deux cents personnes, toutes civiles. Elles appartiennent aux services dépendant directement de M. Arafat et de la direction du Fath, aux départements politique et économique de l'OLP, à l'agence de presse Wafa et à une représentation commune de diverses organisations socioprofessionnelles palestiniennes qui avaient auparavant chacune leurs bureaux.

Quelques mois à peine après leur arrivée, les combattants, qui n'avaient pas la possibilité de s'entraîner militairement au camp de Oued-Zargar, à 100 kilomètres au nord de Tunis, où ils étaient hébergés, avaient commencé à repartir soit pour le Proche-Orient, soit pour Tébessa, en Algérie. Le camp a été restitué il y a un an aux autorités tunisiennes.

Un « modus vivendi »

La réduction progressive des effectifs palestiniens – surtout militaires – n'est donc pas toute récente. Elle s'est toutefois beaucoup accélérée depuis le bombardement israélien, le 1er octobre 1985, du quartier général de l'OLP et à la suite du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro*. L'implication dans cette affaire d'Aboul Abbas, membre du conseil exécutif de l'OLP installé à Tunis, irrita au plus haut point les dirigeants tunisiens.

L'annonce de l'arrestation au Maroc, à la fin du mois d'août dernier, « *d'un groupe de professionnels du terrorisme international* » composé de deux Tunisiennes, d'un Palestinien et d'un Libanais d'origine palestinienne, tous quatre venus de Tunis, ne fit qu'accroître la mauvaise humeur du gouvernement.

Aujourd'hui, après de nouvelles assurances données par M. Arafat, un *modus vivendi* paraît avoir été trouvé : l'OLP conservera à Tunis le siège officiel de son commandement général, le strict minimum de ses services à caractère politique, diplomatique et administratif, en tout quelque deux cents personnes, qui ont reçu la consigne de se montrer aussi discrètes que possible. Les départs – parfois même par des vols de charters – se sont précipités depuis la fin septembre, en direction principalement de l'Irak, du Nord-Yémen et du Soudan. C'est ainsi que les bureaux d'Abou Iyad, chef des services de sécurité, et d'Aboul Houl, chef des services de renseignement, sont en voie d'installation à Sanaa et à Khartoum. Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes chassées cet été d'Amman, établira probablement de façon définitive son état-major dans l'une de ces deux capitales, mais en tout cas pas à Tunis, affirment les Palestiniens.

Ces restrictions vont certainement handicaper, au moins pour un temps, les activités de l'OLP. Mais y avait-il une autre solution ? Le Caire et Bagdad auraient fait savoir à M. Arafat qu'elles l'accueilleraient volontiers, mais celui-ci ne tient pas à se « *compromettre* » d'avantage avec l'Egypte toujours au « *ban de la nation arabe* », et les incertitudes du conflit dans lequel est engagé l'Irak ne l'incitent pas non plus à répondre à son invitation. Alors mieux vaut adopter un profil bas et demeurer à Tunis, siège de la Ligue arabe, qui présente l'avantage de faciliter liaisons et relations avec le reste du monde, notamment avec l'Europe.

MICHEL DEURÉ.

CHILI

Les mutations au sein du haut commandement renforcent la position du général Pinochet

SANTIAGO-DU-CHILI
correspondance

Le dialogue entre partis politiques et militaires n'a certainement jamais été aussi près de se nouer depuis 1973, mais encore faudra-t-il savoir quel degré d'ouverture les forces armées seront en mesure d'offrir aux civils.

Le général Pinochet a dénoncé les manœuvres des « *secteurs politiques qui se définissent eux-mêmes opposants résolus au gouvernement* ». « *Leur recherche du dialogue ne serait qu'une tactique pour dissimuler, sous une apparente modération, la responsabilité qui leur a incombé lors des derniers événements* », a-t-il dit. Une chose est certaine : le général n'envisage aucune négociation visant à réformer la Constitution et notamment les mécanismes de la transition.

Au sein des états-majors politiques, on conserve encore le souvenir cuisant du « dialogue » instauré entre les partis de l'Alliance démocratique et le ministre de l'intérieur, M. Jarpa, en août 1984, et qui permit au général Pinochet de gagner du temps avant d'instaurer l'état de siège en novembre de cette même année. Le chef de l'Etat a-t-il à nouveau l'intention de duper l'opposition modérée ? Il lui faudra en tout cas tenir compte de la pression en faveur de l'ouverture qu'exercent d'importants secteurs des forces armées.

Il reste que les récents changements au sein du haut commandement de l'armée de terre vont dans le sens d'une consolidation de la « ligne » Pinochet. Si le remplacement à la junte du général Canessa par le général Gordon, directeur de la Centrale nationale d'informations (CNI), peut s'expliquer par l'âge, le départ à la retraite des généraux Danus, Frez et Medina libère le chef de l'Etat de la présence de trois officiers réputés « indépendants ». De plus, le général Sinclair, qui passe pour être l'éminence grise de la présidence, est reconduit dans ses fonctions de vice-commandant en chef.

Le cadre supérieur de l'armée de terre comprend maintenant cinquante-six généraux, soit le double de sa composition au moment du coup d'Etat. La plupart de ces officiers ont été promus entre 1951 et 1957, et comme l'a écrit dans ses Mémoires le général Carlos Prats, qui a été leur chef jusqu'en 1973, ils appartiennent donc à cette génération de militaires qui a été formée « *avec une mentalité résolument anticommuniste* ».

Reclassements et révisions dans l'opposition

Dans les rangs de l'opposition de gauche, c'est aussi l'heure des reclassements et des révisions. M. José Joaquim Brunner, sociologue de renom et militant du Parti socialiste-Nunez, est l'auteur d'un texte critique amplement commenté dans la presse. D'après M. Brunner, l'année se termine sur une victoire indiscutable du gouvernement. La stratégie de « pression-négociation » de l'Alliance démocratique s'étant révélée incompatible avec la « *militarisation de la politique* » imposée par le PC et l'extrême gauche, l'opposition de centre gauche doit, selon lui, rompre avec les formations « militaristes » et opter pour un dialogue basé sur le respect de la Constitution, avec les forces armées comme avec le pouvoir exécutif.

Plus étonnantes sont les négociations faites par l'ancien sénateur communiste, M. Alejandro Toro à plusieurs organes de presse, dont le *Mercurio*. Revenant sur ce que M. Andres Pascal, secrétaire général du MIR, avait annoncé, il y a deux mois lors d'une conférence de presse clandestine à Santiago, à savoir que son mouvement ferait tout pour faire échouer « *la manœuvre de l'impérialisme et de l'opposition bourgeoise pour remplacer Pinochet* », M. Toro a jugé ces propos « *négatifs pour les forces démocratiques* » et les a qualifiés même de « *provocation* ». Le MIR ayant été relégué au second plan par le Front Manuel-Nodriguez, on est en droit de penser que M. Toro visait en réalité l'aile gauche de son propre parti. Le débat à l'intérieur du PC serait dans ce cas plus vif qu'on ne le pensait.

Sur TF 1

La situation après l'attentat manqué

L'excellent reportage réalisé au Chili par Pierre Thivollet après l'attentat manqué contre le général Pinochet illustre bien les nuances et les paradoxes d'une situation complexe. Certes, la répression est sévère, brutale, parfois cruelle, surtout sélective, pour tenter de décourager les opposants, intimider une population qui souhaite, dans sa majorité, le retour des institutions démocratiques. Le général Pinochet, qui contrôle fermement une armée de terre formée à la prussienne – et dont le poids politique est déterminant au sein des forces armées, – entend se maintenir au pouvoir, en tout cas jusqu'en 1989, et si possible au-delà.

Mais les oppositions, bien que divisées sur les moyens à utiliser pour mettre fin au régime, ont conquis des espaces de liberté et d'action. Des victoires difficiles chèrement payées, mais irréversibles. L'armée apparaît de plus en plus comme une caste, bénéficiant de privilèges et coupée de la population. Dialogue de sourds : les partisans civils du régime célèbrent la tranquillité, « l'ordre et la paix », la « marche à la démocratie ». Les opposants, même modérés comme Gabriel Valdes, leader de la DC, dénoncent les violences de la dictature, les rafles dans les *poblaciones*, la misère aggravée pour les plus pauvres. Et presque tous parlent de radicalisation croissante et dangereuse, de risques d'affrontements armés, d'un nouveau Nicaragua dans le Cône sud. – M. N.

★ Magazine « Infovision » de TF 1, jeudi 16 octobre, à 21 h 45.

ÉTATS-UNIS

Diminution du budget de la défense

Washington (*AFP*). – Les deux Chambres du Congrès américain ont adopté, mercredi 15 octobre, le budget de la défense pour l'année fiscale 1986-1987, qui a commencé le 1er octobre. Le chiffre sur lequel le Sénat et la Chambre des représentants se sont mis d'accord (291,8 milliards de dollars) est inférieur de plus de 28 milliards de dollars aux demandes du président Reagan, auquel le texte va maintenant être soumis pour signature.

Le Congrès a affecté 3,2 milliards de dollars au développement de l'initiative de défense stratégique (IDS), soit 2 milliards de moins que ne le souhaitait la Maison Blanche. Le texte budgétaire recommande en outre, mais de manière non contraignante, que le gouvernement américain respecte les chiffres fixés par le traité SALT-2 sur la limitation des armes nucléaires signé en 1979. Le Sénat américain n'a jamais ratifié ce traité.

La production d'obus chimiques est autorisée par le Congrès. L'armée ne pourra toutefois « *remplir, charger, assembler ou conditionner* » ces obus pendant l'année budgétaire de référence. La production d'une autre arme chimique, la bombe Big Eye, sera possible à partir du 1er octobre 1987, mais elle ne pourra pas être « *assemblée* » avant le 1er octobre 1988.

Le budget prévoit enfin l'achat de douze missiles nucléaires MX, d'un nouveau sous-marin lance-missiles Trident et de deux cent vingt-deux chasseurs F-15 et F-16.

Pour l'année fiscale 1985-1986, le budget de la défense s'était élevé à 302,5 milliards de dollars. Le Pentagone se voit donc contraint d'accepter, pour l'année fiscale en cours, une réduction de ses crédits d'environ 10 milliards de dollars.

Diplomatie

La prochaine visite à Paris du chef du mouvement rebelle angolais soulève de vives protestations

La venue en France, à la fin du mois, de M. Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA, le mouvement rebelle angolais, provoque de multiples protestations, tant en France qu'à l'étranger. Les ambassadeurs des Etats de la « ligne de front » (1) ont été reçus, mercredi 15 octobre, au Quai d'Orsay et se sont élevés contre cette visite, indiquant : *« Au moment où la France, comme ses partenaires européens, est engagée dans la lutte contre les terroristes, nous ne comprenons pas que le chef d'un groupe terroriste, instrument de l'apartheid sud-africain qui est mis au ban des nations, soit reçu, même s'il ne l'est pas officiellement. »* Ces diplomates, qu'accompagnait l'ambassadeur du Nigéria, ont également protesté contre la visite éventuelle du président sud-africain, M. Pieter Botha, le 11 novembre, à Longueval (Somme), au mémorial des soldats sud-africains morts durant la première guerre mondiale.

Le secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), M. Ide Oumarou, le gouvernement zambien, le Parti communiste français et plusieurs organisation de gauche, ont également protesté contre la venue du chef de l'UNITA.

Celui-ci se rendra le 22 octobre à Strasbourg, à l'invitation de cent trois parlementaires européens appartenant à des groupes politiques de droite, notamment M. Olivier d'Ormesson (France) et Mme Lenz Cornett (Luxembourg). Selon le représentant en Europe de l'UNITA, M. Gato, le chef de l'UNITA, sera reçu par le président de l'Assemblée européenne, M. Pierre Pflimlin, ainsi que par le maire de Strasbourg, le sénateur Marcel Rudloff (CDS). M. Savimbi, qui prononcera un discours devant les parlementaires européens, se rendra ensuite à Paris, où il séjournera jusqu'au 27 octobre.

Cette visite est embarrassante pour les autorités françaises. Au Quai d'Orsay, on indique que *« rien n'est prévu »* concernant une rencontre de M. Savimbi avec des responsables du gouvernement, mais M. Savimbi dispose de nombreux soutiens politiques en France, notamment au sein du RPR, et plusieurs personnalités s'efforcent depuis plusieurs jours de faire en sorte qu'il soit reçu par des responsables du gouvernement, même officieusement.

Le cas échéant, des entretiens ne pourraient, de toute façon, qu'être discrets, dans la mesure où le président angolais, M. Dos Santos, effectuera une visite officielle à Paris à la fin du mois. M. Jacques Chirac a en effet dépêché M. Fernand Wibaux, conseiller diplomatique de Matignon, à Luanda pour transmettre une invitation au président angolais. Le gouvernement angolais, avec qui la France entend poursuivre de bonnes relations, apprécierait peu que le chef de son opposition armée soit reçu, à un haut niveau, à Paris. Mais, d'un autre côté, il paraît peu concevable que les autorités françaises ne profitent pas de la première visite en France de M. Savimbi pour ébaucher un dialogue avec le chef de l'UNITA.

L. Z.

(1) Angola, Botswana, Zambie, Tanzanie, Zimbabwe, Mozambique.

● **Pas de visa obligatoire pour les habitants de Saint-Marin.** — La légation de la République de Saint-Marin à Paris nous prie de rappeler que les ressortissants de ce pays qui souhaitent se rendre en France sont dispensés de l'obligation de produire un visa d'entrée dans l'Hexagone, à l'instar des pays de la CEE, de la Suisse et des principautés d'Andorre, du Liechtenstein et de Monaco.

« Guerre des étoiles »... électorale aux États-Unis

(Suite de la première page.)

La différence est capitale dans la mesure où l'URSS et les Etats-Unis ont déjà défini les grandes lignes d'un compromis sur les armes de moyenne portée et qu'il pourrait donc y avoir là un moyen de sortir de l'impasse sans trop grand délai, sans attendre, en tout cas, que soit résolu le différend de fond sur l'IDS. Cette souplesse est crédible puisqu'elle avait déjà été envisagée par Moscou avant Reykjavik. C'est, pour une large part, la perspective d'arriver à ce premier pas qui avait décidé M. Reagan à accepter un pré-sommet dont il avait auparavant deux fois refusé l'idée.

En réaffirmant, toutefois, une autre position qui a longtemps été celle de l'Union soviétique (le lien entre la solution des trois dossiers examinés à Genève), le secrétaire général empêche M. Reagan d'affirmer que tout ne va pas si mal. On peut penser que l'ambiguïté ne sera pas clairement levée avant que ne soient connus les résultats des élections du 4 novembre, mais M. Shultz ne s'est pas privé d'affirmer, dès mercredi, que *« Moscou pourrait avoir aboli ce lien »* (entre les trois dossiers) et que c'était, en tout cas, sur cette hypothèse que travaillaient les Etats-Unis.

Cet optimisme est modéré par rapport au déluge de déclarations, interviews et conférences de presse de l'ensemble des responsables américains mobilisés depuis lundi soir par la Maison Blanche pour expliquer, à toute heure du jour et de la nuit et sous tous les fuseaux horaires, qu'on avait avancé à grands pas sur la route de la réduction des armements.

Tant du côté soviétique qu'américain, la guerre de propagande bat donc son plein. Ses résultats sont, aux Etats-Unis, très encourageants pour M. Reagan. A en croire des sondages rendus publics, mercredi, par les chaînes NBC, CBS et ABC, il se trouverait en effet 71 %, 68 % ou 64 % — soit donc une écrasante majorité d'Américains — pour approuver l'attitude qu'il a prise à Reykjavik. Les pourcentages de ceux qui imputent l'échec des conversations à M. Gorbatchev sont presque aussi élevés, et 50 % de la population ou plus serait favorable à une mise au point de l'IDS.

Les sondeurs de la Maison Blanche affirment de leur côté que la cote d'approbation de M. Reagan aurait bondi de 64 % à 72 % entre l'avant-Reykjavik et la fin de son discours de lundi soir. Parallèlement, le pourcentage des Américains pour lesquels l'IDS est une *« bonne idée »* serait passé de 62 % à 75 %. Ces chiffres sont peut-être un peu trop écrasants pour n'avoir pas besoin d'être confirmés sous quelques jours. Les instituts de sondage soulignent que, au milieu d'une crise internationale, l'électorat américain resserre toujours les rangs. Reste que les élections ont lieu dans trois semaines et que c'est le court terme qui compte.

« Ce serait une terrible tragédie pour ce pays et l'avenir de nos enfants si ceux du Capitole (les parlementaires) *abandonnaient gratuitement à l'Union soviétique ce que nous avons refusé de lui céder à la table de négociations »*, s'est écrié M. Reagan à Baltimore. *« L'IDS*, a-t-il ajouté, *est l'une des principales raisons pour lesquelles les Soviétiques sont venus au sommet et l'une des premières raisons pour lesquelles ils reviendront encore. »*

M. Reagan a été très applaudi mais, dans cet Etat du Maryland, c'est la candidate démocrate qui est largement en tête et les derniers sondages disponibles — réalisés, il est vrai, la semaine dernière — laissaient voir une érosion des positions républicaines. La meilleure défense est encore l'attaque.

BERNARD GUETTA.

Contradictions à Moscou sur le « paquet » des propositions soviétiques

La contradiction déjà signalée ici (*le Monde* du 16 octobre) dans les positions soviétiques à propos du lien à établir après Reykjavik entre les divers dossiers du désarmement n'a pas été dissipée, bien au contraire, au cours des dernières vingt-quatre heures.

Tandis que M. Alfonsin, président argentin, affirmait catégoriquement, au sortir d'une conversation avec M. Gorbatchev, mercredi 15 octobre, que les propositions soviétiques *« constituent un ensemble dont il n'est pas possible d'extraire un élément »*, M. Karpov, chef de la délégation de l'URSS aux pourparlers de Genève, réaffirmait à Bonn ce qu'il avait déjà dit la veille à Londres, à savoir que deux dossiers, celui des essais nucléaires et celui des armements intermédiaires en Europe (FNI), *« ne sont pas liés à l'initiative américaine de défense stratégique »* (IDS).

« Notre position, a dit M. Karpov, *a toujours été que les FNI peuvent être traités et faire l'objet d'un accord à part. Nous sommes prêts à en discuter et à résoudre cette question séparément si les Etats-Unis sont disposés en ce sens. »* L'IDS, a encore dit le négociateur soviétique, est en revanche liée au problème des armements stratégiques à longue portée, conformément à ce qui était la position officielle de Moscou jusqu'à Reykjavik. On note cependant que ses propos sur le sujet, pas plus d'ailleurs que ceux du président Alfonsin, n'ont été rapportés par l'agence Tass et les autres médias soviétiques.

A Genève, où les négociateurs soviétiques et américains ont repris mercredi leurs travaux, M. Kampelman, chef de la délégation américaine, a résumé le bilan de Reykjavik en affirmant que Moscou a insisté pour *« amender le traité ABM »* (conclu en 1972 sur les anti-missiles) afin de restreindre la recherche aux expériences en laboratoire. Rappelant que *« ce n'est pas ce que dit le traité »* et que les Etats-Unis désirent *« poursuivre leur programme de recherches en conformité avec ce texte »*, M. Kampelman a ajouté : *« Je ne sais pas pourquoi M. Gorbatchev a brusquement insisté pour faire quelque chose qui n'est pas prévu par le traité et pour lier cela, contrairement à ses engagements antérieurs, aux FNI. Peut-être pourrons-nous corriger les choses ici. »* — (AFP.)

M. Raimond : « Une disparition totale d'Europe des armes nucléaires américaines serait redoutable »

M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, a déclaré mercredi que la France *« est favorable à un accord sur les FNI (euromissiles) plus pour des raisons politiques que militaires, car elle estime redoutable la perspective d'une disparition totale des armes nucléaires américaines en Europe ». « Ce serait fâcheux pour l'alliance et affaiblirait la sécurité de l'Europe, d'autant plus qu'il faut tenir compte d'autres déséquilibres, comme celui des armes conventionnelles ou des armes chimiques »*, a dit le ministre devant l'Assemblée nationale, ajoutant : *« Le nucléaire est une partie de l'équation de la sécurité en Europe, mais c'est certainement la partie la plus importante. »*

Il a rappelé que les conditions de la France pour participer au désarmement *« ne se résument pas à une diminution de 50 % des armements soviétiques et américains. La France doit tenir compte pour sa sécurité des forces conventionnelles et chimiques en Europe, mais aussi des éventuels systèmes défensifs qui pourraient dans l'avenir être opposés à ces forces nucléaires »*.

M. Raimond a enfin estimé que *« les Soviétiques pouvaient très bien reprendre séparément l'idée d'un accord sur les FNI »* et réaffirmé qu'il fallait *« relativiser ce qui a été présenté comme un échec »* à Reykjavik.

POINT DE VUE

Autodécouplage

par
Henri Froment-Meurice
ambassadeur de France

AVEC la bataille des Pershing, les Européens ont appris le mot « découplage ». Jusque-là, tout comme M. Jourdain, ils vivaient le couplage sans le savoir. Avec le danger, leur conscience s'éveilla. Trois ans plus tard, cette conscience ne s'endort-elle pas à nouveau ? Un processus d'autodécouplage n'est-il pas en marche ?

A l'origine, le couplage, né d'un impératif de défense, s'est traduit politiquement par les engagements d'assistance mutuelle du pacte atlantique et militairement par un dispositif donnant aux Européens, comme une sorte de couplage dans le couplage, la double assurance d'une protection nucléaire et d'un engagement conventionnel des Etats-Unis. Ce sont les éléments politiques et militaires de ce couplage que menace une lente érosion.

Certes, le pacte atlantique n'est remis en question que par une minorité ouvertement neutraliste, dont les Verts allemands sont le parti le plus agissant. Mais, derrière la façade, il tend à se vider de sa substance sous l'effet conjugué de plusieurs courants. Venus d'Europe : ceux qui hurlent à l'impérialisme américain, ceux qui affirment que la parité stratégique acquise par l'URSS annule en fait la protection nucléaire américaine, ceux qui prétendent que l'URSS est entrée pour longtemps dans une phase défensive et qu'il n'existe plus de menace soviétique, ceux qui — comme les socio-démocrates allemands — parlent d'une « européanisation de l'Europe », ce qui n'est pas loin en fait d'une Europe sans les Américains mais avec les Soviétiques, et tous ceux qui, après Reykjavik, vont hurler que seul M. Reagan est l'empêcheur de danser en rond. Venus d'Amérique : ceux qui pratiquent l'unilatéralisme, ceux qui ne savent même plus que l'Europe existe, ceux qui le savent mais s'irritent de l'insuffisance de l'effort européen de défense.

Sur le plan militaire, le couplage est non moins menacé.

Il l'est à l'horizon des négociations américano-soviétiques de Genève si, dans le cadre d'un *package deal* avec l'URSS, les Etats-Unis se laissaient aller à accepter une « solution zéro » en Europe pour les fusées à moyenne portée. A Reykjavik, celle-ci semble avoir été formellement mise sur la table, voire acceptée. Elle peut donc resurgir. Or il faut être clair à ce sujet : si l'on retire tous les Pershing et tous les missiles de croisière, il sera pratiquement impossible à l'avenir de faire revenir en Europe des armes nucléaires américaines capables d'atteindre l'URSS et d'assurer ainsi le couplage. Ce ne sont pas les forces nucléaires françaises et britanniques qui pourront exercer le même effet de dissuasion. Réduire, oui ; éliminer, non.

Il l'est si le développement d'armes défensives, autrement dit la « guerre des étoiles », accroît encore l'écart de vulnérabilité qui existe déjà entre Américains et Européens et si ces derniers ne réagissent pas en installant, eux aussi, sur leur territoire de telles armes pour protéger leurs moyens de défense contre les fusées soviétiques dirigées contre eux. Qu'attendent Paris, Bonn, Londres pour lancer un programme commun d'études ? Le débat de Reykjavik devrait leur démontrer qu'ils ne peuvent se permettre de faire l'impasse sur cette nouvelle dimension de la stratégie.

Il l'est enfin si les Etats-Unis en viennent à considérer que leurs forces stationnées sur notre continent sont entourées de conditions de plus en plus défavorables. Prenons garde. Nous autres Européens, nous vivons dans la conviction que les menaces de retrait périodiquement formulées de l'autre côté de l'Atlantique sont autant de sabres de bois et qu'elles ne seront jamais mises à exécution, tant il nous paraît de l'intérêt même des Etats-Unis de maintenir leurs troupes en Europe. Sans doute, et cependant ces troupes ne resteront pas dans n'importe quelles conditions. Cela signifie en particulier qu'elles doivent disposer d'armes nucléaires de champ de bataille et d'armes chimiques, ne pas être soumises à des attaques terroristes, être solidement épaulées par un dispositif européen capable de tenir le coup plus de quarante-huit heures en cas d'attaque. Satisfaire à ces trois conditions impose aux membres européens de l'alliance, que leurs forces soient ou non — comme celles de la France — intégrées, des devoirs : ne rien céder au courant antinucléaire, combattre le terrorisme en complète solidarité, remonter en puissance leurs forces classiques.

Les Européens ont tendance à penser qu'avec le temps les choses s'arrangent et que leur sécurité est mieux assurée aujourd'hui qu'à l'époque de la guerre froide. Rien n'est moins sûr.

Europe

RFA : après l'assassinat de Gerold von Braunmühl

Le gouvernement veut renforcer la lutte contre le terrorisme

BONN
de notre correspondant

Le chancelier Helmut Kohl et les dirigeants des principaux partis politiques ont rendu un hommage solennel mercredi 15 octobre sous la coupole de la Beethovenhalle de Bonn au directeur politique du ministère des affaires étrangères, Gerold von Braunmühl, victime des terroristes de la Fraction armée rouge. L'assassinat du diplomate, vendredi soir 10 octobre devant son domicile de la capitale fédérale, avait été longuement évoqué le matin même par le conseil des ministres qui a décidé dans un premier temps un renforcement des mesures de protection contre les cibles potentielles du terrorisme.

Tout en évitant les grandes proclamations, alarmistes, le gouvernement entend agir rapidement pour renforcer la lutte antiterroriste. Le Parti libéral, qui s'était opposé avec succès depuis le début de la législature au durcissement de la législation en matière de sécurité – réclamée depuis trois ans par le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU) – risque d'avoir du mal cette fois à faire valoir ses positions. A quelques mois des prochaines élections législatives, et devant la nouvelle ampleur prise par l'action de la RAF, de telles préventions deviennent difficiles à défendre.

Les libéraux ont ainsi donné leur accord de principe à un renforcement des moyens d'investigation des services de police et accepté la mise en place d'un groupe de travail gouvernemental chargé de faire des suggestions sur les modifications éventuelles à apporter à la législation. Présidé par le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Schäuble, ce groupe comprend des représentants des groupes parlementaires des trois partis de la majorité.

Le ton avait été donné la veille au Bundestag par les deux principaux partis de la coalition, la CDU et la CSU. Le catalogue des mesures envisagées par les parlementaires de la majorité reprend une grande partie des mesures réclamées par M. Zimmermann pour renforcer les moyens des forces de sécurité. Sont ainsi de nouveau évoqués le développement des opérations coup de poing et des méthodes d'infiltration, le renforcement de la coopération entre les services de police, l'utilisation accrue des médias audiovisuels. De même envisage-t-on sérieusement cette fois de réviser la législation sur le droit de manifestation, notamment pour rendre punissable le fait de rester dans une manifestation où des actes de violence viendraient à être commis.

La coopération franco-allemande visée

Après la découverte mardi, dans la banlieue de Bonn, du véhicule volé utilisé par les assassins de M. von Braunmühl pour s'enfuir, les investigateurs tentent actuellement de reconstituer l'itinéraire des terroristes avant et après l'attentat. Si les premiers indices recueillis ont permis de confirmer l'implication du noyau dur de la RAF, l'importance des moyens de recherche déclenchés aussitôt n'ont pu éviter que les deux auteurs du meurtre ne se volatilisent une fois de plus dans la nature.

Dans une lettre de revendication, la RAF reprochait à Gerold von Braunmühl d'être le représentant de l'Allemagne fédérale au sein du comité de coopération politique européen, qui réunit les directeurs politiques des ministres des affaires étrangères de la CEE. « *Nous avons abattu aujourd'hui*, poursuivaient-ils, *une des figures centrales de la détermination de la politique ouest-européenne dans l'ensemble impérialiste. (...) Notre assaut vise l'agressif appareil d'Etat ouest-allemand, qui joue un rôle-clé dans la politique ouest-européenne et la stratégie belliciste impérialiste.* » Un verbiage qui semble faire référence à la méfiance que suscite dans une partie de la gauche ouest-allemande le développement de la coopération européenne et particulièrement franco-allemande en matière de défense, celle-ci étant soupçonnée de vouloir préparer l'émergence d'un troisième bloc militaire.

HENRI DE BRESSON.

● **Un représentant de la Pologne en Israël.** – Le chef de la nouvelle mission d'intérêt polonaise en Israël, M. Stefan Kwiatkobski, est arrivé mardi 14 octobre à Tel-Aviv. C'est le premier diplomate polonais à entrer en fonction en Israël, depuis la rupture des relations diplomatiques, en juin 1967, entre l'Etat hébreu et les pays d'Europe de l'Est, à l'exception de la Roumanie. L'arrivée d'un représentant polonais confirme que les *« relations entre les deux pays sont sur la bonne voie »*, a estimé un porte-parole des affaires étrangères israéliennes.

Un diplomate israélien, M. Mordehai Paltzour, a été chargé de diriger la mission d'intérêt israélienne à Varsovie. Il doit rejoindre son poste dans les deux prochaines semaines. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : le procès de l'auteur de la tentative d'attentat contre El Al

Nezar Hindawi revient sur ses déclarations mettant en cause les services secrets syriens

LONDRES
de notre correspondant

Terroriste, non, mais trafiquant de drogue, oui. Telle est la version qu'a lui-même développée, mercredi 15 octobre, Nezar Hindawi devant le jury de la cour criminelle de l'Old Bailey à Londres, où il est accusé de l'attentat manqué, en avril, contre un avion d'El Al à l'aéroport de Heathrow.

Hindawi plaide non coupable depuis qu'il est revenu sur ses premières et longues déclarations faites à la police après son arrestation. Il reconnaissait alors appartenir à un réseau terroriste dépendant des services secrets syriens et ayant pour but de s'en prendre aux objectifs israéliens en Europe (*le Monde* du 8 octobre). A présent, Hindawi ne met plus directement en cause les officiels syriens.

Apparemment détendu, parfois souriant, recoupant ici ou là son récit précédent, il dit avoir été recruté à Damas en janvier, non plus par un membre des services de renseignements militaires, *mais* par un inconnu. Celui-ci, après plusieurs rencontres, lui a proposé, pour de fortes sommes d'argent, de convoyer de la drogue et lui a fourni de faux papiers, un passeport de service, d'ordinaire utilisé par les fonctionnaires syriens en déplacement...

Début avril, le même homme lui aurait remis à Londres 15 000 dollars et un sac de voyage muni d'un double fond. Hindawi affirme maintenant avoir cru que ce sac ne dissimulait que de l'héroïne ou de la cocaïne. Dans le bagage se trouvait également une calculatrice de poche qui, lui aurait-on dit, masquait un dispositif destiné à brouiller les moyens de détection dans les aéroports. C'est ce sac qu'il a confié à sa « fiancée », Ann Murphy, en l'accompagnant à Heathrow, et dans lequel les agents de sécurité d'El Al ont trouvé de puissants explosifs, la calculatrice en étant le détonateur.

« Je l'aime toujours... »

Alors que son avocat lui faisait remarquer que l'accusation lui reproche d'avoir délibérément envoyé à une mort certaine la jeune femme enceinte, à qui il avait promis le mariage, Hindawi s'est exclamé : *« Ce n'est pas du tout vrai »*. Il a ajouté plus tard : *« Je l'aime encore, je l'aime toujours. »* Pourquoi s'est-il rendu immédiatement à l'ambassade de Syrie ? Il répond que son « contact » le lui avait conseillé au cas où il aurait eu des « ennuis ». C'est ce qu'il a fait quand il a appris par la radio la découverte de la bombe. *« J'étais en colère, affolé*, déclare-t-il, *je voulais savoir ce qui allait se passer pour moi et mon amie. »* Hindawi dit qu'il a alors raconté son histoire à quelqu'un qu'il pensait être l'ambassadeur. Il précise qu'il s'est *« laissé »* appréhender par les policiers de Scotland Yard parce qu'il craignait d'être poursuivi par les services israéliens. Ceux-ci, selon la thèse de la défense, auraient pu placer eux-mêmes la bombe dans les bagages de l'amie de Hindawi afin d'impliquer la Syrie...

FRANCIS CORNU.

POLOGNE

L'opposition demande au président Reagan la levée des sanctions économiques

Varsovie *(AP, Reuter)*. – M. Lech Walesa et neuf autres dirigeants de l'opposition polonaise ont demandé mercredi 15 octobre au président Reagan de lever définitivement les sanctions économiques prises par les Etats-Unis contre la Pologne après l'imposition de l'état de guerre. *« Pour aller de l'avant*, estiment-ils, *l'économie polonaise a besoin de stimulants externes autant qu'internes. »* Le groupe de signataires, qui comprend le recteur de l'université de Varsovie, M. Grzegorz Bialkowski, et M. Jerzy Turowicz, directeur de l'hebdomadaire catholique *Przeglad Powszechny*, demande également au président américain de rétablir pour la Pologne la clause de la nation la plus favorisée et un accès aux crédits *« à des conditions raisonnables et justifiées économiquement »*.

La déclaration reconnaît cependant l'existence de *« divergences d'opinion »* au sein de l'opposition sur l'attitude à adopter à l'égard du gouvernement, mais ajoute que l' *« économie est la tâche la plus urgente »*.

En 1984 le gouvernement américain avait déjà levé une partie des sanctions imposées en 1981 à la Pologne avec l'approbation du syndicat Solidarité.

Europe

TURQUIE
la démission des membres du gouvernement
La crise s'aggrave au sein du parti au pouvoir

ISTANBUL
correspondance

Les membres du gouvernement turc ont présenté leur démission au premier ministre, M. Turgut Ozal, qui les a acceptées et devait présenter ce jeudi 16 octobre, au président Kenan Evren, la liste d'un nouveau cabinet. Cette démission collective, ainsi que celle des membres de l'organisme dirigeant du parti au pouvoir, le Parti de la mère patrie (ANAP), est destinée à permettre à M. Ozal de procéder sans pressions partisanes à ce qu'il a qualifié de *« léger remaniement »*. Elle n'en constitue pas moins une nouvelle étape dans la crise que connaît l'ANAP depuis son échec aux élections législatives partielles du 28 septembre.

C'est l'initiative de M. Bedrettin Dalan, le très popuplaire maire d'Istanbul, qui a relancé la crise latente depuis la formation du parti en 1983 : après une réunion avec des ministres réputés libéraux, il a fait savoir la semaine dernière à M. Ozal son opposition à la nomination des postes ministériels, ou au maintien à la direction du parti, des chefs de file du courant religieux. Il s'agit, en particulier, de l'ancien maire de Konya, M. Mehmet Keçeçiler, responsable de l'organisation du parti, homme de confiance de M. Ozal et candidat malheureux aux élections partielles.

Le raisonnement des libéraux est simple : l'ANAP est en perte de vitesse parce que son image de parti moderne est entachée par la présence dans sa direction d'hommes restés fidèles au courant intégriste. Elle n'a rien à gagner à leur maintien en fonctions puisque les élections ont montré que les voix intégristes qui s'étaient portées sur l'ANAP en 1983, à défaut d'une autre expression possible, sont retournées le 28 septembre au Parti de la prospérité, aujourd'hui légal.

L'argument peut se révéler dangereux pour le parti de M. Ozal : en demandant ainsi l'élimination aujourd'hui de l'un des courants rassemblés dans l'ANAP, il renforce la position de M. Cindoruk, président du Parti de la juste voie, soutenu par l'ancien premier ministre Suleiman Demirel, vainqueur des mêmes élections partielles. M. Cindoruk, qui conteste la légitimité du pouvoir, a invité les députés de l'ANAP proches du Parti de la justice à regagner leur ancienne maison, et a menacé de provoquer, par une démission collective, de nouvelles élections partielles au cas où M. Ozal tenterait d'empêcher ces changements d'étiquette. L'échec lors du premier vote d'une proposition de loi finalement adoptée mercredi et qui vise à satisfaire les barons de l'ANAP par l'augmentation du nombre des ministres d'Etat, l'appui de nombreux députés à la demande de suppression des interdits politiques frappant en particulier M. Demirel, tout indique que les appels du vainqueur des élections ne sont pas sans trouver écho auprès de députés désemparés par l'impopularité croissante de M. Ozal. Celui-ci a été conspué lors d'une apparition publique et violemment attaqué par la presse après une série d'augmentations des prix particulièrement fortes.

MICHEL FARRERA.

Asie

PHILIPPINES : le retour à la légalité
Le projet de Constitution sera soumis à référendum le 23 janvier 1987

La présidente Aquino a fixé au 23 janvier la date du référendum sur un projet de nouvelle Constitution instaurant un système à l'américaine aux Philippines, auquel elle a donné son approbation mercredi 15 octobre. Le même jour, le vice-président Salvador Laurel s'est démarqué publiquement de Mme Aquino, en se déclarant favorable à la tenue d'une nouvelle élection présidentielle dès 1987 *« si le peuple la réclame »*. L'adoption probable de la nouvelle Constitution dispenserait l'un et l'autre de se présenter à nouveau devant les électeurs. La présidente rejette l'exigence d'un nouveau scrutin formulée par les partisans de l'ancien président Marcos, se considérant élue légalement.

D'autre part, dans un geste de conciliation, inspiré par Mme Aquino, la justice a remis en liberté, mercredi également, l'épouse et un garde du corps du chef militaire présumé de l'insurrection communiste, M. Rodolfo Salas. L'arrestation de ces trois personnes, le 29 septembre, par l'armée avait fait capoter la négociation d'une trêve entre le gouvernement et la guérilla. – *(AFP.)*

MANILLE
correspondance

Une étape a été franchie. Ce qui deviendra certainement la quatrième Constitution dans l'histoire du pays est inscrit sur les tablettes et n'attend plus que la bénédiction populaire. Les travaux se terminent avec six semaines de retard. Mais, aux Philippines, où l'on était surtout préoccupé par la nécessité de légaliser le gouvernement révolutionnaire de Mme Aquino, peu de gens récriminent. Si son pouvoir issu d'un vaste mouvement populaire était bien perçu comme légitime par la majorité de ses compatriotes, les Philippins supportaient mal le *« vide »* constitutionnel créé lorsque Mme Aquino abrogea l'ancienne charte signée *« Ferdinand Marcos »*, ainsi que le Batasang Pambansa, l'unique Chambre des représentants. Abrogations qui permirent à certains d'accuser la présidente de nourrir des intentions *« antidémocratiques »*. La rédaction de la nouvelle Constitution ne s'est pas faite sans mal. Mme Aquino s'est vu reprocher de nommer les quarante-huit commissaires au lieu de les faire élire, des élections étant peu souhaitables à ses yeux. Dans un pays encore sujet à de dangereuses passions. Le 2 juin 1986, la « Concom » (Constitutional Commission) siégea pour la première fois, ses membres, choisis *« pour leur probité et leur nationalisme indiscutable »*, ayant accepté l'interdiction de briguer dans l'avenir toute fonction publique.

Après de longues délibérations, le mot *« amour »* fut finalement inclus dans le texte du préambule, une *« directive constitutionnelle »* unique au monde. Puis l'article 1 sur le « territoire national » fut repris sans l'ancienne revendication philippine sur l'Etat malaisien de Sabah : les « sages » venaient de résoudre le contentieux bilatéral le plus délicat hérité de l'ancien régime, ce qui permettra l'amorce d'un dégel avec Kuala-Lumpur.

Le projet rétablit la structure bicamérale prévalant avant la réorganisation institutionnelle de M. Marcos en 1971-1973. Le souvenir des années noires de la loi martiale étant encore vif, la Constitution énonce des *« droits fondamentaux »*, parmi lesquels l'abolition de la peine capitale, le rétablissement *« inviolable »* de l'acte d'habeas corpus (sauf *« en cas de rébellion ou d'invasion »*). La nouvelle Constitution permettra au chef de l'Etat de décréter la loi martiale, mais celui-ci est tenu de faire entériner sa décision dans les quarante-huit heures par le Congrès, qui conserve un droit de veto.

La commission a approuvé la recommandation selon laquelle les deux bases américaines de Subic Bay et Clark Field pourront continuer à exister au-delà de 1991 (échéance du présent accord bilatéral) mais seulement aux termes d'un traité entre les Etats-Unis et les Philippines, approuvé par le Sénat, qui pourra être soumis à un référendum populaire. Le projet laisse ainsi une certaine latitude à Mme Aquino lorsque celle-ci amorcera la négociation du renouvellement de l'accord en cours. La rédaction de l'article sur la politique industrielle fut aussi délicate. Après des débats houleux, le texte retient l'ancienne *« largesse »* accordée aux investisseurs étrangers, qui peuvent détenir 40 % du capitale d'une entreprise philippine.

Deux autres clauses consacrent les espoirs de la « révolution de février » : d'une part, l'autonomie des régions musulmanes (Mindanao) et tribales (cordillera de Luçon) a été établie dans le principe ; d'autre part, l'Etat est chargé de mettre en œuvre une réforme agraire favorable aux *« paysans et ouvriers agricoles sans terres »*, tout en garantissant le respect de la propriété privée.

La commission a aussi confirmé la légitimité du gouvernement actuel et autorisé – contre l'opinion du ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, qui a réclamé que Mme Aquino soumette de nouveau son mandat à l'épreuve du scrutin – sa prolongation jusqu'en juin 1992, le président étant éligible pour six ans pour un mandat unique. Le texte prévoit enfin des élections législatives pour le deuxième lundi de mai 1987, des élections locales pouvant avoir lieu avant ou simultanément.

Dans les milieux politiques de Manille, on estime que l'approbation populaire est d'ores et déjà acquise, en dépit du mécontentement discret des organisations de gauche. Les dirigeants du pays espèrent fournir avec ce texte une *« preuve de maturité »* susceptible de convaincre les investisseurs étrangers de la stabilité des Philippines.

KIM GORDON-BATES.

BANGLADESH : le général Ershad conserve le pouvoir
Un scrutin présidentiel largement entaché par la fraude

DACCA
de notre envoyé spécial

Le scrutin présidentiel du mercredi 15 octobre au Bangladesh, entaché d'irrégularités, s'est traduit par une victoire massive du général-président Ershad, qui a obtenu dix fois plus de voix que l'ensemble de ses onze adversaires, d'après les résultats partiels, publiés jeudi en milieu de journée.

« Elections dans des villes mortes... », ainsi aurait pu titrer jeudi la presse bangladeshie, si elle avait été libre de ses commentaires. Magasins et échoppes fermés, taxis, autobus et voitures particulières au garage. Même spectacle inquiétant à Chittagong et dans les autres grandes cités du pays. Le mot d'ordre de grève et de boycottage lancé par les deux grands mouvements d'opposition a été largement suivi. En dehors de la police anti-émeutes, stationnée à tous les carrefours, devant les édifices publics et les bureaux de vote, et mis à part quelques centaines de jeunes militants en quête d'affrontement ici et là, il n'y avait quasiment personne dans les rues.

Depuis plusieurs jours déjà, des détonations troublaient régulièrement la quiétude des cités surpeuplées. Les explosions de bombes artisanales – à mi-chemin entre le gros pétard et le cocktail Molotov – ont retenti, mercredi 15 octobre, tout au long de la journée. Près d'une centaine de personnes ont encore été arrêtées à Dacca et de brèves, mais violentes, échauffourées se sont produites jusque tard le soir. *« Dieu merci*, se félicita néanmoins le ministre de l'information, *il n'y a pas eu d'incidents sérieux. »*

« Pourquoi, voulez-vous, demanda un étudiant, *que les gens risquent leur vie pour aller voter alors que les résultats étaient acquis avant l'ouverture des bureaux de vote ? »* Excellente question à laquelle bon nombre d'officiels électoraux avaient répondu dès 11 heures du matin, mercredi, en annonçant des taux de participation records, de 50 % et plus. Bulletins de vote pré-tamponnés en faveur du général Ershad, listes entières d'électeurs cochées à la rubrique « a voté » avant même l'éventuelle visite des inscrits, urnes maladroitement bourrées par des militants du Jatya, le parti du président, etc.

Les abus et les fraudes constatés par les observateurs lors du référendum de mars 1985 (1) se sont renouvelés sans volonté notable de chercher au moins à sauver les apparences.

Ailleurs, hors de la ville, une jeune paysanne aux pieds nus, alignée avec d'autres femmes devant une urne, se déclare innocente. Les journalistes découvrent qu'elles ont déjà voté (les votants portent sur le doigt une tache d'encre indélébile) : *« Les officiels vous ont vu arriver, ils nous ont dit de nous mettre là, en rang... Non, non, je ne sais pas pourquoi... »*

Mercredi soir, comme prévu, Sheikh Hasina Wajed, chef de l'opposition parlementaire, a dénoncé le scrutin comme *« rien de plus qu'une mauvaise farce »* et appela derechef le pays à une journée nationale de protestation pour le lendemain. Selon l'opposition, *« pas plus de 1 % »* des quarante-huit millions d'électeurs ont effectivement pris part à ce que le général Ershad avait appelé *« la phase finale de la transition vers la démocratie »*.

Les observateurs impartiaux – journalistes et diplomates – se montraient cependant un peu plus généreux dans leurs estimations : *« Entre 10 % et 15 % de participation »*, d'après la quasi-totalité d'entre eux. Le général-président Ershad devait s'adresser jeudi soir au pays. Personne ne doutait qu'il se réjouirait alors de la *« victoire massive »* dont parlait dès le matin la presse nationale. Chacun reprendrait bientôt ses activités, plus convaincu que jamais que, au Bangladesh, ce ne sont pas les urnes qui permettent de prendre ou de renverser un pouvoir en place...

PATRICE CLAUDE.

(1) 87 % de participation et plus de 90 % de « oui » au général.

AFGHANISTAN : le retrait partiel des troupes soviétiques
Une fascinante mise en scène dans le désert

Alors que le retrait partiel de troupes soviétiques s'amorçait en Afghanistan, le général Tchervov, porte-parole militaire soviétique, a déclaré, mercredi 15 octobre à Moscou, que le rapatriement de ces huit mille hommes *« contribuerait à instaurer un climat politique favorable aux négociations afghano-pakistanaises de Genève »*. Washington continue, cependant, de mettre en doute cette opération, M. Georges Shultz ayant encore estimé, mercredi, qu'il était difficile de déterminer clairement s'il s'agissait d'un *« retrait net »*. Quant au président Zia Ul Haq du Pakistan, il a affirmé que ses services secrets avaient détecté l'arrivée en Afghanistan ces trois derniers mois de quinze mille soldats soviétiques. *« Nous avons fait les frais d'une ruse tactique »*, a également estimé le général Zia, qui devait recevoir, jeudi soir, M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, actuellement en visite officielle au Pakistan à la suite de ses séjours en Chine et en Inde.

SHINDAND
de notre envoyé spécial

L'Antonov-26 décrit des cercles au-dessus de cette bourgade et de son oasis situées à proximité de la frontière iranienne, à environ 660 kilomètres à l'ouest de Kaboul. A intervalles réguliers, l'appareil lâche des leurres thermiques au phosphore, sorte de feux d'artifice destinés à attirer par leur chaleur d'éventuels missiles tirés par les moudjahidines. L'Antonov-26 finit par piquer brusquement vers l'aéroport de l'immense base militaire qu'on aperçoit à quelque distance de Shindand.

Pour la première fois de leur histoire, les Soviétiques ont invité une trentaine de journalistes occidentaux au cœur même de leur dispositif militaire. Nous avons pratiquement traversé l'Afghanistan d'est en ouest, de Kaboul à Shindand, à bord d'un appareil qui sert habituellement au transport de troupes. Outre notre groupe, une centaine de journalistes soviétiques et des pays de l'Est sont conviés à ce grand spectacle : le retour d'un régiment de blindés en URSS. Au total, cinq Antonov ont été mobilisés pour cette opération de relations publiques sans précédent et ont atterri, l'un après l'autre, à Shindand, protégés à l'arrivée et au départ par une noria d'hélicoptères de combat lançant eux aussi des « leurres ».

Le voyage lui-même, en avion militaire au-dessus de zones que les Soviétiques ne contrôlent pas pour la plupart et avec des accompagnateurs qui avaient parfois le rang de général-major (général à une étoile) de l'armée rouge et délivraient courtoisement leur nom, voire se livraient à quelques explications techniques sur leur métier, avait quelque chose de fascinant pour qui vit à Moscou et connaît l'obligation du secret à laquelle est tenue toute la profession militaire en URSS. Mais ce n'était rien à côté de ce qui nous attendait.

A proximité de l'aéroport, un régiment entier de blindés étaient alignés en formation dans un décor digne du *Désert des Tartares* de Dino Buzatti. Sur fond de montagnes pelées, neuf cents hommes étaient au garde-à-vous devant quatre-vingt-quatorze chars, une quinzaine d'automitrailleuses blindées, six engins blindés de reconnaissance et une centaine de véhicules de toutes sortes, des camions bâchés pour l'essentiel mais aussi des véhicules de transmission, des remorques traînant des citernes, des véhicules du service de santé et... la cantine du régiment.

Tous étaient immobiles à notre arrivée. Un vent violent soulevait des nuages de poussière dans cette steppe seulement séparée de l'Iran par des montagnes tarandées par l'érosion qu'on apercevait dans le lointain. Environ 250 kilomètres plus au nord, c'est la frontière soviétique que ce régiment, figé au garde-à-vous, tous moteurs éteints, devait regagner dans les vingt-quatre heures.

En face de ces spectres enveloppés de poussière était dressée une tribune où avaient pris place les officiels : le numéro un afghan, M. Najib, le premier ministre, M. Sultan Kechtmand, l'ambassadeur d'URSS, M. Mojaevec, le commandant en chef des forces soviétiques en Afghanistan, le général Viktor Doubrinine, dont on apprenait pour la première fois le nom à cette occasion (voir encadré), et le général Alexandre Outchkine, commandant la division dont fait partie le régiment retiré.

Le cérémonial commençait malgré le vent de sable qui battait la tribune. Conformément au règlement, le général Outchkine s'enquérait du bon état de ses troupes. Chaque bataillon tankiste répondait d'une seule voix par cet aboiement caractéristique des parades militaires soviétiques en souhaitant bonne santé à son général. Ce régiment s'appelle « Prague » en souvenir du rôle qu'il a joué en août 1968 en Tchécoslovaquie...

Après les hymnes nationaux soviétique et afghan, exécutés par la fanfare militaire, venaient les discours. L'ambassadeur d'URSS, divers autres responsables militaires afghans et soviétiques, une institutrice de la région de Herat et un soldat tadjik soviétique ont tous plus ou moins dit la même chose : ce régiment a apporté une aide fraternelle désintéressée au peuple afghan...

Il rentre maintenant chez lui, mission accomplie. *« Nous sommes tristes de vous dire adieu, combattants amis, mais nous sommes heureux parce que vous rentrez dans votre pays »*, a résumé plus sobrement que d'autres un commandant de parachutistes afghan. La vedette était évidemment M. Najib, secrétaire général du Parti populaire démocratique d'Afghanistan (PPDA).

Massif, le visage barré d'une grosse moustache noire, l'homme fort de l'Afghanistan, s'il a la voix ferme, n'est pas un orateur. M. Najib a affirmé que la décision du retrait avait été prise par M. Gorbatchev *« en accord avec la République d'Afghanistan »*. Le numéro un afghan a eu ensuite recours à une rhétorique très orientale. *« Le récit de vos exploits restera éternellement dans nos cœurs, transmis de père en fils (...). Les années et les siècles passeront, mais le souvenir de ce que vous avez fait demeurera à jamais »*, a-t-il lancé aux tankistes soviétiques.

M. Najib a enfin un peu parlé politique. *« Nous sommes prêts à former un gouvernement d'union nationale »*, a-t-il dit. Aussitôt nos accompagnateurs afghans nous ont aimablement signalé qu'il s'agissait du mot-clé de son discours. La formule *« gouvernement d'union nationale »* est, en effet, nouvelle. Mais le contenu de cette expression, révélé par la phrase suivante : *« Nous invitons toutes les forces politiques qui se trouvent à l'étranger et sont prêtes à participer sincèrement à la construction nationale à rentrer en Afghanistan »*, n'est rien de plus que ce que Kaboul ne cesse d'affirmer depuis des mois. Il manque l'essentiel : les modalités concrètes de participation à un gouvernement « élargi » de ceux qui le combattent actuellement.

Des décorations soviétiques et afghanes (1) sont remises aux tankistes, qui viennent les chercher au pas de course. Des cadeaux sont échangés. On n'a pas vu l'ombre d'une troupe afghane défiler, ce que M. Najib a peut-être voulu faire oublier en endossant son treillis militaire. Il est un peu plus de 13 heures, mercredi. Les hommes remontent en courant dans les chars, les moteurs se mettent à tourner dans un fracas épouvantable, le régiment défile devant la tribune et prend la direction du nord, vers Torghundi, ville-frontière avec l'URSS...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Ces dernières sont signées par M. Babrak Karmal, président du conseil de la Révolution et chef nominal de l'Etat. Ce fut la seule mention, mercredi, de son existence.

La « transparence » du général Bogdanov

SHINDAND
de notre envoyé spécial

Dès notre départ de Moscou, lundi 13 octobre, il était difficile de ne pas le remarquer dans le vol régulier d'Aeroflot Moscou-Kaboul rempli de journalistes. Un général soviétique en grand uniforme, même s'il n'a qu'une étoile, ne passe pas inaperçu.

Le général Bogdanov, qui appartient à l'état-major général mais dont les fonctions ne sont pas limpides, était également présent à la conférence de presse donnée à Kaboul. Mais c'est à Shindand, au hasard de multiples conversations impromptues, qu'il a donné une foule de renseignements totalement inédits sur des sujets tabous.

Le général Bogdanov a d'abord révélé le nom et le grade du commandant en chef des forces soviétiques en Afghanistan. Il s'agit du général Viktor Doubrinine qui n'a qu'une seule étoile mais devrait prochainement recevoir sa seconde. Cela paraît bien faible pour un tel poste, à la limite du bizarre. Le général Bogdanov a ensuite, avec un sourire de professionnel, décrit les chars du régiment « Prague » qui rentrent en URSS. Ce sont des T-64 et des T-55, donc des modèles assez anciens.

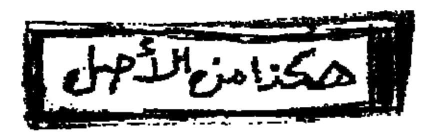
Tranquille, ne cherchant nullement le contact avec les correspondants occidentaux mais toujours prêt à répondre à leurs questions, le général Bogdanov est décidément un oiseau rare. On comprend que l'état-major lui ait confié, au nom de la « transparence » désormais souhaitée par M. Gorbatchev, la tâche un peu surréaliste de donner paisiblement, aux journalistes présents, des informations considérées normalement comme relevant du « secret défense ».

Il y a cependant un hic. Dans une conversation avec un correspondant suédois, le général Bogdanov a – pour la première fois – avancé un chiffre concernant les effectifs soviétiques présents en Afghanistan. Les Américains, seuls possesseurs en Occident des satellites d'observation nécessaires, grossissent fortement, selon lui, le total. Le véritable chiffre serait, *« dès à présent »*, compris entre 80 000 et 90 000 et non autour de 115 000 comme on le dit à *Washington*. Il faudrait encore déduire les 8 000 soldats qui seront partis d'ici à la fin du mois.

Le général Bogdanov dit peut-être la vérité, mais il est permis de mettre sa parole en doute et d'envisager une possible opération de désinformation de sa part fort habilement conduite d'ailleurs.

Les tankistes du régiment « Prague » avaient eux aussi reçu pour consigne de répondre aux journalistes. La nourriture ? Elle venait d'URSS, expliquait un Moscovite de vingt et un ans. Les week-ends ? Il y avait le cinéma. Les « ennemis » ? Il ne les a pas beaucoup vus... Un Turkmen d'Ouzbekistan disait ne pas comprendre la langue d'ici. La plupart avaient déjà accompli dix-huit mois de service, soit les trois quarts de leurs obligations. D'autres encore disaient qu'ils n'allaient jamais, même par petits groupes, à Hérat, distante de 100 kilomètres. Ce régiment de chars ne s'est en fait jamais, apparemment, mêlé à la population. Aucun tankiste n'a fait allusion à des combats. Il faut croire que les carcasses de chars qui parsèment plusieurs vallées sur la frontière sont dues à des chutes de météorites.

D. Dh.



Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Laurent Fabius critique « l'injustice » de la politique fiscale de M. Edouard Balladur

La *discussion générale* du projet de loi de finances pour 1987 s'est achevée le mercredi *15 octobre à l'Assemblée nationale*. Les *orateurs* RPR ont totalement approuvé le budget mis au point par *MM. Edouard Balladur* et *Alain Juppé*. En revanche, les intervenants de l'UDF, du moins *les barristes, ont affirmé qu'ils ne feraient rien qui* puisse mettre en péril l'union de la majorité, et ils ont approuvé les grandes lignes de la politique du ministre de l'économie et des finances, mais en émettant de nombreuses réserves. Ils auraient souhaité en particulier un effort accru pour les entreprises, fût-ce au détriment des baisses *d'impôts consentis aux ménages*.

Les socialistes ont mis en avant le caractère *« injuste »* des réformes fiscales proposées par le gouvernement, qui vont surtout profiter, selon eux, aux familles les plus aisées en pénalisant les titulaires de revenus moyens. Leur principal orateur, M. Laurent Fabius, qui faisait sa rentrée à la tribune du Palais-Bourbon depuis son départ de l'hôtel Matignon, s'est livré à une critique très *marquée à gauche de l'ensemble de la politique* gouvernementale. Il a accusé celle-ci de sacrifier l'avenir et de ne se préoccuper que de sa clientèle électorale. M. Jean-Marie Le Pen a inauguré un nouvel art oratoire en concluant son intervention par un air de *la Fille de Madame Angot*, la célèbre opérette : *« C'était pas la peine assurément de changer de gouvernement. »*

Les ministres vont devoir maintenant faire face aux demandes des membres de la majorité. D'abord dans l'établissement des recettes de l'Etat, puis, à partir de la semaine prochaine, dans la discussion des dépenses de chaque administration.

De nombreux orateurs ont pris part à cette discussion générale. Seul le RPR a apporté au gouvernement un soutien sans nuances. Encore que même au sein de ce groupe quelques demandes ponctuelles aient été formulées. Ainsi M. Jean-Marie Demange (RPR, Moselle), souhaite que soit *« remédié »* à l'injustice commise envers les préretraités de 1981 à 1986. M. Marc Bécam (app. RPR, Finistère), comme M. Jean Royer (NI, Indre-et-Loire), s'inquiète pour sa part, de la situation de la Caisse de retraite des agents des collectivités locales.

A l'UDF, au-delà d'une approbation globale, clamée *haut* et fort, plusieurs points de divergence sont apparus. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) aurait préféré que la baisse des impôts fût plus sensible pour les entreprises que pour les ménages. Mais c'est surtout M. Bruno Durieux (UDF, Nord), un proche collaborateur de M. Raymond Barre, qui émet le plus de réserves, tout en précisant que *« les barristes ne feront rien qui sera de nature à ébranler la cohésion de la majorité »*, et que, donc, leur vote positif est acquis, *« même si toutes nos suggestions*, dit-il, *ne sont pas entendues »*. D'accord avec la suppression de la *« sur-fiscalité »* socialiste sur les ménages et l'aide aux familles, il aurait aimé que, pour le reste, l'*« essentiel »* portât sur une diminution de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle ainsi que sur la *création d'un crédit d'impôt*. Répondant aux arguments de M. Edouard Balladur, il fait remarquer que les autres pays occidentaux ont d'abord aidé l'investissement, et que ce n'est que lorsque celui-ci avait été relancé qu'ils ont procédé à une baisse *« indifférenciée »* de l'impôt.

M. Juppé : la compétitivité de l'administration

Sur ce point précis sa critique rejoint celle des socialistes, mais pour le reste les divergences d'analyse sont totales. Ainsi, M. Christian Goux (PS, Var) juge *« optimistes »* les prévisions économiques du gouvernement, car pour lui, en 1987, il y aura un ralentissement de la demande. Il regrette qu'une *« réelle priorité »* n'ait pas été donnée à la diminution du déficit et constate que les prélèvements obligatoires resteront au mieux stationnaires, *« seul le gouvernement de M. Fabius ayant réussi à les faire baisser »*. M. Christian Pierret (PS, Vosges) fait remarquer que ce sont *« les revenus élevés »* qui vont essentiellement profiter des mesures prévues. Il s'inquiète aussi d'un risque de *« dérive inflationniste »*.

Répondant à tous ces orateurs, M. Juppé, ministre délégué au budget, affirme au contraire que l'écart de prix avec l'Allemagne est resté constant en août et en septembre. Il situe le cas de la Caisse de retraite des agents des collectivités dans l'ensemble des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales, le concours du premier aux secondes devant globalement augmenter de 4,98 %, *« soit 2,5 fois plus que l'inflation »*.

Présentant les grandes lignes du budget, M. Juppé explique qu'il conviendrait que *« l'esprit d'entreprise souffle dans l'administration »* et précise que la diminution des dépenses n'a pas été faite forfaitairement, mais en analysant chaque poste budgétaire. Il demande que l'on ne mesure plus *« l'importance d'une priorité ou l'efficacité d'une politique à la seule aune du taux de croissance des crédits qui lui sont consacrés »*.

Après avoir expliqué que *« la fiscalité ne doit pas prétendre orienter, voire régenter, toute la vie du pays »*, le ministre délégué déclare : *« Comment peut-on affirmer qu'un budget qui exonère totalement deux millions de familles* [de l'impôt sur le revenu] *et allège de 30 % en moyenne la charge de deux autres millions de familles est un budget pour les riches ? »* Reconnaissant qu'il y a un problème de répartition entre la fiscalité directe et celle sur la dépense, il affirme que *« la condition préalable à un réaménagement »* est la *« réduction des cotisations sociales »*.

« Petites habiletés »

Les principaux porte-parole des groupes ne sont intervenus qu'après ce premier échange. Premier à le faire, M. Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) estime que plus de deux cents jours après l'installation du gouvernement, il y avait *« un début de recul nécessaire »* pour analyser son action. Il s'est attaché aux deux objectifs majeurs retenus par M. Jacques Chirac : l'emploi et la sécurité. Sur la seconde, il constate : *« Par des déclarations intempestives, vous avez sans doute favorisé les bavures ; vous avez mis en cause l'indispensable politique de prévention, vous n'avez pu empêcher le déclenchement d'attentats terroristes graves. »* Il souligné aussi l'*« échec »* du gouvernement l'emploi.

A propos du budget, l'ancien premier ministre nie *« la baisse des l'impôts »* car *« pour la plupart de nos concitoyens la charge à payer sera plus lourde »*. Quant à la réduction du déficit budgétaire, elle ne tient, dit-il, qu'à des *« astuces comptables »* et à l'utilisation du produit de la dénationalisation : *« L'histoire est remplie de ces mesures prétendument historiques qui ne sont que de petites habiletés »*. Il ajoute : *« Votre clientèle budgétaire, ce sont les cent à cent trente mille contribuables les plus riches. C'est pour eux que vous avez d'abord bâti votre budget. C'est pour ceux-là que vous êtes là. »*

Parlant des choix de dépenses, M. Fabius déclare : *« Vous oubliez facilement que le service public est un instrument de lutte contre les inégalités. »* Pour la recherche, les économies d'énergie et l'éducation, il estime que le budget a des *« négligences envers l'avenir »*. Il ne croit pas que la *« nécessaire »* augmentation des marges financières des entreprises ait automatiquement des conséquences heureuses pour l'investissement.

Puis le député de Seine-Maritime souligne les *« deux conceptions des choses »* qui opposent la majorité et les socialistes. Pour ceux-ci, *« il faut une certaine organisation de la société, un certain rôle de l'Etat, une certaine planification des choses »*, alors que M. Fabius craint que le libéralisme de la droite *« ne conduise à une société d'exclusion »*. *« Vous faites un cadeau de 7 milliards de francs au 1 % de Français qui gagnent plus de 5 millions de centimes par mois, cependant que vous faites payer ces 7 milliards aux 99 % restants (...). Vous partez de l'idée qu'il faut accepter d'être finalement injuste pour être économiquement efficace* [alors qu'] *une meilleure justice fiscale et sociale est inséparable de l'efficacité économique. »* L'ancien premier ministre reproche aussi au gouvernement le *« vide »* de sa politique européenne et d'avoir *« oublié Cancun, c'est-à-dire le tiers-monde, qui est en réalité le quart du monde »*.

M. Jean-Marie Le Pen (FN, Paris) affirme que ce débat est *« un simulacre institutionnel »*. Puis le président du Front national reproche surtout à la majorité de ne pas diminuer les prélèvements obligatoires : *« Vous faites moins bien, somme toute, que M. Bérégovoy. »* Il cite en exemple *« la révolution fiscale qui est en train de secouer l'Amérique et qui demain bouleversera le monde »*. Il propose la suppression de l'impôt sur le revenu en cinq ans, car c'est un *« impôt démotivant qui pénalise les locomotives de l'économie (...), qui pousse à l'inquisition »*. Il ajoute que *« les braves gens »* du mouvement poujadiste d'il y a trente ans sont *« vengés par la révolution fiscale américaine »*.

Donnant raison au gouvernement contre les barristes de refuser une aide fiscale à l'investissement, il conclut en chantant de la tribune un pastiche de *la Fille de Madame Angot*, l'opérette de Charles Lecocq : *« Mitterrand est roi, Chirac est sa reine. C'était pas la peine, c'était pas la peine, c'était pas la peine assurément de changer de gouvernement. »*

M. Alphandéry : des fortifiants pour les investissements

Porte-parole de l'UDF, M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) confirme que son groupe votera ce budget, car il est *« d'accord sur les grandes lignes »*. Il met en garde toutefois contre la détérioration de l'environnement international et s'inquiète que *« l'écart entre la France et l'Allemagne fédérale ne se résorbe pas »*, car *« la domination de l'Allemagne sur l'Europe est inacceptable »*. S'il se félicite que le gouvernement *« débureaucratise »* l'économie, il ajoute que l'amélioration de certains indices (inflation, commerce extérieur, marge des entreprises, pouvoir d'achat des ménages) est *« artificielle »*.

Ce proche de M. Barre explique que la consommation est trop forte, au détriment de l'investissement et de l'épargne, et que les contributions obligatoires ont *« un poids excessif. »*

Parlant de l'épargne et de l'investissement, il trouve dans le budget *« certains aspects favorables »* mais estime que ses dispositions devraient *« être renforcées pour obtenir le véritable sursaut indispensable »*. S'il comprend la priorité donnée à la baisse de l'impôt direct pour alléger les charges des entreprises, il constate que cela entraîne *« une progression trop forte des cotisations sociales par rapport aux impôts d'Etat »*. Jugeant que le *« libéralisme est une excellente thérapeutique »*, il affirme que celle-ci *« a besoin de temps pour exercer ses effets bienfaisants »* et que, *« face au défi allemand »*, il faut *« un rétablissement rapide de notre économie »* et, donc, lui donner des *« fortifiants »*.

M. Alphadéry propose de relancer l'épargne des ménages par la création d'un livret d'épargne retraite, ce que M. Balladur a déjà admis, et *« des mesures complémentaires favorables au redémarrage des investissements productifs »*. Il pense que l'effet négatif que cela pourrait avoir sur le commerce extérieur pourrait être compensé par une baisse de la consommation des ménages au bénéfice de leur épargne. Il suggère notamment un *« allégement de la fiscalité sur les capitaux propres de façon que les entreprises qui reconstituent leurs marges bénéficiaires les utilisent plus largement à investir »*.

Reconnaissant qu'il est *« difficile de modifier un budget quand il faut donner la priorité à la résorption du déficit »*, il demande que ces idées soient reprises dans le projet de loi sur l'épargne annoncé pour la fin de l'automne.

M. Roger Combrisson (PC, Essonne) souligne que *« jamais depuis cinquante ans l'impôt n'aura été aussi injuste et aussi inégalitaire »*. Il remarque que sur les 15,7 milliards de francs d'allégements fiscaux pour les ménages, il y en a 40 % pour les salariés et 60 % pour les fortunes et les revenus du capital. Il ajoute que les 11 milliards de prélèvements sociaux subis par la grande majorité des salariés dépasseront leur baisse d'impôt. Il constate aussi que la pression de l'impôt indirect, *« inégalitaire par nature »*, s'accroît, ainsi que celle de la fiscalité locale, notamment de la *« très injuste taxe d'habitation »*. L'orateur communiste doute enfin *« qu'on parvienne à redresser l'économie en confiant aux seules entreprises le soin de décider de l'évolution de la production »*.

M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) apporte le soutien *« sans réserve »*, de son groupe à l'action du ministre de l'économie et des finances. Il affirme que *« la France est sur le chemin du redressement »*, expliquant par exemple que *« les premiers effets bénéfiques sur l'emploi des mesures prises depuis six mois commencent à se manifester »* et que *« le franc résiste parfaitement à la tempête monétaire internationale »*. A propos des diminutions d'impôt pour les revenus modestes, il assure que *« seul un gouvernement compétent peut dégager des ressources propres à soulager les plus défavorisés »*.

Répondant aux orateurs, M. Edouard Balladur explique la baisse du taux d'épargne par la diminution de l'inflation qui incite moins les ménages à préserver le pouvoir d'achat de leurs liquidités. Mettant en cause la politique menée par la gauche, il affirme que *« les mesures prises l'an dernier ont favorisé plus la consommation que l'investissement »* et que les taux nominaux d'intérêts n'ont jamais été aussi élevés que de 1981 à 1984, alors qu'aujourd'hui ils sont redevenus à peu près identiques à ceux de l'Allemagne fédérale.

Le ministre d'Etat dément que les mesures fiscales qu'il propose ne profitent qu'à *« une poignée de privilégiés »*, et que les *« contribuables moyens »* aient été *« sacrifiés »*. S'il reconnaît qu'il y a une hausse des impôts locaux, ainsi que des prélèvements sociaux, et que ceux-ci compensent les allégements fiscaux, il confirme que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale *« est provisoire »*.

Th. B.

La droite et la gauche

Sur la politique budgétaire aussi, d'apparents consensus peuvent camoufler de réelles dissonances ! Maîtriser les dépenses publiques pour réduire le déficit, tout le monde est d'accord. Mais reste à savoir où faire les économies et quels secteurs, en revanche, privilégier. Là, il y a bien une droite et une gauche. Quand les socialistes donnaient la priorité à la recherche, la formation et la culture, leurs successeurs mettent en avant la sécurité, la défense nationale, les départements et territoires d'outre-mer.

Réduire les prélèvements obligatoires ? Toutes les forces politiques, ou presque, partagent maintenant cet objectif. Mais les méthodes divergent. Avec les socialistes, les plus hauts revenus et les titulaires de capital avaient été, plus que les autres, priés d'apporter leur écot aux nécessaires recettes de l'Etat, surtout dans les premières années du gouvernement Mauroy. Depuis le 16 mars, ils sont largement bénéficiaires de la volonté d'économies du gouvernement. M. Laurent Fabius a pris un malin plaisir à le souligner, lui qui, du temps où il occupait l'hôtel Matignon, était accusé par certains de ses amis de mener une politique économique qu'auraient pu approuver l'opposition d'alors.

Le « libéralisme » ? Toute la majorité en a fait sa doctrine. Mais il y a plusieurs demeures dans la maison du père. Le débat sur la nécessité, ou non, d'inciter à l'investissement camoufle un désaccord plus profond. Quand M. Edouard Balladur affirme que l'Etat n'a pas à influencer, par sa politique fiscale, les choix des entreprises, M. Raymond Barre, par la voix de ses amis, explique que la puissance publique a le devoir d'inciter les patrons à faire le bon choix. Un raisonnement que tient aussi la gauche. Il n'y a pas, pour autant, convergence entre barristes et socialistes, car les divergences premières l'emportent sur ce rapprochement.

MM. Edouard Balladur, Raymond Barre, par personnes interposées, et Laurent Fabius ont, lors de cette discussion budgétaire, symbolisé trois choix possibles, qui ne sont pas techniques mais politiques.

THIERRY BRÉHIER.

La préparation du congrès du CDS

La dédramatisation permanente

« Si j'avais été à votre place, j'aurais gueulé plus fort... » Cette confidence de M. Jacques Chirac aux dirigeants du CDS lors du déjeuner, le mardi 14 octobre à Matignon, des responsables du RPR et de l'UDF traduisait-elle le soulagement du chef de la majorité, ou le désappointement du professionnel de la politique ?

Le premier ministre, une semaine après « l'affaire Stasi » peut cependant (discrètement) se féliciter que les centristes n'aient pas suivi son conseil. Mais en artilleur patenté de l'infanterie lourde politique, il ne peut pas ne pas être décontenancé par cette faculté naturelle des dirigeants centristes à encaisser, sans les rendre, les mauvais coups et à se poser comme les spécialistes du tir à blanc.

Certes, l'hypothèse d'un départ du président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, et de ses amis ministres a bien couru. Les centristes l'ont laissé courir : elle les arrangeait. Mais bien vite, ils ont rassuré en coulisses : *« M. Méhaignerie est sérieux, il n'est pas démissionnaire tous les quatre matins... »*

Le conseil politique du CDS du 11 octobre aura été un modèle de dédramatisation. Consigne : *« Ce n'est pas parce qu'on nous a écrasé le bout du pied qu'il faut déclarer la guerre atomique. »* Malgré le confort du huis clos, les dirigeants du parti se sont surtout employés à interdire le débat que les représentants de fédérations, plus vindicatifs et exigeants, tentaient d'instaurer... Un vibrant hommage familial fut rendu à la personnalité et à l'engagement de M. Stasi, une motion nette dans la forme sans beaucoup de conséquences sur le fond fut votée. Mais ce travail de désamorçage systématique, sous prétexte que le sujet ne figurait pas à l'ordre du jour de ce conseil politique, n'a guère été du goût de tous. Pour M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, il était inutile de *« s'abaisser à faire le procès des responsables de la majorité, à partir de quelques trahisons anonymes et individuelles »*. Et pour M. Méhaignerie, il était indispensable que, compte tenu des véritables problèmes posés au pays, le CDS demeure *« ferme et serein »* et que les ministres centristes *« puissent continuer d'appliquer ce à quoi ils croient »*.

Toucher au cœur du parti

Les responsables du parti paraissent avoir quelque peu sous-estimé le traumatisme à la base : *« Toucher à Bernard Stasi*, dit un militant, *c'est toucher au cœur du parti. »* *« Un choc »*, *« une réaction d'inquiétude plus que de dépit »*, *« nous sommes indignés »*, *« c'est inacceptable »* : telles sont les réactions des fédérations. *« Le plus mauvais coup*, dit le responsable d'une fédération, *c'est Chirac qui l'a pris. Qui maintenant croira en ses promesses ? »* *« On aurait voulu resserrer le CDS autour de Raymond Barre*, ajoute un autre, *on ne s'y serait certainement pas pris autrement. »*

D'autres encore sont davantage affectés par l'atmosphère qui règne au sein du groupe UDF, au point de remettre en cause l'appartenance du CDS à cette confédération. *« Du RPR, cela ne nous étonne pas*, explique-t-on, *mais ces coups bas venant de gens avec qui l'on est normalement appelés à travailler sont plutôt difficiles à encaisser (...). Le problème est maintenant de savoir si on nous accepte tels que nous sommes, si on admet le principe que la majorité a besoin de Stasi comme elle a besoin de Pasqua, Poniatowski, Griotteray et tant d'autres. »*

Conclusion générale : *« La campagne de l'élection présidentielle est désormais franchement ouverte. »*

Heureusement pour les dirigeants du CDS, personne ne conteste encore leurs capacités de riposte. Celles-ci paraissent pourtant bien émoussées. M. Méhaignerie avait formulé publiquement des exigences et fait savoir, plus discrètement, qu'une retouche de la carte électorale au profit de quelques-uns des siens serait considérée comme un geste utile d'apaisement de la part de M. Chirac. Il a certes obtenu l'assurance que la discussion sur l'acte unique européen sera engagée en novembre au Parlement (encore que M. Chirac ne sache guère comment se débarasser de l'encombrant M. Debré), mais c'est, pour l'heure, la seule certitude. Concernant le redécoupage, la tendance serait plutôt à ne plus rien toucher.

La prochaine fois...

M. Méhaignerie veut encore exercer *« une pression psychologique »* pour engager le gouvernement à faire plus sur le terrain du social — chômage, lutte contre la pauvreté — et davantage en faveur de l'investissement des entreprises. M. Balladur pourrait lâcher quelques miettes au cours de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale. Reste enfin le problème Stasi : les centristes veulent le voir élu en session de rattrapage de printemps, le 2 avril prochain, à la présidence de la commission des affaires étrangères. M. Barrot dit qu'il n'y a même pas à discuter : *« La procédure au sein du bureau du groupe UDF n'a pas à être recommencée parce qu'elle était régulière. »* M. Chirac a promis que pas une voix RPR ne manquera. Mais le Parti républicain et M. Deniau n'ont pas dit leur dernier mot.

Qu'arriverait-il si M. Stasi était une seconde fois évincé ? En réalité, les dirigeants du CDS n'ont plus que quelques semaines pour y songer. Les 7, 8 et 9 novembre, le congrès du CDS à Metz, qui s'annonçait, comme les précédents, d'une tranquillité désarmante, pourrait bien être plus original. *« Evincer Stasi*, répond par avance le député centriste de l'Ardèche, M. Jean-François Michel, *une fois c'est une bavure, deux fois c'est de la déloyauté. Ce serait inacceptable car cela signifierait qu'on nous place en dehors de la majorité. »* *« Un second échec, ce sera le clash »*, promet M. Pierre Ferrari, secrétaire de la fédération CDS de Moselle. Pour tous, il sera de la première urgence qu'au cours du congrès les dirigeants du parti soient capables d'apporter *« du concret »*, d'expliquer à leurs troupes de quelle manière ils entendent *« monnayer »* cette affaire Stasi et agir au cas où ils n'auraient pas gain de cause. *« On ne pourra repartir de Metz sans garantie »*, prévient un autre responsable fédéral. M. Barrot semble d'accord. *« De toute façon, le CDS ne se laissera pas monter sur les pieds »*, prévient-il. Comme pour mieux s'en convaincre lui-même... La prochaine fois, c'est promis, on *« gueulera »* plus fort.

DANIEL CARTON.

Politique

Le voyage du premier ministre dans l'océan Indien

Gare aux matrones mahoraises

M. Jacques Chirac doit commencer, vendredi 17 octobre, un voyage de trois jours dans l'océan Indien. Le chef du gouvernement arrivera samedi à Saint-Denis de la Réunion avant de se rendre, dimanche, dans la collectivité territoriale de Mayotte, puis le même jour, à Moroni, capitale de la République islamique des Comores. M. Chirac regagnera Paris, mardi, après une deuxième journée passée, le lundi, à la Réunion.

L'amour-propre des Réunionnais dût-il en souffrir, il faut bien dire que la visite que M. Chirac effectuera à partir de samedi dans leur île aura moins de piquant politique que celle qu'il fera le lendemain à leurs cousins de Mayotte.

A la Réunion, le premier ministre sera d'abord en voyage de circonstance. Il viendra honorer de sa présence le congrès de l'association des présidents de conseils généraux et ce sera pour lui l'occasion de traiter des problèmes des collectivités locales. Certes, M. Chirac en profitera pour répéter, devant les élus et les représentants des milieux professionnels locaux, que son gouvernement entend accorder une *« priorité particulière »* au redressement économique et social des DOM-TOM, mais il ne sera guère en mesure d'en dire beaucoup plus, sur ce registre, que le 23 septembre devant le Conseil économique et social, à propos du projet de loi de programme élaboré par M. Bernard Pons.

Le premier ministre réserve, toutefois, une bonne surprise aux Réunionnais puisqu'il devrait confirmer que l'Etat assurera une part substantielle du financement de l'« Opération intégrée de développement » conçue localement dans le cadre des programmes d'action de la CEE. Malgré les impératifs de la rigueur budgétaire, *« les Réunionnais auront satisfaction pour l'essentiel »*, pour la réalisation des projets qu'ils ont soumis à l'appréciation de Bruxelles et de Paris, indique-t-on à l'hôtel Matignon au terme d'une ultime séance d'arbitrage rendue mardi.

Un microcosme unique

A Mayotte, en revanche, la venue de M. Chirac constituera un événement vraiment extraordinaire. Pas seulement parce que ce sera la première fois que cette petite collectivité territoriale de 374 kilomètres carrés et 55 000 habitants accueillera un premier ministre, dix ans après avoir opté pour l'appartenance à la France tandis que les autres îles de l'archipel des Comores accédaient à l'indépendance.

Peu banal, ce voyage le sera surtout parce que Mayotte représente un microcosme à nul autre pareil. De toutes les communautés de la France du grand large, la population mahoraise se révèle la plus cocardière, alors qu'au premier abord, par ses racines musulmanes et son mode de vie, original bric-à-brac de règles coutumières, d'ancien droit comorien et de bribes de droit romain, elle apparaît souvent aux antipodes de tout ce qui est « hexagonal ».

Son attachement à la France est exacerbée par les revendications permanentes de ses frères ennemis de la République islamique de Moroni, qui réclament son retour dans le giron comorien, avec l'appui des Etats africains, et il prend des formes exceptionnelles. Non content de toujours voter à près de 99 % pour le maintien de leur union libre avec Marianne, les électeurs mahorais ont pris le réflexe de se situer dans la majorité parlementaire quelles que soient les fluctuations de la vie politique métropolitaine.

Ils furent giscardiens tout autant qu'ils avaient été gaullistes. Quand la gauche l'emporta, en 1981, Mayotte sut opportunément se donner comme député un métropolitain ex-giscardien, miraculeusement touché par les vertus du radicalisme de gauche, M. Jean-François Hory. Puis, quand il fallut s'en retourner à droite, en mars dernier, la collectivité sacrifia sans hésiter ce député MRG au profit d'un nouveau venu, ancien conseiller technique de M. Valéry Giscard d'Estaing, d'origine martiniquaise, M. Henry Jean-Baptiste, membre du CDS. Toutes ces opérations étant organisées par le tout-puissant Mouvement populaire mahorais (MPM), champion de la revendication départementaliste, contrôlé par le sénateur centriste de la collectivité, M. Marcel Henry, et par le président du conseil général, M. Younoussa Bamana.

Un « lamentable passage éclair »

Malheur à qui méprise cette ferveur tricolore ! Pour les Mahorais, superstitieux en diable, il ne fait aucun doute, par exemple, que les déboires de M. Christian Nucci étaient inscrits dans les astres depuis qu'un jour de décembre 1983, pressé de rentrer en métropole, le ministre socialiste de la coopération, contraint de transiter par Mayotte après un séjour aux Comores, n'avait pas daigné accordé un seul regard ni un seul sourire à la foule venue l'attendre à l'aéroport... Tout le monde se souvient là-bas de ce *« lamentable passage éclair »*.

De même, il ne fait aucun doute pour les Mahorais que, si l'ancien ministre giscardien des affaires étrangères Louis de Guiringaud est passé prématurément de vie à trépas, c'est bien la preuve que le Ciel a voulu le punir d'avoir prétendu un jour que la cause de Mayotte était *« une affaire dérisoire »*...

Au premier ministre les Mahorais, bien sûr, feront la fête. La population n'a pas oublié qu'elle doit son statut actuel au premier gouvernement de M. Chirac, en 1976. La fête sera même délirante. De l'avis des observateurs locaux, quelques débordements ne sont pas exclus de la part des femmes qui fournissent ici les bataillons militants et qui rivalisent d'autant plus d'enthousiasme, au service de la Mère patrie, qu'une branche locale du RPR tente depuis quelque temps de battre en brèche le quasi-monopole du MPM.

Cette concurrencere a déjà donné lieu à des échanges musclés. Dans le village de M'Tsangamouji, dont le conseiller général est MPM mais le maire RPR, on a vu récemment les matrones du MPM et celles du RPR se crêper le chignon, faute d'avoir pu se mettre d'accord au moment de savoir qui, des unes ou des autres, devaient être les premières à orner de colliers de fleurs le cou du préfet de passage...

Ce sont ces femmes passionnées de politique qui jugeront M. Chirac.

Ce n'est pas pour rien non plus que la devise de cette île aux parfums est *« Ra hachiri »* : *« Nous sommes vigilants. »* Vigilants et circonspects, les Mahorais le sont constamment parce qu'ils se sentent parfois encombrants pour une métropole, tiraillée entre les nécessités de sa diplomatie africaine et la volonté de la collectivité territoriale, qui donne souvent l'impression depuis dix ans d'hésiter sur l'avenir de cette parcelle de terre si lointaine. Et ils constatent aujourd'hui que le gouvernement de M. Chirac ne se montre pas moins gêné que son prédécesseur socialiste. A Mayotte, tout le monde espérait, en effet, que M. Chirac, conformément à ses engagements électoraux, accélérerait la promotion de la collectivité territoriale au statut de département. Or le gouvernement a très vite fait savoir, par l'intermédiaire de M. Pons, que la priorité devait être donnée ici aussi aux progrès économiques et sociaux. Les deux parlementaires, MM. Henry et Jean-Baptiste, ont aussitôt accentué leurs pressions en réclamant que la population soit consultée sur le statut qu'elle souhaite (conformément à la loi de 1976 prorogée en 1979), en appelant *« au respect de la parole donnée »* et en exprimant leurs inquiétudes. En vain.

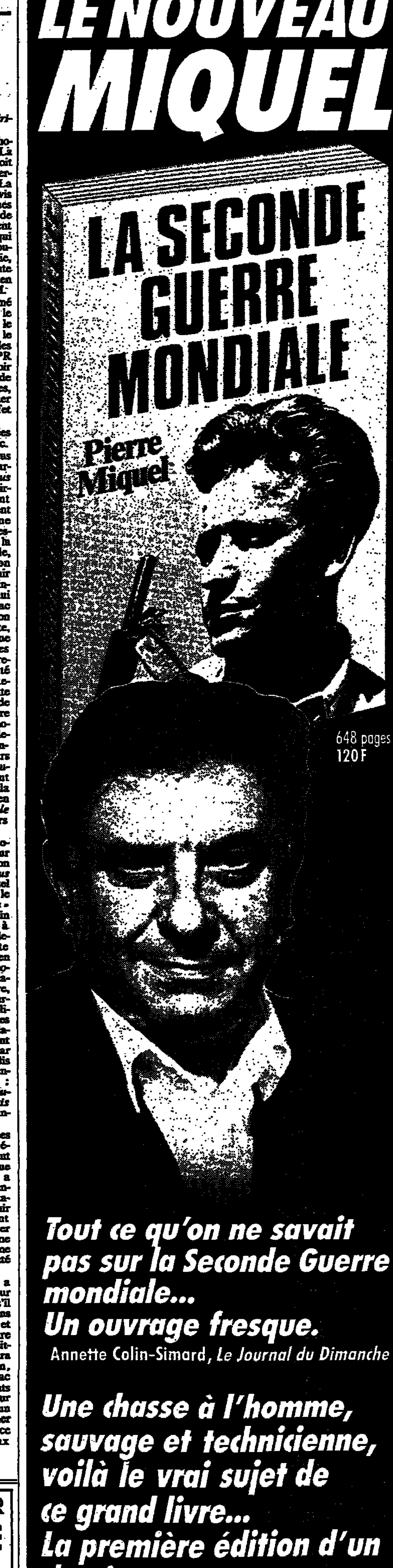
M. Chirac apportera aux Mahorais une réponse nuancée. Il leur dira que la départementalisation demeure *« la perspective la plus probable »* — comme on dit à l'hôtel Matignon, — mais il insistera sur le préalable d'une *« mise à niveau »* étalée sur *« trois ou cinq ans »*, afin d'étendre progresssivement à Mayotte la législation et la réglementation métropolitaine. Vaste programme, au demeurant, car en ce domaine la collectivité territoriale bat tous les records d'anomalies : elle ne possède pas de cadastre, les codes de l'urbanisme, des marchés, du travail, n'y sont pas appliqués ; faute d'instruments juridiques cohérents, les textes législatifs relatifs à la décentralisation ne le sont pas non plus. Ce qui se traduit par l'absence de certains crédits, tandis que diverses administrations centrales ignorent totalement l'île : *« C'est le cas notamment du tourisme, de l'environnement mais aussi d'EDF »*, souligne M. Jean-Baptiste.

Au bout du compte, ces carences apparaissent comme les conséquences de l'absence d'un statut clair. En privilégiant une politique de rattrapage, le gouvernement a donc le sentiment d'aller à l'essentiel. En éludant la question du statut, il risque toutefois d'entretenir l'incertitude. Un risque d'autant plus grand que la visite du premier ministre aux Comores, ce même dimanche, pourrait engendrer une certaine ambiguïté sur sa volonté réelle.

Or Mayotte, au contraire, a d'abord besoin de certitudes. Pour son présent et son futur. Même s'il se montre extrêmement clair dans ses engagements à long terme et aussi ferme qu'il envisage de l'être sur l'avenir français de Mayotte, dit-on, au cours des entretiens qu'il aura avec le président comorien, M. Ahmed Abdallah, M. Chirac devra donc déployer tous ses talents de charmeur et de dialecticien pour que ses hôtes ne conservent aucun doute sur sa détermination à arrimer définitivement Mayotte à la France d'outre-mer. Sinon, gare aux matrones mahoraises !

ALAIN BOLLAT.





Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 15 octobre. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification de deux protocoles qui modifient la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour ces mêmes dommages.

● LA PARTICIPATION DES SALARIÉS A L'ENTREPRISE

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi ont présenté deux projets d'ordonnance établis en application de la loi du 2 juillet 1986.

I. – Ordonnance relative à l'intéressement.

L'objectif du gouvernement est de donner un nouvel élan à la participation des salariés au capital et aux résultats de l'entreprise. L'intervention de cette ordonnance accompagne le développement de l'actionnariat des salariés qui résultera de la privatisation des entreprises publiques, dont 10 % des actions seront réservées à leur personnel.

Le mécanisme de base de l'intéressement et de la participation a été conservé.

1) L'ensemble des dispositions existantes ont été simplifiées, actualisées et regroupées en un texte unique, afin de faciliter leur mise en œuvre.

– Les contrôles administratifs, qui subordonnaient l'entrée en vigueur des accords d'intéressement ou de participation à l'homologation des pouvoirs publics, sont supprimés.

2) La participation est intégrée à la politique contractuelle des entreprises.

– Employeurs et salariés pourront conjointement convenir de mécanismes diversifiés d'intéressement prenant en compte les particularités des différentes catégories de personnel ou unités de travail.

– De même auront-ils la possibilité de choisir la durée de blocage des fonds de participation, qui pourra désormais être fixée soit à trois ans, soit à cinq ans.

– L'accord de participation ou d'intéressement pourra être proposé à l'approbation de l'ensemble des salariés à l'initiative conjointe de l'employeur et d'une organisation syndicale représentative.

3) – Les sommes reçues par les salariés au titre de l'intéressement, investies dans un plan d'épargne d'entreprise, seront exonérées d'impôt sur le revenu dans la limite de 57 000 francs par an révisables.

– La provision pour investissement constituée en franchise d'impôt sur les sociétés, dont bénéficient les entreprises qui concluent des accords de participation allant au-delà du minimum légal, sera doublée.

– Les sommes que les employeurs affectent chaque année, en franchise d'impôt, au plan d'épargne d'entreprise pour abonder les versements de leurs salariés pourront atteindre 10 000 francs au lieu de 3 000 francs actuellement.

– L'abondement de l'employeur pourra aller jusqu'à 15 000 francs si les sommes versées au plan d'épargne d'entreprise sont investies en actions de l'entreprise. La réduction de prix que celle-ci peut consentir aux salariés pour l'achat de ses propres actions passera de 10 à 20 %.

II. – Ordonnance relative à la participation des salariés aux conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes.

Elle a pour objet de donner aux sociétés anonymes la faculté d'introduire dans leurs conseils, pour en faire des administrateurs à part entière, des représentants des salariés élus par ces derniers. Ainsi ceux-ci seront-ils vraiment associés à la gestion des entreprises.

1) L'entrée des administrateurs salariés sera facultative.

Le succès d'une telle formule dépend en effet non d'une obligation imposée par l'Etat mais de la volonté de l'entreprise.

– La présence d'administrateurs salariés devra être expressément prévue dans les statuts de la société et, donc, acceptée par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité des deux tiers sur proposition du conseil d'administration.

– Leur nombre sera de un à quatre dans la limite du tiers des autres administrateurs. Les cadres auront un représentant dès lors qu'il y aura au moins deux administrateurs salariés.

2) Les administrateurs représentant le personnel seront élus par les salariés eux-mêmes.

– Les candidats seront présentés soit par les syndicats représentatifs dans l'entreprise ou au niveau national, soit par 5 % des salariés de l'entreprise.

– Lorsqu'un siège au moins sera réservé aux ingénieurs, cadres et assimilés, les salariés seront divisés en deux collèges votant séparément. L'élection aura lieu au scrutin de liste à la répartition proportionnelle au plus fort reste dès qu'il y aura plus d'un siège à pourvoir. Dans les autres cas, le scrutin sera majoritaire à deux tours.

3) Les administrateurs élus par les salariés seront des administrateurs à part entière.

– Leurs droits, leurs obligations et leur responsabilité seront identiques à ceux des autres administrateurs. En conséquence, la représentation du comité d'entreprise au conseil d'administration des sociétés sera fixée à une personne.

– La révocation de ces administrateurs élues pour faute dans l'exercice de leur mandat et la rupture de leur contrat de travail ne pourra être prononcée que par le juge.

– Ce mandat d'administrateur sera incompatible avec tout autre mandat de représentant du personnel au sein de l'entreprise.

Quatre nouveaux préfets de région

Le conseil des ministres du mercredi 15 octobre a adopté le mouvement préfectoral suivant :

● RÉGION DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : M. JEAN CLAUZEL.

M. Jean Clauzel, directeur de cabinet de M. André Giraud, ministre de la défense, a été nommé commissaire de la République de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. Pierre Sonveille, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 23 juillet 1924 à Montmorency (Val-d'Oise), M. Jean Clauzel, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été intégré au corps des administrateurs civils en 1958 après avoir servi au Mali et en Algérie. Secrétaire général de la Manche (1965), puis de Seine-et-Marne (1968), il est nommé préfet du territoire de Belfort en 1972, avant de devenir, en 1974, directeur adjoint au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, et d'occuper les fonctions de directeur central de la sécurité publique. Préfet des Hautes-Pyrénées en 1975, puis de l'Essonne en 1978, il est nommé préfet de la région Picardie et du département de la Somme en 1980. Commissaire de la République de la région Aquitaine et du département de la Gironde en 1982, puis de la région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord en 1985, il est nommé préfet hors cadre en avril 1986 et occupait les fonctions de directeur de cabinet de M. André Giraud, ministre de la défense depuis le 27 mars 1986.]

● RÉGION BOURGOGNE : M. CLAUDIUS BROSSE.

M. Claudius Brosse, trésorier-payeur général du Morbihan, est nommé commissaire de la République de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, en remplacement de M. Hubert Blanc.

[Né en 1931 à Vienne (Isère), ancien élève de l'ENA, M. Claudius Brosse débute dans la carrière préfectorale en Algérie en 1959. Nommé l'année suivante chef de cabinet du préfet de Tizi-Ouzou, il suit ce dernier, M. Pierre Doueil, lorsqu'il est nommé en 1962 conseiller technique au cabinet du nouveau premier ministre Georges Pompidou. Il y occupera jusqu'en 1968 des fonctions de chargé de mission. Il s'y consacre notamment aux questions relatives à l'information, aux sports et aux collectivités locales, et devient en 1967 administrateur de la SOFIRAD. En 1968, M. Brosse devient le plus jeune préfet de l'époque et est nommé en Lozère. Préfet de la Drôme en décembre 1971, puis de la Sarthe en avril 1975, il est nommé préfet de la région Auvergne et du département du Puy-de-Dôme en mai 1977. Il était trésorier-payeur général du Morbihan depuis le 7 avril 1982.]

● RÉGION LORRAINE : M. CLAUDE BUSSIÈRE.

M. Claude Bussière, préfet hors cadre, est nommé commissaire de la République de la région Lorraine, préfet de la Moselle, en remplacement de M. Henry Gevrey, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 6 novembre 1928 à Clamecy (Nièvre), M. Claude Bussière, licencié en droit, est successivement chef de cabinet des préfets de l'Orne (1952) et de l'Eure-et-Loir (1956) et sous-préfet au cabinet du préfet de police (1958) avant d'être nommé secrétaire général de la Haute-Saône en 1960. Sous-préfet de Lure (Haute-Saône) en 1962, puis de Toul (Meurthe-et-Moselle) la même année, il devient chargé de mission puis directeur adjoint du cabinet du préfet de police en 1963. Sous-préfet de Reims (Marne) en 1972, il est nommé préfet délégué pour la police dans les Bouches-du-Rhône (1974), puis directeur du cabinet du préfet de police de Paris en 1976. Préfet du Val-d'Oise en 1979, il est appelé au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en tant que directeur adjoint au cabinet, en juillet 1981. Commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne en août 1984, il était placé hors cadre depuis le 11 juillet 1986.]

● RÉGION PAYS DE LA LOIRE : M. JACQUES MONESTIER.

M. Jacques Monestier, commissaire de la République de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, est nommé préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique en remplacement de M. Jean Chevance, qui était placé en service détaché pour exercer les fonctions de directeur général des services du conseil régional d'Ile-de-France depuis le 24 septembre dernier.

[Né le 10 octobre 1927 à Castres (Tarn), M. Jacques Monestier est entré dans la carrière administrative en août 1956. En 1959, il est sous-préfet de Saint-Claude (Jura). Après avoir occupé divers postes dans la Vienne, il est nommé, en 1969, sous-préfet d'Argenteuil, puis il est en 1970 chargé de mission auprès de la direction centrale de la sécurité publique. En 1973, après avoir été sous-préfet de Nogent-sur-Marne, il est nommé secrétaire général de la Seine-Maritime. Préfet de Ardennes en 1976, du Morbihan en 1979, il est nommé préfet de la Charente-Maritime en novembre 1981. Il était commissaire de la République de la région Poitou-Charentes et du département de la Vienne depuis le 27 juin 1984.]

∴

● DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE : M. HUBERT BLANC.

M. Hubert Blanc, commissaire de la République de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or est nommé directeur du cabinet de M. André Giraud, ministre de la défense, en remplacement de M. Jean Clauzel.

[Né le 5 octobre 1935 à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), M. Blanc a été en poste dans trois préfectures, puis, en 1968, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information (M. Le Theule). En 1969, il devient chef de cabinet de M. Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, puis conseiller technique, toujours au cabinet de M. Frey, devenu ministre d'Etat chargé des réformes administratives. En 1972, il devient chargé de mission auprès du commissaire au tourisme et en 1973 directeur du cabinet de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, conseiller technique au cabinet de M. Guichard, ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, en 1974. Il devient, en mai de la même année, directeur du cabinet de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Chef du service d'information et de diffusion (service du premier ministre) en 1976, M. Blanc a été nommé préfet des Hautes-Alpes en 1978. Préfet des Vosges en 1980, puis du Finistère en 1983, il est nommé chargé de mission auprès de M. Fernand Wibaux, haut-commissaire de Nouvelle-Calédonie, en juin 1985. Il était préfet de la région Bourgogne et du département de la Côte-d'Or depuis le 12 mars 1986.]



Justice

L'affaire du Carrefour du développement

« J'ai agi pour la France »

M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, risque de se trouver de nouveau sur la sellette dans l'affaire du Carrefour du développement. L'un des inculpés, M. Philippe Leroy, a, en effet, réaffirmé, mercredi 15 octobre, au juge d'instruction qu'il avait remis 500 000 francs en mains propres à M. Nucci, et il a annoncé qu'il disposait de l'enregistrement d'une conversation téléphonique avec l'ancien ministre. Or celui-ci déclarait la semaine dernière *ne pas connaître* M. Leroy.

Gérant d'une société de transit, la SOCOTRA, M. Leroy constituait le dernier rouage d'un mécanisme qui, de 1984 à début 1986, a permis au chef de cabinet du ministre, M. Yves Chalier — toujours en fuite — de récolter plusieurs millions de francs en espèces. M. Leroy se faisait régler de fausses factures par l'association Carrefour du développement, puis en restituait le montant, en liquide, mais diminué de sa commission, à M. Chalier dans les locaux même du ministère. La coopération, lui avait-on expliqué, avait besoin d'argent pour financer les opérations des services spéciaux à l'occasion du sommet franco-africain de Bujumbura, en décembre 1984.

Mais fin 1985, c'est *« pour la campagne électorale dans l'Isère »* que M. Chalier — après avoir lui-même largement profité du système — avait demandé des liquidités au gérant de la SOCOTRA, selon les dires de ce dernier. M. Leroy affirme avoir alors remis, suivant le même mécanisme de fausses factures, 200 000 francs au chef de cabinet, en décembre; puis 500 000 francs directement au ministre, dans son bureau, en janvier. *« J'ai balancé les cinquante plaques sur la table. Il a compté les billets »*, a-t-il déclaré au juge la semaine dernière (*le Monde* daté 12-13 octobre). S'il n'a pas oublié ce *« détail »*, M. Leroy ne se souvient pas, en revanche, de la date exacte de la transaction supposée.

Dès que la teneur de la déposition de M. Leroy a filtré hors du cabinet du juge, M. Jean-Pierre Michau, l'ancien ministre de la coopération a démenti avoir reçu une telle somme en liquide. *« Je ne connais pas M. Leroy »*, a fait savoir M. Nucci. Tout au plus, selon lui, a-t-il croisé le gérant de la SOCOTRA *« dans un couloir »* du ministère.

Lors de sa deuxième audition, le 15 octobre, M. Leroy a cependant récidivé. Il a affirmé avoir eu avec l'ancien ministre une conversation téléphonique après le début de l'affaire. La bande magnétique correspondante devait être déposée, ce jeudi 16 octobre, chez le juge d'instruction, par l'avocat de M. Leroy, Me Guenin, Celui-ci devait également transmettre au magistrat l'enregistrement de plusieurs conversations téléphoniques de M. Leroy avec *« l'attachée parlementaire d'un député socialiste servant de contact »* entre le gérant de la SOCOTRA et l'ancien ministre. Me Guenin n'a pas souhaité révéler, dans l'immédiat, le contenu de ces enregistrements, tous réalisés entre la fin du mois de juin et le 14 juillet 1986.

Deux fonctionnaires disciplinés

Inculpé d'abus de confiance, de faux en écritures de commerce et usage, et écroué depuis un mois, M. Leroy paraît, en fait, avoir essayé *« d'ouvrir le parapluie »* au début de l'affaire avant de décider de faire des « révélations » au juge une fois en détention. Gérant d'une petite SARL qui aurait sans doute déposé son bilan si elle avait cessé d'alimenter le « circuit Chalier », M. Leroy accuse l'ancien ministre pour se défendre.

Parmi les personnes inculpées pour avoir participé au même mécanisme de faux — le cœur de l'affaire puisque c'est ce mécanisme qui a permis les détournements, — M. Leroy semble en tout cas être le seul à mettre directement en cause M. Nucci, qui affirme avoir tout ignoré de la manière dont l'argent était collecté en espèces. Le lieutenant-colonel Victor Tito et le commandant à la retraite René Trillaud, ordonnateur délégué du ministère, inculpés de faux en écritures, se gardent apparemment de toute accusation. En fonctionnaires disciplinés, tous deux estiment, en fin de compte, n'avoir fait que leur devoir. La brigade financière, qui a épluché leurs comptes personnels, n'a d'ailleurs pas pu trouver un centime d'argent public détourné.

Instigateur du système de sociétés-taxis et de fausses factures — puisqu'il fallait, devait-il expliquer, trouver de l'argent pour le sommet de Bujumbura, — le lieutenant-colonel Tito juge en substance avoir *« agi pour la France »*. Second de la mission militaire de coopération avant d'être nommé, le 1er août 1984, chef de la mission militaire au Burundi, M. Tito établissait certains bons de commande qu'il transmettait à M. Chalier. Il a perçu à plusieurs reprises des fonds pour des *« opérations ponctuelles »* relevant toujours, assure-t-il, de *« l'intérêt de l'Etat »*. Egalement inculpé de recel d'abus de confiance, il a été placé aux arrêts de rigueur.

Responsable de la section socialiste du ministère, accusé d'avoir imité la signature de la présidente du Carrefour du développement sur les devis de l'association, M. Trilleud estime, lui, avoir agi *« pour le bien du service »*.

En fin de compte, si M. Chalier *n'avait pas « dérapé », s'il n'avait* pas profité de ce système pour se montrer aussi généreux avec son entourage féminin, nul n'aurait sans doute su que la France avait eu besoin de monter un réseau de sociétés-taxis pour financer ses opérations parallèles au Burundi ou ailleurs en Afrique.

CORINE LESNES.

Au tribunal de Paris

Le directeur du « Nouvel Observateur » et Me Terquem condamnés pour diffamation envers M. Pasqua

Prévenus de diffamation publique envers M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, M. Claude Perdriel, directeur du *Nouvel Observateur*, et Me Francis Terquem, avocat au barreau de Paris, ont été condamnés respectivement, mercredi 15 octobre, à 12 000 francs et 3 000 francs d'amende par la dix-septième chambre du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Claveny.

Ces sanctions pénales sont la conclusion d'un long jugement qui ne tient pour délictueux qu'un seul paragraphe de l'article publié le 8 août par l'hebdomadaire parisien sous le titre « J'accuse Pasqua », alors que la citation délivrée par le parquet en visait la totalité. Le représentant du ministère public avait d'ailleurs conclu à la condamnation en prenant en compte l'ensemble de l'article (*le Monde* du 19 septembre). Pour le tribunal, en effet, la plus grande partie des accusations portées par l'article qui était présenté comme un texte de Me Terquem, ne tombent pas sous le coup de la loi, soit parce qu'elles n'attribuent pas à M. Pasqua *« un acte malhonnête ou déloyal »*, soit parce qu'elles apparaissent *« l'expression d'une opinion exprimée sous une forme déplaisante mais qui ne peut être pénalisée »*.

L'affaire avait pour origine le contexte bien circonscrit de la mort de William Normand, tué à Fontenay-sous-Bois dans la nuit du 31 juillet au 1er août par un policier aujourd'hui inculpé. Avocat de la famille, Me Terquem avait été choqué par la diffusion d'informations présentant le jeune homme comme un voleur. Interrogé par *le Nouvel Observateur*, il avait alors exprimé les sentiments que lui inspirait ce procédé et s'en était pris à M. Pasqua. De l'ensemble de ces propos, un journaliste devait tirer un article présenté comme ayant été rédigé par Me Terquem lui-même, celui-ci en ayant ignoré le contenu exact et dont chaque paragraphe commençait par un *« J'accuse Pasqua de »*... Accusations multiples mettant en cause le ministre de l'intérieur sur de nombreux chapitres : la bavure de Fontenay-sous-Bois, bien sûr, mais aussi celle de la rue de Mogador antérieure de quelques semaines, les assurances données aux policiers, leur faisant croire à l'impunité, l'incapacité du ministre à *réprimer le grand* banditisme comme le terrorisme, etc.

Un paragraphe de trop

C'est entre tous ces paragraphes que le tribunal a fait son tri pour ne retenir, en définitive, que le premier et prononcer la relaxe pour tous les autres.

Pourquoi le premier ? Parce que c'était celui qui proclamait que M. Pasqua avait *« par des fuites et des contre-vérités, tenté de discréditer le jeune William Normand »*. Cette phrase-là, pour le jugement, ne met pas en cause le système policier, mais bien la personne même de M. Pasqua : *« Celui-ci apparaît, aux yeux du lecteur, comme un personnage politique peu fiable, transgressant les règles de la morale auxquelles il devrait être d'autant plus attaché qu'il assume de hautes fonctions. Du même coup, se trouve constituée une atteinte à la considération, les agissements prêtés à ce membre du gouvernement étant précis et le dépeignant comme quelqu'un qui ne craint pas d'altérer la vérité pour propager l'idée que l'homme blessé mortellement par un policier est un voleur recherché depuis de nombreux mois. »*

La différence entre les peines prononcées (12 000 F d'amende contre M. Perdriel, 3 000 F contre Me Terquem) *tient au fait que l'avocat ne* fut pas l'auteur de l'article publié et qui lui fut pourtant attribué. Il ignora probablement, estime le tribunal, le tour agressif qui devait être donné à ses pensées.

Quant à M. Pasqua, il obtient le franc symbolique de dommages-intérêts qu'il demandait, sa constitution de partie civile qu'avait contestée la défense ayant été déclarée recevable.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. Chalandon remanie son cabinet

Des changements sont attendus au cabinet de M. Albin Chalandon, garde des sceaux (nos dernières éditions). M. Jean-François Burgelin, directeur de cabinet, doit bientôt céder la place pour être promu, probablement, à la Cour de cassation. Son départ pourrait entraîner celui de deux autres membres du cabinet qui lui sont proches, MM. Philippe Léger, directeur adjoint, et Jean-Marie Coulon, conseiller technique chargé des services judiciaires.

Changement aussi au service de presse, où Mme Chantal Simond a remplacé Mme Florence Mahaux. Mme Simond, qui travailla auprès de M. Chalandon à l'époque où celui-ci était ministre de l'équipement et du logement, vient du cabinet de M. Michel Giraud, président du conseil général d'Ile-de-France. Parallèlement est créé un service de communication confié à M. Jean-Claude Antonetti, magistrat, qui fut un collaborateur proche de M. Christian Dablanc, à l'époque où celui-ci était le directeur de l'administration pénitentiaire de M. Alain Peyrefitte. M. Antonetti est notamment assisté de Mme Mahaux.

Pour remplacer M. Burgelin à la tête du cabinet, le garde des sceaux pourrait faire appel à M. Paul-André Sadon, actuellement conseiller du ministre.

Homme d'expérience et proche collaborateur de plusieurs gardes des sceaux avant 1981, M. Sadon a su faire oublier depuis cette date les philippiques dont il était coutumier comme procureur général de Paris, philippiques qui avaient provoqué sa disgrâce après la victoire de la gauche.

Nommé garde des sceaux à la surprise générale et à la sienne, M. Chalandon éprouve aujourd'hui le besoin, *après une période d'apprentissage*, de restructurer son cabinet en fonction de l'expérience de ces sept derniers mois.

Son collaborateur le plus proche reste M. Michel Carmona. Un arrêté paru au *Journal officiel* du 24 juillet avait nommé celui-ci chargé de mission. Un autre arrêté paru le 10 août avait mis fin à ces fonctions officielles afin de lui permettre de poursuivre parallèlement sa carrière d'universitaire. Resté officieusement chargé de mission, M. Carmona demeure le bras droit du ministre.

B. L.-G.

Aux assises du Nord

Acquittement d'une mère ayant mis fin aux jours de sa fille malade

La cour d'assises du Nord a acquitté, mercredi 15 octobre, à Douai, Mme Jeannine Muller, quarante-cinq ans, qui, par désespoir, avait tué sa fille Laurence, onze ans, atteinte d'une maladie congénitale de la peau. Le drame s'était produit le 3 janvier 1983 à Escaudœuvres, près de Cambrai : Mme Muller avait tenté, en vain, de se donner la mort en retournant contre elle le fusil de chasse dont elle s'était servie pour mettre fin aux souffrances de sa fille.

Laurence souffrait d'une dermatose congénitale bulleuse, une maladie de peau héritée de sa mère et qui ne lui laissait qu'*« une espérance de vie des plus limitées »*, selon les médecins. Déjà, la fille aînée de Mme Muller, Annick, avait été emportée, à l'âge de sept ans, par cette même maladie en 1969.



La lutte contre le terrorisme

La communauté arménienne et les attentats

« Abdallah, connais pas »

Comment une communauté arménienne ordinaire parmi d'autres, établie depuis longtemps, réagit-elle aux soupçons pesant sur des terroristes arméniens dans les récents attentats à Paris ? Les nuances sont très variées, selon les préférences politiques et les dominantes d'origine. Ceux qui sont venus de Turquie il y a soixante-dix ans ne réagissent pas tout à fait comme leurs compatriotes venus plus tard de Syrie ou du Liban. Mais le rejet du terrorisme aveugle est massif, comme la peur d'un racisme toujours latent. Ainsi à Romans (Drôme), dans la petite communauté à l'image de l'Arménien moyen...

ROMANS
de notre envoyée spéciale

Posée ici, l'interrogation fait d'emblée, figure de provocation. Les visages se tendent. *« Pourquoi nous interpeller ? Le gouvernement, avec tous ses moyens, n'arrive pas à savoir ce qui se passe. Nous ne sommes ni plus ni moins responsables que tout citoyen français. Votre démarche est déjà un début d'amalgame = terroristes — Arméniens. »*

Cette méfiance immédiate s'effacera rapidement au fil de la conversation. Mais elle exprime une réalité : les Arméniens de Romans comme d'autres, ont peur d'un contrecoup raciste, de *« servir de bouc émissaire »* ou de *« souffrir »* d'une cassure avec l'environnement. A l'un, son voisin de palier lance : *« Vous pourriez tout de même les contrôler, vos Arméniens ! »* Un autre, dans la rue, voit des têtes connues se tourner pour l'éviter, dit-il. A un autre encore, on demande : *« Dans votre mallette, vous cachez des explosifs ? »*

Ces gestes, même s'ils restent rares, sont autant de signes qui ne trompent pas. *« Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage »,* disent les plus inquiets. Le retour d'une poignée de terroristes arméniens sur le devant de la scène médiatique a produit un vrai choc.

Dans Romans si tranquille, la paisible communauté s'est brutalement souvenu du passé... L'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983 : *« Ce fut une rupture : jusque-là, la majorité soutenait moralement les actions violentes contre les représentants de l'Etat turc. A Orly débuta le terrorisme aveugle. »* A vif alors, chacun dut se situer. *« Ce fut la condamnation massive et quasiment sans réserve. La cause arménienne n'a rien à voir avec le terrorisme international. Pis, ce dernier la dessert. »*

Depuis, le débat paraissant réglé, on croyait ce passé révolu. Mais la tension revient avec la vague d'attentats et, surtout, le communiqué de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), publié à Beyrouth le 7 octobre, qui *« demandait »* au Djihad d' *« exécuter »* Jean-Paul Kauffmann (*le Monde* du 8 octobre 1986). *« Ils osent menacer Kauffmann pour arriver à leurs fins. C'est indigne. »* La communauté, vous précise-t-on en substance, a trop souffert du génocide en Turquie pour accepter qu'on touche à des innocents. *« Qui sont ces gens, qui se disent Arméniens et déterrent l'ASALA pour la circonstance ? A qui profite tout cela ? »,* s'interroge-t-on. Un vieil homme, rare survivant de l'exode de 1915, éclate en sanglots. Il redoute derrière cette opération venue de Beyrouth *« encore un coup des Turcs ».* La première génération de l'exil s'est tue *« par nécessité »,* la seconde reste *« timide »,* la troisième *« bouge ».* Toutes ont en commun les blessures anciennes et jamais oubliées qui se ravivent aujourd'hui. Pêle-mêle, on évoque la survie de jadis *« par miracle »,* la vie en diaspora, la résistance du Vercors contre les Allemands. Décidément, le communiqué de l'ASALA fait mal. On cite même, pour mieux se faire comprendre un poème de Vahan Tekeian des années 20 :

Hélas, je continue encore à me demander
Qu'est-ce que l'âme, l'âme Arménienne
Et je la trouve enfoncée à moitié dans la boue;
Mais, me dis-je, la boue même ne peut la salir.
Pas plus qu'elle ne salit le soldat qui se bat sans cesse.

Chien qui mord...

A l'indignation présente, se joint la condamnation unanime du terrorisme aveugle. Mais comment réagir ? Tous en discutent. Un cordonnier, proche de la retraite, dit : *« Se justifier, c'est se poser en accusé, ce que nous ne sommes pas. Nous n'avons pas à répondre à la provocation. »* Un forain, à la quarantaine décidée, souhaite, lui, que *« les parties politiques arméniens condamnent les attentats à la télévision ».* Certaines organisations d'ailleurs, l'ont fait, tout comme l'ensemble des Eglises arméniennes.

D'autres, à Romans, préfèrent « le repli ». D'autres encore refusent *« ce qui pourrait créer un ghetto ».* Mais tous sont convaincus qu'avec cette histoire *« on noie le poisson »* et que plus personne ne parle du contentieux entre les Arméniens et la Turquie. Le porte-parole de l'ASALA à Beyrouth a bien demandé à la France la libération conjointe de Varoujan Garbidjian, Anis Naccache et Georges Ibrahim Abdallah. Mais il ne fait pas recette. *« Moi, Abdallah, connais pas,* précise le cordonnier déjà cité. *Je veux que l'Etat turc reconnaisse sa responsabilité dans le génocide arménien. »*

A Romans, en ces jours troublés, le consensus résiste au choc. Heureuse communauté... Loin des dissensions qui, à Valence, à Lyon, à Marseille et à Alforville, alimentent la polémique entre de multiples associations, l'Amicale de Romans, unique, groupe toutes les sensibilités et toutes les générations. *Créée en 1985 par une* bande de copains de classe, elle possède son école où se transmet la langue, elle entretient les us et les coutumes et, surtout elle diffuse à l'extérieur des frontières une culture de haut niveau. Ce n'est pas un hasard. Des artistes de réputation internationale installés en ville y veillent : musiciens, comme Alexandre Ciranossian et Pierre-Aram Nazarian, ou sculpteurs, tel Toros. Ils agissent au coude à coude avec des forains, des commerçants et de célèbres hommes d'affaires, tels Stéphane Kélian (chaussures), Alain Manoukian (prêt-à-porter), tous deux entrés depuis peu en Bourse.

La petite communauté venue de Turquie à Romans a su s'ouvrir très vite sur le monde. Elle a tout aussi bien intégré les derniers arrivants venus de Syrie ou du Liban, que l'on appelait *« la petite Arménie ». Ceux-ci sont d'abord restés entre* eux, habitués à vivre dans un quartier-ghetto. Puis ils ont progressivement rejoint l'Amicale où se fait le mélange à la romanaise. La menace émanant de Beyrouth ces jours-ci n'a pas fait voler en éclats les rapprochements nés hier. Chacun cherche à comprendre. *« On ne sait pas encore ce qui se passe,* explique avec modération Albert Chetanian, entrepreneur en électricité et président de l'Amicale. Si jamais les auteurs du communiqué de Beyrouth passaient aux actes, l'Amicale prendrait immédiatement position pour se démarquer et apaiser la communauté. Mais on s'interroge sur le sérieux de ces déclarations. S'agit-il d'une surenchère publicitaire ? *« Quand un chien veut mordre, il ne montre pas les dents. »*

DANIELLE ROUARD.

Des associations arméniennes condamnent l'ASALA

Plusieurs associations arméniennes ont condamné les prises de position de l'ASALA et ses communiqués diffusés à Beyrouth. Celle-ci n'est qu'*« un groupuscule d'extrémistes qui ne représente en aucun cas les Arméniens »,* affirme le Comité de défense de la cause arménienne (CDCA) dans une lettre adressée à Mme Joëlle Kauffmann. *« Depuis quelque temps, des protagonistes du drame que nous vivons et dont vous subissez les conséquences les plus douloureuses,* écrit le CDCA, *desservent totalement la cause arménienne par des prises de position honteuses qui mettent en péril la vie des otages français détenus au Liban. »* le CDCA *« réaffirme avec force sa condamnation des terroristes qui prétendent agir au nom des Arméniens et qui, de toute évidence, sont tributaires des puissances qui les manipulent ».*

Même condamnation dans un communiqué de l'Union culturelle française des Arméniens de France, qui souligne *« l'absurdité du terrorisme, qui ne peut, en fait, que desservir la reconnaissance du génocide dont le peuple arménien fut victime en 1915-1922 ».* Enfin, la revue *France-Arménie* assure que *« les Arméniens de France ne se reconnaissent pas dans cette association de criminels internationaux.*

Dans « Paris-Match »

Joseph Abdallah refuse de condamner les attentats et menace la France

Dans un entretien que publie *Paris-Match* daté 24 octobre, Joseph Abdallah, l'aîné de *« la famille libanaise la plus célèbre de France »,* selon l'hebdomadaire, refuse de condamner les attentats parisiens et menace la France de nouvelles actions terroristes.

« Pourquoi condamnerais-je ces attentats? demande Joseph Abdallah. *Tous les jours il y a des innocents qui meurent dans mon pays. Quand les sionistes bombardent le Liban, la France condamne-t-elle Israël? ».* A un autre moment de l'entretien accordé à Patrick Forestier, à Koubayat, au Liban nord, Joseph Abdallah ajoute cependant : *« Je ne suis pas insensible aux victimes françaises, mais j'aimerais que cette solidarité se manifeste aussi à notre égard. »*

Joseph Abdallah s'inquiète du sort de son frère Georges, détenu en France, qui pourrait bientôt avoir à répondre, comme complice, devant la cour d'assises de Paris, de l'assassinat de deux diplomates. *« Je ne voudrais pas,* dit-il, *que Georges soit assassiné par la police comme Andreas Baader en Allemagne. » « S'il arrive quoi que ce soit à mon frère,* ajoute-t-il, *nous en ferons une affaire de famille. Nous sommes prêts à devenir des kamikazes s'il le faut. »* L'inquiétude de Joseph Abdallah est entretenu, — c'est lui qui le dit — par les déclarations de Me Jacques Vergès, l'avocat de Georges, qui *« soutient que son client est soumis à des interrogatoires musclés ».*

Les frères Abdallah craignent également pour leur sécurité à Koubayat : *« Nous attendons à tout moment un bombardement des Super-Etendard français comme à Baalbek »,* explique Joseph Abdallah qui redoute que la France n'ait *« déjà envoyé des hommes de ses services secrets pour (...) abattre »* sa famille.

Joseph Abdallah laisse entendre que le gouvernement français a tort de s'en prendre à Georges car les cibles des FARL n'étaient pas françaises : *« Même si des preuves étaient apportées contre Georges à propos de la mort de l'attaché militaire américain à Paris, les actions déterminées par les commandos n'étaient pas contre la France et les Français. »*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

La cour d'appel de Paris par arrêt du 22 octobre 1985 a confirmé un jugement du Tribunal de grande instance de Paris en date du 9 mars 1984 qui dit que la société ALBAC a commis des actes d'imitation illicite des marques dont M. Laurent Zilberberg est titulaire, constitués,

— l'une d'un « J » suivi par le dessin d'un cœur contenant le mot « Aime » suivi par le mot « Paris » ;

— l'autre d'un « I » suivi par le dessin d'un cœur suivi par le mot « Paris », les couleurs étant noir sur fond blanc, et cœur rouge pour les deux marques...

— condamne la société ALBAC à payer à Laurent Zilberberg 50 000 F à titre de dommages-intérêts et 2 000 F en vertu de l'article 700 du NCPC ;

— lui fait interdiction de poursuivre de tels faits sous astreinte ..... et ordonne la publication du dispositif.

Signé : Serge HOFFMAN, avocat,
SCP BOLLET-BASKAL, avoué.

Par un arrêt du 24 avril 1986 la cour d'appel de Paris a condamné la SARL *Soprocash, 10, rue de la Malvoisine* à 77131 Touquin à payer à la sté Parfums Nina Ricci 10 000 F à titre de dommages et intérêts pour usage illicite des marques « L'Air du Temps » et « Nina Ricci » et 10 000 F au titre de l'art. 700 du N.C.P.C.

— fait défense à la sté Soprocash de faire usage desdites marques sans l'autorisation de l'intéressée, sous astreinte de 2 000 F par infraction constatée,

— autorisé la publication de l'arrêt.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 24 juin 1986, la Cour d'appel de Versailles a condamné :

M. PICHON Roger, directeur de la Société Française de Carrosserie, déclarée civilement responsable, dont le siège est à Clichy, 44, rue de Neuilly, et demeurant à Clichy, 56, rue des Chasses (Hauts-de-Seine), à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour infraction en matière de sécurité du travail et homicide involontaire, délits commis le 30 juin 1982 à Clichy.

A ordonné l'affichage, par extraits, de l'arrêt, sur la porte de l'atelier sis 29, rue Fernand-Pelloutier à Clichy.

A ordonné la publication, par extraits dudit arrêt, dans les quotidiens *le Monde* et *le Parisien.*

Pour expédition certifiée conforme,
LE GREFFIER EN CHEF.

Un jugement rendu par la dix-septième chambre du Tribunal de grande instance de Paris, en date du 13 février 1986

ENTRE

M. Jean-Pierre Gilbert, avocat, 8, rue Sainte-Radegonde, à Poitiers (86), représenté par Me Pascal POTOT,
Partie civile,

ET :

1° M. Georges Bourdoiseau, journaliste, 44, rue Huguerie, Bordeaux (Gironde) ;

2° M. Alain Barthélemy, journaliste, directeur à la rédaction à RTL, 1, boulevard Richard-Wallace, à Neuilly-sur-Seine (92),

Représentés par Me Michel Curtil,

POUR DIFFAMATION PUBLIQUE ENVERS UN PARTICULIER, à raison des propos tenus le 17 novembre 1984 sur les ondes de la Société radiophonique Radio-Télé Luxembourg (RTL) au journal radio-diffusé de *8 heures, portant atteinte* à l'honneur et à la considération de Me Gilbert, constituant un manquement à la probité et aux règles déontologiques de la profession d'avocat.

PAR CES MOTIFS,

Le Tribunal, statuant en audience publique, contradictoirement à l'encontre de *Alain Barthélemy* et contradictoirement en application de l'article 411 du code de procédure pénale à l'encontre de Georges Bourdoiseau et en premier ressort ;

RELAXE Alain Barthélemy des fins de la poursuite sans peine ni dépens ;

DÉCLARE Georges Bourdoiseau *coupable en qualité de complice du délit* de diffamation publique envers un particulier prévu et puni par les articles 29 premier alinéa, 32 premier alinéa de la loi du 29 juillet 1881, 59 et 60 *du code pénal et faisant application* desdits articles, vu l'article 463 du code pénal modérant la peine :

CONDAMNE Georges Bourdoiseau à payer à Pierre Gilbert la somme de *1 franc à titre de dommages-intérêts* ;

ORDONNE la publication des motifs de fond et du dispositif de ce jugement dans trois journaux au choix *de la partie civile et aux frais du prévenu*, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 15 000 francs ;

CONDAMNE *Georges Bourdoiseau* aux frais et dépens ;

DIT n'y avoir lieu de contrainte par corps.

Pour extrait.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS *CONDAMNATION PÉNALE*

Par jugement en date du 7 avril 1986 contradictoire la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales d'hygiène, du bâtiment et des travaux publics. Pour avoir à Paris, le 15 janvier 1985, étant responsable de l'établissement CIE-CIF sis 127, rue Amelot à Paris-11e soumis aux dispositions du code du travail relative à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les *dispositions des chapitres I, II, III du* titre III du code du travail, en laissant travailler huit salariés dans des locaux dont l'installation électrique n'avait pas été vérifiée par un organisme agréé, alors que cette mesure avait été prescrite par mise en demeure du 10 octobre 1984 d'avoir à le faire dans un délai d'un mois (art. 54 al. 1 et 3 du décret du 14 novembre 1962), à la peine de huit amendes de cinq cents francs (8 × 500 F) chacune, le sieur MEROTTO Joseph Victor, né le *29 août 1941*, à Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, peintre, demeurant 23, rue du Docteur-Émile-Roux à Clichy, Hauts-de-Seine. Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Par *jugement* contradictoire en date du 23 mai 1985, le tribunal correctionnel de Meaux a condamné BIENVENU épouse FLANDRIN Renée, 3, chemin d'Iverny, à Villeroy (Seine-et-Marne), *pour abus de confiance, usurpation de* titre et fonction, faux en écritures privées et usage.

Par jugement en date du 19 mars *1986* le tribunal correctionnel de Marseille a condamné M. BEGUIN Henri aux peines de : huit mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 F d'amende pour fraudes fiscales. Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné : la publication de ce jugement, par extrait, au *Journal officiel* et dans *le Monde.* L'affichage de ce jugement, par extrait pendant trois mois sur la porte extérieure de l'usine ou de l'immeuble (adresse) : STE TEXTIL AZUR, 22, rue Francis-de-Pressensé, 13 Marseille où M. BEGUIN Henri exerce son activité. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 26 juin 1986, Mme TOURTEAUX, veuve LEPOLARD, Nelly, Marie, Renée, née le 7 octobre 1928 à Bourgogne (Marne), demeurant à l'Isle-Adam (95290), 28, avenue de Paris, a été condamnée à neuf mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour fraude fiscale. La cour a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *Journal officiel, le Monde.* L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la *commune de l'Isle-Adam. Pour extrait* conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 24 avril 1985, Mme Marie-Jeanne SIMONIU, née le 16 juin 1946, à Bucarest (Roumanie), demeurant 17, *rue de la Chine à Paris-20e*, a été condamnée à un an d'emprisonnement et 30 000 F d'amendes paiement des impôts fraudés et des pénalités fiscales y afférentes pour fraudes fiscales et omission de passation d'écritures. La cour a en outre ordonné, aux frais de la condamnée : La publication de cet arrêt par extrait dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde, le Parisien libéré.* L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris-20e, où Mme Marie-Jeanne SIMONIU exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en *date du 20 mai 1986, la 31e chambre* 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour homicide involontaire (accident du travail), infraction aux mesures générales relatives à la *sécurité des travailleurs du bâtiment,* pour avoir à Paris, le 11 juillet 1985 : s'être rendu responsable d'homicide involontaire (accident du travail) sur la personne de Nalli BELBOUAD. Étant *responsable d'un établissement soumis* aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, et III du titre III du code du *travail, en laissant travailler un salarié* de son entreprise sans harnais alors qu'il se trouvait occupé à démonter un échafaudage à plus de huit mètres de hauteur. Le sieur ROUS Élie Pierre, né le *3 février 1931, à Paris-15e*, directeur de société, demeurant 21, rue Masséna au Bourget, Seine-Saint-Denis, à la peine de un an d'emprisonnement avec sursis et cinq mille francs d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux *frais* du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à Monsieur le Procureur de *la République, sur sa réquisition.* N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 22 mai 1986, la 31e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour publicité mensongère, pour avoir à Paris, le 4 septembre 1984, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence, le prix et la condition de vente de différents matériels électroniques et électriques ainsi que sur les qualités et aptitudes du revendeur en publiant dans le journal *les Echos* (numéro du 4 septembre 1984) et *le Monde* (numéro daté du 5 septembre 1984), mais mis en vente le 4 à Paris, deux annonces similaires offrant du matériel en vue de par un grossiste avec garantie de un an et livraison rapide, alors qu'il n'était pas *grossiste et ne disposait* pas des marchandises offertes. A la peine de trois mille francs d'amende le sieur CALENDINI Jean, né le 19 avril 1961 à Rabat, Maroc, étudiant demeurant 325, rue *Lecourbe à Paris-15e. Le tribunal a,* en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du *14 mai 1986, la 11e chambre,* 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures, à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec *sursis* et à *vingt* mille francs d'amende AHDJOUDJ Azouaou né le 6 mars 1923 à DZAIT Issad, Algérie, commerçant, demeurant 25, rue de l'Église à Champigny, Val-de-Marne. *Le tribunal a, en outre, ordonné* aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Quotidien de Paris,* pour extrait conforme *délivré par le greffier soussigné,* à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 7 mai *1986* la 11e chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures, le sieur SAYADA Raymond, né le 18 mars 1956 à Tunis, Tunisie, agent technico-commercial demeurant 15 bis, rue Jules-Romain à *Paris-19e*, à la peine de un an d'emprisonnement. La dame TOUSSAT Catherine, Brigitte, née le 10 août 1956 à Saint-Mandé, Val-de-Marne, demeurant 6, allée de la Goupillais à Rennes, Ille-et-Vilaine, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis. Le tribunal a, en outre, ordonné *aux frais* des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* de la République française ainsi que dans les quotidiens *le Figaro* et *le Monde.* Pour extrait *conforme délivré* par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

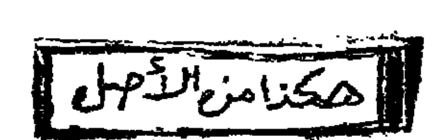
Par jugement (contradictoire) en date du *7 mai 1986*, la 31e chambre, 1re section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour non-remise par un entrepreneur du plan d'hygiène et sécurité d'un chantier. Pour avoir à Paris, le *7 août 1985*, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du chapitre V du titre *III* du livre II du code du travail, notamment à celles de l'article L 235-3 dudit code et à celle du décret n° 77-996 du 19 août 1977, enfreint par sa faute personnelle lesdites dispositions, et a omis d'établir un plan d'hygiène et de sécurité, cinq salariés étant concernés ; le sieur BOUKOBZA René Makleuf, *né le* 11 décembre 1923 à Sousse, Tunisie, gérant salarié demeurant 17, rue Riquet à Paris-19e, à la peine de cinq amendes de deux mille francs (5 × 2 000 F chacune) ; *le tribunal a, en outre, ordonné* aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE

Par *jugement (contradictoire) en* date du 28 avril 1986, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité du bâtiment et des *travaux publics, pour avoir à Paris,* sur le chantier situé 70, rue du Théâtre dans le 15e arrondissement, le 6 septembre 1984, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail : par suite de l'utilisation d'un échafaudage non conforme à la réglementation : les planches du plancher n'étaient pas jointes, que ledit échafaudage était éloigné de plus de 80 centimètres environ de la construction et ne comportait pas sur les côtés extérieurs de garde-corps, de plinthe, ni de dispositif d'une efficacité au moins équivalente ; en omettant de tenir le registre de sécurité prévu par l'article 22 du décret du 8 janvier 1965, alors que dix-sept salariés étaient occupés sur ce chantier. Le sieur LOPEZ Maurice, Antoine, né le 14 février 1935 à Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne, gérant de société demeurant 17, avenue Louis-Blériot à Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne, à la peine de dix-sept amendes de cinq cents francs (17 × 500 F chacune). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à *Monsieur le* Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 15 *avril* 1986, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis Mme VULETIC, née DOURDOIGNE, Marie-José, née le 18 octobre 1947, à ANTONY, Hauts-de-Seine, employée commerciale, demeurant 33, avenue Édouard-Branly à Chaville, Hauts-de-Seine. Le tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *France-Soir* et *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.



Société

L'enquête sur les attentats

M. Pandraud : la famille Abdallah est « un groupement de tueurs »

La famille Abdallah est *« un groupement de tueurs »*, selon M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité. Interrogé sur Europe 1, mercredi 15 octobre, M. Pandraud n'a pas démenti les informations selon lesquelles la mission de deux policiers et du juge Alain Marsaud à Chypre, début octobre, avait permis d'établir les voyages fréquents, en mai, juin et juillet derniers des quatre frères Abdallah (Joseph, Emile, Maurice et Robert), en France, *via* Larnaca. Contrairement à leurs dénégations, les frères Abdallah se seraient ainsi rendus à Paris récemment et, à plusieurs reprises, en ordre dispersé et selon des parcours divers (transit en Grèce ou en Autriche).

Cette mission à Chypre, estime M. Pandraud, *« a été très heureuse et permet de démentir certaines allégations de cette famille, de cette tribu qui est, en définitive, un groupement de tueurs ». « Nous savons que la mouvance Abdallah avait menti et s'était rendue en France,* a-t-il ajouté. *En attendant que l'on donne des preuves de la responsabilité d'un Etat, nous n'accusons pas à la légère dans un problème aussi grave. »*

A propos des missions de membres de la DST en Syrie, M. Pandraud a précisé : *« Le message de fermeté (...), nous le faisons passer partout, et ce ne sont pas les fonctionnaires de la DST qui vont donner un ultimatum à la Syrie. Aucun ultimatum n'a été lancé ; il y a des échanges avec la Syrie, comme il y en a avec beaucoup d'autres Etats. »*

Interrogé sur le rôle de M. Ahmed Ben Bella, l'ancien président de la République algérienne, aujourd'hui rallié à l'intégrisme islamique et réfugié en Suisse, M. Pandraud a répondu : *« Il n'a jamais abandonné ses tendances originelles. Il a commencé par le terrorisme, il reste terroriste. » « Je crois,* a-t-il ajouté, *qu'il y a des réseaux armés en Europe occidentale, qui sont des nationaux algériens et préparent depuis l'Europe des mouvements contre l'Algérie. Nous ne voulons pas que la France serve de sanctuaire pour mener des opérations armées contre des pays amis. »*

La réponse de M. Ahmed Ben Bella

De son côté, M. Ahmed Ben Bella a indiqué à France-Inter qu'il ne condamnait ni n'approuvait la récente vague d'attentats commis en France. A propos des accusations portées contre lui par le ministre français de l'intérieur, M. Ahmed Ben Bella a ajouté : *« Je nie totalement cela et je demande à M. Pandraud d'apporter ses preuves. Je le mets au défi d'en apporter. »* L'ancien président algérien a déploré en conclusion qu'*« un ministre de la France, vingt-cinq après l'indépendance de l'Algérie, traite la lutte qu'ont menée les Algériens de lutte terroriste »*.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** — Augustin Azcarate Inchaurrondo, trente-quatre ans, Basque espagnol, a été expulsé, mercredi 15 octobre, et remis aux autorités espagnoles selon la procédure d'urgence absolue. Originaire de Saint-Sébastien, il était établi depuis octobre 1977 en France où le statut de réfugié politique lui avait été refusé. Selon la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, Augustin Azcarate est un *« militant actif d'un groupe armé »*.

● **RECTIFICATIF** : Dans nos éditions datées du 3 octobre, nous indiquions que le professeur Bernard Serrou avait été nommé au poste de délégué général du Comité français d'éducation pour la santé. Le docteur Bernard Serrou nous demande de rectifier que ses fonctions sont celles de « docteur en médecine » et non de professeur.

LES PRIX NOBEL

● Physique : les inventeurs de la microscopie moderne

● Chimie : les mécanismes élémentaires des réactions

Le prix Nobel de physique 1986 a été attribué, mercredi 15 octobre, à l'un des pères du premier microscope électronique, l'Allemand Ernst Ruska, ainsi qu'à l'Allemand Gerd Binnig et au Suisse Heinrich Rohrer. Ces derniers, chercheurs au laboratoire de recherche européen d'IBM à Zurich (Suisse), ont mis au point un microscope révolutionnaire permettant de voir les atomes un par un.

Celui de chimie est allé à l'Américain d'origine taïwanaise, Yuan Tseh Lee, à l'Américain Dudley Robert Herschbach et au Canadien John Charles Planyi pour leurs travaux fondamentaux sur les mécanismes élémentaires des réactions chimiques.

Des atomes au bout du tunnel

En attribuant le prix Nobel de physique 1986 à Ernst Ruska, Gerd Binnig et Heinrich Rohrer, les membres du comité Nobel ont choisi de couronner des recherches dans le domaine de l'infiniment petit. Ils ont distingué le premier pour avoir construit en 1982 avec Knoll le premier microscope électronique, et les deux autres pour avoir conçu un microscope révolutionnaire — à effet tunnel. Contrairement à la plupart des appareils existants, ce microscope ne fait appel à aucune source de lumière, aucun faisceau d'électrons, aucun système de lentilles, mais offre des performances supérieures tout en occupant un volume guère plus important que celui d'un poing (1). Les progrès accomplis dans cette discipline en un peu plus de deux siècles ont permis de passer de l'observation de bactéries et d'agents pathogènes réussie à la fin du dix-septième siècle par Antony Van Leeuwenhoek à la mise en évidence d'atomes isolés.

Ce domaine est celui de la physique atomique, où les distances se comptent en angströms (dix millionième de millimètre) et en fractions d'angström. Un domaine que les microscopes électroniques permettent déjà d'atteindre. Avec ces machines, analogues dans leur principe aux microscopes optiques, mais dans lesquelles les ondes lumineuses sont remplacées par des faisceaux d'électrons, il est en effet possible de distinguer couramment des détails de deux angströms seulement. Et *parfois moins, comme le permet le* tout nouveau microscope électronique du centre d'études nucléaire de Grenoble dont M. Alain Bourret, responsable du groupe structures au CENG, estime qu'il *« peut descendre »* jusqu'à 1,4 angstrom seulement dans certaines conditions.

Pour exceptionnelles qu'elles soient, ces performances ne sont pas cependant suffisantes. Comme les microscopes à ionisation de champ inventés dans les années 50 par Erwin Muller, les microscopes électroniques ne permettent en effet ni d'observer la surface d'échantillons métalliques ou semi-conducteurs atome par atome, ni d'en tracer avec exactitude des cartes en relief. Or, de cette connaissance des états de surface dépend une grande part des progrès qu'il sera possible de faire dans des domaines aussi variés que l'électronique, la corrosion, la rugosité, les frottements, la chimie, la biologie moléculaire, la virologie... Une connaissance à laquelle il est désormais possible d'accéder grâce aux microscopes à effet tunnel inventés et mis au point dans les années 80 par Gerd Binnig et Heinrich Rohrer.

Pour M. Frank Salvan, professeur de physique à la faculté des sciences de Luminy et chercheur au laboratoire de physique des états condensés, l'appareil de Binnig et Rohrer constitue *« un progrès énorme, un outil fabuleux pour le physicien, car il a, dans une direction parallèle à la surface des échantillons analysés, une résolution de moins d'un angström et d'un vingtième d'angström seulement dans une direction qui lui est perpendiculaire »*. C'est dire qu'il devient possible de voir des détails à l'échelle atomique.

Mais, sans le fameux effet tunnel, phénomène de la mécanique quantique décrit dès la fin des années 20, les deux chercheurs du laboratoire de Zurich n'auraient jamais abouti. Ce phénomène complexe postule que, dans un échantillon de matière, les électrons des noyaux atomiques appartenant à la surface de l'échantillon ont une certaine probabilité de se trouver en dehors de cet échantillon. Supposons alors, explique M. Frank Salvan (2), que, dans le vide, *« on approche deux surfaces métalliques l'une de l'autre, à une distance d'environ un angström. Pour la physique classique, le vide est vide, les électrons sont dans leurs métaux respectifs et sous l'effet d'une différence de potentiel (tension électrique) appliquée entre les deux métaux, ils ne passent pas de l'un à l'autre s'il n'y a pas contact. Pour la physique quantique, en revanche, les électrons ont une certaine probabilité de se trouver dans l'interstice et donc de passer — par effet tunnel — d'un métal à l'autre »*.

Ainsi, devient-il possible de tirer de l'information de cette situation. C'est ce que les deux chercheurs de Zurich ont fait. D'autres avant eux avaient tenté de le faire dans les années 70, mais s'étaient heurtés à des problèmes de vibrations mécaniques que Gerd Binnig et Heinrich Rohrer ont su résoudre offrant ainsi à la communauté scientifique un moyen d'observation de l'infiniment petit sans égal et dont se sont déjà dotés un petit nombre de laboratoires français comme celui de la physique des états condensés d'Aix-Marseille.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le dernier en date de ces microscopes construits pour les études sur les très basses températures tiendrait dans un cylindre de 2 cm sur 5 cm.

(2) *La Recherche*, nº 181, octobre 1986.

Quand une molécule rencontre une autre molécule

Les jurys de Stockholm ont décidément choisi, cette année, de couronner des chercheurs qui étudient la matière au plus près, « plongeant » jusqu'à l'atome ou la molécule, soit pour observer — prix Nobel de physique 1986, — soit pour en analyser les interactions, rôle dévolu aux chimistes.

Dudley Herschbach, Américain de l'université Harvard, Yuan Lee, d'origine taïwanise, qui travaille à l'université de Californie (Etats-Unis), et John Polanyi, Canadien, de l'université de Toronto, ont tenté d'élucider les mécanismes les plus intimes des réactions chimiques simples. Ils ont cherché à *« voir très précisément comment les choses se passent »* lorsqu'une molécule rencontre une autre molécule (ou un atome), comme l'explique Jean-Michel Mestdagh, du service de physique des atomes et des surfaces du Centre d'études nucléaires de Saclay.

Encore fallait-il être capable d'isoler les molécules ou les atomes étudiés pour les soustraire à toute influence de l'environnement externe. Ce fut là l'une des principales contributions de Y. Lee. Reprenant des idées émises par D. Herschbach, avec lequel il a travaillé quelques années, Y. Lee a en effet développé la technique dite « des jets croisés ». Elle consiste à envoyer l'un contre l'autre deux faisceaux de molécules A et B tout en faisant en sorte que, au moment du choc, ait lieu une collision unique entre une molécule A et une molécule B. L'affaire n'est pas simple. Il a d'ailleurs fallu, pour cela, construire d'imposantes machines équipées de puissantes pompes.

Ce point étant acquis, il reste à analyser le résultat du choc, ce qui nécessite, là encore, une instrumentation spectroscopique et adaptée au phénomène. Les trois lauréats se sont livrés à cet exercice. Ils ont notamment observé et mesuré dans quelles directions, avec quelles vitesses et quelles énergies, apparaissaient les produits de la réaction, avec, pour objectif ultime, la détermination des facteurs qui rendent cette dernière possible. John Polanyi a aussi entrepris, il y a peu, d'analyser les phénomènes qui interviennent pendant le millionième de millionième de seconde (picoseconde), voire moins, que dure la collision.

Ces travaux, dont l'initiateur est Michael Polanyi, le père de John, et dont les premiers résultats remontent à une vingtaine d'années, relèvent de la chimie la plus fondamentale. Pour J.-M. Mestdagh, ils ont notamment permis de *« jeter un pont entre les concepts des physiciens et ceux des chimistes »*, les premiers ayant traditionnellement une vision élémentaire des processus chimiques, les seconds une vision plus globale. De cette manière, ces recherches ont joué un rôle moteur dans *« l'apparition d'une nouvelle branche de recherche »*, qui a été depuis largement développée, en particulier en France.

ELISABETH GORDON.

[Né à San-José (Californie) en 1932, Dudley Robert Herschbach est titulaire d'un doctorat de chimie physique de l'université Harvard (1958). Il a ensuite travaillé à Berkeley, où il a occupé les fonctions de professeur associé de chimie (1961-1963) avant de rejoindre Harvard, où il exerce depuis 1963 celles de professeur de chimie. Dudley Robert Herschbach travaille au département de chimie de l'université Harvard.]

[Né à Berlin (Allemagne) en 1929, le Canadien John Charles Polanyi est diplômé de l'université britannique de Manchester. En 1952, il s'établit au Canada grâce à une bourse du Conseil national de la recherche canadien. Il travaille ensuite dans nombre d'universités américaines : Princeton, Toronto, Harvard, etc.]

[Né à Hsinchu (Taïwan) en 1936, Yuan Tseh Lee a fait l'essentiel de sa carrière scientifique aux Etats-Unis, où il travaille depuis plus de vingt ans. Depuis 1974, il est professeur de chimie à Berkeley. Selon les chercheurs français qui ont eu l'occasion de travailler avec lui, Yuan Tseh Lee aurait toujours de bonnes relations avec le milieu scientifique chinois, qu'il s'agisse de l'université de Taïwan ou de celle de Pékin.]

[Né à Francfort (Allemagne) en 1947, Gerd Binnig est titulaire d'un doctorat de physique expérimentale en supraconductivité obtenu en 1978 à l'université J.-W.-Goethe de Francfort. Il entre ensuite chez IBM, où il rejoint, à Zurich, Heinrich Rohrer avec qui il a développé le microscope à effet tunnel ainsi que le procédé de spectroscopie locale, mis au point en 1984, qui lui est associé. Il dirige le groupe de microscopie et de spectroscopie par effet tunnel au laboratoire de recherche européen d'IBM à Zurich.]

[Né à Buchs (Suisse) en 1933, Heinrich Rohrer est titulaire d'un doctorat sur la supraconductivité obtenu en 1980 à l'Institut suisse de technique. Après deux années (1963-1965) à l'université Rutgers (New-Jersey), il rentre chez IBM à Zurich où il occupe le poste de directeur du département de physique du laboratoire de recherche d'IBM. En 1984, il a été professeur associé à la faculté des sciences de Luminy, le temps d'aider à l'installation d'un groupe de microscopie à effet tunnel en collaboration avec Franck Salvan et Alain Humbert.]

[Né en 1906 à Heidelberg (Allemagne fédérale), M. Ernst Ruska est ingénieur électronicien de l'université technologique de Berlin, où il a passé son doctorat en 1934. Chef de département de la société Siemens AG à Berlin de 1937 à 1955, il est ensuite devenu professeur à l'université technique de Berlin en 1959.]

Feu vert de l'Egypte

Les fouilles de Kheops pourront continuer

Un comité de quarante-cinq spécialistes égyptiens vient de donner son feu vert pour que les recherches sur les cavités inconnues de la pyramide de Kheops, qualifiées il y a peu de *« grotesques »* par un membre de la communauté égyptologique française, soient poursuivies. Ces nouvelles fouilles devraient permettre de confirmer les résultats enregistrés lors de la dernière campagne (*le Monde* daté 7-8 septembre).

A cette époque, des spécialistes de la microgravimétrie, Jean-Claude Erling et Yves Lemoine, avaient, en se fondant sur les hypothèses de deux architectes d'Arras, conclu à l'existence d'une cavité *« de taille significative »*, masquée par le mur ouest du couloir conduisant à la chambre de la reine. Le matériel de forage utilisé s'était montré insuffisant, *mais avait permis de révéler*, au-delà de la paroi, la présence de blocs organisés et d'un sable rare, non utilisé habituellement pour le gros appareil des pyramides.

Les Egyptiens sont donc prêts à aller de l'avant. Les Français doivent à présent s'organiser pour proposer aux Egyptiens un plan de fouilles cohérent s'appuyant sur les moyens techniques les plus avancés, de manière à forer cette fois à coup sûr et sans risque pour ce qui pourrait être — n'est-ce pas trop rêver ? — contenu dans ce magasin.

J.-F. A.

MUSIQUE

Une œuvre de Betsy Jolas sauvée par le Festival d'Angers

La Belle au bois dormant

Création à Angers de Motet II, de Betsy Jolas. Cette commande de l'Etat, depuis vingt ans, dormait.

Le festival Musiques du vingtième siècle, qui vient de s'achever à Angers, s'était déplacé cette année de juin à octobre. Ainsi cette manifestation soutenue par le ministère et la municipalité, dirigée par un membre de l'Itinéraire, Roger Tessier, peut-elle apparaître désormais comme la petite cousine occidentale de Musica. Né la même année que le Festival strasbourgeois (1983), celui d'Angers n'est pas davantage parachuté. C'est dans la ville de Jean Monnier, maire socialiste pour qui *« programmation de qualité »* rime avec *« public diversifié »*, que s'est implantée la Galerie sonore, ce parc d'attractions et d'animation composé d'instruments extra-européens, dont Maurice Fleuret, déjà, avait eu l'idée. Mais si Strasbourg ratisse large, avec sa politique de grandes reprises, ses détours vers le cinéma, le cabaret, Angers décloisonne au bulldozer.

Cette année, par exemple, la boucle était bouclée en une seule soirée, depuis le chant grégorien (Ensemble Venance Fortunat) jusqu'à la parodie de variétés américaines (Quatuor *« new wave a cappella »* The Bobs), en passant par une très intéressante formation d'improvisateurs grenoblois et son curieux *« folklore vocal urbain »* (Les jeux de la tribu), dont il faudra reparler.

Mais le programme comprend aussi, pendant une grande semaine, des master-classes, des répétitions publiques, des rencontres avec les compositeurs, des harmonies, des fanfares, des concerts-promenades. Et, bien sûr, la balade! Randonnée gastronomico-touristico-culturelle, elle est devenue la tarte à la crème des festivals d'après 1981. Musica descend le Rhin, Musiques du vingtième siècle remonte la Loire (c'était l'an dernier). Ou bien (version 1986) on monte très tôt dans un car, on se réchauffe comme on peut avant d'écouter un quatuor de clarinettes dans une abbaye, puis on se retrouve devant un merlu beurre blanc et face à un homme-orchestre qui a beaucoup traîné sur les écrans de télévision, et auprès duquel Chantal Goya est un gosier. Celui-ci vous fait chanter en chœur *« Il fait boum, il fait ploc, il fait tacatacataboum »*... Vision grandiose que ces compositeurs, que cet adjoint à la culture, que ces mélomanes, que ces journalistes, enfumés dans une arrière-salle d'auberge par les pétards du forcené. Personne n'a trop osé demander s'il passait là par hasard...

Une « mélodie de timbres »

Musique de jour, de Betsy Jolas, jouée dans l'abbatiale de Cunault par un très jeune organiste, Pierre Boumard, allait dissiper toutes ces brumes : le goût des belles couleurs, des belles matières, s'y affirme dans une *« mélodie de timbres »* usant de toutes les possibilités orchestrales de l'instrument à pédalier (l'œuvre, dédiée à Bernard Foccroule, est peut-être destinée à un instrument plus puissant et plus ample que celui de Cunault). Mais on y entend surtout l'écho des grandes méditations pour orgue de Bach, avec un trajet similaire, passant par une amplification progressive des ornements et une élévation parallèle de la pensée.

Le Groupe vocal de France, l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, l'ensemble vocal régional du Cirmar, la chorale Petit ensemble de grande banlieue, le hautboïste Guy Remaud, dirigés par Claude Bardon, se retrouvèrent enfin au coude à coude pour une ultime création. *Motet II*, que le ministère avait commandé à Betsy Jolas en 1965, et qui n'avait jamais été joué, est une œuvre si surprenante, si belle, que tout le monde devait se séparer ému et ragaillardi.

« J'écris pour enfouir mon or, pour fermer tes yeux », dit le poème de Jacques Dupin, dont la remplaçante d'Olivier Messiaen à la classe d'analyse du Conservatoire s'est inspirée, qu'elle a illustré, dans ce motet. Sombre, doré est en effet le timbre du hautbois baryton qui joue dans cette pièce le rôle de l'alto dans *Harold en Italie*, de Berlioz. Et singulièrement grave la couleur d'ensemble de la formation instrumentale (alti, contrebasses, trombones, bassons, cors anglais, mais aussi deux hautbois et trois trompettes, pour faire pendant aux sopranos des chœurs). L'étrangeté de cette pièce vient de ce son de contralto généralisé dont la texture est absolument magnifique. Mais aussi des états successifs de cette texture, tendue à se déchirer dans l'épisode central (*« lutte avec les aromes, les genêts, le torrent »*, dit alors le poème), *mais dont* le fil, comme dans les grandes rhapsodies romantiques, ne se perd jamais.

Motet II devait être redonné le lendemain à Nantes. Et après ?

ANNE REY.

DENIS LIBEAU

Betsy Jolas avec le chef Claude Bardon.



La mort de Jacqueline Picasso

Jacqueline Picasso a mis fin à ses jours le 15 octobre, dans sa villa Notre-Dame-de-Vie à Mougins, près de Cannes, où Picasso était mort en 1973

Etre la femme d'un génie ne devait pas être simple, comme le faisait remarquer Roland Penrose, l'ami biographe de Picasso. Jacqueline avait fait face, attentive, dévouée, protectrice : on lui a assez reproché de faire le vide autour d'eux dans les dernières années de la vie du vieux taureau, et notamment d'empêcher les enfants du peintre de voir leur père. Etre la veuve de ce génie, veillant sur sa mémoire, vivre comme elle l'a fait entourée de ses œuvres — dans quel étrange face-à-face avec elle-même, portraiturée cent fois ? — ne devait pas être simple non plus.

Jacqueline Picasso, de plus en plus dépressive depuis la mort de l'artiste en 1973, et le partage difficile de son immense héritage, finalement *s'est donné* la *mort* dans la villa de Mougins, près de Cannes, le 15 octobre, en se tirant une balle dans la tête. Elle avait cinquante-neuf ans.

Jacqueline Roque avait rencontré Picasso à Vallauris en 1953. Elle avait été la grande inspiratrice de la période de Cannes, des *Femmes d'Alger* ; elle avait alors contribué au grand retour du peintre à l'activité picturale, et jusqu'à la fin avait servi de modèle dans de nombreuses toiles, dont beaucoup lui étaient offertes par le peintre. Elle les gardait, comme elle gardait son importante part d'héritage, qu'elle projetait en partie de donner à l'Etat pour en faire, au château de Vauvenargues, près d'Aix, autre séjour de Picasso, *où il est enterré*, un musée (*le Monde* du 13 juillet 1982).

Où *iront* les Picasso de Jacqueline ? C'est maintenant la question que l'on se pose, sans savoir quelles dispositions testamentaires ont été prises. Catherine Hutin, la fille du premier mariage de Jacqueline Roque, héritera-t-elle ? dans ce cas, on peut imaginer un nouveau processus de dation en paiement des droits de succession, ou bien ce sera la dispersion en vente publique. Mais Jacqueline Picasso pourrait aussi avoir fait une donation importante aux musées espagnols. A ce propos, il faut rappeler qu'une grande rétrospective Picasso doit être inaugurée le 25 octobre, à Madrid.

G. B.

DANSE

Les Ballets Jazz de Montréal

A la recherche d'un nouveau look. Les voici à Paris pour leur millième représentation, et le début de programme laisse sur une impression mitigée. Fondés en 1972 par Geneviève Salbaing, principale danseuse du Théâtre de Casablanca, les Ballets Jazz de Montréal ne crèvent pas le plafond ; ils manquent d'énergie, de vitesse. On est loin de Twyla Tharp.

Tout change après le premier entracte. La troupe, très entraînée, très jeune, échappe aux stéréotypes « jazzy » et assume brillamment un répertoire renouvelé et varié.

Appearances est un ballet sophistiqué de Lyne Taylor Corbett — qui interprétait le premier rôle féminin dans *Chorus Line*. Le style *glamour* et les costumes à transformations conviennent bien à la musique du groupe Pat Metheny. *Libertango* — création — est une œuvre d'atmosphère de l'Argentin Mauricio Wainrot qui réserve un superbe pas de deux à Lise Bernier et Manuel *Molina*.

Avec *Bad Blood*, on retrouve l'atmosphère onirique chère à Ulysse Dove, qui a travaillé dans les années 70 avec la Compagnie Cunningham. *Envoûtement*, transfert d'énergies, affrontements physiques durs, soumettent six danseurs à un régime à haute tension sur une musique de Laurie Anderson.

M. M.

★ *Théâtre de Paris, 20 h 30, jusqu'au 19 octobre.*

● **Les prix du deuxième concours de danse de la Ville de Paris.** — Au cours d'un gala présenté à l'Opéra le 11 octobre, le jury de la section *classique, présidé par* Claude Bessy, a attribué son grand prix au Français Yannick Bocquin. Le deuxième grand prix et celui de la critique vont au Danois Nikolaj Hubbe.

Le jury de la section contemporaine, présidé par Alvin Ailey, a décerné son grand prix « femme » à Pascaline Verrier, et « homme » à Bertrand Lombard. Un prix spécial a été partagé entre Christophe Ducher et Jennifer Anna. Le prix de la critique a été attribué à Dominique Brunet et Alain Buffard, qui n'avaient cependant *pas été retenus pour la finale.*

Xenakis, Chopin et Scriabine à l'Orchestre de Paris

De la génétique à l'extase

Xenakis ne fait plus hurler les abonnés des concerts classiques. Pollini les fait toujours trépigner, même lorsque l'enthousiasme n'est pas de mise.

Après deux concerts superbes (Wagner et Chostakovitch), l'Orchestre de Paris nous offre un programme déroutant : Xenakis, Chopin, Scriabine, itinéraire plutôt abrupt, d'autant que la filiation Chopin-Scriabine, évidente pour les œuvres de piano, est totalement absente dans *le Poème de l'extase*.

La présence de Xenakis s'explique par une association avec le Festival d'automne qui lui consacre un cycle de concerts sur plusieurs années depuis 1984. *Eridanos* est une œuvre pour huit cuivres et cordes, rarement jouée, que Daniel Barenboïm a dirigée avec sa vigueur coutumière. Nous n'avons pas retrouvé cependant la belle impression, à la fois dynamique et lyrique, éprouvée lors de la création au Festival de La Rochelle 1973 sous la conduite de Michel Tabachnik. La partition semblait curieusement désintégrée. Est-ce d'avoir lu le programme surprenant donné par le compositeur : *« L'idée centrale est la construction d'organismes à l'image des chaînes nucléiques de la génétique. Ici, c'est un fragment de l'acide désoxyribonucléique (ADN), formé d'un sucre et d'acide phosphorique, etc. »* ? Nous préférons nous en tenir au titre, qui emprunte le nom d'*« une rivière antique d'Athènes, aujourd'hui disparue, et d'une constellation de l'hémisphère sud »*.

Une satisfaction tout de même : Xenakis n'est plus l'objet d'un chahut systématique, comme c'était jusqu'alors le cas de la part des abonnés classiques.

Ceux-ci ont eu leur part de gâteau avec le *Concerto en fa mineur* de Chopin, joué par Maurizio Pollini, qu'ils ont frénétiquement applaudi. Nous ne la leur disputerons pas, car le grand pianiste a paru étrangement absent : toucher durci, phrasé « objectif » dépourvu de vibration personnelle, d'accent et de charme, malgré l'ardeur de Barenboïm tentant de l'entraîner plus avant, avec d'ailleurs quelque brusquerie et schématisme, et un orchestre mal remis de Xenakis.

Mais le chef et ses musiciens allaient se retrouver dans une interprétation flamboyante du *Poème de l'extase*, dont les impatiences passionnées, les piétinements furieux, les grands mouvements d'une énergie irrépressible, emportés par l'immense désir mystagogique de Scriabine, conviennent admirablement au tempérament de Barenboïm.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Programme repris ce jeudi 16 octobre et avec le Sacre du printemps à la place du Poème de l'extase, le 17, salle Pleyel.*

ROCK

Le festival Bon Esprit à la maison de la culture de Bobigny

Hors des sentiers battus

Organisé par le tonitruant Alain Maneval, le festival Bon Esprit rassemble une brochette de musiciens dont aucun n'est à négliger.

Il y a de tout dans la programmation du festival Bon Esprit, qui se tiendra du 16 au 18 octobre à la Maison de la culture de Bobigny. De *tout mais pas n'importe quoi*. Qu'ils soient américains, anglais, français, suisses ou africains, qu'ils jouent rock, pop, reggae, afro ou techno, tous ces groupes vont bien ensemble : *ni stars ni débutants*, ils sont grosso modo de même niveau et reconnus, chacun dans son style, pour l'exigence de leur création.

Ainsi, groupe mythique de San-Francisco avec son rock atomique, ses dingueries et ses expériences de video-art, les mutants de Residents répondront à la poésie douloureuse de Zurichois Stephan Eicher, qui sera bientôt au Théâtre de la Ville, toujours seul, armé d'un ordinateur et d'une guitare, et donnant de sa voix abrasive. On connaissait Aubert and Ko, on découvrira Louis Bertignac et les Visiteurs, l'autre côté des transfuges de Téléphone avec Louis, le guitariste, Corine, la bassiste, et Loy, l'ancien clavier de Toure Kunda. Elli Medeiros, l'ancienne compagne de Jacno, avec et sans les Stinky Toys, défendra son hit succulent *(Toi mon toit)* sur tempos latino-américains avant d'assurer la première partie d'Etienne Daho à l'Olympia.

Flambant neufs, les Lyonnais de l'Affaire Louis Trio lui succéderont avec un rock mâtiné tropical cependant que le Zaïrois Ray Lema installera ses mélodies sophistiquées sur des rythmes brûlants. La mouvance jazzy du rock britannique sera fortement représentée par Mack and the Boys, Working Week et surtout Carmel, l'une des voix féminines les plus poignantes du moment. Sans oublier le rock tranchant et militant de Passion Fodder, le groupe français de l'Américain Theo Hakola, ni les élucubrations suaves du disc-jockey black Tippa Iree, dont ce sera la première visite en France. Malheureusement, à la suite du désistement de BAD (Big Audio Dynamite), la soirée du *dimanche 19 octobre* a dû être annulée : avec un nom pareil, le groupe de Mick Jones (ex-Clash) ne pouvait jouer que les mauvais esprits de ce festival.

Bon Esprit, ce sera aussi une ambiance, des mélanges avec des invités qui feront des apparitions surprises et décalées. Connaissant les difficultés de ce genre d'entreprise, les choix d'Alain Maneval, animateur sur Europe 1, trouvent une belle cohérence. Bien sûr on peut lui reprocher ses excès de *mégalomanie* — sa photo de plain-pied et son nom en tête d'affiche, plus gros que ceux des musiciens, c'est un peu fort de café! — mais ce sont là sans doute les défauts de ses *qualités*. L'oreille aux aguets, Maneval a bon goût et le courage de vouloir créer un événement qui sort des sentiers battus.

ALAIN WAIS.

★ A la maison de la culture de Bobigny, à 19 h 30, le jeudi 16 octobre : Stephan Eicher, The Residents, Passion Fodder ; le vendredi 17 : Mack and the Boys, Louis Bertignac et les Visiteurs, Elli Medeiros, Working Week, Cyclope ; le samedi 18 : Les Bandits, Carmel, l'Affaire Louis Trio, Tippa Iree, Ray Lema.

MODE

Eté 87 : le rendez-vous de l'Ouest américain

Pour présenter la mode de l'été prochain, il faut parcourir un véritable marathon : cent vingt-trois défilés en dix jours. Beaucoup de créateurs se sont donné rendez-vous sous le signe de l'Ouest américain.

Elle est partout, elle vous arrache et vous crispe et, avec cent vingt-trois défilés en dix jours, la mode de l'été 1987 s'abat sur Paris en une pluie de robes cloquées, de tailleurs stricts et de barboteuses. Hésitant entre le choc du nouvel architecturé, le chic *« jolie madame »*, les basques et les fronfrous, le rétro *new-look* et le look tout court, la créativité « définitivement parisienne » a choisi l'éparpillement et le revendique bien : soixante-seize défilés organisés par la Fédération française du *prêt-à-porter féminin* ; quarante-sept par la Chambre syndicale du prêt-à-porter, des couturiers et des créateurs de mode, plus une centaine de présentations en *show room*.

CAS Le marathon se transforme en jeu de piste, composé d'étapes classiques (hôtels George-V, Meurice), gourmandes (Odile Lançon chez Angelina), culturelles (Helmut Lang aux Editions du Regard, France ABK 6 au Club 13), incontournables (Christine Marchese et Nina Kleep au Palace). Attention, il y a des pièges, et la lecture attentive du carton d'invitation est parfois recommandée : Jean Colonna a présenté aux Bains sa collection, à travers des clichés de Bettina Rheims ; *Hanaé Mori* organise dimanche une projection au musée des Arts décoratifs ; Chantal Thomass s'est repliée, elle, dans ses nouveaux appartements, une superbe boutique-paquebot, à bastingage et à hublots, échouée rue du Cherche-Midi, où elle présentait abondance de robes à coques et de pantalons corsaire. Quelques rédactrices ont failli rater l'embarquement. Exsangues et suant sous leurs ramages noirs, elles sont à peine assises que la cavalcade recommence. Heureusement, la fatigue du voyage s'atténue parfois. Car s'il faut courir, on atterrit souvent au même endroit.

C'est dans l'Ouest américain que beaucoup de créateurs *semblent* s'être vraiment donné rendez-vous : cache-poussière de l'un, inspirés du *Train sifflera trois fois*, de Mariane Beck, salopettes shepardiennes de Nadine et Marie Villa. Styliste, lui aussi, du groupe Media Styl', Paul de Comarmond a poussé la porte du saloon avec des robes de taffetas, de soie, brodées de fers à cheval et d'étoiles de shérif en chevreau de velours. Mais la vraie tendance est, paraît-il, du côté du continent africain : shorts de brousse et sahariennes aux couleurs de poteries.

LAURENCE BENAÏM.



Culture

THÉATRE

« Le Nègre », de Didier Van Cauwelaert

Brialy au four parce qu'au moulin

L'auteur a la plume aisée il ne manque pas d'esprit. La pièce est gentille, au goût du jour. C'est pourtant un échec, qui tient au jeu du principal personnage, l'interprétation de Jean-Claude Brialy.

Vous est-il arrivé, vous, Monsieur, qui lisez ces lignes, d'avoir avec votre fils une conversation prolongée, détendue, confiante, naturelle, libre, heureuse ? Un échange de pensées et de sentiments comme il vous est arrivé d'en avoir avec un vieux copain très proche, ou avec une femme dont vous étiez amoureux ? Oui ? Vraiment ? Entre un père et un fils, c'est arrivé, chez vous ? Bravo ! Vous êtes un phénix ! Parce qu'entre le père et le fils, même s'ils s'aiment beaucoup, comme il est naturel, même s'ils font des choses ou plaisantent ensemble, il y a un mur, immense, ténébreux, incompréhensible, un mur de timidité, d'ignorance, un mur d'empêchement absolu, qui coupe toute famille en deux.

Vous n'avez jamais été capable de l'abattre, ce mur, et vous en avez souffert, et votre fils aussi, et certains jours vous ne compreniez pas, parce qu'entre votre femme et votre fille ce mur n'existait pas, tout au moins en apparence. A sa mère, votre fille racontait ses « histoires », venait lui demander ici un conseil d'amie, là une consolation dans un coup dur. Mais alors comment se fait-il que, plus tard, un si grand nombre de filles, si attachées restent-elles à leur maman, leur vouent une haine violente, presque sauvage, et ressassent comme des idées fixes tel ou tel ressentiment, sur des bêtises de détail qui eurent lieu autrefois ?

Et passons, tant c'est chose banale, sur les traverses auxquelles ont eu à faire face, de leur côté, la mère et le père pour continuer de s'entendre, ou, comme l'on dit, de « s'aimer », durant des milliers de matins, des milliers de soirs ? Quelle détermination sourde, quelle gentillesse, quel talent, oui quel talent avez-vous dû appeler à la rescousse pour ne pas laisser s'établir entre vous deux de trop longs silences, ou bien pour ne pas vous dire des mots « à côté » lorsque vous tentiez de « parler » ?

Bien sûr, le tableau est noirci, parce que, en même temps, rien n'est plus fort que ce qui lie parents et enfants, frère et sœur, et même parfois femme et mari, et c'est entre ces êtres-là que donner tout de suite sa vie pour sauver celle de l'autre se ferait sur le moment même, sans hésitation aucune. Et *la mémoire de* nos vies, quand nous approchons de la fin, ce n'est pas tel haut fait de guerre, telle réussite dans le travail, mais une parole du père, un jour, avec le ton de sa voix, ou la caresse de la mère dans le cou, pendant qu'elle vous faisait apprendre le songe *d'Athalie*, ou une énorme bêtise que vous aviez osé faire, avec votre frère ou votre sœur, en l'absence des parents. N'empêche que toute famille, c'est ça, des heures de silence, d'incompréhension, d'impatience, d'échec, que l'on ne peut vaincre et que l'on ne comprend pas.

Les descendants de Molière

Le tableau complet ferait entrer en ligne de compte deux dérivatifs : la grand-mère, dont la tendresse « arrange les coups », et aussi, autrefois, une domestique, une servante, qui est là, dans la famille, depuis des dizaines d'années, qui a vu naître les enfants.

Pourquoi aligner ici, dans une chronique de théâtre, cette suite de lieux communs ? Parce que le théâtre, depuis des milliers d'années, s'en est pris en premier lieu à ce si mystérieux mur de silence, de faiblesse, de la famille de l'homme. Voyez Sophocle, Euripide. Voyez Shakespeare. Ainsi de suite.

En France, le théâtre bon an mal an *le plus populaire*, le théâtre dit de boulevard depuis que la quasi-totalité des salles étaient situées sur le boulevard du Temple et alentour, oui, le théâtre de boulevard est le théâtre de la famille. Le père indiscutable de ce théâtre, c'est (hélas !) Molière. C'est lui qui met en place le frère et la sœur, les bisbilles du frère et de la sœur avec le père, le rôle de la mère, le destin du couple, l'emploi d'arbitre de la vieille servante, plus rarement de la grand-mère.

Nous pouvons avoir, contre Molière, une incommensurable rancune. Le théâtre de la famille, les histoires sinistres de « cocuage », comme il dit, le trio classique, les prises de bec du père et de la fille, tout ça c'est lui. Mais il l'a fait avec génie, ses pièces sont sublimes et gardent une jeunesse éternelle. Ce qui n'est pas le privilège des descendants de Molière, innombrables.

Aujourd'hui apparaît un nouveau rejeton du théâtre de la famille, du théâtre de boulevard, Didier Van Cauwelaert. Il est très jeune, il commence juste, il a toute une vie de théâtre, sans doute, devant lui. La famille est là, l'éternel mur aussi. Les protagonistes sont du jour : la sœur et le frère n'ont pas vécu mai 68, ils étaient trop gosses. Le frère joue du rock dans le métro, se shoote. La sœur tourne des pubs pour des caramels ou des slips. Les grands-parents ne sont pas là, on a dû les fourguer dans une bonne maison troisième âge, dans le Midi. Le père est assez opaque, comme tout père. Il est remarié, ses enfants sont d'un premier lit. Sa femme actuelle ne peut pas avoir d'enfant, et cette souffrance réelle est l'un des « fils courants » qui rend la pièce attachante. Comme l'auteur est conservateur, pour ne pas dire « de droite », il a gardé une servante de famille, fidèle.

L'éternel portrait de famille

Didier Van Cauwelaert a la *plume aisée*, il *ne manque pas d'esprit*, il sait trouver, ici et là, des mots drôles, sans trivialité. Comme il ne manque pas d'astuce, il a charpenté, étayé l'éternel portrait de la famille par l'entremise d'un personnage nouveau de notre société, le nègre, cet écrivain tâcheron qui est chargé de rédiger les soi-disant « autobiographies » que les éditeurs, pour faire un peu de sous, commandent à des gens en vue, acteurs, hommes politiques, grands militaires, ou bien, dans le genre popu, marins-pêcheurs, vieille dentellière, voyante. Didier Van Cauwelaert, de ce nègre, tire des effets d'intrigue habiles, amusants, mais parfois un peu compliqués, un peu difficiles, pour du boulevard.

La présentation de cette pièce est tout à fait déconcertante. Il y a une inégalité rare de l'interprétation. Françoise Dorner (la mère), Cécilia Hornus (la fille), Fabien Orcier (le fils) jouent bien, sobre, juste, ils sont d'un naturel et d'une présence plutôt « cinématographiques » (quand le cinéma a de la tenue). Ginette Garcin (la servante), plus typée, plus boulevard, est drôle, sympathique. François Guérin (le père) et Michel Fortin (un « ami » du père) sont beaucoup moins bien, on ne sent *que le métier*, ils jouent sans âme, ils n'arrivent pas à donner une présence particulière à leur personnage.

Mais, chose inattendue et tout à fait stupéfiante, le gros échec de la pièce, c'est le jeu du personnage numéro un, du Nègre, c'est l'interprétation *de Jean-Claude Brialy*. Et là, c'est à n'y rien comprendre. Voilà un acteur merveilleux, cultivé, intelligent, délicat, généreux, souple, subtil, d'un charme indiscutable. Et là, pour la première fois à notre connaissance, il joue lourd, extérieur, machinal, bête, gros, sourd, insensible. Il fiche presque par terre, à lui tout seul, une pièce qui certes ne casse pas trois pattes à un canard, mais qui est gentille, au goût du jour, et qui annonce peut-être un auteur fertile de boulevard pas trop vulgaire, un « faute de mieux », un « moindre mal » (car il faut de tout pour faire un monde).

Il suffirait d'un rien, il suffirait que Jean-Claude Brialy, oubliant son trac d'acteur, et, ce qui explique peut-être la chose, son trac bien plus « incapacitant » de directeur du théâtre, se remette à jouer comme il sait si bien, avec charme et sans rien qui pèse, pour que ce *Nègre* marche bien, fasse passer une bonne soirée à des spectateurs qui ne peuvent pas mieux faire.

★ Bouffes-Parisiens, 20 h 30.

Communication

L'avenir de la chaîne musicale

La nouvelle loi sur l'audiovisuel prévoit le maintien du réseau de diffusion de la « 5 » mais ne souffle mot de celui de TV 6. Ce sera à la Commission nationale de la communication et des libertés de décider si la chaîne musicale peut continuer à vivre, avec les mêmes propriétaires ou d'autres, ou si elle doit laisser la place à un réseau de stations régionales.

Face à cette incertitude, les responsables de TV 6 font face. Ils ont décidé, à l'inverse de la « 5 », d'étoffer leur programmation dès le 25 octobre. Des films le mardi, le jeudi et le dimanche, dès 20 h 10, des séries fantastiques et de science-fiction le lundi ; la rediffusion de deux célèbres feuilletons, « Le temps des copains » et « Max la menace », de 18 h 30 à 20 heures, et le mercredi soir, « Sixties », une grande émission de quatre heures composée par Gérard Jourd'hui, le producteur de « La dernière séance ».

Cette stratégie séduira-t-elle les treize « sages » de la future commission ? Le dossier est complexe. D'un côté, l'échec commercial de TV 6 sur le plan publicitaire est patent, même s'il est lié à une conjoncture particulièrement difficile. De l'autre, les éditeurs de disques et la SACEM estiment que la survie de TV 6 est indispensable au renouveau de la chanson française. Enfin, il y a les perspectives d'avenir : la dimension internationale que peut apporter le satellite, les ressources complémentaires du câble, les mutations du marché publicitaire. Autant de facteurs qui peuvent favoriser à terme l'équilibre d'une chaîne musicale, comme en témoignent les expériences étrangères.

Un échec commercial ?

Comment ne pas le reconnaître ? TV 6 est, aujourd'hui, un échec commercial. Extrêmement sévère, si l'on s'en rapporte aux prévisions annoncées par le PDG de la chaîne, M. Maurice Lévy, dans l'euphorie d'un lancement conquérant (dans une interview au *Monde*, le 1er mars 1986, il espérait 100 à 120 millions de francs de recettes publicitaires dès cette année). Beaucoup plus mesuré si l'on s'en tient aux analyses faites ensuite par l'état-major de la société. Compte tenu de la très forte ponction opérée sur le marché par TF 1 (agissant dès maintenant comme une chaîne privée), TV 6 ne pouvait plus raisonnablement tabler en 1986, que sur 30 à 35 millions de ressources.

Il n'empêche : les 10 millions – nets – qui seront effectivement recueillis au 1er janvier, sont loin des résultats espérés. Comment l'expliquer alors que des annonceurs comme Chic FM (le réseau radio de M. Robert Hersant), les « jeans » Buffalo, les « fast-food » Burger King, ou le grand lessivier Colgate-Palmolive, ont fait confiance à la jeune chaîne ? *« En juin dernier, nous avions en portefeuille de quoi réaliser nos objectifs »*, affirme le directeur de la régie de TV 6, M. Gérard Morax. *« Mais nous avons connu une vague d'annulations. »*

Comme pour la « 5 », les incertitudes politiques ont pesé lourd : comment rendre attractive aux annonceurs une télévision dont l'existence même est mise en cause par le gouvernment ? Pourquoi étoffer la grille des programmes, lorsque les jours vous sont comptés ? Les améliorations promises avant l'été, viennent seulement de recueillir l'unanimité du conseil d'administration...

Ajoutez à cela une zone de diffusion trop restreinte (15 millions de téléspectateurs potentiels aujourd'hui, 18 millions à la fin de l'année), des difficultés de réception tardivement réglées (notamment dans la capitale), et tout concourt pour que la « valse » des clips ne retienne qu'un instant l'attention d'un public, curieux pourtant, comme les sondages l'ont montré.

A un taux d'écoute cumulée (tous ceux qui à un moment ou un autre, ont jeté un coup d'œil sur TV 6) non négligeable, a correspondu ces derniers mois une audience instantanée confidentielle (le nombre de personnes regardant TV 6 à un moment donné). Peu de téléspectateurs, peu de publicité. La chaîne a-t-elle laissée passer sa chance ?

Ce serait dommage. Et dangereux. Car au-delà de ces difficultés conjoncturelles, TV 6 se trouve confrontée à des obstacles – voire des paris – qu'il lui aurait de toute façon fallu relever. Chaîne thématique – un concept auquel les publicitaires français ne sont pas encore familiarisés, – elle s'adresse aux jeunes. *« Toutes les études montrent que ceux-ci, entre quinze et vingt-cinq ans, sont très téléphobes »*, remarque ainsi M. Alain Grange-Cabanne de l'Union des annonceurs (UDA).

Les jeunes préfèrent la bande dessinée

Infidèles au petit écran, ils préfèrent la bande dessinée, la FM ou le cinéma. Qu'en conclure ? Que, de toute façon, *ils ne constitueront* jamais un marché ? Ou bien, qu'ils ne regardent pas la télévision parce que celle-ci ne s'adresse pas à eux ? L'expérience inachevée de TV 6 ne permet pas encore de répondre à la question.

Autre difficulté : 15 % seulement des foyers français détiennent plus d'un récepteur. *« Or, la télévision est un acte social familial »*, souligne M. de la Villehuchet de la régie Interdéco. Autrement dit, parents et enfants se mettent d'accord pour regarder un même programme. Une chaîne s'adressant exclusivement ou principalement aux jeunes, peut-elle *faire l'unanimité* ? Volages, difficiles à atteindre, les jeunes ont aussi la caractéristique d'être peu... fortunés. Alors, beaucoup de handicaps pour de maigres retombées ? Ce serait sans doute caricatural. *Des jeunes font la mode*, sont les plus prompts à modifier habitudes et comportements. Consommateurs de demain, ils forment aussi une cible pour les professionnels de la publicité.

Mais les réserves, les réticences ici ou là exprimées, l'attentisme d'une profession très conservatrice, *expliquent, sans doute*, la *relative* modestie des prévisions faites par les actuels responsables de TV 6, si, d'aventure, la chaîne devait continuer : les recettes publicitaires pourraient atteindre de 60 à 70 millions de francs en 1987, de 120 à 160 l'année suivante et de 180 à 200 ensuite. Nous sommes loin des 2,5 milliards visés par TF 1, l'an prochain. Reste à savoir si une chaîne comme TV 6 pourrait survivre, à ces conditions-là.

PIERRE-ANGEL GAY.

La promotion de la chanson française

Fer de lance de la chanson française ? Catalyseur de l'industrie du disque et du clip ? Pas très loin de cela. Malgré sa jeunesse et les péripéties de sa très courte histoire, TV 6, incontestablement, a pris une place de choix dans l'univers musical français. Un univers en crise depuis quelques années, depuis notamment l'irruption des radios locales qui ont imposé la chanson anglo-saxonne et précipité l'effondrement de la vente du catalogue français : 30 % de chute sur les trois dernières années pour les albums, 15 % pour les 45 tours. Un univers en déroute aussi depuis que les producteurs américains ont décidé une fois pour toutes que la musique ne s'écoutait plus les yeux fermés, et depuis que Michael Jackson, avec l'époustouflant *Thriller*, a imposé le vidéo-clip. Jusqu'au début de cette année, le clip n'était-il pas d'ailleurs anglo-saxon à 95 % ?

Mais voici que le paysage français est en train de changer. Et sous l'influence évidente de TV 6. Contrainte par un cahier des charges exigeant de produire ou coproduire cent vidéo-clips dès sa première année d'exploitation, TV 6 s'est lancée dans une politique volontariste de défense de la chanson française, laquelle, en l'espace de sept mois, est passée de 15 % à 40 % *du temps d'antenne*. *Une* progression rendue possible par la fabrication de clips français. En août, TV 6 en avait déjà coproduit dix-huit avec les maisons de disques qui ont accru d'emblée leur budget vidéo, et si l'année 1985 n'avait vu la création que d'une trentaine de clips, l'année 1986 voit apparaître chaque mois plus d'une vingtaine de films.

Conséquence immédiate : le lancement de nouveaux artistes français, l'ascension foudroyante d'une poignée de titres qui n'auraient jamais décollé de cette façon sans l'appui de l'image (Jean-Louis Auber, Alain Souchon et sa *Ballade de Jim* chez Virgin, Milène Farmer et Lio chez Polygram), et un bouleversement de la structure du fameux « Top 50 ». Ainsi la proportion des titres français dans dans les dix premières places de ce hit-parade des ventes est-elle successivement passée de 55 % en janvier et février à 70 % en juin. Une enquête montrait également au mois d'août que, sur seize pays européens étudiés, la France était la seule où les trois premiers titres étaient français – et non anglo-saxons.

Un enjeu économique et culturel

« Un rôle essentiel », estiment, unanimes, les professionnels du disque, qui suivent, région après région, la progression des ventes selon l'implantation de la chaîne. Son public est réduit ? *« C'est en tout cas un public ciblé*, répondent-ils en chœur, *celui-là même qui achète des disques et stimulera la création française. »* Et si la vente totale n'a, semble-t-il pas augmenté en volume, la palette de titres s'est considérablement élargie.

« TV6 est à la fois un enjeu économique et un enjeu culturel, résume M. Alain Lévy, président de Polygram. *Tout juste naissante, l'industrie du clip dégage de nouveaux métiers, de nouveaux emplois et se révèle une pépinière de talents. Mais pourquoi les maisons de disques produiraient-elles ces films de plus en plus coûteux si elles n'ont plus l'espoir de les diffuser sur une chaîne musicale ? Nos sociétés risquent alors de ne devenir que les simples distributrices de produits anglo-saxons. »*

« Le clip est désormais la seule façon de présenter, promouvoir un artiste sur le plan international, renchérit Patrick Zelnick, le PDG de Virgin. *Alors il faut choisir : soit la France adopte une politique offensive et se donne les moyens de défendre ses artistes et la chanson française, soit elle se replie sur elle-même et condamne sa culture. Toute mesure de type protectionniste se révèlant alors inutile... et ridicule. »*

Une disparition de la « 6 » ? L'hypothèse provoque l'inquiétude de la profession, la colère aussi ; ainsi Pathé-Marconi EMI a-t-elle pris les devants en déposant, au début du mois d'octobre, un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret d'annulation de la concession à TV 6. Cette résiliation, précise la maison de disques, pourrait entraîner *« un extrême préjudice financier direct, compte tenu des sources de revenus importantes »* que procure la diffusion des clips sur la « 6 ». Elle invoque également l'*« intérêt collectif »* que représente la chaîne pour la profession. Colère, disait-on. Egalement rébellion.

ANNICK COJEAN.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Miroirs de Jupiter », de Michèle Cotta

Le pouvoir devant le tribunal des médias

On attendait de Michèle Cotta le récit à chaud de ses quatre années de pouvoir. On savait qu'anticipant la disparition de la Haute Autorité, sa présidente s'était jetée sur le papier dès cet été pour ne rien perdre de ses souvenirs, de ses enthousiasmes, de ses indignations. On espérait un livre plein de confidences, de surprises, de révélations.

Le lecteur ne sera pas déçu. Ces trois cents pages alertes nous font pénétrer dans les coulisses du 101 de l'avenue Raymond-Poincaré, à la table des neuf sages, dans la petite pièce sans fenêtres qu'ils ont choisi pour leurs délibérations les plus secrètes. Elles nous convient aux fameuses réunions du mercredi matin, cocasses ou orageuses, où son convoqués tous les présidents de l'audiovisuel public. Avec une tendresse lucide, Michèle Cotta trace des personnalités de ce petit monde agité, des portraits savoureux qui valent mieux que mille explications sur les mécanismes de la télévision.

Mais le livre – c'est là son propos essentiel – décrit surtout l'étrange ballet auquel se livrent les hommes politiques devant le miroir ambigu des médias. Là le ton change. Michèle Cotta nous prévient dès les premières pages : elle a toujours éprouvé vis-à-vis des hommes politiques une fascination amère. Fille de militant socialiste, elle connaît leur grandeur et leurs servitudes.

Journaliste, elle sait par cœur leur rapport arrogant, angoissé ou maladroit aux médias. Présidente d'une Haute Autorité chargée de garantir l'indépendance de l'audiovisuel, elle a pu juger sur pièce de leur respect de la liberté.

Délivrée de son devoir de réserve, Michèle Cotta traduit donc quelques-uns de ses hommes de pouvoir *devant* son tribunal subjectif. Acquitté, M. François Mitterrand, libéral dans l'âme et qui se veut trop *« le père spirituel de la Haute Autorité »* pour empiéter d'une quelconque façon sur ses pouvoirs. Acquitté aussi, malgré quelques dérapages, M. Jacques Chirac, qui semble avoir défendu jusqu'au bout l'existence des neuf sages. Condamnés, à l'inverse, les dirigeants de l'UDF, MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard, accusés de n'avoir jamais joué le jeu. Condamné Pierre Juquin et le Parti communiste, coupables d'avoir tenté dès le début des pressions politiques. Curieux non-lieu en revanche pour M. Georges Fillioud dont l'attitude n'est presque jamais évoquée. L'ancien secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication eut pourtant des rapports fort tendus avec la Haute Autorité.

Un « J.R. » de l'audiovisuel

Mais le verdict le plus sévère – et de loin – Michèle Cotta le réserve à M. Laurent Fabius. Elle ne trouve pas de traits assez durs pour qualifier *l'autoritarisme de l'ancien premier* ministre. Elle lui reproche de n'avoir jamais cru en la nécessité d'une Haute Autorité, d'avoir manipulé l'élection de Jean-Claude Herberlé à la présidence d'Antenne 2, d'avoir, surtout, condamné d'avance les neuf sages à la disparition en *« jetant au panier »* leur avis sur la cinquième et la sixième chaîne.

Etrange manichéisme qui conduit Michèle Cotta à laver le président de la République de toute responsabilité dans le feuilleton-catastrophe des télévisions privées et de faire de M. Laurent Fabius un véritable « JR » de l'audiovisuel. Certes, l'ancien premier ministre a poussé discrètement par l'intermédiaire de son ami, Gérard Unger, président de la Sofirad, le dossier de la chaîne musicale. Certes, il a, en novembre 1985, bousculé les négociations, *pris d'assaut la tour Eiffel* pour faire naître les nouvelles chaînes avant les élections.

Mais qui a monté dans le plus grand secret le dossier de la « 5 » ? Qui a imposé la candidature de M. Jérôme Seydoux par fidélité à la mémoire de Jean Riboud ? Qui a *défendu avec acharnement* au cours d'une conférence de presse les avantages accordées à la « 5 » qu'a dénoncés l'avis de la Haute Autorité ? Qui, sinon le président de la République et ses plus proches conseillers ? La présidente de la Haute Autorité ne pouvait l'ignorer. Ses *Miroirs de Jupiter*, pris pour une fois en défaut de transparence, ont préféré l'oublier.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ *Les Miroirs de Jupiter*, éditions Fayard.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN AMOUR, Paris-Centre (45-27-13-88), 21 h.
RODÉO, Librairie Théâtre (42-72-73-52), 20 h 30.
L'AVARE, Mogador (42-85-28-80), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer 19 h : Musique classique chinoise ; 21 h : les marionnettes à la palanche de Pékin ; Théâtre Gémier 20 h 30 : la Clé.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 19 h et 20 h 30 : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres, 18 h 30 : Christian Bourgois, vingt-cinq ans d'édition ; Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h, le goût de lire, de M. Bonne ; l'Enfance sonore, de D. Sugeeta ; à 19 h : Nouvelles, nouvelles, de C. Devineau ; Vidéo-Musique : 16 h : la Rose de Wou-Ker, de F. Ying ; 19 h : La Tosca, de Puccini ; Hommage à la Fédération Jean Vigo : 17 h 30 : le Château de sable, de B. Hladnik ; 20 h 30 : les Innocents charmeurs, d'A. Wajda.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard 20 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elégies de Duino ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.
BOUFFES DU NORD : voir Festival d'automne.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - l'Histoire du tigre.
CITÉ UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie, 20 h 30 : Voltaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Evangile de Jean.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby sitting.
DEUX PORTES (43-61-23-52), 20 h 45 : Tortilla Flat.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duels for One ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Est permis ce qui convient.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), à 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99), à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Grande Salle, 20 h 30 : Farid Chopel ; 22 h 15 : Marianne Sergent ; Petite Salle, 21 h : Un amour de punk.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) : voir Festival d'automne.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97), 20 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fou.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CONNETABLE (42-77-11-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artemise.
CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), 21 h 30 : le Journal d'un fou.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

TH. DE L'ALLIANCE (45-44-72-30), 20 h 30 : Théâtre et musique de Naples.
CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.
LA COUPOLE (43-20-14-20), 19 h 30 : Eclats de nuit.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 48 : F. Perrin.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : P. Meige.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.



Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 16 octobre

Les concerts

Lucernaire, 18 h : K. Trow.
La Table verte, 22 h : Trio d'Argent (Beethoven, Kulhau, Devienne).
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : M. Raskin (Forqueray, Soler, CPE Bach).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Barenboïm (Xénakis, Chopin, Scriabine).
Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : O. Bailleux (Frescobaldi, Cavazzoni, Gabrieli...)
Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Chœur de la Chapelle royale.
Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Chœur F. Poulenc, Ensemble vocal en Hurepoix, Jeune Philharmonie de Val-de-Marne, dir. : C. Chauvet (Vivaldi, Puccini).
Eglise allemande, 20 h 30 : Gottinger Kantorei.
Eglise St-Médard, 20 h 45 : I Solisti Veneti, dir. : Cl. Scimone (Albinoni, Rossini, Vivaldi...).
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Delcito (Chopin).
Eglise suédoise, 20 h 30 : H. Antoni (Scarlatti, Mozart, Beethoven).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, 19 h : musique classique ; 21 h : Marionnettes Palanche.
Bouffes du Nord, 20 h 30 : Dixi théâtre masque.
Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.
Théâtre Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

FESTIVAL THÉATRAL DU VAL-D'OISE

ENGHIEN, Th. du hall Garnier (34-12-85-89), 21 h : La Petite Apocalypse, l'Autre Théâtre.
EAUBONNE, Mail de l'hôtel de ville, sous chapiteau (39-50-20-22) : Les fables de la Fontaine.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Le paradis de Satan, de F. Gandera et J. Delannoy ; 19 h, Sylvia Scarlett, de G. Cukor (v.o.) ; 21 h, Les bas-fonds, de A. Kurosawa (v.o.s.t. anglais).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, One girl's confession, de H. Haas (v.o.) ; 17 h, Meurtres à Miami, de F.F. Sears (v.o.) ; 19 h, Rétrospective E. Geschonneck : Jacob le menteur, de F. Beyer (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
DÉMONS (**) (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République, 11e (43-21-41-01).
HITCHER * (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOUSE (A., V.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).
831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JOUR ET NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (42-20-30-19).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIS INTERCEPTOR, film italien de Ruggero Deodato, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE CHIEN (*) film français de Jean-François Galotte ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FRÈRES PÉTARD, film français de Hervé Palud : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MON AMI IVAN LAPCHINE, film soviétique d'Alexei Guerman ; v.o. : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROSA LUXEMBURG, film allemand de Margarethe Von Trotta v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-35-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet-Baugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse (45-74-94-94).
RUE DU DÉPART, Film français de Tony Gatlif : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 13e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).
INCITATIONS DANOISES : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FILMS ET FOLIES : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 OCTOBRE

« Le Marais (sud), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Le parc de Versailles : sa mythologie », 14 h 30, sous statue Louis-XIV, cour d'honneur du château (C. Balmont).

« Exposition Les Prix de Rome de peinture », 15 heures, 13, quai Malaquais (D. Bouchard).

« Bissière », 11 heures, Musée d'art moderne et musée Marmottan, 14 heures, entrée (G. Caneri).

« Hôtel Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau, s'inscrire au 42-60-71-62, après 18 heures au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des voleurs et des mendiants, des malingreux, des francs-mitoux, du Grand Coesre et des archisupots », 14 h 30, métro Bonne-Nouvelle, devant poste (M. Pohyer).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge.

« Notre-Dame-de-Paris, Jacques-Cœur, le secret de la Table ronde, les Templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les tombeaux de couples célèbres au Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'église Saint-Eustache », 11 heures, 1, rue du Jour (Paris Passion).

« Hôtels du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-Ch. Lasnier).

« Un siècle de peinture vénitienne au Louvre », 15 heures, Louvre, Victoire de Samothrace (V. Turpin).

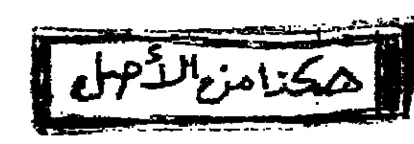
« Quinze siècles d'histoire de France parmi les sépultures royales de la basilique Saint-Denis », 15 heures, portail (Paris et son histoire).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 6, bd Henri-IV (Vieux Paris), ou 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Saint-Roch et la Butte aux moulins », 14 h 30, sortie Tuileries.

CONFÉRENCES

Palais de Chaillot, musée de l'Homme, 19 heures : « L'art rupestre du Valcamonica » (M. E. Anati).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Columbo.
Match dangereux.
Avec Peter Falk, Lawrence Hervey, Jack Kruschen, Lloyd Brochner, Heidi Bruhl.

21 h 45 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Lainé.
Au sommaire : Le prix du sang ; un reportage sur le Chili ; l'Ouganda saigne encore ; Etoiles filantes.

23 h 00 J.O. de 1992 : candidature de la Ville de Paris.

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.
Avec Philippe Labro pour son livre *L'étudiant étranger*, et François Nourissier.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma :
Le fils de Caroline chérie. ■
Cycle Caroline Chérie.
Film français de Jean Devaivre (1954), avec Jean-Claude Pascal, Jacques Dacqmine, Roger Descrières, Brigitte Bardot, Magali Noël, Robert Manuel, Daniel Ceccaldi...
L'Espagne se soulève contre le roi Joseph imposé par Napoléon Ier et les troupes françaises. Un jeune noble part rejoindre les guérilleros. Il ignore le secret de sa naissance... révélé par le titre du roman et du film. Martine Carol est absente de ces aventures historiques, mais telle mère tel fils : le beau et séduisant Jean-Claude Pascal additionne les conquêtes amoureuses. Brigitte Bardot, starlette brune, se fait les griffes dans un rôle secondaire.

22 h 25 Le magazine.
Préparé par Jean-Louis Saporito.
Le carmel de la paix ; Philippines : la nouvelle armée du peuple ; Prêt à tout pour être publié ; JO 92.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma :
Les liens de sang. ■■
Film français de Claude Chabrol (1977), avec Donald Sutherland, Stéphane Audran, Laurent Malet.
Une jeune fille est assassinée sauvagement, dans la rue, à coups de couteau. Sa cousine, rescapée, donne à la police un vague signalement de l'agresseur. Puis elle revient sur ses déclarations. D'après un roman d'Ed Mac Bain, avec Donald Sutherland en inspecteur Carella. A travers une intrigue dramatique et psychanalytique, et dans un style de « thriller », Chabrol traite de la passion, de la jalousie, du sens du péché et du châtiment. Une réussite en mineur.

22 h 15 Journal.

22 h 50 Documentaire :
Kal ou l'Inde revisitée.
De Jean-Jacques Flori.
Premier volet d'une série de trois.

23 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Liste noire. ■ Film policier français d'Alain Bonnot (1984), avec Annie Girardot, François Marthouret, Bernard Brieux, Sandrine Dumas ; **22 h, Flash d'informations ; 22 h 10, Cinéma : California Hotel. ■** Film américain d'Herbert Ross (1978), avec Jane Fonda, Michael Caine, Walter Matthau ; **23 h 50, Téléfilm : Dempsey ; 1 h 35, Cinéma : Des femmes pour Gourpanof. ■** Film français, classé X, de J. Hélie (1983), avec Yves Callas, Victor Vallet, Eva Kléber.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Lou Grant ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 25 Série : Thriller ; 0 h 40 Série : Lou Grant ; 1 h 30, Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6, Invité : ZZ Top ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h *Musique : Mode d'emploi.*
Marc-Antoine Charpentier. Eclipse au soleil ; La mort transfigurée : extraits de la Messe des trépassés.

20 h 30 Le grand séducteur.
De Claude Dufresne, avec Yves Rénier, Bernard Fresson, Bernard Alouf, André Oumansky...

21 h 30 Musique : Bagneux Blues Festival.

22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment ; Bruits du monde : Budapest, trente ans plus tard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert.
(En direct de l'église Saint-Germain-des-Prés). Toccata V du 2e livre ; Cappriccio sopra l'aria di ruggiero ; Partita sopra l'aria di ruggiero ; Fantaisie IV sopra dei sogieti ; Ricercare nº 8, de Frescobaldi ; Plus de regret, de Cavazzoni ; Canzona : Frais et gaillard, de Gabrieli ; Toccata secunda de Mayonne ; Passacaglia, de Storace ; Trois hymnes de Bermudo ; Motet (Prenez pitié), d'Antonio de Cabezon ; Ensalada du 8e ton, d'Aguilera de Heredia ; Quatre tientos, de Correa de Arauxo ; Tiento de falsas et Pasacalles II, de Cabanilles, par Odile Bailleux à l'orgue.

23 h Les soirées de France-Musique.
Œuvres de Fauré, Wiener, Debussy, Milhaud ; à 0.00, Cinémuse : Hommage à Richard Rodney Bennett.

Vendredi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14 h 40 Ravi de vous voir.

15 h 45 Feuilleton : Le bonheur conjugal.

16 h 15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel.
Avec Charles Aznavour, Jean-Claude Brialy, Françoise Dornier, Gérard Lanvin.

17 h 25 Feuilleton : La cloche tibétaine.

18 h 25 Mini-Journal, pour les jeunes.

18 h 40 La vie des Botes.

19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Variétés : Grand public.
Avec Enrico Macias, Jeanne Mas, Bamboo, Serge Gainsbourg, Etienne Daho, Deny Hall.
A 22 h 5, La séance de 10 heures, avec Charlotte Rampling et Philippe Noiret.

22 h 35 Feuilleton : Shōgun.
(5e épisode) (rediff.).
D'après le roman de James Clavell.
Avec Richard Chamberlain, Toshiro Mifune, Yoko Shimada, Nobuo Kaneko, Damien Thomas.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

0 h TSF (Télévision sans frontière).
Numéro spécial consacré à Israël à l'occasion des fêtes religieuses juives.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

15 h Série : Sergent Anderson.

15 h 50 Golf à Saint-Nom-la-Bretèche.

17 h 35 Récré A2.

18 h 05 Feuilleton : Capitol.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Deux flics à Miami.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « diriger », sont invités : Michèle Cotta (La comédie des médias) ; Yvon Chotard (Les patrons et le patronat) ; Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau (Le mariage blanc) ; Henri Weber (*Le parti des patrons, histoire du CNPF*).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Bande à part. ■■
Film français de Jean-Luc Godard (1964), avec Anna Karina, Claude Brasseur, Sami Frey, Louise Colpeyn.
Deux garçons désœuvrés fréquentant un cours d'anglais y rencontrent une jeune fille qui vit avec sa tante dans une villa de banlieue où est caché un magot. Ils veulent s'en emparer. Godard prétendait avoir trouvé un univers populiste et poétique à la Queneau dans un roman noir de Dolorès Hitchens, qui, naturellement, il a complètement détourné... du côté de Brecht et d'André Breton. Tout cela à coups de citations et de gags intellectuels. Le parti pris de « non-récit » est assez irritant, mais un Godard inédit à la télévision, cela ne se refuse pas.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.

15 h Prélude bis.

16 h Documentaire : Civilisations.

17 h 3, 2, 1 Contact : Les océans.

17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

17 h 55 Croq'soleil.

18 h 57 Juste ciel. Petit horoscope.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 4 Les jeux à La Garenne-Colombes.

20 h 35 Série : Le petit docteur.
L'amoureux en pantoufles.
Avec Alain Sachs, Pauline Lafont...

21 h 30 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Décibels.
Avec Carmel ; trois groupes australiens (Hoodoo Gurus, Triffids, Johnny's), Road Runners, Snappin boys.

23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Joyeuses Pâques. ■ Film français de Georges Lautner (1984), avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte ; **15 h 35, Cinéma : Putain d'histoire d'amour. ■■** Film français de Gilles Béhat (1980), avec Richard Berry, Mirella d'Angelo, Evelyne Dress ; **17 h 15, Cabou Cadin ; 17 h 35, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15 Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : Les casse-pieds. ■■** Film français de Jean Dréville (1948), avec Noël-Noël, Marguerite Deval, Jean Tissier, Bernard Blier ; **22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Football : les coulisses ; 22 h 45 Football : Début du match (en différé de Marseille) Marseille-Bordeaux ; 0 h 30, Cinéma : L'emprise. ■** Film américain de Sidney J. Furie (1981), avec Barbara Hershey, Ron Silver, David Labiosa ; **2 h 35, Boxe : En direct de Detroit ;** Thomas Hearns-Doug Dewitt (poids moyens) ; **4 h 5, Cinéma : California Hotel. ■** Film américain d'Herbert Ross (1978), avec Jane Fonda, Michael Caine, Walter Matthau ; **5 h 45, Cinéma : Des femmes pour Gourpanof. ■** Film français, classé X, de J. Helie (1983), avec Yves Callas, Victor Vallet, Eva Kléber.

LA « 5 »

13 h 50, Série : Arabesque ; 16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Riptide ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Kojak ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 25 Série : Thriller ; 0 h 40, Série : Kojak ; 1 h 30, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Tippa Irié ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat.
Par Jacques Julliard. Le chômage est-il incompressible ? avec *Pierre* Briançon, Lionel Stoléru, Jacques Chérèque et Edmond Malinvaud.

21 h 30, Musique : Black and Blue.
Le Festival de jazz de Montréal, juin 1986.

22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment. Redécouverte : Paul Morand.

FRANCE-MUSIQUE

20 h *Concert (en direct de Donaueschingen).*
Œuvres de Brian Ferneyhough par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Arturo Tamayo ; solistes : Roberto Fabbriciani (flûte), Irvine Arditti (violon), Brenda Mitchell-Hubbard (mezzo), Harry Starreveld (flûte), Ernest Rombout (hautbois), Taco Ruoistra (violoncelle), Martin Derungs (clavecin).

22 h 20 Les soirées de France-Musique.
Ravel et le disque à la Libération ; 0 h 30, Mélimélodrame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 octobre à 0 heure et le vendredi 17 octobre à 24 heures.

Par rapport aux jours précédents, les éléments les plus déterminants dans l'évolution seront d'une part l'arrivée d'un front froid qui abordera nos régions voisines de la Manche au cours de la nuit de samedi à dimanche, entraînant des vents forts en Manche et près des côtes, et d'autre part l'atténuation progressive de l'instabilité orageuse sur la Corse et le pourtour méditerranéen.

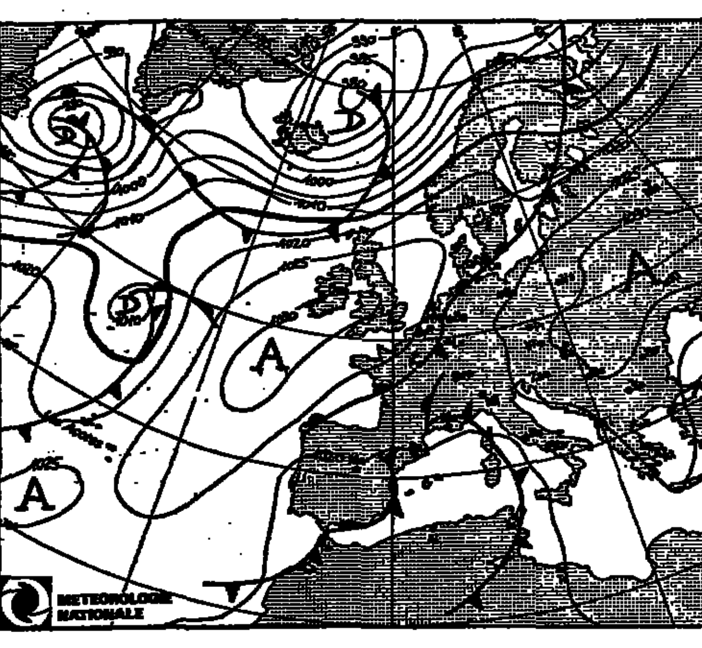
Vendredi : les nuages prédomineront dès le matin sur la quasi-totalité du pays. Ils s'accompagneront encore d'ondées parfois importantes de l'est des Pyrénées au Languedoc et à l'ouest de la Provence, ainsi qu'en Corse.

Quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi de l'Aquitaine au Centre et à l'Est, mais le ciel y demeurera très nuageux. Les brouillards matinaux qui se formeront au lever du jour sur ces régions pourront même persister en Alsace jusqu'en milieu d'après-midi. La Bretagne, la Normandie et le Nord seront plus favorisés : de belles éclaircies s'y développeront en cours d'après-midi. Un vent modéré d'est à nord-est soufflera sur la moitié nord du pays, et près de la Méditerranée. Partout ailleurs, il sera variable faible.

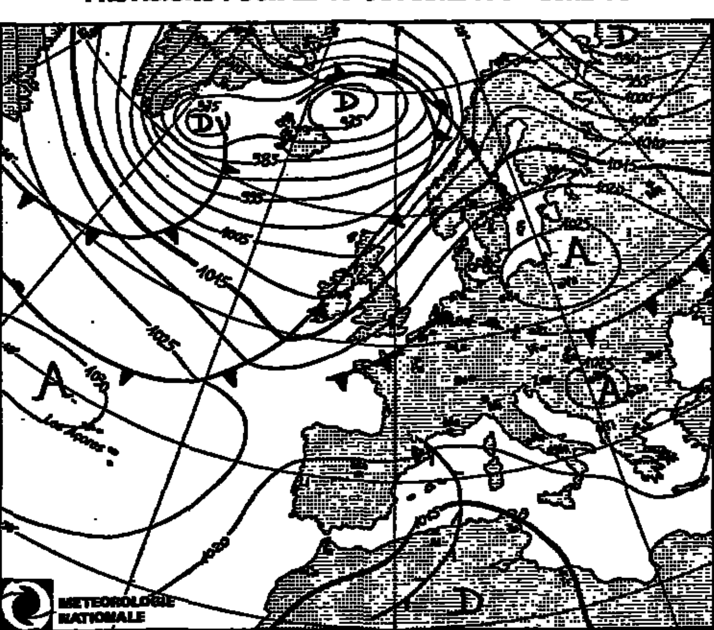
Les températures minimales avoisineront 8 à 11 degrés près de la Manche, 10 à 13 degrés sur le reste du pays, pour atteindre 13 à 16 degrés sur nos régions méditerranéennes.

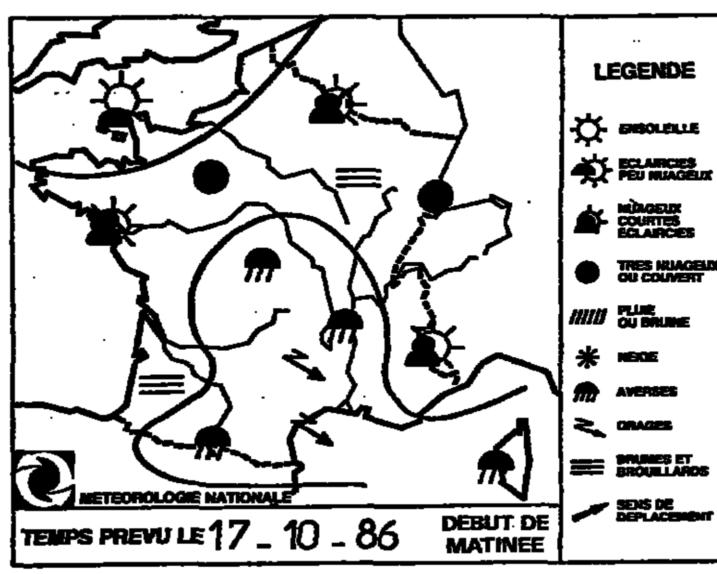
Quant aux températures maximales, elles varieront entre 15 et 17 degrés sur la moitié nord de la France, 18 à 22 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 16 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 15-10 à 6 h TU et le 16-10-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 16-10-1986 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	26	15	N
BIARRITZ	20	15	C
BORDEAUX	22	13	N
BOURGES	20	14	P
BREST	13	12	P
CAEN	16	12	C
CHERBOURG	14	9	S
CLERMONT-FERR.	18	14	P
DIJON	21	13	C
GRENOBLE St-M-H	21	15	C
LILLE	18	14	C
LIMOGES	19	14	C
LYON	22	16	P
MARSEILLE-MAR.	24	16	A
NANCY	22	9	B
NANTES	18	13	C
NICE	22	19	C
PARIS-MONTS.	20	13	B
PAU	20	12	B
PERPIGNAN	18	16	P
RENNES	17	12	C
ST-ÉTIENNE	21	15	B
STRASBOURG	21	7	B
TOURS	18	13	C
TOULOUSE	22	14	C
POINTE-A-P.	32	24	S
ÉTRANGER			
ALGER	28	16	S
AMSTERDAM	19	13	P
ATHÈNES	20	13	P
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	23	15	N
BELGRADE	16	4	S
BERLIN	20	4	S
BRUXELLES	20	13	P
LE CAIRE	29	18	S
COPENHAGUE	16	12	P
DAKAR	31	27	S
DELHI	34	21	S
DJERBA	30	21	C
GENÈVE	21	11	C
HONGKONG	30	25	A
ISTANBUL	18	11	N
JÉRUSALEM	27	15	B
LISBONNE	22	16	S
LONDRES	15	7	S
LOS ANGELES	27	14	S
LUXEMBOURG	18	14	N
MADRID	16	10	C
MARRAKECH	24	14	S
MEXICO	26	13	P
MILAN	20	9	B
MONTRÉAL	18	4	C
MOSCOU	13	3	N
NAIROBI	28	15	N
NEW-YORK	23	9	S
OSLO	11	2	B
PALMA-DE-MAL.	25	14	N
PÉKIN	15	6	S
RIO-DE-JANEIRO	23	20	C
ROME	25	13	S
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	13	9	C
SYDNEY	20	11	S
TOKYO	24	16	S
TUNIS	29	18	S
VARSOVIE	17	1	S
VENISE	21	8	S
VIENNE	16	6	S

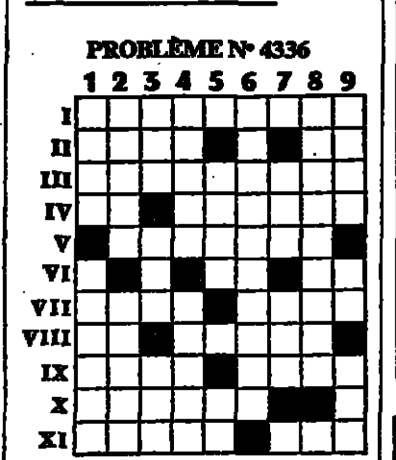
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4336



HORIZONTALEMENT

I. Peut être une forte femme ou une planche à repasser. – II. Boîte à « fromage » ou pot au « feu ». L'entame du rôti. – III. Son apparition fait mentir celui qui ne croit pas aux spectres. – IV. Négation. Dormeurs infatigables. – V. Se montrèrent indociles. – VI. Organe de commandement. Participe passé. – VII. Ligne ou prise de pêcheur. Illustre urbaniste. – VIII. Vieux langage. Chefs incontestés. – IX. Pris avec la casse dans un mouvement alternatif. Suite de « sommes ». – X. Favorise une consultation à l'œil. – XI. Qui résonnent mal ou ne raisonnent pas mieux. Est fort.

VERTICALEMENT

1. Nom d'un maréchal évoquant l'appel d'un général. Condamné à la dégradation. – 2. Fourrer ses pieds n'importe où ou se fourrer le doigt dans l'œil. Mordant ou piquant. – 3. Les Bagratides y ont laissé d'importants vestiges. Mis à plat par un travail écrasant. Champion de la traversée du désert. – 4. Tour de cochons. Prend le dessus. – 5. Oxygène. « Est » chez les Britanniques. – 6. Des pieds et des mains. – 7. Fraction de fraction. Terme en court. – 8. Aiguille qui tricote. – 9. Esprits. Traditions. Ça fait du bruit quand on dépasse ses limites.

Solution du problème nº 4335

Horizontalement

I. Colin. Or. – II. Référence. – III. Frisé. – IV. Eos. – V. Lentes. Pô. – VI. Sus. Sumo. – VII. Rein. Cuir. – VIII. Venelle. – IX. Ypérite. – X. Ci. TTC. – XI. Ecriteaux.

Verticalement

1. Rolls-Royce. – 2. Ce. Ene. Pic. – 3. Offensive. – 4. Lérot. Nervi. – 5. Irisés. Ni. – 6. Nés. Sucette. – 7. Nez. Muleta. – 8. Oc. Poil. Cu. – 9. Reglo. Reg.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du Jeudi 16 octobre 1986 :

UNE ORDONNANCE

● Nº 86-1113 du 15 octobre 1986 relative aux avantages consentis aux entreprises créées dans certaines zones.

DES DÉCRETS

● Nº 86-1111 du 15 octobre 1986 relatif à l'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme.

● Nº 86-1114 du 9 octobre 1986 fixant la liste des forêts et terrains à boiser ou à restaurer appartenant à l'État dont la gestion et l'équipement sont confiés à l'Office national des forêts.

Le Carnet du Monde

Mariages

— *Stéphanie* FALK

est joyeuse de vous annoncer qu'elle a épousé

Mustapha Ben SAHRAOUI.

Décès

— *M. et Mme Jean Bonnefont,*
M. et Mme Antoine Bonnefont,
Mme Edmond Lorang et Mme,
ses enfants,
Le docteur Jean-Claude Beaudet et Mme,
M. et Mme Alain Martini,
M. Claude Bonnefont,
M. Christophe Bonnefont,
M. et Mme Jean-Jacques Lorang,
Me Alain Lorang,
ses petits-enfants,
Emmanuelle, Jérôme, Christine, Cécile, Delphine, Jean-Baptiste, Yann et Camille,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léonce BONNEFONT,
née Diane Bartoli,

rappelée à Dieu, le 14 octobre 1986, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Etienne, 5, place de l'Eglise, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le vendredi 17 octobre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Frasseto (Corse) dans le caveau de famille, le dimanche 19 octobre.

34, avenue du général-de-Gaulle, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Bucaille,
née Bibiane de La Roque,
son épouse,
M. et Mme Henri Pérals,
M. et Mme Jean Bucaille,
M. et Mme Jean-Pierre Ferrandez,
Mme *Frédérique Bucaille,*
M. et Mme Roger Moreira,
Apolline et Laetitia Bucaille,
ses enfants, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Marcel BUCAILLE,
avocat à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien premier vice-président
du conseil général d'Alger,
ancien maire de Guyotville,

survenu le 15 octobre 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 octobre, à 14 heures, en l'église *Notre-Dame-de-Grâce de Passy,* 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

— Profondément attristés par le décès du professeur

Roger-Michel CHEVALLIER,

survenu le 15 septembre 1986, à Luxembourg,

ses collègues, ses étudiants, le personnel de la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg se sont réunis en hommage à sa mémoire lors d'une messe qui a été célébrée à Strasbourg en l'église *du Christ ressuscité et invitent* tous ceux qui l'ont connu à s'associer à eux dans une pensée recueillie.

— On nous prie d'annoncer la mort, le 15 octobre 1986, de

M. Roger COUVELAIRE,
chirurgien honoraire
de l'hôpital Necker.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Louis Clamaron
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CLAMARON,

survenu dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 18 octobre 1986, à 9 heures, en l'église *de Ciboure où l'on se réunira, suivies de* l'inhumation en la chapelle de Berrogain, à Berrogain-Laruns.

Ni fleurs ni couronnes.

3, place de la Tour-d'Auvergne,
64500 Ciboure.
Igoyo,
64130 Berrogain-Laruns.

— Annette Mandel-Dreyfuss,
Bella et Pierre Haymann
et leurs enfants,
Monique et Antoine Bloch
et leurs enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Roger DREYFUSS,
née Germaine Suss,
médaille militaire,
croix de guerre (1939-1945),
médaille de la Résistance,

le 11 octobre 1986 à son domicile à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ils souhaitent y associer le souvenir de son époux, décédé le 23 février 1958,

Roger DREYFUSS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *(1914-1918/1939-1945),*
médaille de la Résistance.

— Les moines du prieuré bénédictin de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines),
Mme Foussard
et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort du

Frère
François-Pascal FOUSSARD,

survenu le mardi 14 octobre, à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Lambert-des-Bois, le samedi 18 octobre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

« Celui qui croit en Moi, fût-il mort, vivra. »
(Saint Jean.)

— Ses amis
et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Marie, Armand GUILLON,
croix de guerre 1939-1945,

veuve de

Armand GUILLON,
préfet,
résident général de France en Tunisie,
conseiller d'Etat,
président des amitiés africaines.

Elle a regagné la maison du Père, le 9 octobre 1986.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église du Saint-*Esprit à Paris, le 15 octobre 1986.*

Pas de condoléances.

— Le président
et le bureau de l'Institut des actuaires français
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel HENRY,
président d'honneur
de l'Institut des actuaires français,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à *Dieu, le 14 octobre 1986,* dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le vendredi 17 *octobre,* à *11 heures.*

— Jean Heyum,
son fils,
Nicolas Heyum,
son *petit-fils,*
et Mme Monica Heyum-Towle
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène HEYUM,

survenu le 13 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Limours (Essonne), le samedi 18 octobre, vers 11 h 30.

Norr Mälarstrand 38,
112 20 Stockholm (Suède).

— On nous prie d'annoncer que

Pierre ROUSSEL,
croix de guerre *1939-1945,*
officier de la Légion d'honneur,

s'est endormi dans la paix et la tendresse du Seigneur à l'âge de quatre-vingts ans, *le 15 octobre 1986,* à Paris.

Mme Pierre Roussel,
née Geneviève Morane,
son épouse,
Le docteur et Mme Claude Roussel,
M. et Mme Alain-Pierre Roussel,
M. et Mme Etienne Roussel,
M. et Mme Laurent Roussel,
M. et Mme Denis Cavrois,
M. et Mme Maurice Sorin,
Le docteur et Mme Laurent Vignalou,
ses enfants,

Florence Roussel, Béatrice et Philippe Grandchamp des Raux, Nathalie *et Christophe Beytout, Pierre-Yves* et Jean-Filbert Roussel.
Caroline et Renaud Champetier de Ribes, Olivier-Arnaud Domitille et Marie-Sophie Roussel. Hugues et Guillaume Roussel. Cyril, Anne-Catherine et Alix Roussel. Clotilde, Emmanuel, Isabelle et Pauline Cavrois. Marie-Geneviève Sorin. *David,* Valentine, Jean-Baptiste et Pierre Vignalou,
ses petits-enfants.
Arnaud et Laetitia Grandchamp des Raux, Clémentine Beytout,
ses arrière-petits-enfants.
Sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs. Silva Violante.
Les familles Roussel, Morane, Thieblin, Doré, Ogerau.

La célébration religieuse aura lieu le lundi 20 octobre 1986, à 8 h 30, en *l'église Saint-François-Xavier, 75007* Paris.
L'inhumation suivra dans l'intimité familiale à Ville-d'Avray (92).
La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés au Secours catholique.

— Le Mouvement international de la médecine de la personne a la tristesse de faire part du décès de son fondateur

le docteur Paul TOURNIER,

survenu à Genève, le 7 octobre 1986.

Connu dans le monde entier par ses ouvrages *et ses* conférences, le docteur Paul Tournier n'a cessé de proclamer l'importance des problèmes de vie en pathologie et de l'implication personnelle du médecin dans sa relation thérapeutique avec ses malades.

Il a suscité dans de nombreux pays *des groupes de recherche qui* poursuivent leur travail sous l'impulsion de son expérience et de sa vie.

— Mme Fernande B. Williams,
sa mère,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Williams,
M. et Mme François R. Williams,
ses frères et belles-sœurs,
Sarah, Marjorie, Alice et Kevin,
ses neveu et nièces,
Les familles Bourgin, Rollin, Drouard, Derouet, Morgan,

ont la douleur de faire part du décès de

Elizabeth Suzanne WILLIAMS,

survenu le 7 octobre 1986, dans sa soixante-septième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 20 octobre, à 14 heures, en l'église américaine, 65, quai d'Orsay, 75007 Paris.

Selon la volonté de la défunte, son corps sera incinéré.

Ni fleurs ni couronnes.

Une corbeille sera déposée à l'église pour recueillir des dons en faveur de l'UNICEF.

1, rue de la Bûcherie,
75005 Paris.

Remerciements

— Sa famille, ses collègues et amis de l'INSERM (U 267) remercient ceux et celles qui *ont* pleuré avec eux lors du décès accidentel, le 27 juin 1986, de

Antoine GOUTNER,
docteur en médecine,
chargé de recherches à l'INSERM
(Institut de cancérologie
et d'immunogénétique de Villejuif).

Il allait avoir trente-sept ans.

En souvenir d'Antoine, qui croyait tant en son travail de recherches, sa famille fait savoir que des dons peuvent être adressés à l'équipe dont il faisait partie (U 267 INSERM – ICIG – 14/16, rue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif).

Que ceux qui ont déjà adressé des dons en soient ici remerciés, comme sont remerciés par avance ceux qui en adresseront dans l'avenir.

16, avenue Pierre-Brossolette,
92240 Malakoff.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait

José-Maria SALA-TREPAT,
directeur de recherche
au Centre national
de la recherche scientifique.

Tous ses amis et collaborateurs témoignent ici que son souvenir reste et restera.

— **Abraham SULHEFER,**

votre pensée est parmi nous.

Ses amis, sa famille.

17 octobre.

Communications diverses

— Une conférence-débat sur le livre : « Si *Dieu l'avait voulu...* », du Père Michel Lelong, aura lieu le vendredi 17 octobre, à 18 heures, à l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, en présence de l'auteur.

— La section de la LICRA de Neuilly-sur-Seine organise une conférence de M. François de Fontette, professeur d'université, sur le thème : « Succès et échecs de l'assimilation des juifs au dix-neuvième siècle », le lundi *20 octobre, à 20 h 45, salle municipale,* 4, rue de Chézy.

— M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française et de l'Académie des sciences, donnera une conférence-débat le jeudi 23 octobre, à 12 h 30, à l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, *sur le thème :* « Peut-on avoir une foi religieuse dans un monde dominé par la science et la technique ? ». Entrée libre. A partir de 12 heures, sandwiches et boissons pour *ceux qui le désirent.*

— L'association Histoire au présent organise une journée d'étude sur le thème : « Spécificité et occultation de l'histoire juive contemporaine », à la Sorbonne, le 8 novembre prochain (renseignements auprès de M. Marc Knobel, *tél. : 42-05-86-14*).

CARNET DU *MONDE*
Tarif H.T.
Toutes rubriques .... 60 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses 65 F
Renseignements 42-47-95-03

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	41	tous signes	F. 200	6	9 196	poissons	F. 12 000
	71	tous signes	200			autres signes	1 200
	0 241	gémeaux	10 200		89 206	capricorne	50 000
		autres signes	1 200			autres signes	5 000
	0 411	cancer	10 000		24 626	verseau	4 000 000
		autres signes	1 000			autres signes	125 000
	1 591	verseau	10 000	7	0 387	vierge	10 000
		autres signes	1 000			autres signes	1 000
2	0 422	sagittaire	12 000		6 847	sagittaire	10 000
		autres signes	1 200			autres signes	1 000
	2 332	taureau	12 000		9 617	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200			autres signes	1 200
3	183	tous signes	400		01 667	bélier	50 000
	6 783	lion	12 000			autres signes	5 000
		autres signes	1 200		02 747	cancer	50 000
4	534	tous signes	400			autres signes	5 000
	844	tous signes	400	8	58	tous signes	200
	3 024	bélier	12 000		558	tous signes	400
		autres signes	1 200		1 538	balance	10 000
	6 994	capricorne	12 000			autres signes	1 000
		autres signes	1 200		4 228	scorpion	10 000
	59 404	scorpion	50 000			autres signes	1 000
		autres signes	5 000		7 798	poissons	10 000
	11 494	poissons	50 000			autres signes	1 000
		autres signes	5 000		9 098	capricorne	10 000
5	865	tous signes	400			autres signes	1 000
	1 675	lion	10 000		7 198	scorpion	12 000
		autres signes	1 000			autres signes	1 200
	7 065	verseau	12 000		02 538	taureau	50 000
		autres signes	1 200			autres signes	5 000
	22 875	gémeaux	50 000		33 268	lion	50 000
		autres signes	5 000			autres signes	5 000
	25 195	sagittaire	50 000		24 448	vierge	50 000
		autres signes	5 000			autres signes	5 000
6	2 416	taureau	10 000		27 448	balance	50 000
		autres signes	1 000			autres signes	5 000
	7 906	bélier	10 000	9	5 489	vierge	12 000
		autres signes	1 000			autres signes	1 200
	6 906	cancer	12 000		6 889	balance	12 000
		autres signes	1 200			autres signes	1 200
				0	380	tous signes	400
					15 510	verseau	50 000
						autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU, LION, TAUREAU GAGNENT 100,00 F

LOTO — N° 42 TIRAGE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 1986

4 7 16 17 26 49 — 28 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 OCTOBRE 1986
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 88e
TIRAGE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 1986

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

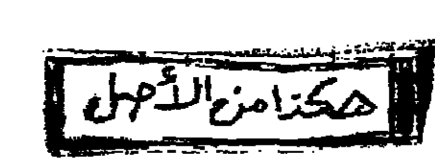
Le numéro **699380** gagne **4 000 000,00 F**

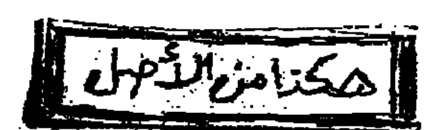
Les numéros approchants à la centaine de mille: 099380, 199380, 299380, 399380, 499380, 599380, 799380 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux — Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
609380	690380	699080	699300	699381	15 000,00 F
619380	691380	699180	699310	699382	
629380	692380	699280	699320	699383	
639380	693380	699480	699330	699384	
649380	694380	699580	699340	699385	
659380	695380	699680	699350	699386	
669380	696380	699780	699360	699387	
679380	697380	699880	699370	699388	
689380	698380	699980	699390	699389	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9380	5 000,00 F
	380	1 000,00 F
	80	200,00 F
	0	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 1986 89e





Le Monde DES LIVRES

Henry Miller le frénétique

A travers ses lettres et son essai sur D.H. Lawrence les appétits d'un écrivain et d'un amoureux inépuisable

HENRY MILLER, on le sait, écrivait comme il faisait l'amour : abondamment, sans regarder à la dépense et jusque dans son grand âge. En témoigne la parution de ses lettres à Brenda Venus, une comédienne relativement obscure qui sut jouer auprès du vieillard de Pacific Palisades un rôle de muse naïve et pulpeuse à souhait, assez pour entretenir entre 1976 et 1980 (Miller meurt à quatre-vingt-neuf ans) la flamme de sa chandelle verte. Comme le précise Lawrence Durrell, son ami depuis quarante ans, Miller n'est plus à l'époque qu'un vieux monsieur borgne, cloué sur son fauteuil avec un appareillage de tuyaux peu propice aux galipettes. Qu'importe, son cerveau est celui d'un adolescent en rut devant des photos lascives de sa bien-aimée.

Il écrit près de mille cinq cents lettres à sa Brenda, dont quelques-unes suffisent à donner le ton : paillard, érudit, parfois gâteux, le plus souvent gai et débraillé, à sa manière de toujours. De l'ensemble on peut sauver deux lettres au moins, l'une où il raconte comment il faillit être condamné par la justice française, pour la publication de *Sexus*, et se fit pipi dessus en plein tribunal; l'autre où on le voit rendre plusieurs visites à la dépouille mortelle de sa mère (il l'avait toujours haïe), dont le cadavre, à chacun de ses passages, lève une paupière en un réflexe posthume et réprobateur que le croque-mort efface machinalement d'une main apaisante.



Miller vu par Brassaï (1932).

Un Panthéon qui a des allures de brocante

An détour d'une missive, il se plaint de *« ne pas avoir reçu de Dieu le don de parler de sexe dans* [ses] *écrits comme D.H. Lawrence »*. L'admiration qu'il aura vouée toute sa vie à l'auteur de *l'Amant de lady Chatterley*, on peut la mesurer à l'ouvrage qu'il lui consacre, commencé en 1932 à la demande de Jack Kahane, l'éditeur de *Tropique du Cancer*, soucieux d'atténuer l'image « pornographique » de Miller en l'intellectualisant au contact de Lawrence (autant demander à un pompier de se recycler chez les pyromanes), et poursuivi sur des années, jusqu'à sa mort. Lawrence y apparaît comme un *« crucifié sexuel »* ou *« chaplinesque »* au début, avant d'être hissé sur l'étagère spirituelle où règnent Platon, Jésus et Bouddha dans le Panthéon millérien, qui a parfois des allures de brocante.

Au fil des pages, on cueille dans l'exaltation des déclarations définitives — *« La femme est, l'homme simule »* ; *« Il n'y a pas de véritable folie chez les artistes contemporains, seulement de la névrose »* — qui peuvent laisser au moins rêveur. D'autres sentences passent moins bien, concernant notamment Joyce et Proust, le premier accusé de n'être qu'*« un esprit médiéval »*, un vieux gâteau sec et compliqué pour nécrophages universitaires, le second d'être un *« petit juif poussif »* inapte à aimer véritablement la vie.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 27.)

La bourse et la vie (éternelle)

Un essai de Jacques Le Goff : le capitalisme s'est développé quand l'Eglise a changé de doctrine par rapport à l'argent

CENT pages : c'est en vitesse, au sprint, que Jacques Le Goff exécute *« la triste postérité du marxisme »* et toutes les tentatives de réduction de l'histoire à la théorie économique. Mais cent pages, il est vrai, suffisent lorsqu'elles plongent comme ici dans la vie même des acteurs de l'histoire : *dans la pensée*, la *manière* d'agir et les mentalités des hommes qui la vivent et la font, et non plus dans les constructions des idéologues qui la repensent.

La Bourse et la Vie développe un thème simple : depuis son triomphe politique et intellectuel aux alentours de l'an 1000, l'Eglise multiplie, par la voix de tous ses théologiens et de ses prédicateurs, une condamnation sans équivoque de l'usure. Le prêt à intérêt, c'est le Mal, c'est la Mort, c'est la promesse certaine de l'enfer pour celui qui le pratique. Or, au douzième et surtout au treizième siècle, la création de richesses nouvelles, l'établissement d'un ordre et de nouvelles valeurs permettent l'ébauche d'un certain essor économique dans lequel l'argent prend une place prépondérante. Une tension violente qui traverse chacune des consciences se produit donc entre la loi religieuse et l'espoir d'une vie terrestre un peu moins terrible. Le capitalisme ne pourra naître que lorsque l'Eglise aura accepté de mettre en action une nouvelle stratégie vis-à-vis de l'argent. Cette stratégie, loin de marquer un recul de l'emprise du religieux sur le temporel, installera au contraire son pouvoir au cœur même de l'individu.

Jacques Le Goff se méfie bien trop des systèmes et de toutes les tentatives d'explication de l'histoire par une cause unique et dominante pour donner à son récit la forme d'une démonstration. Il s'y prend, le rusé, à la manière d'un universitaire tout aussi érudit que dépourvu d'intention : il montre ses fiches, il fait parler les pères de l'Eglise, il résume des fabliaux, et certains de ces *exempla* que reprenaient fidèlement les prédicateurs pour émouvoir et terroriser leurs fidèles. Cette accumulation possède une vertu pédagogique évidente : elle nous plonge dans un climat mental qui *nous détourne de toute tentation* anachronique. Grâce à elle, nous comprenons que la justice est une valeur et non pas une idée, que le paradis, l'enfer, la damnation, le purgatoire sont des réalités présentes et vécues et point des symboles ou des images au caractère plus ou moins abstrait. Nous comprenons que l'usurier chrétien, sauf à se moquer du châtiment divin — ce qui est une hypothèse absurde, — est un homme qui devient riche, certes, mais que sa conscience torture, qui se sait voué aux flammes éternelles de l'enfer, sans espoir de rémission, sauf à rendre avant de mourir tout ce qu'il a volé aux hommes et à Dieu — car, en spéculant sur le temps, le prêteur à intérêt s'approprie un bien supra-terrestre.

Une vallée de larmes

Mais, grâce à la multiplication et au montage de ces exemples, nous comprenons également l'attitude d'une Eglise triomphante, encore dépourvue de toute pensée de l'économie et soucieuse avant toute chose de ne pas voir remettre en question les valeurs-clés sur lesquelles repose l'ordre du monde qu'elle administre. Or l'argent, la multiplication des rapports marchands, bouleversent cet ordre et le menacent. L'idée que la vie sur terre est une vallée de larmes dans laquelle l'homme expie sa faute convenait parfaitement aux temps sans espoir de la barbarie. *Elle résiste moins bien* quand s'annonce la fragile promesse de jours moins épouvantables ; et le travail peut difficilement demeurer le simple résultat de la punition divine — tu gagneras ton pain à la sueur de ton front — quand il devient le gage d'une amélioration du sort quotidien. La vie ne commence plus après la mort.

Alors, c'est vrai, l'Eglise évolue, comme se transforment lentement les mentalités de la société qu'elle domine.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 25.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Impostures et séparations, de Natacha Michel
Histoires de bouches, de Noëlle Chatelet

Micro-ondes

EN littérature comme ailleurs, on n'en a pas fini avec le partage des tâches entre hommes et femmes, je le crains. C'est dans les têtes, en dépit des défis et défilés récents ; l'héritage millénaire revient à l'allure du naturel, le galop. Tandis que les mâles de la tribu écrivante continuent de se croire voués aux chants mirifiques, à apostropher le firmament et leur moi légendaire, les femelles reprennent l'antique tapisserie des nuances sentimentales, des micro-ondes de la sensibilité. Avec cette différence de taille : cette fois, elles ne sont pas dupes. Elles revendiquent le canton autrefois octroyé et mêlent à leurs analyses une intelligence qui, contrairement à celle des hommes, ne se croit pas obligée de parader...

Les maniaques de la classification peuvent préparer leurs étiquettes en -ismes. A la suite de Nathalie Sarraute et de Marguerite Duras, un renouveau féminin de l'intimisme à la française est en train de prendre corps sous nos yeux, avec des auteurs comme Florence Delay, Danièle Sallenave et bien d'autres. Témoins les deux recueils de nouvelles que voici. Au milieu des pavés altiers de l'automne, ils font l'effet des échantillons de sorbets que les grands cuisiniers servent en digestifs entre les plats trop musclés.

DE Natacha Michel, on a déjà lu, chez Gallimard, *Ici commence* (1973), *la Chine européenne* (1975), *le Repos de Penthésilée* (1980). Le titre qu'elle donne à ses neuf nouvelles, rebaptisées « courts romans », risque d'égarer, de même que le texte de couverture, passablement abstrait. « L'amour imaginaire » eût mieux convenu. Chacun des textes d'*Impostures et séparations* reprend en variante la même sensation, sans espoir de l'élucider mais au moins celui d'en débusquer les ombres : sensation que la passion s'invente, qu'elle vit de leurres, même si elle exclut les menteries, qu'elle survit aux écarts, qu'elle peut s'imposer après coup, quand tout est joué, ou déjoué.

Une femme doute d'avoir été aimée; jusqu'à ce qu'elle voie les femmes qui lui succèdent dans le cœur de son amant, images de ce qui était attendu d'elle et qu'elle aurait peut-être donné, si elle avait su... *Renouer? Un amour tient à son erreur* initiale. La vérité tardive ne lui veut rien. Autant aller seule au cinéma.

Une autre fois : des amies de classe. Leurs liens tiendront à rien, à des trajets d'autobus. *Comme on se trompe, sur les sentiments!* Ce travailleur marocain qui épie les gamins du square Denfert-Rochereau sur leur tas de sable, ne dirait-on pas un sale dégoûtant, c'est du moins ce que murmurent les mamans craintives — alors qu'il ne fait que rêver à ses propres enfants restés au pays ?

RIEN n'évoque mieux les tâtonnements de l'amour qu'une liaison distendue, contrariée par les kilomètres, les langages différents, des barrières politiques. Félicité est mariée avec trois enfants. L'été 1981, elle rencontre à Varsovie un militant plus ou moins clandestin. Elle rate son avion du retour. Ils se reverront à la sauvette, à Berlin. Cet adultère transeuropéen, c'est très exactement ce qu'elle imaginait et redoutait pour elle. Nous arrive-t-il ce que nous craignons le *plus? Cette crainte, est-ce une façon de rendre supportable un* goût inavoué, l'envie d'une vie ?

La nouvelle et le souvenir d'enfance font souvent bon ménage. Le récit intitulé « l'Allée » a le charme des vacances adolescentes. La narratrice séjourne chez un oncle et une tante, près de Toulon puis dans un home d'enfants. Il ne se passe rien, mais chaque détail devient événement : les volets bleu lessive, l'écorce des platanes couleur d'huître, les Craven de l'oncle , les jupes russes de la tante Maroussia, les couverts d'argent dans leur lourd écrin, le mystère particulier que revêtent, pour les enfants, les maladies des grandes personnes, leur sens flou mais infaillible de la partance...

LA mort qui s'avance, c'est le temps des mensonges qui peuvent changer, *sans démenti possible*, le sens d'une vie et de son terme. Le dernier texte du recueil en donne un exemple de pur tragique.

Margot souffre d'un angiome cérébral ; une bombe qui peut exploser dans sa tête à tout instant, en tout cas avant peu de mois. Du jour au lendemain, l'annonce des médecins oblige cette ancienne danseuse à penser toutes choses à l'imparfait.

Charles, physicien et musicien, l'a aimée, l'a trompée, a imploré le pardon, l'a trompée à nouveau ; puis la paix est venue. Quitter la vie dans l'harmonie reconquise serait plus atroce que si Margot se savait trahie une fois encore. C'est du moins l'opinion de Charles. Il paie une « call-girl » pour venir révéler une fausse liaison à la mourante, laquelle se tuera de chagrin. *A qui profite l'euthanasie ? Les falsifications terminales*, telles qu'elles se multiplient de nos jours, altèrent-elles la vérité des existences, ou finissent-elles par leur ressembler ?

Natacha Michel écrit pour faire partager des questions, non pour assener des réponses. Toutes ces interrogations se ramènent à une seule : qu'est-ce que deux êtres qui s'aiment ont véritablement en commun ?

(Lire la suite page 23.)

A LA VITRINE

● EN POCHE

● Dans la collection « Grand Format-Flammarion », sont réédités, en deux volumes, les *Contes* des frères Grimm dans la version française d'Armel Guerne, grand connaisseur et amateur du romantisme allemand.

● Chez Flammarion également, en « GF », paraît une nouvelle édition maniable du *Code civil. « Les textes promulgués en 1804 et la totalité des modifications et des adjonctions apportées depuis cette date »,* figurent dans cet ouvrage, réalisé avec la collaboration de Jean Veil, avocat à la cour.

● Publié de 1875 à 1893, le grand ouvrage historique de Taine sur *les Origines de la France contemporaine* n'avait pas été réédité depuis de nombreuses années. Les quelque mille huit cents pages du monument, présentées par François Léger, sont à présent accessibles, en deux volumes, dans la collection « Bouquins », chez Laffont.

● Toujours en « Bouquins », paraissent les trois grandes œuvres politiques de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique, les Souvenirs* et *l'Ancien Régime et la Révolution.*

● La collection « Biblio-Essais » du Livre de poche poursuit, avec un volume consacré à Martin Heidegger (nº 4048), la publication des numéros récents des Cahiers de l'Herne. Cette initiative est excellente et répond parfaitement à la vocation économique d'une collection de poche. On ne peut tenir rigueur à l'éditeur d'opérer un choix dans les gros volumes de l'Herne. Mais pourquoi, alors, indiquer sur la « quatrième » de couverture qu'il s'agit du *« texte intégral » ?*

● Sous le titre *Questions de principe deux,* Bernard-Henri Lévy a rassemblé, pour la même collection (nº 4052), quelques études, articles et textes de circonstance. Les avis et opinions de l'auteur du *Testament de Dieu* sur Derrida, le déclin de l'Occident, Georges Marchais, les femmes, Jean-Paul II ou Marek Halter...

● *La Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche,* de Thierry Pfister, qui fut l'an dernier un grand succès de librairie, est repris chez Gallimard, dans la collection « Folio-Actuel » (nº 9).

● Présenté par Jean Dufournet une édition des *Poèmes de l'infortune,* de Rutebeuf, est publiée dans la collection « Poésie-Gallimard ». Des notes et commentaires éclairent cette nouvelle traduction.

Dans le même domaine, la « Bibliothèque médiévale », en 10/18, publie des *Chansons des XVe et XVIe siècles* présentées par Françoise Ferrand.

● SCIENCE-FICTION

Visions



Les bouleversements profonds qui affectent la société trouvent en littérature, et en particulier dans la science-fiction, une expression d'abord tâtonnante ; mais des formes d'expression nouvelles surgissent aussi de ces périodes de remise en question esthétique. Et des auteurs singuliers, inattendus, mettent soudain en forme des visions qui « rendent compte » de l'univers en gestation.

Les Yeux géants de Michel Jeury, que les éditions Presses-Pocket rééditent, est l'un de ces livres. Paru en 1980 chez Robert Laffont, le roman avait surpris, tant par les capacités de renouvellement qu'il indiquait chez Jeury — on attendait plutôt qu'il suive la veine de sa trilogie, *le Temps incertain,* — que par son thème — les OVNI, — considéré par les jeunes auteurs français de SF (grands admirateurs de Jeury) comme dépassé, voire suspect. Quelle mouche piquait donc le « père » de la SF politique hexagonale ? Des soucoupes volantes ? Et pourquoi pas des martiens verts ?

Or *les Yeux géants* évite avec brio tous les écueils. Le roman est la description et l'exploration d'un mythe dans toute son ambiguïté. Magnifique de retenue et d'audace mêlées, le récit dépayse, au sens fort du terme, et mène le lecteur à toute allure vers sa conclusion désormais fameuse : *« La suite de ce récit ne pourra jamais être écrite avec des mots humains. »* Six ans plus tard, *les Yeux géants* reste une œuvre troublante, un des romans majeurs de Jeury, qui n'a rien perdu de sa force et de son pouvoir de fascination. (Michel Jeury, *les Yeux géants,* éditions Presses-Pocket, collection « Science-fiction », 350 p., 33 F.)

Dans un autre registre, William Gibson avait livré il y a quelques mois *Neuromancien* (recensé dans ces colonnes), qui tentait pour la première fois de décrire dans toute sa complexité et sa noirceur un monde non pas informatisé, comme on a pu l'écrire, mais de nature informatique. Avec *Comte Zéro,* Gibson prolonge ce travail ; le lecteur abasourdi par *Neuromancien* éprouve en découvrant cette fausse suite une étrange jubilation : celle de se retrouver de nouveau en terre étrangère, et de reconnaître les lieux. L'effort consenti la première fois trouve sa récompense.

Pourtant, si l'on est replongé dans l'univers dur et extraordinairement structuré imaginé par Gibson, le récit, s'appuyant sur des données supposées connues, développe son propos dans des directions pour le moins surprenantes : milieu du trafic d'œuvres d'art, intervention du culte vaudou, guerre des gangs, alimentent le roman en nouveautés, certes abracadabrantes, mais qui « accrochent » l'imagination ; pas un chapitre sans que Gibson propose un nouveau défi — relevé chaque fois avec succès, à la grande joie et au grand étonnement du lecteur. Pour une fois, on ne peut reprocher à un auteur d'avoir écrit une suite à l'un de ses romans. *(William Gibson, Comte Zéro,* traduit par J. Bonnefoy, éditions La Découverte, collection « Fictions », 306 p., 95 F.)

Autre membre des « Cyberpunks » — groupe de jeunes auteurs dont Gibson est souvent considéré comme le chef de file, — Bruce Sterling rompt, lui, avec sa production antérieure. Son nouveau roman, *la Schismatrice,* n'a plus grand-chose à voir avec *la Baleine des sables* ou *le Gamin artificiel,* qui semblent désormais bien « sages ». *La Schismatrice,* en effet, tend à la démesure. Soucieux, comme Gibson, de décrire un univers régi par un mode de communication de l'information beaucoup plus rapide, Sterling ne se satisfait pas de situer son action dans un lieu unique, même complexe ; la « schismatrice », qui donne son titre au livre, est un assemblage parfois branlant de cultures, sous-cultures, mouvements politiques, factions économiques et autres, à l'échelle du cosmos. Le roman met en scène une bonne vingtaine de personnages baroques, intrigants, presque incompréhensibles, dont les destinées ne se croisent pas toujours, mais interfèrent de manière très indirecte. *La Schismatrice* est une œuvre ambitieuse. A trente-deux ans, Bruce Sterling semble franchir le cap qui sépare l'auteur intéressant de l'écrivain de premier plan. Son roman, qui tranche sur la production américaine ordinaire, séduit. Gageons qu'on le relira dans quelques années avec le respect dû aux œuvres « en avance sur leur temps ». (Bruce Sterling, *la Schismatrice,* traduit par W. Desmond, éditions Denoël, collection « Présence du futur », 416 p., 48 F.)

EMMANUEL JOUANNE.

ROMANS

Les lémures de Michel Host

En littérature, bien souvent, la mère est castratrice, le père mythique, l'enfant victime. Les personnages que Michel Host circonscrit dans un huis clos dont les échappées ouvrent sur le sordide — d'autant plus sensible que la description de Paris et de son fleuve sont le contraire de leur étouffement — restent à la frontière de ces conventions. Ginette, la mère, est possessive mais généreuse ; le Héros, ainsi nomme-t-on le père disparu à la Libération, est un Ulysse pour Télémaque quadragénaire ; Philippe, le fils, d'un caractère velléitaire qui ne le prive pourtant pas d'une certaine lucidité, n'est victime que de lui-même. A ce trio, il faut ajouter Toni Soan — mentor qui fut beau, ne l'est plus et eut avec la mère une liaison *« restée honteuse comme une maladie »,* — Paula dont Philippe est *« amoureux ?... Oui. Non »* et qui le guidera dans sa quête-enquête.

A l'exception de Toni Soan qui a remplacé le père au foyer et à la fabrique de cravates, ces héros de tragédie contemporaine ont la particularité d'avoir toujours ignoré le travail. Ils sont rentiers comme on pouvait l'être au dix-neuvième siècle. Cela facilite les échanges. Mais il y a peu d'amour entre eux et ils s'épient autant qu'ils se racontent, généralement le soir, Ginette disant sa vie, Philippe ne sortant pas de son marais intérieur. Paula parviendra tout de même à décider son amant à commencer la seule grande entreprise de sa vie, retrouver le Héros... Ce sera, dans un bordel de luxe, la découverte d'une épave cacochyme, d'un pitoyable voyeur.

On sort de ce roman comme d'une vieille pièce depuis longtemps inhabitable où des fantômes n'auraient de consistance que celle que leur donnent les miasmes de la vie. Ce sont des lémures que Michel Host a mis en scène, des personnages qui ne font rien que tourner sur eux-mêmes en frôlant les autres. Et c'est, exemplairement, le roman du vide. Vide comme la nuit que la mère éclairera partiellement. Vide des existences. Vide des âmes. Vide d'un univers qui n'a même plus à se liquéfier, où tout évoque la putréfaction. Mais pas vide du romancier. Michel Host a ce talent de créer, c'est-à-dire de faire à partir de rien. Peut-être sa réussite aurait été plus forte avec moins de complaisance dans ces scènes que l'on dit hardies, mais il sait installer le trouble en maintenant son lecteur en cet état de curiosité qui le contraint à poursuivre la quête, non seulement du Héros, mais mieux encore de tout ce que cachent de leurs vies ces personnages inexistants qu'il fait exister.

P.-R. L.

★ VALET DE NUIT, de Michel Host, Grasset, 248 p., 89 F.

Max Gallo de l'adret à l'ubac

Le jour où sa sœur Julia quitta leur campagne provençale pour vivre à Paris dans la famille de Sallanches, où elle serait éduquée — *« même les animaux sauvages se dressent »,* — Mathieu Devert se trouva comme *« fendu en deux ». Dès lors, le frère et la sœur, nés en* 1863 et 1865, auront deux destins aussi tragiques que différents, sans que rien les sépare tout à fait. L'un dira de sa vie : *« Elle fut pleine de cahots mais jamais je n'ai prémédité ou désiré le mal »,* et finira sur l'échafaud en proclamant son innocence avec un courage dont Barrès témoignera. L'autre acceptera le « dressage » et, avant de mourir en prison de façon mystérieuse, deviendra la romancière Julia Bataille, qui reçut dans son salon Millerand, Jaurès et autres grandes figures de la Belle Epoque.

Cette Belle Epoque qui le fascine et qui était déjà le décor de sa trilogie niçoise, Max Gallo a choisi de la présenter comme on décrirait une montagne. Mathieu, c'est l'ubac, le marginal, victime moins de son tempérament que des injustices d'un temps où le prolétaire n'est pas vraiment un être humain. Julia, c'est l'adret, reine parisienne dans un univers de luxe et d'insouciance où passent les « grands hommes » du moment.

Pour le romancier, ce jeu des ombres et des lumières, cette juxtaposition de deux mondes qui se méconnaissent et se craignent, sont une occasion de rappeler qu'il est historien et homme politique. Max Gallo invite à juger cette « pas belle époque », sans didactisme, par le récit de deux vies qui — gardons l'image — se rejoignent ainsi que les deux flancs d'une montagne à un sommet qu'on peut appeler « injustice ».

Est-ce sa passion pour ce temps où Boni de Castellane dispute la une à Bonnot, la tendresse qu'on sent en lui pour ses personnages, l'astucieuse construction du récit avec le contrepoint d'une enquête, ou tout cela à la fois ?... Toujours est-il que, à Julia et à Mathieu, fortes figures d'une époque *« qui accepte une injustice et fait parade de ses fêtes pour masquer ses tares »,* Max Gallo doit le meilleur de ses romans.

P.-R. L.

★ BELLE EPOQUE, de Max Gallo, Grasset, 288 p., 95 F.

Ont collaboré aux pages 20, 21 et 22 : Pauline Choay, Pierre Drachline, Patrick Kechichian, Pierre-Robert Leclercq, Pierre Lepape et Alain Peyraube.

DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ART

• Andrzej Turowski : *Existe-t-il un art de l'Europe de l'Est ?* L'auteur, professeur associé à l'UER d'art contemporain de l'université Clermont-II, tente d'analyser dans cet ouvrage l'ambiguïté et les contradictions des utopies avant-gardistes et des idéologies dans l'art du XIXᵉ et du XXᵉ siècle en Europe de l'Est, situées entre le particularisme et l'universalisme. (Editions de La Villette, 299 p., 180 F.)

MYTHOLOGIE

• Ouvrage collectif : *L'Androgyne.* Ce volume des « Cahiers de l'Hermétisme », collection dirigée par Antoine Faivre et Frédérick Tristan, fait le tour d'une question éminemment ambiguë et le détour par l'antiquité gréco-romaine, l'alchimie, la théologie chrétienne, le roman français décadent... (Albin Michel, 277 p., 140 F.)

• Antoine Faivre : *Accès de l'ésotérisme occidental.* Dans ce recueil d'études, le titulaire de la *chaire d'histoire des courants ésotériques et mystiques* dans l'Europe moderne et contemporaine à l'Ecole pratique des hautes études, livre quelques voies d'accès aux différentes formes d'ésotérisme qui ont fleuri dans l'Occident chrétien. (Gallimard, 406 p., 150 F.)

ENQUÊTES

• *Jacques Givet : le Cas Vergès. « Il ne s'agit pas ici d'attaquer un publiciste dont on ne partage pas les raisons ni même un simple adversaire politique. Mais de dénoncer les moyens de défense à la fois arrogants et subtils de deux causes meurtrières : le terrorisme aveugle et le nazisme »* prévient l'auteur. Jacques Vergès, ancien avocat des militants du FLN, est notamment l'actuel défenseur de Klaus Barbie. (Lieu commun, 191 p., 79 F.)

HISTOIRE

• *Joannes Caton : Journal d'un déporté 1871-1879 de la Commune. En 1872,* Joannes Caton, ouvrier passementier devenu secrétaire de la Commune à Saint-Etienne, est arrêté et condamné à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Jusqu'à son *retour en France, huit ans plus tard, Caton va* consigner dans des cahiers ses impressions et des descriptions aujourd'hui présentées par Clément Rouanay. (Editions France-Empire, 486 p., 120 F.)

• Stéphane Audoin-Rouzeau : *14-18, les combattants de tranchées.* L'auteur, assistant d'histoire contemporaine à l'université de Clermont-Ferrand, a eu pour la première fois l'idée de dépouiller la presse des tranchées pour analyser les conditions de vie et la mentalité du soldat français. (Armand Colin, 223 p., 120 F.)

• Alain Guillerm : *Le Défi celtique.* A la fois philosophe et historien, ce disciple de Fernand Braudel, actuellement chercheur au laboratoire d'Histoire maritime associé à la Sorbonne et au CNRS, renouvelle dans cet ouvrage, les études celtiques ; il montre comment cette civilisation, qui fut selon lui l'une des plus brillantes de l'Antiquité, *n'a pu survivre jusqu'à nos jours que grâce à une* farouche résistance. (Jean Picollec, 185 p., 75 F.)

POLITIQUE

• *Henri Lefebvre, Patrick Tort : Lukàcs 1955. Etre marxiste aujourd'hui.* Deux textes de deux théoriciens du marxisme, écrits à trente ans de distance, et quelques pages de dialogue dans le présent. *Conscience de classe, rôle des intellectuels,* explication du marxisme. (Aubier, 152 p., 75 F.)

LITTÉRATURE

• *Fernand Crommelynck : Miroir de l'enfance.* Quelques belles proses de l'écrivain belge d'expression française, mort en 1970. *« Un jour, dans mon miroir, j'ai vu ma propre image me mentir. »* Illustration de Reinhoud. (Fata Morgana, 67 p., 54 F.)

• Michel Ragon : *Histoire de la littérature prolétarienne de langue française.* Une nouvelle édition remise à jour d'un livre paru en 1974 et qui, selon l'auteur, doit *« être reçu comme l'histoire d'une littérature inconnue, (...), étrangement condamnée, aussi bien par les systèmes capitalistes que socialistes, à demeurer marginale ».* (Albin Michel, 331 p., 150 F.)

SCIENCE

• *Albert Jacquard : L'Héritage de la liberté. De l'animalité à l'humanitude.* Albert Jacquard, qui dirige le département de génétique de l'Institut national d'études démographiques, s'interroge *dans cet ouvrage sur les fondements biologiques* du comportement social et le poids du déterminisme génétique sur l'humanité. (Seuil, 210 p., 85 F.)

Sous le signe de Rimbaud

Le narrateur de *Chaque fête du sang* (premier roman de Jean-Louis Bastian) entretient avec la mort un *rapport ambigu où la fascination* l'emporte sur la peur. Il est vrai que ce jeune homme a décidé de vouer son existence au libertinage. Et se vouloir libertin, n'est-ce point, justement, flirter avec le néant ?

Le lyrisme maîtrisé de Jean-Louis Bastian s'accorde bien avec les thèmes de son récit. Et, sous les mots crus, on pressent une sensibilité exacerbée, qu'il met ici au service du Maroc, pays dans lequel, tout comme son personnage, il a vécu. *Ce Maroc, célébré et aimé,* n'est évidemment pas celui des touristes occidentaux, mais celui, plus secret, qui se dissimule dans la montagne berbère où chaque chêne-liège promet une rencontre.

Le libertin *perdra toutes ses* défenses lorsqu'il se prendra à aimer Djami, un jeune Berbère portant le même nom que le dernier serviteur qu'eut Rimbaud au Harrar. La présence du poète, déjà sous-jacente dans le récit, devient alors plus obsédante, car le narrateur croit entendre, en écho à ses amours, les derniers délires d'Arthur. Cette passion durera trois ans. Le temps pour le narrateur de découvrir que le Maroc est, aussi, un pays de grande misère, *bien que* chaque saison y ait *« les yeux du printemps ».* De retour en France, il cherchera à comprendre pourquoi, *de fête en défaite, Rimbaud en vint* à écrire : *« Ma vie sera toujours trop immense pour être vouée à la force et à la beauté. »* En vain.

P. Dra.

★ CHAQUE FÊTE DU SANG, de Jean-Louis Bastian, Denoël, 142 p., 68 F.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Reportages chinois

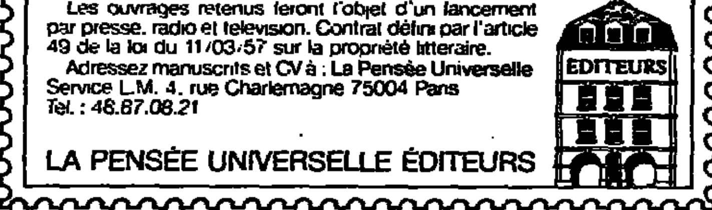
La littérature de reportage occupe une place de choix dans les lettres chinoises. *Les règles du* genre, dont l'autonomie s'est affirmée il y a une cinquantaine d'années, imposent à l'auteur de *mener des enquêtes pour fonder* son récit sur des événements et des personnages réels. Le reportage doit aussi avoir un caractère littéraire affirmé afin qu'il soit plus attrayant qu'un simple écrit journalistique. Enfin, un commentaire politique doit être exprimé sur la portée des faits relatés. C'est là que le bât blesse.

Si la littérature de reportage a été vivifiante et contestataire, à l'époque de l'administration du *Guomindang, à l'instar du récit de* Xia Yan, *Ouvrières de louage,* qui révélait, en 1936, les conditions de vie pitoyables du sous-prolétariat de Shanghai, elle est devenue une littérature de circonstance, après l'instauration de la République populaire. Le texte de Wei Wei, *Qui sont les hommes les plus dignes d'amour ?,* rédigé en 1951, en est un exemple frappant : apologie édifiante et manichéenne à souhait sur les volontaires chinois en Corée, type *même de la « littérature de propagande qui fait bang ! bang ! »,* comme disait Lu Xun. Il faudra attendre la fin des années 70 pour que soient publiées à nouveau des œuvres dénonçant les abus de pouvoir, la corruption, le mépris voué aux intellectuels, comme l'attestent les écrits de Liu Binyan ou la chronique de Xu Chi sur le mathématicien Chen Jingrun *(le Problème de Goldbach).*

Noël Dutrait a traduit huit de ces récits-reportages, très connus du public chinois. Le choix, judicieux, représente bien le genre littéraire et son évolution, de 1926 à 1982. La valeur documentaire des textes est évidente. Ce sont d'excellents témoignages sur les transformations de la réalité chinoise depuis les années 30. Leur valeur littéraire est plus sujette à caution, même lorsque ce sont des pièces d'écrivains célèbres comme Xia Yan ou Liu Binyan.

Al. Pey.

★ ICI LA VIE RESPIRE AUSSI ET AUTRES TEXTES DE LITTÉRATURE DE REPORTAGE (1926-1982), traduit du chinois par Noël Dutrait. Alinéa, 166 p., 75 F.



LA VIE LITTÉRAIRE

Les sélections du Renaudot et de l'Académie

Voici la première sélection du jury *Renaudot. L'attribution du prix* aura lieu le 17 novembre.

Anne Bragance : *Bleu indigo* (Grasset) ; Nicolas Bréhal : *l'Enfant au souffle coupé* (Mercure de France) ; Daniel Depland : *les Noces de la lune rouge* (Calmann-Lévy) ; Christian Giudicelli : *Station balnéaire* (Gallimard) ; Michel Host : *Valet de nuit* (Grasset) ; France Huser : *la Chambre ouverte* (Seuil) ; Venus Khoury-Ghata : *Mortemaison* (Flammarion).

En outre, deux nouveaux membres ont été élus pour remplacer Henri Amouroux, démissionnaire en novembre 1985, et Robert Mallet, qui a annoncé, le 13 octobre, sa démission « pour convenances personnelles » (rappelons que Robert-Mallet est candidat à l'Académie française, au fauteuil de Marcel Arland) : José Cabanis, lauréat du prix en 1960 pour *la Bataille de Toulouse*, et Louis Gardel, l'auteur de *Fort-Saganne*, qui entrent ainsi dans le jury Renaudot.

Quant aux académiciens, ils ont sélectionné pour le Grand Prix du roman, qui sera décerné le 6 novembre prochain : Jacques Almira : *La Fuite à Constantinople* (Mercure de France) ; Philippe de Baleine : *le Bar des lagunes* (Julliard) ; Pierre Conesscot : *les Funérailles de la Vardine* (Grasset) ; Jean-Edern Hallier : *l'Evangile du fou* (Albin Michel) ; Sébastien Japrisot : *la Passion des femmes* (Denoël) ; Philippe Labro : *l'Etudiant étranger* (Gallimard) ; Gilles Lapouge : *la Bataille de Wagram* (Flammarion) ; Claude Mourthe : *l'Amour parfait* (La Table ronde) ; Pascal Quignard : *le Salon du Wurtemberg* (Gallimard) ; Pierre-Jean Rémy : *la Ville éternelle* (Albin Michel) ; François Taillandier : *Benoît ou les contemporains obscurs* (Julliard) ; Michel Tauriac : *Jade* (La Table ronde).

Enfin, signalons que dans la dernière sélection pour le Goncourt, publiée dans « *le Monde des livres* » du 10 octobre, le nom de Pascal Quignard, *auteur du Salon du Wurtemberg* (Gallimard), avait été *malencontreusement omis*.

François Nourissier, secrétaire général de l'Académie Goncourt, a indiqué que le prix serait finalement décerné *le* 17 novembre, et non le 10. De la même façon, les prix *Femina et Médicis seront proclamés* le 24 novembre, et non le 17.

On se bouscule pour commémorer Malraux

André Malraux a trop d'admirateurs. Dix années après sa mort, l'organisation de cérémonies commémoratives donne lieu à une assez jolie foire d'empoigne entre les diverses associations qui veulent en prendre l'initiative.

A l'origine, il existait une Association pour la commémoration du dixième anniversaire de la mort *d'André Malraux, créée l'an dernier* à l'initiative de professeurs et d'étudiants. Cette association, que dirige M. Daniel Pannier et dont le président d'honneur est Mgr Pierre Bockel, ancien aumônier de la brigade Alsace-Lorraine, souhaite organiser des manifestations à Paris et en province. Parmi elles, une exposition à Fontainebleau du 10 au 20 octobre, un colloque universitaire international organisé à Strasbourg du 13 au 15 novembre sur le livre dans la vie et l'œuvre de Malraux ; enfin, la mise en place d'un institut Marcel Arland-André Malraux, destiné à devenir un centre d'études des écrivains francophones du vingtième siècle.

L'association de M. Pannier avait également décidé de soutenir l'organisation par le Comité national André Malraux que préside Mme Colin d'une grande exposition et d'un colloque à Verrières-le-Buisson, lieu de la dernière résidence de l'écrivain. *C'est alors* qu'on apprit la création par la mairie de Paris d'une nouvelle association *qui reprenait à un mot près* (« disparition » au lieu de « mort » !) l'intitulé de la première *et qui annonçait* l'organisation à Paris d'une « exposition de prestige » reprenant un grand nombre des éléments prévus à Verrières.

Du coup, l'expo de Verrières s'effondrait, par manque d'aliments, le colloque qui y était prévu était transféré à Paris (les 5, 6 et 7 décembre, sous la présidence de Léopold Senghor). Mais Paris aura son prestige-Malraux sous le patronage hautement littéraire de MM. Chirac, Chaban-Delmas, Couve de Murville, Michel Debré, Pierre Messmer, Denis Baudouin, Robert Poujade et Maurice Schumann. On peut être mort depuis dix ans et appartenir toujours, malgré soi, à un parti.

P. L.

CAGNAT

Les livres du dimanche

A travers la France, les salons du livre se multiplient, attirant de plus *en plus de visiteurs* friands de rencontrer des auteurs et d'arpenter *des « librairies »* aussi immenses qu'inhabituelles et éphémères. Pour le *seul* week-end des 11-12 octobre, Bordeaux, Le Mans et Moulins *étaient à l'honneur*.

● **A Pessac** (Gironde), le deuxième salon a confirmé le succès de l'an dernier, avec plus de douze mille visiteurs. Très bien organisée, cette manifestation a proposé de nombreux débats, notamment sur le « Magazine littéraire » — avec sa directrice, Nicky Fasquelle, — sur l'édition en région — avec de nombreux éditeurs, parmi lesquels Le temps qu'il fait, Federop, Le Mascaret, Ombres, A passage, Le Castor astral, — sur le roman policier ou sur le vin, inévitable à Bordeaux (débat accompagné de dégustations très appréciées...). De l'avis général, les ventes ont été bonnes, tant pour les auteurs « descendus » de Paris que *pour les « régionaux », comme* le poète Dénis Réjane, qui vendait ses *derniers recueils et exposait* les livres étonnants (tous exemplaires uniques) qu'il fabrique depuis près de quarante ans, en collaboration avec des graphistes. Il vient de terminer le soixante-douzième volume avec des poèmes écrits à partir d'émaux de Françoise Berthomé.

● **Au Mans** (Sarthe), plus de trente mille visiteurs sont venus à la rencontre des dizaines d'écrivains participant aux Vingt-Quatre Heures du livre. Cette année, elles s'accompagnèrent du premier festival de littérature francophone qui a rassemblé des auteurs d'une vingtaine de pays, mais dont les Français étaient curieusement absents.

● **A Moulins** (Allier), le premier *Forum national du livre d'humour* a réuni les plus importantes maisons *d'édition françaises, quelques-uns* de leurs auteurs et quinze mille *ouvrages. Le premier prix du Forum* est revenu à Michel Granger, pour *l'Etat des lieux*, publié chez Glénat. Les éditions J'ai lu ont présenté, en prélancement, la première collection de BD au format de poche, qui sera en librairie le 25 octobre.

● EN BREF

● **LE PEN CLUB FRANÇAIS** *vient de désigner comme lauréat*, pour 1986, Etiemble, pour l'ensemble de son œuvre : « *L'écrivain qui, par son œuvre, a le plus mérité des principes d'humanisme du Pen Club* » et a « *apporté une contribution capitale à la connaissance des cultures et à la défense de la langue française* ».

● **LE PRIX LITTÉRAIRE DE SEXOLOGIE 1986** a été attribué à Philippe Simonnot pour son livre *le Sexe et l'Economie*, publié aux éditions J.-C. Lattès (*le Monde* du 30 octobre 1985).

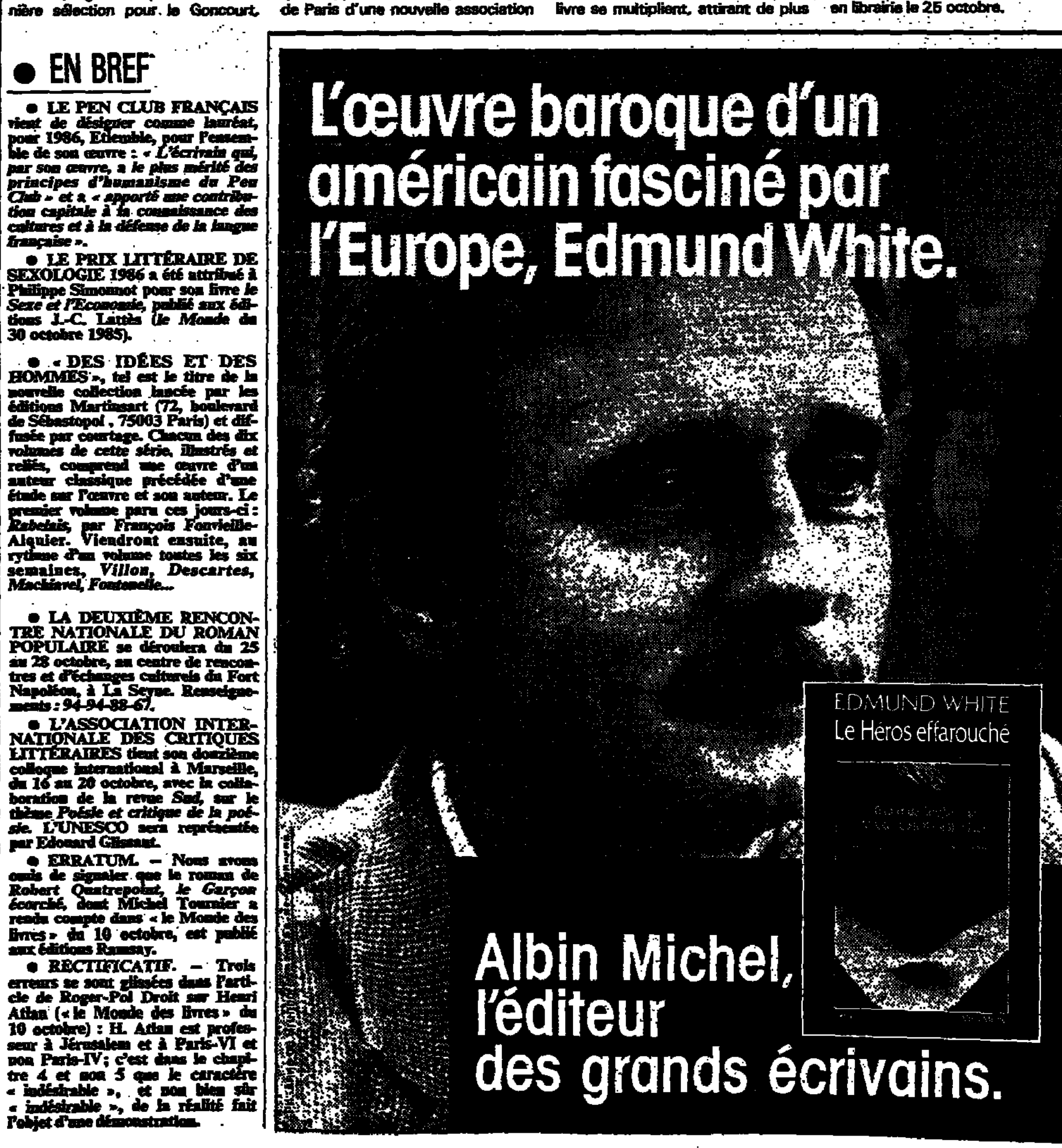
● **« DES IDÉES ET DES HOMMES »**, tel est le titre de la nouvelle collection lancée par les éditions Martinsart (72, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris) et diffusée par courtage. Chacun des dix volumes de cette série, illustrés et reliés, comprend une œuvre d'un auteur classique précédée d'une étude sur l'œuvre et son auteur. Le premier volume paru ces jours-ci : *Rabelais*, par *François Fonvieille-Alquier*. Viendront ensuite, au rythme d'un volume toutes les six semaines, *Villon*, *Descartes*, *Machiavel*, *Fontenelle*...

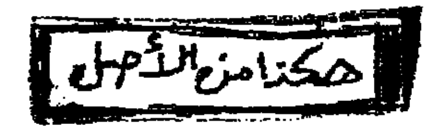
● **LA DEUXIÈME RENCONTRE NATIONALE DU ROMAN POPULAIRE** se déroulera du 25 au 28 octobre, au centre de rencontres et d'échanges culturels du Fort Napoléon, à La Seyne. Renseignements : *94-94-88-67*.

● **L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES LITTÉRAIRES** tient son douzième colloque international à Marseille, du 16 au 20 octobre, avec la collaboration de la revue *Sud*, sur le thème *Poésie et critique de la poésie*. L'UNESCO sera représentée par Edouard Glissant.

● **ERRATUM.** — Nous avons omis de signaler que le roman de Robert Quatrepoint, *le Garçon écorché*, dont Michel Tournier a rendu compte dans « le Monde des livres » du 10 octobre, est publié aux éditions Ramsay.

● **RECTIFICATIF.** — Trois erreurs se sont glissées dans l'article de Roger-Pol Droit sur Henri Atlan (« le Monde des livres » du 10 octobre) : H. Atlan est professeur à Jérusalem et à Paris-VI et non Paris-IV ; c'est dans le chapitre 4 et non 5 que le caractère « indésirable », et non bien sûr « indésirable », de la réalité fait l'objet d'une démonstration.





● ROMANS

Au son d'une valse de Richard Strauss

Jack-Alain Léger raconte l'histoire d'une famille dans l'Allemagne nazie

NON, je ne ferai pas la petite bouche sur le gros roman de Jack-Alain Léger, *Wanderweg*, même s'il me semble inégal, surabondant, surchargé d'intentions et quelquefois prolixe jusqu'à donner l'impression de facilité. Quand un livre pose en son centre la redoutable question : comment le nazisme a-t-il pu s'instaurer et s'épanouir en Allemagne, quand il plante en son cœur la figure d'un musicien de génie qui, pour *s'être* accommodé du régime, en a reçu fonctions, titres, commandes, honneurs et que, derrière lui, se profile l'ombre de Richard Strauss, d'ailleurs suggérée par l'auteur, ne faut-il pas y aller voir d'un peu près, reconnaître la manière dont est traité un sujet d'une telle ampleur, découvrir comment le romanesque s'y loge, observer le portrait qui, sous un masque, nous est proposé, recueillir les éléments de réponse que le roman apporte, à travers son « chemin de randonnée » *(Wanderweg)* à l'interrogation qui nous lancine toujours : comment cette barbarie a-t-elle pu surgir d'une *Europe civilisée ? Comment* des créateurs aussi raffinés qu'un Richard Strauss l'ont-ils sinon soutenue, du moins supportée ?

Pour que personne n'hésite sur ce qui est, ici, mis en cause, le roman s'ouvre sur un sauvage autodafé. Le 10 mai 1933, devant l'opéra de Munich, les nazis, que les récentes élections viennent de mettre au pouvoir, brûlent les « mauvais livres » : *« Des livres où les parallèles se rejoignent à l'infini, des livres où l'espace et le temps font question, des livres absurdes : l'être n'est pas, le vers est libre, les rêves sont des désirs réalisés... On flotte ici dans l'instable, le douteux, le relatif. L'univers de ces livres en expansion grouille, obscur et traître. Juif en un mot. »* Siegfried Arnhein, ami de Goebbels et SS appelé à un bel avenir, jette dans le brasier l'opéra le plus célèbre de son père, Bruno Arnhein, *la Contessina*, parce que le livret est dû à un juif, Egon von Rosenberg.

Comme dans l'ouverture d'un opéra, les principaux thèmes sont *d'emblée esquissés et déjà surgissent* les figures majeures. Lui, le musicien, avec cette œuvre dont la célèbre valse retentira à travers tout le livre ; lui, le fils, nazi plutôt sommaire, avec sa vengeance à tirer d'un père qui le fascine et l'étouffe ; Egon von Rosenberg, le poète, si près et si loin de Hugo von Hofmannsthal, en qui l'esprit le plus fin de la civilisation occidentale se concentre, avec son ouverture, ses doutes, sa nostalgie et son goût du plaisir.

Aller-retour dans le siècle

A partir de là, le périple commence qui nous fait descendre ou remonter le temps. Nous voici en mai 1943, sur les bords du lac de Constance où la guerre peut s'oublier. Bruno Arnhein, qui marche sur ses soixante-quinze ans, est assigné à résidence dans sa villa de Lindau où il garde ses *deux petits-enfants juifs*. Hitler attend de lui un opéra à la gloire du nazisme et se sert des enfants comme d'une monnaie d'échange. Un écrivain suisse, Jean Schreiber, qui projette d'écrire une biographie romancée du compositeur, l'interroge : qu'a-t-il su des horreurs du régime ?

Quelques pages après, nous sommes à Vienne en 1895. Bruno, qui en est à ses premiers succès, rencontre Elizabeth, fine fleur de la noblesse viennoise. Il la séduit, l'enlève, l'épouse. Il formera avec elle un couple tendre et uni qui saura construire son bonheur.

A Venise, maintenant, dans les premières années du siècle, Egon von Rosenberg, faisant passer la vie au théâtre, tire de ce romanesque mariage le livret de la *Contessina ;* Egon que nous allons voir mourir en 1934, supplicié au camp de Dachau où il a été envoyé comme juif et comme homosexuel, après une longue traque dont Bruno n'a pas compris le danger. Sitôt après, Egon reparaît dans le Berlin de 1923, où il initie Siegfried, le fils de son ami, aux plaisirs faisandés de la capitale, tandis que la grande inflation bat son plein. Est-ce le dégoût et l'humiliation que cette soirée lui a *laissés qui ont poussé* Siegfried vers l'ordre noir ?

De nouveau le temps saute, nous nous retrouvons en novembre 1943 sur les routes de l'Europe en guerre, traversant l'Italie en pleine décomposition, visitant les chambres à gaz que l'Allemagne perfectionne dans les territoires occupés pour réaliser sa « solution finale », faisant halte à Genève, ce havre grouillant d'espions. Les quatre enfants Arnhein, Friedrich, Siegfried, Dorabella, Pamina – ils ont tous maintenant dépassé la trentaine – se hâtent vers Lindau, où Bruno, qu'on croit à l'agonie, leur a demandé de venir, chargeant le tout-puissant Siegfried d'organiser leur invraisemblable rencontre.

Car il ne s'agit pas moins que de rapprocher un ancien militant des Brigades internationales, Friedrich, qui combat l'Allemagne dans la Résistance en France ; sa femme, Sarah, qui est juive et achève sa vie de tuberculeuse dans un sanatorium suisse ; Siegfried, haut dignitaire du parti nazi, sa femme, Ursula, qui se drogue ; Dorabella, épouse d'un comte italien, qui n'a cessé de promener sa névrose de femme riche à travers le monde ; Pamina enfin, cantatrice restée solitaire, qui, de Genève, aide les enfants juifs à sortir d'Allemagne.

A travers les méandres du roman, on a appris à la connaître, la seconde génération des Arnhein : un écrivain raté qui fuit dans l'action son impuissance à écrire, un nazi, une malade mentale, une héroïque esseulée qui n'a pas trouvé le bonheur. De quoi s'interroger sur l'éducation, baignée de musique, de théâtre, de culture, de fantaisie créatrice, qu'ils ont reçue! *C'est pourtant* cette enfance dorée qui les arrachera à leurs démons.

Le roman s'attarde un moment sur cette réunion de Lindau que Bruno Arnhein, guéri, anime de son génie. Comme dans un final où sont regroupés thèmes et acteurs, tout y explose : la haine, l'amour, la révélation des atrocités allemandes, la remontée des souvenirs lumineux de l'enfance, tandis que, peu à peu – coup de théâtre, – la Gestapo cerne la villa. *En haut lieu*, la *décision* a été prise d'arrêter Siegfried. Et le frère maudit, repris par les siens, fuit avec eux, sur le lac, dans la barque que Friedrich et Pamina ont frétée pour enlever les enfants à l'Allemagne. Restés sur la rive, Bruno et Elisabeth seuls seront emmenés par la Gestapo.

Une symphonie humaine

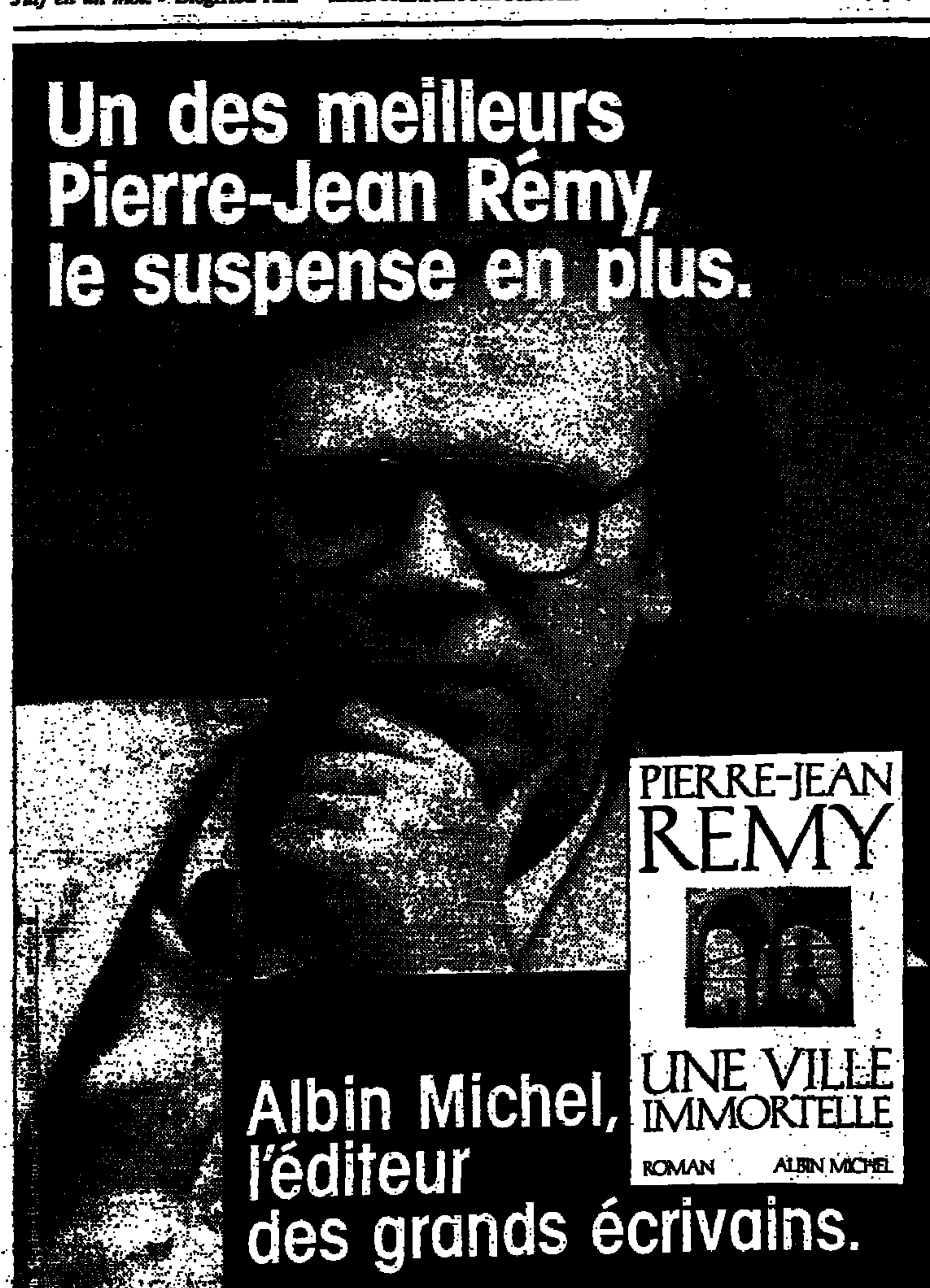
Après ce déchaînement, le livre retombe. La guerre est terminée. D'une rencontre à l'autre, Pamina apprend au romancier suisse, qui s'interroge bien inutilement sur une biographie qu'il renoncera à écrire, le sort des uns et des autres : arrestations, tortures, suicides, lapidation, folie. Dans ce dernier va-et-vient, postérieur puis antérieur à la mort de Bruno Arnhein en 1951 (le seul, avec Pamina et les enfants qu'elle élève, à avoir survécu à la tourmente), nous ne serons plus sensibles qu'aux dernières apparitions de celui-ci : Bruno devant les journalistes alliés lors de son procès en dénazification; Bruno, aux côtés d'Elisabeth, qui meurt, hébétée, quelques mois après sa courte *mais humiliante* arrestation; Bruno, enfin, faisant interpréter par Pamina et ses petits-enfants les derniers Lieder qu'apaisé il a tirés de sa souffrance. Ils chantent l'homme, la *femme*, l'amour, à l'instar de ce *Wanderweg*, symphonie humaine, qu'un peu essoufflés, écrasés, nous achevons de lire.

Jack-Alain Léger lui a prêté l'allure d'un opéra, baptisant « actes » ses trois parties, donnant à ses chapitres le nom d'un mouvement musical : andante, nocturne, canon... Plaquées, ces références ne déterminent en rien la forme du texte qu'elles annoncent. C'est dommage. Réelle en revanche est l'alternance entre arias et récitatifs sur laquelle l'auteur joue, comme en un opéra classique. *Wanderweg* abonde en conversations, en dialogues prosaïques où la vie est saisie à son niveau le plus simple. Puis, soudain, une scène, un spectacle, tantôt grandioses, tantôt terrifiants, tantôt comiques, défilent sous nos yeux en direct.

C'est pourtant le mouvement d'ensemble que l'on retient dans ce gros roman qui se lit d'une traite, et l'étrange discordance sur laquelle il repose : évoquer les pires crimes du nazisme aux accents d'une valse qui nous rappelle *le Chevalier à la rose. Wanderweg* est un livre rouge et or comme le rideau des théâtres, un livre où l'horreur côtoie l'amour, la tendresse, la beauté, où l'esprit de légèreté, le goût du jeu, la volonté de faire passer l'art devant la vie et la musique avant toute chose, pourtant suspects de conduire à l'aveuglement devant la plus atroce réalité, sont magnifiés.

JACQUELINE PIATIER.

★ WANDERWEG, de Jack-Alain Léger. Gallimard, 540 p., 100 F.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Micro-ondes

(Suite de la page 19.)

Dans un lit, quand la nudité, cette *« porte basse ménagée dans la grande »*, laisse passer les *« questions sans permission »*, que peut-il se dire ? Montherlant résumait, en mec, cet embarras : *« Après l'amour,* affirmait-il, *le premier qui parle dit forcément une connerie. »* Chaque ligne d'*Impostures et séparations* semble tracée pour démentir ce triste constat.

HISTOIRES DE BOUCHES tournent autour d'une autre impossibilité de s'exprimer : celle que combat le langage de la bouffe, sous ses formes toniques ou maladives. Outre leur fonction vitale, recouverte par des siècles d'usages, de signes culturels, que veulent dire nos manières de manger, pas assez, trop, salement ?

Noëlle Chatelet a déjà abordé le sujet dans un essai : *le Corps-à-corps culinaire* (Seuil, 1977). Les nouvelles que voici en offrent des illustrations volontairement contrastées. Le dessin de Topor qui orne la couverture donne le ton : un dos de femme ouvert au stylet comme pour une greffe de la moelle, et dont les vertèbres figurent d'adorables quenottes !

Les rapports de la littérature avec l'ingestion d'aliments et ses suites sont marqués par des intermittences que les mœurs n'expliquent pas à elles seules. Après Rabelais, la discrétion règne. Les menus, chez Balzac ou chez Proust, restent des indicateurs sociaux plus que des révélateurs d'intimités. Les vrais appétits se font rares. Les chants crépusculaires devenus à la mode trouvent plus d'aliments, si l'on peut dire, dans la déjection.

NOËLLE CHATELET n'impose aucun concept. Elle esquisse des rapports improbables en nous laissant exprès sur... notre faim. Rapports entre une blanquette et une petite vieille qui va enjamber sa fenêtre ; entre des croûtons de pain et les rêves d'épopée sous-marine d'un élève de pensionnat ; entre une malade d'il y a plus d'un siècle et sa voisine d'hôpital, au « transit » étrangement inversé...

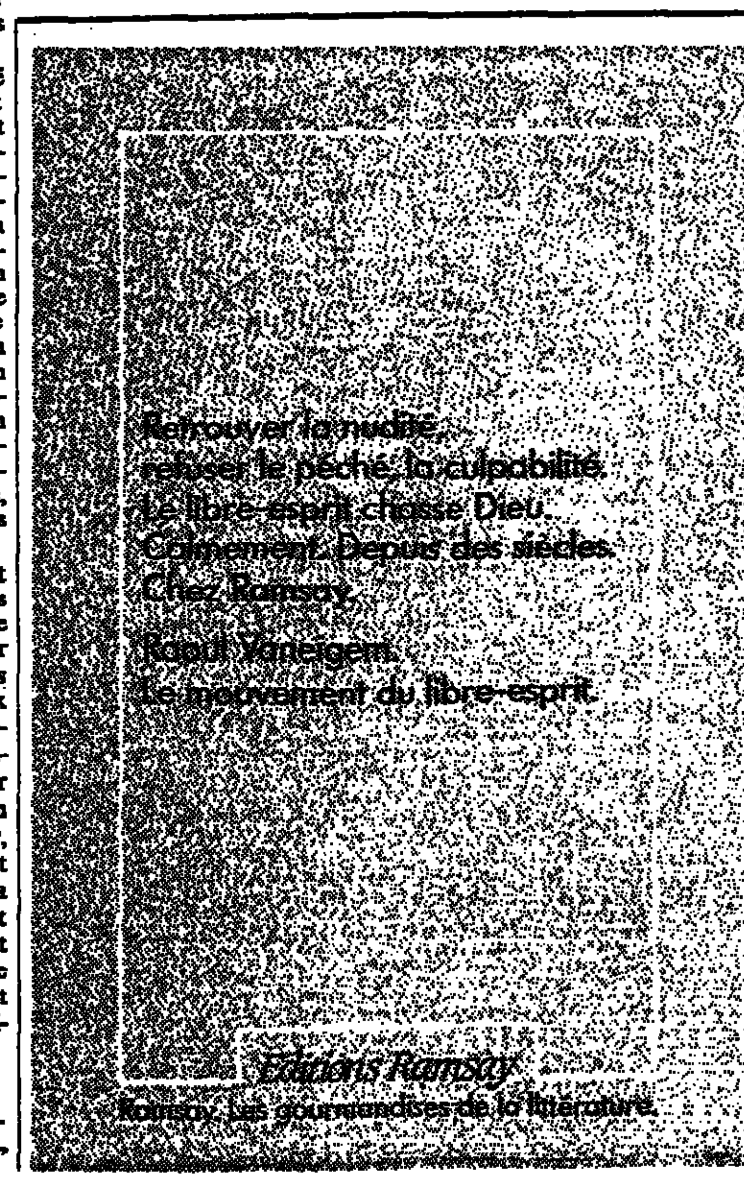
Ici, une mouche ouvre ses yeux à facettes sur le spectacle *d'une guêpe dévorant un papillon de nuit, un jour de forte* sécheresse. Là, une névrosée accumule des denrées, pille, engloutit, déglutit, régurgite, sans autre plaisir ni logique que la répétition lugubre des manies. Que se passe-t-il entre nos cinq sens si un scooter-ramasse-ordures débarque devant un salon de thé où l'odeur de chocolat se mariait avec une musique de Pergolèse, un soir d'été ? Qu'en est-il de ce vieux fantasme, dont toutes les familles ont tiré une anecdote, du haricot sec germant dans un nez ? Un corps étranger fait pour fondre dans l'organisme, pour le nourrir, et qui s'y refuse, que de symboles là-dedans !

UNE institutrice alcoolique a-t-elle tué son mari ? Une mouette, à Deauville, gardera-t-elle pour elle seule la viande crue qu'elle a dérobée et que ses congénères lui disputent ? Telle boulimique guérira-t-elle, après des années de remplissage et de vidange forcenés, six ans de clandestinité à s'engorger et à dégorger ? Malgré ce qui est dit par les experts sur l'extrême difficulté de pareils cas, le miracle se produit.

Une même impression relie ces récits brefs, dépouillés, suggestifs : que la nutrition ne porte pas à l'échange, sinon avec soi, avec le moins dicible de soi. C'est une réussite d'écrivain de changer ces soliloques ventriloques en musique de chambre, et en relents de jasmin.

★ IMPOSTURES ET SÉPARATIONS, de Natacha Michel, Seuil, 346 p., 89 F.

★ HISTOIRES DE BOUCHES, de Noëlle Chatelet, Mercure de France, 208 p., 85 F.



• ROMANS

A la recherche de l'ami perdu...

***Après un premier roman en 1985,* Je cherche un livre, *Pierre Vilbreau revient avec* Portrait de Frédéric.**

PIERRE VILBREAU écrit depuis des années et il a publié son premier roman l'an dernier, à cinquante ans (1). Il est journaliste – sous un autre nom – dans la même publication (parisienne) depuis plus de trente ans. Il aime voyager, rêver, lire, écrire : il affectionne le style fluide et précis, les phrases souples, totalement dépourvues d'emphase. Raisonnable à la ville, il garde ses folies pour les histoires qu'il propose dans ses livres. Bref, Vilbreau met toutes les chances de son côté pour passer aux oubliettes de la rentrée littéraire, ce parcours du combattant médiatique où les qualités de camelot volent au secours des talents défaillants.

Après *Je cherche un livre* – la quête d'un texte oublié, d'une histoire enfouie, une fiction où, comme chez Calvino, la littérature se prend elle-même pour objet, – Vilbreau a publié un recueil de nouvelles (2), toujours *dans sa singulière manière*, mêlant la précision du style et le « flou » volontaire du récit. Cet automne, il invite à suivre – ou plutôt une fois encore à « chercher » – Frédéric, celui qui, sans doute, aurait dû être le narrateur, mais qui, dit-on dès la première ligne, *« fut obligé de fuir »*.

Un de ses amis décide de le retrouver. On ne saurait dire s'il est son « meilleur ami », tant Frédéric est étrange, entretenant avec chacun des relations aussi fortes qu'imprévisibles et épisodiques. Les traces de Frédéric vont de Hollande à Londres en passant par la Normandie (entre autres), de tavernes en villas ou scènes de théâtre, d'amis en amies ou amours de rencontre. Le voyage est passionnant, remarquablement décrit, mais le mystère grandit. Où est ce Frédéric, dont le « portrait » est impossible (on ignore jusqu'à son âge) ? Et qui est-il ?


BÉRENICE CLEEVE.

Finalement, Frédéric existe-t-il ? Sans doute pas plus que « le livre » du précédent *roman* de Vilbreau, qu'il écrivait en prétendant le rechercher. L'important est de suivre la piste de Frédéric, de le faire exister par cette enquête. La seule réalité est le livre, le seul but est d'écrire, de construire Frédéric, de devenir Frédéric, de proposer au lecteur d'être lui-même Frédéric.

Dernier message

Tout le propos de Vilbreau se développe entre ces deux phrases : *« Je me suis fait mettre en disponibilité »* (le narrateur est universitaire), *« Je consacre mon temps, mes efforts et mon argent à un seul but : la recherche de Frédéric »*, et le dernier message de Frédéric, découvert presque à la fin du récit, une citation de Julien Gracq : *« Je sens ce que je veux atteindre. – Je ne le saurai que quand les mots m'en auront ouvert le chemin. »*

De ce qu'on peut s'amuser à jouer avec cette longue traque, à déjouer ses pièges ou à en rêver de nouveaux, il ne faudrait pas déduire que *Portrait de Frédéric* est un pur jeu de pistes, un roman-rébus où le seul plaisir est de retrouver la solution cachée (bien que le mot « retrouver » chez un auteur qu'on sait « fou » de Proust ouvre d'insondables abîmes !!). Le lecteur de Vilbreau est toujours libre de son imaginaire. Il peut croire à Frédéric, ne retenir que la description des villes, ou, au gré des bifurcations, s'attacher au discret universitaire, chercheur littéraire et enquêteur policier.

Les romans de Pierre Vilbreau ne sont pas de ceux que l'on range après les avoir lus, avec l'impression de tout savoir. Avec eux on peut toujours inventer, se promener durablement et se dire, comme le narrateur qui n'a probablement pas quitté son bureau, qu'on va soudain tout lâcher pour partir « à la recherche de... ». Et voilà comment, chez Vilbreau, tout commence et finit dans la complicité de Marcel Proust.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **PORTRAIT DE FRÉDÉRIC, de Pierre Vilbreau. Flammarion, 180 p., 79 F.**

(1) *Je cherche un livre*, Flammarion (*le Monde* du 8 mars 1985).

(2) *Petites Nouvelles du monde entier*, Flammarion.

Le secret d'un poète anarchiste

Entre le polar et le roman d'initiation, Michèle Laforest mène l'enquête

DIEU que l'ennui menaçait Théo ! Universitaire, enfin détaché à la recherche, il avait d'abord connu un moment d'exaltation en songeant que ce travail l'éloignait pour un an, au moins, des cours et des copies à corriger. *Bien vite, hélas*, l'inanité du projet – dresser un catalogue – le saisit. Et comme ni un véritable amour ni le sentiment d'être n'impulsaient sa vie, on le devinait plus attiré par le vide et l'à-quoi-bon que fouetté par l'énergie.

Et puis, alphabet faisant, poursuivant sa corvée rétribuée et patronnée par le professeur Bulot, il tomba sur la lettre C. Il lut : *« Jérôme Caze (1870-?) »*. Ce *point d'interrogation allait* changer son existence. Bien sûr, la redoutable passion de l'inutilité de tout continua de l'amollir et de le diffamer, y compris à ses propres yeux, mais, vaille que vaille, il la surmonta. Il sentait là une énigme qu'il convenait de résoudre. D'autant que les rares *poèmes laissés par* Jérôme Caze le touchaient au plus intime de sa conscience. Argonaute de poussiéreuses archives, il lui fallait donner une destinée à cet homme qu'il devinait en proie au noble orgueil de n'être jamais satisfait de sa personne. *Que cachait le : « 1870-? »* ; l'intervalle ?

L'art naît de l'émotion. Fort de ce sentiment, fût-ce à son insu, Théo brise alors avec le monde de l'ennui pour pénétrer dans celui de l'*engouement – serait-ce de sa* manière nonchalante. A talonner le fantôme de cet abrégé de pureté qu'est Caze, il forfait aux règles édictées par son maître d'études qui invective contre lui et le chasse de son orbite sans égale, n'est-ce pas ?

Il n'y avait rien dans le dossier et le fichier Jérôme Caze, répertorié parmi les *« petits décadents »*, sinon une plaquette grise, dont les pages n'avaient pas été coupées : les poèmes des *Jardins*. Petit à petit, Théo va dénicher des textes, des bribes de biographie, un portrait de son héros qu'il place sur son bureau face à lui, présence tutélaire qui le hante, le fait divaguer, le trempe, lui soutire des serments. Cela ressortit au roman policier et se lit comme tel.

Un pauvre noyé

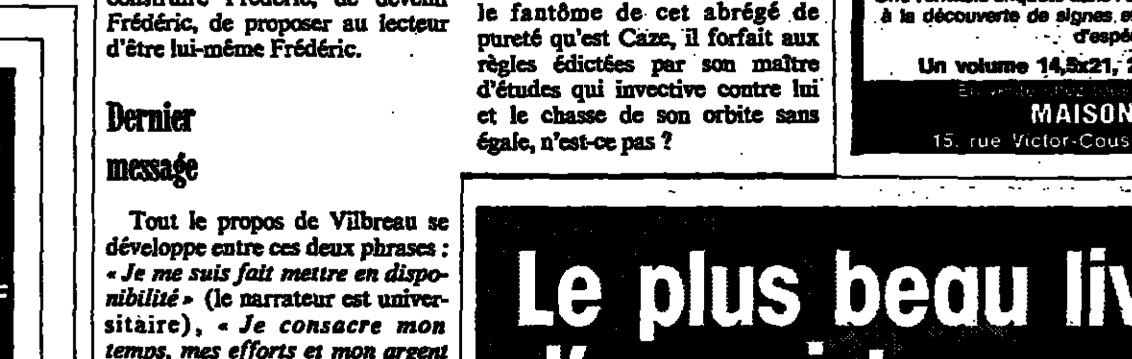
D'autant que Jérôme Caze est mêlé à l'anarchie depuis ce jour de printemps où, du côté du pont de l'Archevêché à Paris, il vit, étendu sur le marbre, le cadavre d'un jeune homme mort de faim : ses dernières forces, le désespéré les avait employées à se jeter dans la Seine. Sorti de la morgue, qui alors se trouvait là, le poète Caze s'engage dans la révolte. *« Comme pour Blanqui le spectacle de l'exécution des quatre sergents de La Rochelle »*, la vision du pauvre noyé détermine sa vie.

Dans *la Perquisition*, de Michèle Laforest, passent des lieux et des noms qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire littéraire, dans celle des descendants de la *Commune*, dans l'histoire d'un dix-neuvième siècle effervescent quand le mouvement anarchiste se divisa ; d'un côté, les idéalistes : Kropotkine, Elisée et Paul Reclus, Jean Grave ; de l'autre, les cambrioleurs et adeptes de la terreur : Ortiz, Viard, les Intransigenti. Caze, qui signait ses articles « le compagnon Vérité », faisait-il corps avec ces derniers ?

C'est un livre captivant que *la Perquisition*. L'amitié y est présente et aussi l'amour que Théo finit par rencontrer grâce à Caze, qui le transforme. Un dernier mot sur la sévère critique de l'Université qui s'en dégage. Est-elle exagérée ? Je ne suis pas placé pour en juger encore que quelque directeur de travaux de ma connaissance mérite éloge. Mais la description de certains chauves aux cheveux longs, de ceux qui se donnent raison en tout, qui œuvrent au triomphe perpétuel de leur personne, est des plus savoureuses et, qui sait ? des plus vengeresses.

LOUIS NUCÉRA.

★ **LA PERQUISITION, de Michèle Laforest. Belfond, 290 p., 95 F.**



● ESSAIS

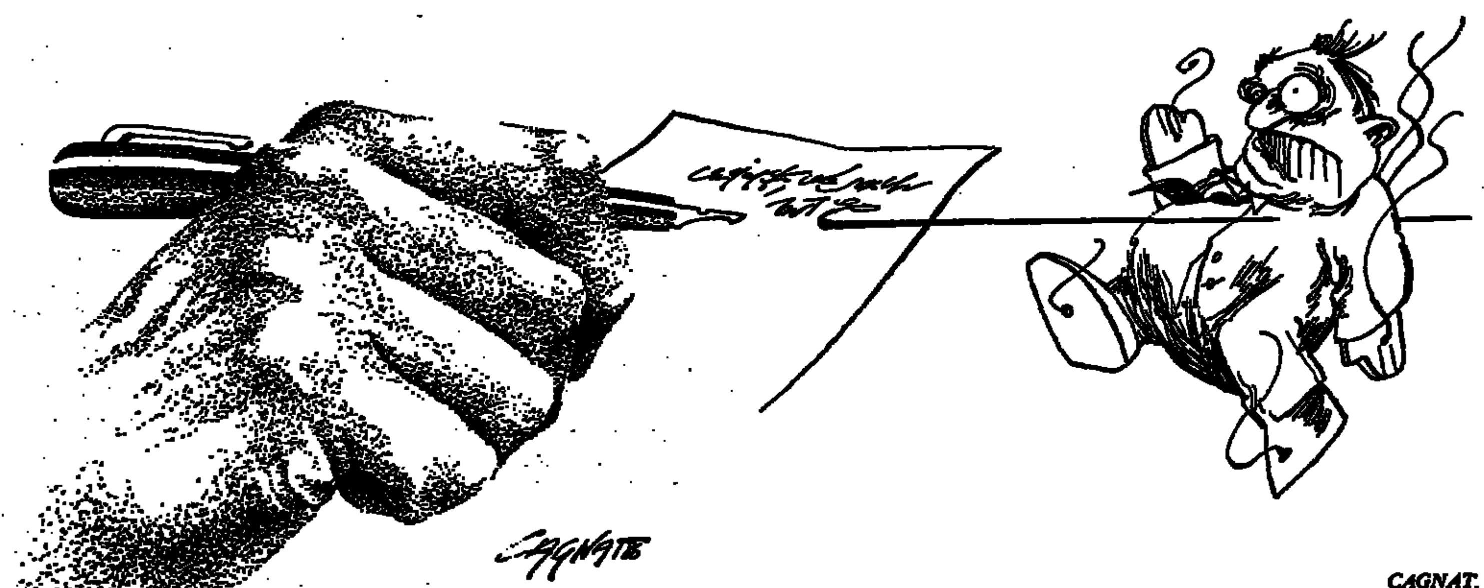
La littérature d'emportement

Le sabre de Gabriel Matzneff : vingt ans de polémique

LE polémiste est de nos jours un oiseau qui se fait rare. Tout simplement, peut-être, parce qu'il juge les autres et que, pour ce faire, il manie le bien et le mal, la vertu et le péché, sans trop se soucier de nuances, alors que l'homme se connaît aujourd'hui tellement que ces notions perdent leur efficacité. Comment un contemporain pourrait-il avoir assez de fermeté dans ses idées pour donner des leçons ? Il sent d'une part qu'il ne peut s'arrêter aux découvertes de la science – l'une à peine naît qu'elle est rejetée par la suivante – et d'autre part il a trop présent à l'esprit que toute foi, fût-elle religieuse ou idéologique, consiste à s'interdire, dans un but intéressé, l'accomplissement des désirs les plus intimes.

Bien plus que par ses opinions, le polémiste dure pour nous dans quelques phrases bien affûtées qui ont trait à l'insondable bêtise humaine. S'adressant à ses contemporains, le pamphlétaire, dont le souci premier est de rester invulnérable, se doit de rendre ses formules sans appel, surtout si le jugement qu'elles contiennent risque de ne pas entraîner la conviction du lecteur. Autrement dit, le polémiste est condamné au style. Mû par la chose à dire – le contenu, – il se doit à la forme. D'où le plaisir que cette littérature d'emportement peut procurer : pour ne citer qu'un exemple qui nous touche de près, on peut dire que Barbey d'Aurevilly a prodigué en vain les arguments contre le génie de Diderot, mais que ses perfidies bien pesées, ses catalogues d'injures, nous enchantent.

Gabriel Matzneff est de ceux-là, qu'on lit pour l'acuité du style, le piquant des flèches qu'il décoche, sans partager forcément ses avis. Oscillant entre le désabusement et la soif de justice, entre le divertissement et la sentence sombre, il n'a cessé et ne cesse de soutirer à l'actualité des indignations réjouissantes.



CAGNAT.

Tintin et Lao Tseu

Plus que l'auteur lui-même, le temps a composé l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, dont le titre – qu'il soit permis, en passant, de renseigner le lecteur cultivé – fait allusion à ce personnage d'Hergé qui, dans *le Lotus bleu*, court après Tintin en brandissant un sabre, lui enjoignant de se laisser couper la tête afin de trouver la voie prônée par Lao Tseu... Les quatre-vingt-sept textes ici rassemblés *furent publiés principalement* dans *Combat* et dans *le Monde*, et ils s'étendent sur plus de vingt ans. On peut aussi s'embourgeoiser dans la révolte.

Mais le jeune homme « scandaleux » a bien fait de ne pas écouter son ami Montherlant qui lui conseillait de ne pas s'offrir le luxe d'être en mauvais termes avec la police, d'offrir plutôt des chocolats au commissaire de son quartier, ou bien – *« puisque vous vous intéressez de si près à la jeunesse »* – de cotiser aux œuvres sociales de la police...

Matzneff – qui n'hésite pas à utiliser l'épithète, dérivée de son patronyme, gloire que d'habitude on laisse à la postérité le soin de distribuer – a, comme tout un chacun, une haute opinion de lui-même. Mais lui, il l'exprime, trouvant justes ses raisonnements, ses colères, et prophétiques ses analyses. C'est parfois le cas, et même souvent. Et lorsqu'il s'indigne des religions et des idéologies qui prétendent consoler les malheureux du malheur dont ils souffrent par l'accumulation d'illustres antécédents ; quand, à propos du suicide de Jean-Louis Bory, il rend hommage à *l'« invisible cohorte de suicidés par désir d'intégrité, qui est le plus légitime de tous les désirs »* ; quand il blâme les *« émois sélectifs »* de la société devant les massacres perpétrés par les grandes puissances, comme s'il y avait *« des victimes dignes de compassion et des victimes indignes de pitié »* ; ou bien quand, sur un air de blague et de feinte perplexité, il raconte ce rêve qu'il fit une nuit de juillet 1968 : *« Siniavski et Daniel sortent de leur camp de concentration ; ils arrivent à Paris où leur premier mouvement est de déculotter Mme Marguerite Duras sur la place de la Concorde et de lui donner une formidable fessée »*..., oui, souvent, et surtout lorsqu'il s'exerce à l'art du portrait, on applaudirait Matzneff à quatre mains.

Par contre, on l'applaudirait volontiers sur les joues en lisant son éloge du terrorisme, si mal venu en ce moment, ou encore devant l'image romantique qu'il propose de Kadhafi – *« ce moine-soldat »*, *« barrésien qui aurait lu Massignon »* et, au total, *« les idées de Barrès dans un paysage de Julien Gracq : la colline inspirée qu'un tapis volant magique aurait transporté au rivage des Syrtes »*...

Enfin, las de prendre parti, las de sa propre fougue, ce repliement dans l'amertume qui est d'un paisible habitant de l'enfer : *« Tout ce que nous écrivons est inutile, surtout si c'est la vérité. Le monde va devenir chaque jour plus bête, plus laid et plus dur (...). Aussi aurons-nous plus que jamais besoin de nos masques. L'avenir est à la clandestinité. »*

C'est le repos du guerrier, la désillusion du polémiste qui, entre deux colères, a compris que – *comme disait brutalement* Ivy Compton-Burnett, la vieille dame indigne du roman anglais – *« un mot n'a jamais cassé un os »*.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **LE SABRE DE DIDI, de Gabriel Matzneff, La Table ronde, 270 p., 99 F.**

Qu'est-ce qu'une « œuvre » ?

ON se figure que les philosophes doivent répondre aux questions qu'on leur pose ou à celles, comme on dit, « qui se posent ». Mais ils n'en font qu'à leur tête, ils choisissent comme par hasard celles qui, justement, ne se posent pas. *« Qu'est-ce qu'une œuvre ? »* s'interroge Michel Guérin. Quelle question ! Aussi intempestive que celle qui demandait *« Qu'appelle-t-on penser ? »* Question insolente en cette rentrée littéraire chargée, comme toutes les rentrées, de multiples « œuvres » nouvelles. Mais que les critiques soient détrompés : ils ne trouveront pas chez Michel Guérin les secrets de la détection de ces « vraies » œuvres qu'ils ont toujours peur de manquer ou de confondre avec les fausses.

C'est ici l'évidence qui fait question. Il y a des productions que nous appelons des œuvres, sans discussion possible ni hésitation. Et peu importe le travail fourni : on voit des labeurs que ne récompense aucune œuvre. *« L'œuvre dessine un monde »*, écrit Michel Guérin, tandis que *« le travail, qui nous hante, ne nous permet pas d'habiter le monde »*. Dans l'œuvre se résolvent étrangement les contradictions : elle est nécessité, mais voulue ; elle est mortelle comme le reste, mais elle accède à l'immortalité.

Le Temps retrouvé, de Proust, *« récit initiatique et mise en forme philosophique »*, montre comment l'urgence finit par s'accorder avec la patience. Le début du *Temps retrouvé* est placé sous le signe de l'incapacité d'écrire, du désœuvrement, du temps perdu, puis intervient la mémoire « involontaire », au *service de la volonté d'œuvre*. Celle-ci réconcilie avec la mort, et le temps retrouvé rend finalement hommage au temps perdu. *« Ce que contemple au fond toute œuvre, c'est que la vie est ce qui meurt. L'étrange, apparemment, est que semblable révélation engendre la joie. Un flot d'être nous saisit, nous porte. L'accord qui règne entre moi et le monde n'est ni un compromis ni une alliance : Je suis, comme volonté, le monde percé à jour. Je n'ai pas à en chercher le sens : il est en moi, je le suis. »*

Une provocation

La connotation religieuse, on le voit, *n'est pas exclue de ce* que Michel Guérin appelle une œuvre. On y perçoit l'écho de l'interrogation métaphysique heideggérienne sur la poésie qui *« dit l'être »* à ceux qui savent l'écouter d'une manière quasi mystique.

Nulle trace en revanche de heideggérisme dans cet essai, si l'on entend par là ce penchant fâcheux d'une certaine pensée contemporaine pour l'obscurité jargonnante. C'est au contraire la limpidité du style qui frappe ici, et un sens exceptionnel de la formule. Certaines pages se lisent comme une suite de maximes bien balancées portées par l'élan oratoire d'une inspiration philosophique enthousiaste.

Michel Guérin n'attaque aucun de ses contemporains, *même si ses notes évitent de* citer les auteurs à la mode et se limitent à quelques classiques essentiels. D'où vient que, pourtant, ce livre fait l'effet d'une provocation ? D'abord précisément de cette souveraine indépendance *qui ne s'embarrasse* d'aucune allégeance et s'affirme comme irréductiblement personnelle. Et surtout de cette foi dans l'œuvre – qui n'est au reste pas seulement l'œuvre d'art, mais peut s'inscrire aussi bien *dans le champ des sciences* ou de la politique.

Notre époque croit-elle encore aux œuvres ? Oui, si l'admiration reste historique : les volumes de « la Pléiade » s'achètent au mètre et les musées s'agrandissent. *Mais non quand il s'agit du* présent. Notre *« ère du vide »* préfère les coups médiatiques, la communication publicitaire, la séduction éphémère. L'essai de Michel Guérin jette un défi à une société qui ne distingue plus les *idoles des dieux*.

JACQUES LE RIDER.

★ **QU'EST-CE QU'UNE ŒUVRE ? de Michel Guérin, Actes Sud, 150 p., 85 F., premier volume de la collection « Le génie du philosophe », dirigée par Michel Guérin et Jacqueline Chambon.**

La bourse et la vie (éternelle)

(Suite de la page 19.)

Dans cette course d'obstacles *qu'est la naissance du capitalisme*, les barrières se font moins hautes. L'usurier demeure condamné, mais non plus le simple prêteur ; c'est l'excès d'intérêt qui fait le péché, le taux abusif, et non plus le seul fait de faire travailler l'argent : le risque du capital prêté mérite une compensation raisonnable.

En fait, c'est l'Eglise elle-même qui devient raisonnable, modérée. Elle était la loi extérieure qui pesait *sur les hommes comme* l'expression absolue de la volonté divine. Elle devient la loi intérieure à chaque individu, moins terrible, moins manichéenne, mais désormais ressentie comme la loi de sa *propre conscience*. Signe de ce temps de compromis : entre le paradis et l'enfer, s'invente le purgatoire. L'heure est venue de la contrition. Grâce au purgatoire et à la prière des siens, l'usurier va pouvoir désormais conserver tout à la fois la bourse et la vie éternelle.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA BOURSE ET LA VIE, de Jacques Le Goff, Hachette, textes du XXe siècle, 112 p, 52 F.**

BIOGRAPHIES

Trois miroirs pour Pauline

Avec les livres de Georges Blond, Antonio Spinosa et Geneviève Chastenet, composez vous-même le portrait de la sœur de Napoléon, cette enfant gâtée mégalomane.


Pauline Borghèse par Canova

ROGER VIOLLET

PAULINE BONAPARTE, sur laquelle on a déjà écrit, continue à susciter des admirateurs. Trois biographies de la sœur de Napoléon paraissent simultanément – une chance pour elle, une déveine pour leurs auteurs (1). Comment les départager ?

Le ton et le style de Georges Blond, maître conteur, ne sont plus à louer, ni sa prudence, concernant les documents auxquels il se réfère (2). L'ouvrage d'Antonio Spinosa, qui a été publié en Italie en 1983 et qu'on a agréablement traduit, est, lui aussi, d'un historien scrupuleux qui ne laisse dans l'ombre aucune des petitesses de son héroïne. Geneviève Chastenet a, parfois, d'heureuses trouvailles : lorsqu'elle parle du *« nomadisme de luxe »* de Pauline ou la montre, à l'île d'Elbe, *« papillon sur un champ de cactus »* ; mais l'historien laisse trop souvent courir sa plume à la va-vite. Des retrouvailles finales de Pauline avec son prince Borghèse de mari, qu'elle venait, avec l'aide du Vatican et par ruse, de contraindre à reprendre la vie commune, Geneviève Chastenet donne une version digne de la collection Harlequin. *« On ne sait rien sur la rencontre et la réconciliation »*, écrit Georges Blond, et Spinosa : *« Camillo fut aimable et patient avec celle qui n'était plus qu'une ombre. »* Pourquoi broder ?

Amours incestueuses ?

Sur les prétendues relations incestueuses du frère et de la sœur, les trois biographes sont d'accord : calomnie. Plus fin psychologue, Georges Blond avance l'idée qu'il y eut peut-être tentation, de part et d'autre ; Pauline, dénuée de tout principe, très portée sur le sexe, aurait probablement cédé à une sollicitation de cette nature, venant d'un frère idolâtré. L'attitude de celui-ci, face aux amants de Pauline, qu'il envoie régulièrement en missions dangereuses, l'autoritarisme possessif qu'il exerce sur elle, alternant avec de surprenantes indulgences et des cadeaux inattendus, laissent supposer un amour et une jalousie dont l'autocrate n'avait probablement pas conscience qu'ils étaient ambigus. Rien de plus.

Fut-elle cette hystérique nymphomane, avec *« des fureurs utérines »*, que décrit, en 1807, le docteur Hallé ? Ce cas, depuis, a intéressé de nombreux médecins. Geneviève Chastenet trouve que deux maris et quelque vingt-cinq amants, dans une vie, ce n'est jamais que *« sublimer le commandement de Dieu : « Aime ton prochain comme toi-même. »* Plus sérieux, Georges Blond, comme Spinosa, conclut à une névrose qu'aurait pu freiner une éducation morale dont la jeune fille avait été dépourvue. La syphilis, cadeau à Pauline de son premier amant, le sinistre Fréron, n'est pas en cause. Il est certain que ses excès sexuels fatiguent cette nerveuse, souvent à bout de souffle et toujours renaissante, languissante encore plus que son état ne l'aurait commandé. *« Elle était belle comme un ange, mais il ne fallait pas le lui dire parce qu'elle voulait être malade et souhaitait qu'on la plaignît »*, note Laure Permon, duchesse d'Abrantès, son amie.

Instable par tempérament, Pauline promène ses malaises de *ville d'eau en ville d'eau* (aujourd'hui, à elle seule, elle ruinerait la Sécurité sociale), dans un grand arroi de meubles, bijoux, vêtements et *domestiques. Ne pas* oublier qu'à Aix-les-Bains, Gréoux, Hyères ou Aix-la-Chapelle, elle a les coudées plus franches pour ses frasques, souvent à la hussarde.

Fidèle au dieu de son enfance

Enfant gâtée, capricieuse, à la *fois mégalomane pour ce qui la* concerne et d'une pointilleuse avarice concernant certains détails, cette napoléonide, vouée au culte d'elle-même, a été la moins égoïste de la terrible *gens*, où elle était née en 1780. Elle seule séjournera vraiment à l'île d'Elbe (Madame Mère également, mais peu de temps et parce que Pauline avait insisté), et elle y était dans le secret de l'embarquement clandestin de février 1815. Elle seule se préoccupera d'adoucir l'exil à Sainte-Hélène, faisant des démarches auprès de Lord Liverpool pour se rendre dans l'île. Elle seule, en 1813, avait vendu des bijoux pour en offrir le produit à l'Empereur en vue de prochaines campagnes, et elle avait récidivé, au moment des adieux, en confiant un collier de diamants à Marchand : *« L'Empereur peut en avoir besoin. »*

Cette épouse, cette amante infidèle fut donc, au milieu d'une *ingratitude quasi générale*, fidèle au dieu de son enfance, à celui qui avait projeté tous ses parents de la pauvreté dans les honneurs, la gloire, de fabuleuses richesses. Est-ce pour cette raison, ou parce que sa beauté, immortalisée par Canova, fait encore rêver, qu'elle traverse le temps avec la grâce qu'elle mettait à vivre ? Trois phrases de Léon Daudet la résument tout entière, dans sa légende et dans sa vérité : *« Elle était belle et faible. Elle n'a fait tuer personne. Elle savait recevoir, et surtout dans l'intimité. »*

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **PAULINE BORGHÈSE NÉE BONAPARTE, d'Antonio Spinosa, traduit de l'italien, Tallandier, 294 p., 98 F.**

★ **PAULINE BONAPARTE, LA NYMPHOMANE AU COEUR FIDÈLE, de Georges Blond, Librairie académique Perrin, 291 p.**

★ **PAULINE BONAPARTE, LA FIDÈLE INFIDÈLE, de Geneviève Chastenet, Lattès, 260 p., 95 F.**

(1) Décidément Pauline est, cette saison, la coqueluche des historiens, puisqu'une quatrième biographie est annoncée pour novembre, aux éditions France-Empire : *Pauline Bonaparte, princesse Borghese*, de Gilbert Martineau.

(2) La collection Presses Pocket vient de rééditer *les Cent-Jours*, de Georges Blond. Signalons aussi la biographie du *Maréchal Suchet*, par Bernard Bergerot (préface de Jean Tulard, Tallandier, 268 p., 110 F.) Et, chez le même éditeur, *Napoléon, empereur franc-maçon*, de François Collaveri (préface de Jean Tulard. 216 p., 105 F). Tallandier, toujours, annonce pour le 15 octobre la réédition augmentée de *Napoléon et la noblesse d'Empire*, par Jean Tulard (320 p., 118 F).

La violence noire de Bernanos

Quand le fils fait le portrait du père

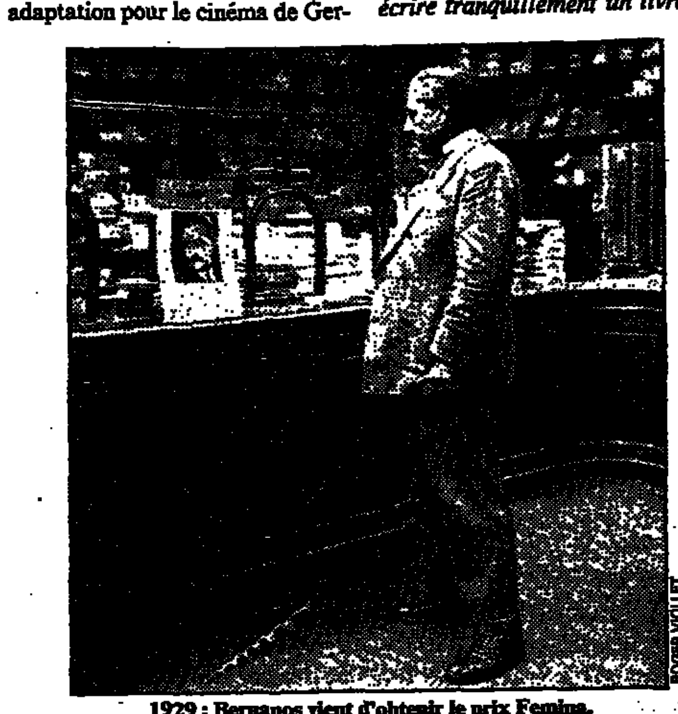
ETONNANTE œuvre que celle de Bernanos qu'il serait si commode de réduire à une expression catholique militante mais qui, en fait, ne souffre aucune orthodoxie ; déroutante personnalité que celle de cet homme engagé dans le courant réactionnaire mais foncièrement idéaliste et anticonformiste. Au vœu exprimé dans son Journal 1939-1940 : *« Puissions-nous toujours ensemble, moi et mes livres, être à la merci des passants ! »* (1), répond aujourd'hui l'exhaustif travail biographique du dernier de ses six enfants, Jean-Loup (2). L'entreprise était certes risquée, dangereuse même : Jean-Loup Bernanos a pourtant su atteindre la distance et l'objectivité requises par le genre sans verser – malgré ses réserves envers Henri Massis, le Père Bruckberger et Albert Béguin – dans le règlement de compte ou le plaidoyer *pro domo*.

« Toute sa vie, sur tous les tons, mon père a proclamé qu'il n'était ni républicain ni démocrate, pas plus homme de gauche qu'homme de droite, et s'est toujours situé comme chrétien et royaliste »... Il n'empêche, le parcours politique de Bernanos – l'impulsion idéologique et littéraire reçue de Drumont (qui s'épanouira en hommage dans *la Grande Peur des bien-pensants* (3), le rejet de la mystique du Sillon de Marc Sangnier au profit de la *« discipline mentale »* des Camelots du roi dès 1906, l'*« engagement concret »* dans les rangs de l'Action française, les désillusions de l'engagé volontaire de la *Grande Guerre*, l'éloignement et la démission, en 1919, du journal de Maurras, puis le retour tonitruant en 1926 dans les rangs de la Ligue menacée par le Vatican de Pie XI, jusqu'à la rupture finale, six ans plus tard, avec tout militantisme de parti, – ce parcours reste délicat et problématique...

Héritier de Léon Bloy

Mais c'est paradoxalement le même homme qui, en 1937, à Majorque, choisira, non sans avoir sympathisé dans un premier temps avec les forces franquistes, de témoigner pour les républicains espagnols dans *les Grands Cimetières sous la lune* (4). C'est le même homme qui, émigré au Brésil peu après Munich, s'engagea dans la Résistance dès le 18 juin 1940, *« ce jour où un homme prédestiné (...) a, d'un mot, d'un mot qui annulait la déroute, maintenu la France dans la guerre »* : ses articles, ses prises de position eurent alors un retentissement considérable. C'est le même homme qui, au lendemain de la Libération, pressé par de Gaulle de revenir en France, refusa un ministère, une ambassade, la quatrième Légion d'honneur qu'on lui offrait, l'Académie française, où Mauriac le voulait à toute force, et se mit à fermement dénoncer dans *Français, si vous saviez* (5) les compromissions des résistants, les luttes pour le pouvoir politique et exécutif.

L'abbé Pézeril voyait plutôt en Bernanos *« un laïc tenté par la prêtrise »* (6) : l'œuvre hagiographique de cet ancien élève des jésuites le rapproche ainsi d'un Péguy dont il partageait la vénération pour Jeanne d'Arc et l'évidente vocation d'essayiste, vocation qu'il exerça dès les premiers jours de la seconde guerre mondiale. Bernanos mena alors, dans ses *« écrits de combat »*, une lutte inquiète et parfois prophétique contre le conformisme bourgeois, l'opportunisme intellectuel, le pouvoir politique. La matière du polémiste n'était rien d'autre que la société française contemporaine... C'est aussi dans cette même matière qu'avait puisé, de 1926 à 1939, le romancier : héritier direct de Léon Bloy, le très croyant Bernanos s'éleva contre l'hypocrisie morale et la misère sociale, en bâtissant une œuvre romanesque d'une violence noire, toute secouée de suicides et de drames spirituels. En 1947, quelques mois avant sa mort, il revient à la littérature : ce seront les *Dialogues des carmélites* (7), une adaptation pour le cinéma de Gertrud von Lefort que lui a demandée le Père Bruckberger.


1929 : Bernanos vient d'obtenir le prix Femina.

ROGER VIOLLET

Mais ce polémiste au verbe haut, à la rhétorique imposante, ce puissant romancier, a doublement souffert – ses détracteurs y voyaient une faiblesse – de sa tardive vocation littéraire. Malgré des articles réguliers dans l'hebdomadaire monarchiste, *l'Avant-garde de Normandie*, qu'il dirigea de 1913 à 1914, l'inspecteur de compagnie d'assurances qu'il fut ensuite jusqu'en 1926 avait en effet un mal fou à rédiger : il lui fallait se réfugier dans le brouhaha des cafés et attendre, continuellement interrompu par les conversations, l'heure où son écriture large, un peu molle, s'accorderait enfin à la vigueur de son inspiration : *« Jamais, il ne put écrire tranquillement un livre »*...

Pourtant, son premier roman, *Sous le soleil de Satan* (8) – qu'il commença en 1919 en pensant à Paul-Jean Toulet et qui parut en 1926 grâce à son grand ami Robert Vallery-Radot – se vendit, dès les premières semaines, à plus de cinquante mille exemplaires : Léon Daudet en avait fait une critique dithyrambique. En 1929, *la Joie* (9) obtint le prix Femina, et, en 1939, le Grand Prix du roman de l'Académie française distingua *le Journal d'un curé de campagne* (10).

Le succès fut donc immédiat et se maintint tout au long de sa carrière éditoriale. Malgré cela, Bernanos vécut très modestement, déménageant sans cesse à la cloche de bois, réclamant instamment son dû aux éditeurs et aux directeurs de journaux et revues de tous bords auxquels il collaborait : il se voulait libre de ses mouvements, de ses paroles, et rien ni personne ne le détourna de ce péché d'orgueil dont il paya, avec sa famille, le prix fort.

Aussi peu théoricien, philosophe, sociologue ou historien que possible, mais doué d'une intuition et d'une sensibilité sans pareilles, Bernanos avait, selon Michel Dard, qui fut l'un de ses proches disciples, un extraordinaire besoin de concret. Ce sens du réel contribua à stigmatiser efficacement l'indigne et peureuse France des *« bien-pensants »* qu'en directeur de conscience il voulut toujours redresser et moraliser.

CLAIRE PAULHAN.

★ **GEORGES BERNANOS A LA MERCI DES PASSANTS, de Jean-Loup Bernanos. Plon, 505 p., 160 F.**

(1) *Les Enfants humiliés*, Gallimard, 1949.

(2) Les éditions de la Table ronde ont publié, en 1982, *l'Envers de l'éperon*, roman inédit d'un autre des fils de Bernanos, Michel, mort il y a une vingtaine d'années.

(3) Grasset, 1931.

(4) Plon, 1938.

(5) Gallimard, 1961.

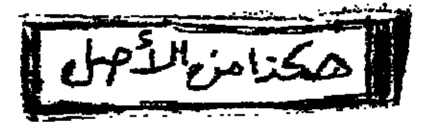
(6) In *Georges Bernanos*, essais et témoignages recueillis par Albert Béguin. Collection des « Cahiers du Rhône », éditions du Seuil, 1949.

(7) *Dialogues des carmélites*, le Seuil, 1949. Réalisé au cinéma en 1960 par R.-L. Bruckberger et Philippe Agostini.

(8) Plon, 1926.

(9) Plon, 1929.

(10) Plon, 1936.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'utopie portugaise

Almeida Faria, la romancier désenchanté

CHEVALIER errant, le roman épistolaire d'Almeida Faria qui paraît aujourd'hui, développe tous les grands thèmes appartenant au fonds propre, inaliénable, de l'esprit portugais : la mémoire, l'exil, la tristesse et la nostalgie – surtout la nostalgie, – l'attente quasi mystique d'une ère enfin nouvelle, l'écart, géographique autant que temporel, déploré autant que cultivé...

Ce roman achève une *Tétralogie lusitanienne* dont le premier volet, *la Passion*, avait été traduit chez Gallimard en 1969. Distribué en lettres, pages de journaux intimes, confessions... *Chevalier errant* conte les destins croisés des membres ou des proches d'une famille de propriétaires terriens. Le roman se déroule entre juin et novembre 1975, c'est-à-dire au cours des mois les plus anarchiques de la révolution portugaise, sorte de mai 68 où l'extrême gauche tenait la rue et tentait de s'imposer à la tête de l'Etat.

Né en 1943, professeur de philosophie à Lisbonne, Almeida Faria appartient à cette génération de Portugais qui ont grandi sous la dictature, ont fait l'expérience de la résistance politique et intellectuelle, avant de vivre la révolution d'avril et ses suites, avec son cortège d'espoirs, de promesses plus ou moins tenues... De cette histoire récente et encore vive, Almeida Faria ne retient pas le prosaïsme des situations concrètes ou des enjeux politiques : *« J'attendais la révolution qui serait comme une résurrection*, dit-il, dans un français irréprochable ; *malheureusement, les temps ne sont pas faits pour les héros. La venue de la démocratie n'a pas été ce lendemain utopique qu'on espérait. Mais c'est tout de même quelque chose de mieux que les ténèbres. »*

Ce *« dialogue entre la lumière et les ténèbres »*, Faria l'a illustré dans sa *Tétralogie* en transposant le symbolisme chrétien de l'événement pascal. Par ce détour, il retrouve la dimension spirituelle et mystique de l'histoire portugaise.

Malgré l'ironie parfois féroce, dirigée contre certains travers de la société portugaise actuelle, contre *« l'esprit étriqué de ce pays où la culture est presque un crime »*, la tonalité générale du roman est celle du désenchantement.

Quant à la forme de son livre, Almeida Faria se reconnaît une dette à l'égard des romanciers français du siècle des Lumières. *« J'aime chez Diderot, Laclos ou même Sade la tentative de mettre un certain ordre dans le désordre, de traiter dans un langage clair même les choses les plus sombres. C'est cela que j'aime aussi chez Beckett. »*

Figure emblématique, le *Chevalier errant* est un symbole de l'homme lusitanien, toujours en partance, toujours *« hors de la maison »*, image de *« ce peuple tout entier qui s'est perdu lui-même, confusément en quête d'il ne sait quelle issue »*. Parce qu'il parvient à dire l'identité d'une nation – identité qui est le contraire d'un quelconque particularisme – le beau roman de Faria renverse les limites régionales dans lesquelles, par paresse, il pourrait être regardé.

Anne-Marie Quint a su, autant que faire se pouvait, restituer dans notre langue les riches variations de l'original portugais.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **CHEVALIER ERRANT**, d'Almeida Faria. Traduit du portugais par Anne-Marie Quint, Belfond, 236 p., 95 F.

Henry Miller le frénétique

(Suite de la page 19.)

Peut-être la rédaction de cet essai, souvent différée et reprise, a-t-elle fini par nuire à l'ouvrage. On peut tirer des dizaines de citations paradoxales de ces pages, des formules à l'emporte-pièce, des élans amphigouriques, guère de démonstrations convaincantes. L'hommage rendu à Rimbaud dans *le Temps des assassins* faisait meilleure justice au talent de Miller essayiste.

L'ami d'Anaïs Nin

Il est plaisant de revoir aujourd'hui, grâce au tome III de son *Journal*, le visage d'Anaïs Nin entre 1923 et 1927, alors qu'elle ne connaissait pas encore Miller. Jeune épouse, elle se révèle sensible et fort pudique, narcissique et amoureuse, mais déjà incapable de résister aux développements les plus fades, aux banalités sur le temps pluvieux de Paris ou le mauvais caractère des chauffeurs de taxi, aux notations superfétatoires où l'on doit fouiller patiemment pour dégager la perle.

De la rencontre avec Miller en 1931 on sait beaucoup, mais de leurs relations par la suite peut-être pas tout (il écrira plus tard à Brenda : *« Ah ! à propos, toutes ces histoires que je vous ai racontées sur Anaïs Nin, j'espère que vous ne me trahirez pas, que vous ne les répéterez pas. J'en aurais le cœur brisé. Surtout en ce moment, où elle est en train de mourir. »*) Ce fut pour l'un et l'autre une grande et belle affaire. Anaïs aida généreusement Henry, qui de son côté l'encouragea de son mieux et lui fournit l'occasion d'écrire quelques jolis contes libertins *(Vénus Erotica, les Petits oiseaux)*, dont elle n'avait pas appris la recette dans sa très catholique jeunesse.

De cette forte amitié, le recueil des *Lettres* de Henry à Anaïs, déjà traduit en 1967, donne une image chaleureuse, drôle, libre, celle d'un Miller plutôt gai dans son écriture, même dans les moments les plus gris. Ainsi commence-t-on en 1931 par le séjour qu'il fit comme répétiteur au lycée Carnot de Dijon *(« Pas un endroit pour un homme blanc. Cela entre nous »)*. Il détaille le triste état des lieux, le censeur ridicule, les problèmes que posent les chiottes gelés *(« comme dans les tranchées »)* avec bonne humeur, prône Rabelais contre Gœthe, esquisse en passant des croquis délectables du veilleur de nuit du lycée, d'une femme aperçue dans un café ; se demande si Proust était vraiment *« un inverti »*, tout en le dévorant avec une gourmandise sans mélange et en notant avec pertinence : *« Il n'est pas de fin à la manière qu'il utilise. »*

« Ecrire engendre la solitude »

C'est l'époque où il rédige *Tropique du Cancer*, non sans mal, à Clichy, où il habite avec son ami Alfred Perlès. Une période joyeuse et prolifique qu'il traverse en proclamant : *« Je suis aussi sain d'esprit que le Diable »*, et en demandant plus discrètement à Anaïs : *« J'ai d'étranges rêves homosexuels. Des femmes avec des poireaux sortant de leur organe. Est-ce grave ? »* En janvier 1940, quand Miller rentre aux Etats-Unis, il est mondialement célèbre. Ses lettres à Anaïs continuent sur le même ton aimable et coloré (pas tout à fait naïf, bien sûr, comme l'indique dès le début un post-scriptum de 1932 : *« Cette lettre est une de celles qui vaudront de l'argent si je devais crever après que mon livre fut sorti. Entourez-la d'un ruban rouge »*). Il découvre les Etats-Unis et trouve à Charleston un air de Nîmes ou d'Arles, fait de superbes descriptions de La Nouvelle-Orléans, du Grand Canyon, de son arrivée périlleuse en Californie à bord d'une guimbarde. *(« Mes vieux ennuis ont disparu avec la sueur et l'angoisse véritables. Pour guérir une névrose, mettez le patient en grand danger, cela guérit tout. »)*

En un peu moins de dix ans l'écrivain s'est formé, accompli. Celui qui se levait à Clichy en 1932 *« éclatant de l'envie d'écrire »* constate à Hollywood en 1941 : *« Ecrire engendre la solitude. On écrit dans un cabanon. Et cela n'apporte pas l'ultime joie. »* Certes, ce que cet auteur prolifique, épistolier frénétique, devait poursuivre ou fuir sur le papier encore près de quarante ans n'était sans doute pas la joie.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **LETTRES D'AMOUR A BRENDA VENUS**, de Henry Miller. Traduction de Denis Authier, préface de Lawrence Durrell, Presses de la Renaissance, 269 p., 85 F.

★ **LE MONDE DE D. H. LAWRENCE, UNE APPRÉCIATION PASSIONNÉE**, de Henry Miller. Traduction d'Agnès Catineau, Buchet Chastel, 298 p., 110 F.

★ **JOURNAL D'UNE JEUNE MARIÉE 1923-1927**, d'Anaïs Nin. Traduction de Béatrice Commengé. Stock, 376 p., 160 F.

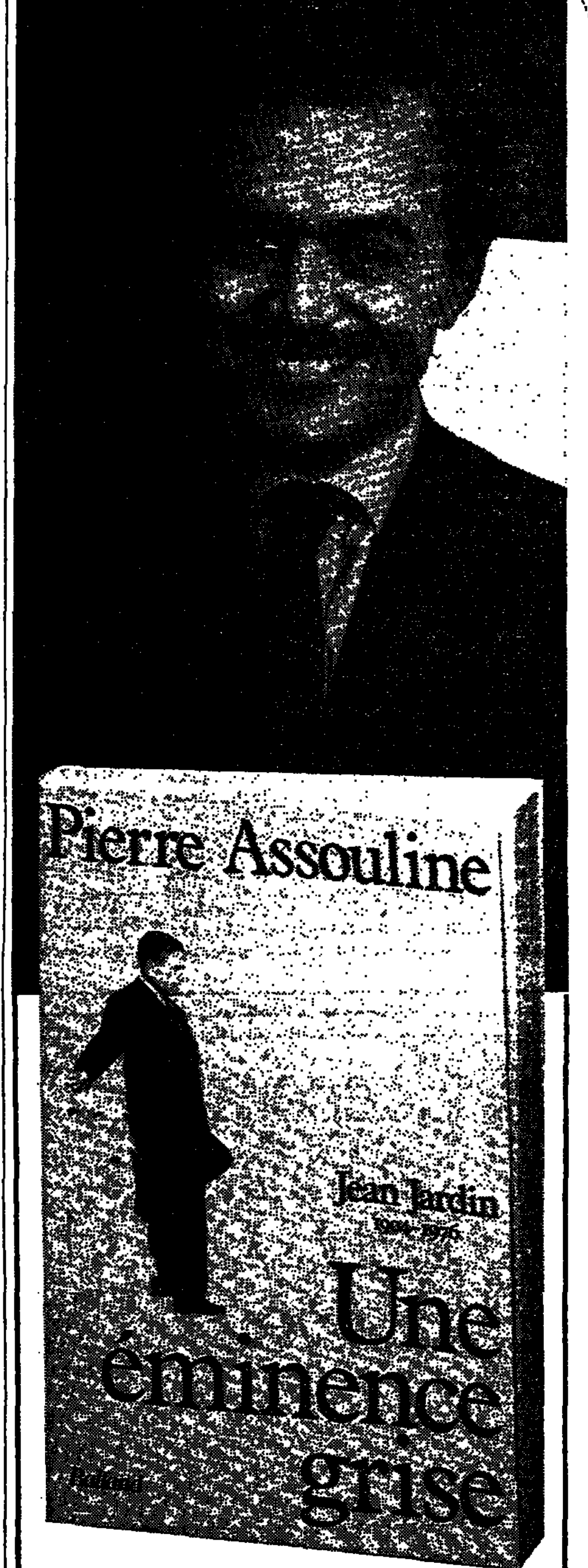
★ **LETTRES A ANAIS NIN**, de Henry Miller. Traduction de Pierre Alien, Christian Bourgois, 435 p., 80 F.

Et aussi :

★ **FRÉDÉRIC-JACQUES TEMPLE**, de Henry Miller. Collection « Qui suis-je ? ». La Manufacture, 190 p., 48 F.

★ **NOUVELLES COMPLÈTES** de D. H. Lawrence. Tome I, présentation, traduction nouvelle, bibliographie et notes de Pierre Nardon. Classiques Garnier, 744 p., 120 F (le premier volume comprend trente-trois nouvelles datant de « la période anglaise » de D. H. Lawrence : 1907-1919. Le deuxième volume, annoncé pour le printemps 1987, réunira les textes qu'écrivit D. H. Lawrence à la fin de sa vie).





D'AUTRES MONDES

Ramasse-Vioques de Santa-Maria

TROIS femmes arrivent à la gare, trois vieilles prostituées qui viennent jouer les pionnières — Maria Bonita, la patronne, Irène la grosse et Nelly la blonde — et leur venue est l'aboutissement de longs et fructueux pourparlers pour fonder une maison close à Santa-Maria, la ville qui vient de naître.

C'est la genèse d'une ville. Mais, avant la genèse, Maria Bonita a été jeune, quelque part à l'intérieur du pays. Santa-Maria, cité mythique — *« un petit pays pour de rire depuis la côte jusqu'aux rails limitant la Colonie, où chacun croit en son rôle et le joue sans grâce »*, explique un des narrateurs du roman, *alter ego* de l'auteur. *« Ainsi moi, quand je me distrais, quand je cesse d'être sur mes gardes et participe, je suis le docteur Diaz Grey, je fais le médecin, l'homme de science aux connaissances moins discutables que celles des vieilles qui assistent les femmes en couches, soignent les embarras gastriques et le mauvais œil au hameau du littoral. »* Ainsi se présente cet observateur sarcastique des débuts d'un monde auquel il semble croire si peu, un monde nouveau déjà entaché des traits et des mesquineries qui pré-existaient ailleurs dans l'esprit de ses habitants. L'homme donc ne vit pas seulement de pain, et le pionnier — comme le cow-boy des westerns — ne peut survivre sans les femmes. A la municipalité, la droite est opposée à *l'installation d'une maison close*, et le pharmacien, Euclides Barthé, progressiste mais vénal, obtiendra, moyennant des *magouilles compliquées*, l'installation de *« la maison aux persiennes bleues »*.

La chronique de NICOLE ZAND

EN réalité, la topographie de Santa-Maria est familière aux lecteurs d'Onetti, qui ont déjà *siroté* un whisky au bar de l'hôtel Plaza ou au bar Berna, et qui connaissent le bâtiment du journal *El Liberal* que dirige le père de Jorge, un garçon de seize ans qui fait office de narrateur ; il y a aussi l'abbé Bergner qui, à chaque sermon, invoque les pluies de feu et les statues de sel, le pharmacien herboriste, les gringos de la Colonie. Pourtant, le propre d'Onetti, c'est qu'il laisse toujours le lecteur dans l'expectative, sans jamais lui faire savoir exactement ce qui s'est passé, ce qui va se passer, cherchant son chemin dans les méandres d'une phrase voluptueuse où, selon le mot d'une des traductrices d'Onetti, Laure Guille-Bataillon, il se perd dans *« ses excès de style : les surcharges provocantes ou paresseuses, les obscurités voulues ou imposées »*.

Dans *Ramasse-Vioques* (pourquoi ne pas avoir traduit plus prosaïquement *Juntacadaveres* par « Ramasse-Cadavres » ?), on retrouve les personnages de *la Vie brève*, écrit dix ans auparavant, et du *Chantier* (1) ; certains ressuscitent, d'autres changent de nom. C'est la vie ! Les « vioques », les « cadavres » importés dans ce trou perdu, sont pitoyables, pathétiques dans leur décrépitude : Maria Bonita qui s'enferme dans sa chambre pour passer en revue la déchéance d'un corps qui, même avachi, est amour. *« Parle-moi de ce que nous » étions auparavant, toi et moi, murmura Maria » Bonita sans espoir. »* Et Ramasse, dans son observation insatiable de ce qui meurt, croit trouver le passage vers la mort. *« Déjà son corps se fait lourd comme si elle-même se suspendait, à l'inverse de la Maria Bonita que j'ai connue quand elle était une jeune fille. Tout en elle s'animait vers le haut, elle voulait grandir. Elle regardait vers le haut et se redressait en levant les bras. Maintenant, c'est le contraire, tout s'effondre, elle part en bas ; le ventre, la poitrine, le visage, ses grandes mains. »*

Le sarcasme fait place à la compassion envers ces femmes comme envers Larsen, alias Ramasse-Vioques, misérable proxénète — ou artiste inspiré ? — *qui voit s'effondrer son rêve du « bordel idéal »*, tandis que Jorge ne cesse d'être troublé par Julita, la veuve de son frère que la douleur a fait sombrer dans une douce folie. Jorge qui songe avec désolation que l'adolescence *« n'est pas une étape de la vie, mais une maladie, un vice de constitution, une tare incurable »*.

Le livre se déroule en spirale, comme un escargot qui tournerait autour des différents plans de la vie et du péché. La nouvelle traduction de *la Vie brève* (parue en 1967 chez Stock et épuisée depuis longtemps) permettra d'explorer toute la « saga de Santa-Maria ». Mais celle-ci ne pourra pas faire oublier la perfection des œuvres courtes, et notamment du chef-d'œuvre d'Onetti : *les Adieux* (2).

★ **RAMASSE-VIOQUES, de Juan Carlos Onetti, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. Gallimard, 266 p., 92 F.**

(1) *La Vie brève*, (nouvelle traduction à paraître chez Gallimard) et *le Chantier* (Folio).

(2) Christian Bourgois, 1985.

RENCONTRE AVEC JUAN CARLOS ONETTI

Un « Sudaca » au pays des « Gallegos »

Considéré comme un des plus grands romanciers de langue espagnole, l'Uruguayen Juan Carlos Onetti — né en 1909 — n'a pas encore la célébrité qu'il mérite. Pourtant, en 1980, le prestigieux prix Cervantès a couronné son œuvre. A Madrid, où il s'est exilé, il évoque sa vie, mélange de scepticisme et de passion.

DEPUIS 1975, l'Uruguayen Juan Carlos Onetti vit à Madrid, au dernier étage d'un immeuble moderne, qui se décrépit et domine l'une de ces avenues bruyantes où ne cessent de se faire entendre les klaxons, les sirènes et le grondement ininterrompu d'une circulation plutôt assourdissante. Une immense terrasse tourne autour de l'appartement. Une chienne accueille avec des aboiements stridents le visiteur inconnu qui arrive là, après l'heure de la sieste. Des amis sonnent, joyeusement accueillis par Dolly, sa femme, une Argentine violoniste à l'Orchestre de Madrid, et par Raquel, la sœur de l'écrivain.

Dans la bibliothèque, outre les œuvres du maître de la maison, des dizaines d'ouvrages de critique littéraire et des thèses universitaires qui lui sont consacrées, donnant la mesure de l'importance d'un écrivain à l'œuvre exigeante et vivante qui ne saurait manquer d'avoir bientôt la célébrité qu'elle mérite. De cet appartement, de sa chambre bourrée de livres, Onetti ne sort à peu près jamais, sauf l'été, qu'il passe dans un chalet près de l'Escurial. *« Cela me fatigue beaucoup de marcher »*, dit cet homme de soixante-dix-sept ans, lente et lourde silhouette de dévoreur de livres, surtout de romans policiers, visage rond, sensuel, aux lèvres épaisses, au regard sarcastique désespérément triste.

« Je suis un sceptique », prévient-il d'entrée. *« Tout est vanité*, articule-t-il en français (qu'il ne parle pas). *Comme chez Cioran, par exemple. J'aime sa façon d'écrire. Mais que dit-il au fond ? Que la vie n'a pas de sens, que rien n'a de sens. Je sais que tout est vanité* (il l'a dit en espagnol, cette fois), *la pompe, le luxe, les triomphes. Puisque nous devons mourir.*

» Quel terrible livre que le dernier Simone de Beauvoir, la Cérémonie des adieux ! *Une Française a dit que c'était un livre répugnant. Je lui ai dit que ce n'était pas répugnant, que c'était la vie. Ils avaient passé un pacte de sincérité absolue. Alors...* (bruit de klaxons huit étages au-dessous). »

Il jette un regard vers un Bouddha posé sur une table basse. *« C'est mon grand ami. J'aime son sourire. Je l'ai apporté de Montevidéo.*

— Comment se fait-il que, malgré plusieurs livres traduits en France (six depuis 1967), vous soyez resté un inconnu pour le public français, alors que vous avez reçu de nombreux prix : le prix national de littérature d'Uruguay en 1962, et en 1980 le prix Cervantès ?

— *Gallimard a publié* le Chantier *et un recueil de mes nouvelles :* les Bas-Fonds du rêve... *Quand j'étais très jeune, j'avais une grande ambition : qu'un jour on publie un livre de moi chez Gallimard, avec la couverture aux lettres rouges de la « Nouvelle Revue française » !*

» Mon père était employé des douanes. Je ne me vois aucune origine littéraire. J'ai quitté l'école dès la première année du secondaire. Je suis un autodidacte. J'ai travaillé très jeune : garçon de courses, vendeur de billets au stade, marchand de machines à calculer. Surtout, je me suis mis à lire. Avec enthousiasme. Le premier roman que j'ai écrit s'intitulait Tiempo de Abrazar *(« le Temps d'embrasser »), un roman d'amour. J'avais vingt-deux ans. Il y avait de nouveaux éditeurs en Argentine qui m'ont édité. J'ai vécu longtemps à Buenos-Aires et longtemps à Montevideo. Ma vie a été un peu comme un pas de danse.* (Il rythme comme un tango). *Montevideo — Buenos-Aires. Buenos-Aires — Montevideo. Au gré des circonstances, au gré des crises, au gré des dictatures.*

— On disait que l'Uruguay était la Suisse de l'Amérique du Sud...

— *Il l'était. Mais c'est* foutou. *Tout est* foutu *(en français, en détachant bien les syllabes ; rires, silences longs, lourds)*.

— Pourquoi n'avez-vous jamais situé un de vos écrits en Espagne ?

— *Un livre espagnol, il faut l'écrire dans un espagnol châtié. Vous comprenez le mot « châtié »* (castizo) ; *la langue propre aux académiciens — prosopopée, grandiloquence, des mots qui meurent, des phrases mortes... Cela, je ne peux pas.*

— Alors vous ne sortez pas de Santa-Maria ?

— *Santa-Maria, je l'ai inventée. D'abord dans* la Vie brève *en 1959. C'est une terre imaginaire dont j'ai créé certains éléments quand j'étais à Buenos Aires au temps de la dictature démocratique de Peron. Puis j'ai dû fuir l'Argentine, et beaucoup de gens ont cru reconnaître Montevideo. Santa-Maria, c'est un espace imaginaire intermédiaire. Il y a une géographie de la ville ; j'avais un plan qu'avait fait mon fils Jorge. Je l'ai perdu. J'ai déménagé si souvent au cours de ma vie... Chaque fois, j'ai perdu quelque chose.*

(Il a été marié quatre fois — ses deux premières femmes étaient des sœurs, — et son fils Jorge a cinquante-cinq ans.)

— Vous avez une fille aussi ?

— *J'avais... une fille. Elle s'est mariée, elle a quatre fils. Un par an. Les enfants grandissent et ne sont plus vos enfants. Elle a trente-cinq ans. Tout ce qui était merveilleux quand elle avait trois ans et que nous jouions ensemble a disparu.*

— Vous avez été journaliste très longtemps, vous vous intéressez à l'actualité, et pourtant vos livres sont très loin du journalisme et de la politique et vous n'avez jamais fait de littérature militante...

— *Je lis beaucoup les journaux et je vois bien ce qui se passe dans le monde. Mais, même si je suis révolté ou indigné, je ne peux rien. Seulement me résigner et regarder. J'ai été secrétaire de rédaction à l'agence Reuter de Buenos-Aires à partir de 1941. J'aimais cela... C'était le temps de la guerre, la dernière, l'avant-dernière, au moment de l'ascension de Peron. C'était un travail qui me plaisait beaucoup. On est dépendant des nouvelles qui arrivent sur le télétype, et on se rend compte que la vie existe et que ce n'est pas nous qui la faisons... Quand on avait fondé* Marcha *à Montevideo en 1939, j'ai été aussi secrétaire de rédaction.* Marcha *était un hebdomadaire qui se lisait dans toute l'Amérique latine. Il avait été créé par Carlos Quijano, un homme trop intelligent pour l'Uruguay ! Politiquement, il avait une position très marquée contre les Etats-Unis.*

— Une phrase des *Bas-Fonds du rêve* me semble expliquer en partie votre désir acharné de comprendre vos personnages : *« comme si c'était une de ces choses qu'on apprend enfant pour toujours, et que les mots, ensuite, n'arrivent pas à expliquer... »*

— *Je crois, que si les mots pouvaient tout expliquer, les livres nous suffiraient. Mais chaque homme a son destin, sa psychologie, et je suis sûr que la communication totale est impossible. Totale* (silence). *Entre deux amants, il peut arriver qu'on se comprenne très bien. Mais tout savoir de l'autre, cela ne se peut pas. Et c'est sans doute mieux ainsi* (rire).

» Je n'ai jamais relu mes livres. Même les Adieux, *qui est mon préféré. Chaque fois que j'ai essayé de relire une page, je me suis dit : « Quel idiot, cet Onetti, de ne pas avoir assez travaillé ! » Ou alors je me suis dit : « Comme c'est bon ; jamais je n'écrirai aussi bien... » De toute façon, on est découragé, et il vaut mieux ne pas se relire. Cet « autre » que Borges avait inventé et avec lequel il n'avait rien à voir, c'était la solution.*

» Evidemment, chaque fois que je relis Faulkner, je ne peux m'empêcher d'être saisi par l'admiration et l'envie. C'est un génie. Par exemple, dans Absalon ! Absalon ! *La femme qui ne supporte plus sa vie, les fenêtres fermées à cause du soleil, etc., cela tient du prodige.*

— Que pensez-vous du boom latino-américain des années 60 ?

— *Le boom, c'est une légende. Certains ont dit qu'il a été fabriqué par les éditeurs de Buenos-Aires et d'Espagne. Mais, la réalité, c'est que grâce au boom il a paru des choses vraiment bonnes. Et très supérieures à ce qui s'écrivait ici* (en Espagne). *C'est une chose que les Espagnols n'aiment pas. Ils nous appellent des « Sudacas », un terme très péjoratif qui désignent ceux qui viennent d'Amérique du Sud. Nous, là-bas, nous les qualifions de « Gallegos »* (Galiciens). *Qu'ils soient nés dans n'importe quelle province d'Espagne, ils sont tous pour nous des Galiciens. Mais ce n'est pas péjoratif. Cela vient peut-être du fait qu'il y a une grande quantité de bars à Montevideo et que les patrons sont galiciens...*

— Vos personnages sont le plus souvent des malades, des fous, des ivrognes ou des ratés. Mais toujours des rêveurs...

— *Je sens que l'homme ne peut pas vivre sans entretenir des rêves. Je me dis qu'en général ceux-ci restent inaccomplis. Tout est échec. Par exemple, Larsen, le personnage de* Ramasse-vioques *qui est un maquereau* (il dit « maquereau » en français). *Pour moi, c'est un artiste raté et, au risque de choquer, je dois dire que j'ai pour lui de la tendresse. Il a rêvé du bordel parfait qu'il ne pourra jamais réaliser. Je l'ai déjà fait ressusciter une fois, et il est possible que je le ressuscite encore. Je ne sais pas quand.*

» Je voudrais parler de la discipline du travail. Parce que, pendant la partie de la vie la plus douce, la plus riche — la jeunesse, — j'ai préféré l'amour. L'amour de la femme, pas l'amour des personnages, pas l'amour des livres. Si j'avais été impuissant, j'aurais écrit vingt livres, ou plus. J'aurais consacré ma vie à des choses que je ne faisais pas. J'ai préféré vivre les choses que j'écrivais.

— Mais, chez vous, l'amour est toujours un échec...

— *Oui. Certainement. Tout passe. Tout blesse. Tout casse* (il le dit en français, et rit).

— Comment vit-on quand on vit loin de son pays, même si l'on parle la même langue ?

— *Comment on vit ? Je ne sais pas. Mais c'est ici que je mourrai... »*

N. Z.

Sports

JO : le casse-tête de M. Samaranch

(Suite de la première page)

De capitale en capitale, de continent en continent, il prêche la bonne parole aux chefs d'Etat et de gouvernement. C'est ainsi qu'il suggère successivement à deux présidents de la République française, MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, une candidature de Paris à l'organisation des Jeux d'été.

Soupçons

Ses prédécesseurs, Avery Brundage et lord Killanin, qui avait laissé la direction du CIO à une dame de fer, Mme Monique Berlioux, étaient surtout connus l'un pour ses collections d'art asiatique et l'autre pour la production de films à grand spectacle. M. Samaranch réorganise complètement l'administration du comité, fait construire une vaste annexe au château de Vidy, qui n'est qu'une grosse bâtisse bourgeoise en bordure du Léman.

En moins de quatre ans l'olympisme qui avait beaucoup de plomb dans l'aile a repris son envol. *Péniblement toutefois.* M. Samaranch ne réussit pas à convaincre les Soviétiques et leurs alliés de faire le voyage de Los Angeles en 1984. C'est un nouvel échec à l'universalité du mouvement, la preuve que les politiques parlent plus fort que les sportifs. C'était l'arrêt de mort de l'olympisme sans l'émergence d'un événement considérable : les Jeux sont rentables. Sur des bases purement capitalistes, le Comité d'organisation de Los Angeles a fait des bénéfices vertigineux. Les Jeux ne condamnent donc plus irrémédiablement les contribuables à payer pour un spectacle éphémère. Aussitôt c'est l'afflux *de candidatures. Six pour les Jeux d'été* de 1992 alors qu'il y en avait eu une seule pour ceux de 1984 et deux pour ceux de 1988.



Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'épine politique. Les problèmes nés du choix de Séoul pour célébrer la vingt-quatrième Olympiade sont là pour le rappeler : la mort dans l'âme, le CIO doit accepter de négocier la répartition des épreuves entre le Nord et le Sud afin de ménager la susceptibilité de Pyongyang qui, en cas de mécontentement pourrait entraîner un nouveau boycottage.

Si bien que, à Lausanne, en ce moment, les membres du *CIO* ne sont pas seulement en train d'examiner des candidatures. Ils subissent eux-mêmes un examen de repêchage. Sans droit à l'erreur. Ils ont pourtant à résoudre la quadrature du cercle. Quelle ville pourra assurer en 1992, non seulement l'universalité mais aussi la rentabilité des Jeux ? Epineux problème qui en révèle d'autres sous-jacents.

Cette assemblée de personnalités cooptées – le dernier étant le prince Albert de Monaco – est-elle vraiment qualifiée pour diriger la plus grande manifestation sportive mondiale ? Le principe d'indépendance des membres du CIO se vérifie-t-il en dépit des sollicitations de toutes natures auxquelles ils peuvent être soumis ?

Toutefois, si Barcelone était choisi, on ne pourrait éviter de soupçonner les membres du CIO d'avoir favorisé une ville à laquelle M. Samaranch est très attaché ou de s'être laisser *influencer par* l'agent commercial du CIO (ISL, Adidas) également favorable à la cité catalane. Dans ce cas, ce serait la faillite du Comité international.

M. Samaranch sait qu'il est en équilibre précaire. Il a su donner au CIO une image moderne. Mais cette restauration reste fragile. Le Comité doit prouver qu'il sait faire les bons choix, qu'à bon droit il gère cet olympisme bientôt centenaire.

ALAIN GIRAUDO.

★ Voir *le Monde* du 9 et du 15 octobre pour les dossiers consacrés aux candidatures d'Alberville et de Paris.

La procédure du vote

Après avoir entendu une dernière fois, mercredi, les sept candidatures d'hiver, et jeudi les *six candidatures d'été, les* 86 membres du CIO présents à Lausanne passeront au vote vendredi 17 octobre.

Ils désigneront d'abord la ville d'hiver puis, sans que le résultat soit *proclamé,* la ville d'été. Le vote aura lieu à bulletin secret. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, la ville ayant eu le moins de voix est *éliminée* à chaque tour jusqu'à ce *qu'il* n'en reste *que* deux en *compétition. Trois scrutateurs,* le Chinois He, le Sénégalais Mbaye et le Suisse Hodler collecteront les résultats de chaque tour et les remettront au président du CIO qui en fera la proclamation à 13 h 30.

Première en deltaplane à l'Everest

Steve McKinney, qui dirige l'expédition Everest Over Air, a réussi en deltaplane la première « traversée » aérienne le long de la face nord de l'arête ouest du mont Everest jusqu'au Changtze (7 700 mètres), puis à un point d'atterrissage situé à 5 700 mètres.

Le télégramme envoyé de Lhassa, *le 14 octobre, par « l'officier de liaison chinois »* précise que cet exploit a eu lieu le 5 octobre. Il ne donne pas d'autres précisions. On ne sait pas si Steve McKinney est monté au sommet de l'Everest en deltaplane comme il en avait l'intention *(le Monde* du 4 octobre). On ignore également de quelle altitude l'« homme volant » est parti. Quoi qu'il en soit, ce vol en deltaplane est une « première » pour la face nord de l'Everest.

Y. R.

● **AUTOMOBILISME** : *rallye de San-Remo.* – L'Italien Massimo Biasion (Lancia Delta S4) est passé en tête du rallye de San-Remo, mercredi 15 octobre, à l'issue de la troisième étape. Il précédait de 11 secondes le Finlandais Juha Kankkunen (Peugeot 205 turbo 16) et de 54 secondes l'Italien Dario Cerrato (Lancia Delta S4).

● **TENNIS** : *tournoi de Bâle.* – Pour son retour à la compétition après une tendinite au pied gauche, Yannick Noah a passé, mercredi 15 octobre, le premier tour du tournoi de Bâle, doté de 210 000 dollars, en battant le Suédois Jonas Svensson 6-3, 6-4.

● **VOILE** : *coupe de l'America.* – *Challenge France,* le bateau d'Yves Pajot, a remporté, mercredi 15 octobre à Fremantle (Australie occidentale), sa deuxième victoire dans les régates éliminatoires de la course de l'America, par abandon d'*Azzura, sur* avarie de gouvernail. En revanche, *French-Kiss,* de Marc Pajot a été devancé de 33 secondes par *America-II* de John Kolius. Jeudi, la onzième manche a été reportée en raison d'un vent trop violent (30 à 40 nœuds).

Religion

L'islam est perçu comme « facteur de guerre » par plus d'un Français sur deux

Les religions sont-elles facteur de paix ou facteur de guerre ? La question est posée à quelques jours de la rencontre de prières pour la paix qui, le 27 octobre prochain, à Assise, réunira autour du pape quatre-vingt-huit personnalités catholiques, protestantes, orthodoxes et soixante et onze représentants des religions non-chrétiennes (islam, judaïsme, bouddhisme, hindouisme, shintoïsme, etc.).

Dans un sondage Louis Harris-France, publié le 15 octobre par le mensuel *l'Actualité religieuse dans le monde* et par l'hebdomadaire *la Vie*(1), il apparaît que les religions sont *« facteur de guerre »* pour une majorité de Français (47 %), contre 31 % qui estiment qu'au contraire elles favorisent la paix.

Le catholicisme est une religion pacifique pour 63 % des Français (15 % pensent le contraire), de même que le protestantisme (49 % contre 16 %) et le bouddhisme (35 % contre 12 %). L'opinion est plus partagée sur le judaïsme : 31 % pensent que la religion juive est *« facteur de guerre »* et 29 % *« facteur de paix »*. Mais c'est l'islam qui fait pencher la balance : pour 55 % des Français, l'islam est *« facteur de guerre »*, contre 11 % qui estiment la religion musulmane *« facteur de paix »*.

Le questionnaire analogue mené à l'étranger montre que la France est assez isolée dans cette appréciation globalement négative des religions. Celles-ci apparaissent très majoritairement comme des facteurs de paix en Allemagne fédérale (62 %), aux Etats-Unis (67 %), au Chili (75 %), en Suisse (43 %). Pour les Israéliens, en revanche, elles sont à 48 % responsables de guerres et à 31 % de paix.

Invitant les Français à s'associer *« par la prière personnelle et par le jeûne »* à la journée d'Assise pour la paix, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, écrit dans *Paris Notre-Dame* du 15 octobre : *« Des religions sont impliquées dans les affrontements sanglants entre peuples et nations. En sont-elles responsables ? Faut-il conclure que la dimension religieuse constitutive de l'homme est contraire au progrès de la civilisation ? »*

« Il est nécessaire de montrer que le sens religieux est à l'opposé du fanatisme, répond le cardinal Lustiger. *La religion dans ce qu'elle a de plus fondamental conduit les hommes non au pire, mais au meilleur. Elle peut et doit être le facteur décisif pour la paix dans la justice et la vérité. Elle doit sauver les hommes des folies totalitaires. »*

(1) Louis Harris-France a réalisé ce sondage auprès de 1 000 personnes les 27, 28, 29 août, et coordonné des enquêtes identiques dans cinq autres pays, les Etats-Unis, la République fédérale allemande, la Suisse, Israël et le Chili.

DÉFENSE

Deuxième conseil restreint en une semaine

M. François Mitterrand a présidé, le mercredi 15 octobre, à l'Elysée, un conseil restreint de défense, qui a duré une heure et auquel assistaient, outre M. Jacques Chirac, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le ministre de la défense, M. André Giraud. C'est, en une semaine, le deuxième conseil restreint de défense que préside le chef de l'Etat.

Cette réunion était destinée à préparer le prochain conseil de défense qui aura lieu au début de novembre et qui, avec la participation des chefs militaires, doit mettre au point la loi de programmation militaire 1987-1991. Ce texte de loi, qui sera ensuite examiné en conseil des ministres et soumis à l'approbation du Parlement, fixera l'essentiel des dépenses d'équipement des armées dans le domaine nucléaire, spatial et classique. Il comportera aussi un préambule qui rappellera les menaces et déterminera *les missions* et l'organisation des armées.

Actuellement, le ministère de la défense a évalué ses besoins d'équipement, sur cinq ans, à 490 ou 500 milliards de francs. Cependant, le ministère de l'économie et des finances lui propose de consacrer une somme inférieure (de l'ordre de 460 milliards de francs), ce qui nécessite des arbitrages, du chef de l'Etat et du premier ministre, sur le choix des programmes retenus.

Le Monde

EDUCATION

Des remèdes pour la dyslexie

La souffrance d'Adrien

La dyslexie peut bouleverser complètement la vie des enfants et de leur famille. Pourtant des possibilités existent de la combattre, pourvu qu'elle soit dépistée assez tôt.

« *TROIS ans d'enfer.* » C'est ainsi que Gisèle Plantier, une mère de famille, auteur du livre *les Malheurs d'un enfant dyslexique*, invitée au colloque sur la dyslexie organisé récemment par l'UNFD, décrit les premières années d'école de son second fils, Adrien. « *Ce furent pour lui trois années d'angoisse et, pour nous, trois années d'interrogation et d'ignorance qui ont empoisonné notre vie familiale.* » L'enfant, d'intelligence vive dans la vie quotidienne, « *se transformait*, explique sa mère, *en cancre dès qu'il prenait un livre entre les mains* ». Il se montrait obstinément incapable de retenir une leçon, d'apprendre une table de multiplication et d'exécuter les devoirs les plus simples. Pour les maîtres, Adrien était paresseux et limité intellectuellement. « *Je savais que ce n'était pas vrai* », raconte sa mère, qui le voyait tous les soirs peiner sur ses livres et ses cahiers. « *Alors j'ai cherché à comprendre.* »

Les enseignants n'étant d'aucun secours, Mme Plantier s'est tournée vers son entourage et un jour « *le miracle* » s'est produit. Quelqu'un lui a parlé de la dyslexie. Un trouble que les spécialistes définissent ainsi : « *Difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme chez les enfants intelligents, normalement scolarisés et indemnes de troubles sensoriels.* »

Après une série de tests, le neuropsychiatre infantile consulté a confirmé la dyslexie d'Adrien. Il a aussi diagnostiqué une dysorthographie (maîtrise difficile du langage écrit très fréquente chez les dyslexiques) et, ce qui est plus rare, une dyscalculie (difficulté de calcul). Il a aussi pu constater que l'enfant, qui avait vécu une situation d'échec pendant plusieurs années, était moralement atteint.

Ils ont décidé de retirer temporairement Adrien de l'école et de lui faire suivre des cours spécialisés et une rééducation orthophonique. Cette parenthèse scolaire a duré trois mois. Pendant celle-ci, ils insistent sur le soulagement qu'ils éprouvent quand, après des années d'interrogation, on leur explique l'origine des maux : un traumatisme au cerveau, héréditaire, touchant le plus souvent les gauchers, et trois garçons pour une fille. Soulagement aussi quand ils apprennent que, avec



l'enfant, sa mère et l'orthophoniste ont dû travailler en étroite liaison, car il fallait répéter à la maison ce qui avait été appris avec le spécialiste. A la fin du trimestre, Adrien a pu retourner dans son école et rentrer en CM1. Il a continué à voir l'orthophoniste après la classe, quatre fois par semaine pendant cinq ans. « *En troisième, son niveau était tout à fait honorable*, raconte sa mère. *Elève dans un lycée hôtelier, il a terminé ses études à une bonne place. Certes, il avait deux années de retard, mais qu'est-ce que ces deux ans sur une vie ?* »

L'ignorance des enseignants

Exceptionnelle, cette histoire ? Non. Tous les parents d'enfants dyslexiques font des récits semblables. Ils parlent d'angoisse, de cauchemars chez les enfants qui ne comprennent pas pourquoi ils lisent tout de travers et ne parviennent pas à écrire une ligne sans faute. De l'ignorance des enseignants qui souvent accablent les parents et harassent l'enfant au lieu de les aider. Mais surtout, une rééducation appropriée, une pédagogie adaptée, il est possible de contourner le handicap. Il y a des médecins dyslexiques, des enseignants... On en compte même parmi les grands hommes : Churchill, Rodin, Einstein... pour ne citer qu'eux !

Bien que l'on ne comprenne pas encore le mécanisme exact du cerveau, l'expérience montre que ce dernier présente une merveilleuse capacité d'adaptation et de compensation, lorsque certaines zones sont altérées. L'âge, bien sûr, est déterminant. Il sera toujours plus facile de travailler avec un sujet jeune qu'avec un adulte. D'où la nécessité d'un dépistage précoce. Ce qui est loin d'être possible en France où, contrairement aux pays voisins, on commence seulement à découvrir qu'il y a d'autres explications que celles d'ordre psychologique aux difficultés d'apprentissage du langage écrit ou parlé.

Les spécialistes observent que, « *à la fin du CP, sur cent élèves, vingt ne savent pas lire. Sur ces vingt, douze liront normalement l'année suivante, mais huit auront des difficultés persistantes, car ils sont dyslexiques.* »

Sur ces huit, seule une petite partie verra l'origine de ses difficultés diagnostiquée avant la sixième et certains atteindront l'âge adulte dans l'ignorance. Regroupées en union pour se donner plus de poids, les associations de parents d'enfants dyslexiques ont décidé d'interpeller les pouvoirs publics. Elles souhaitent que l'éducation nationale reconnaisse enfin la dyslexie et la dysorthographie, et que les maîtres soient sensibilisés à ce problème.

« Tests de présomption »

Elles demandent un dépistage systématique. Selon le professeur Willens de l'université catholique de Louvain (Belgique), il existe des « *tests de présomption* » *adaptés aux tout-petits, qui pourraient* être utilisés par les enseignants ou par les médecins scolaires et permettraient d'attirer très tôt l'attention sur des enfants à risques. Mais, comme le souligne le professeur Pierre Debray-Ritzen, médecin à l'hôpital des Enfants malades à Paris, il n'est pas possible de diagnostiquer la dyslexie avec précision avant sept ans, âge où les notions d'apprentissage de la lecture et de l'écriture devraient être acquises. Et seuls, bien sûr, les spécialistes sont habilités à prononcer ce diagnostic.

Une fois la dyslexie décelée, que faire ? Les parents proposent différentes solutions suivant la gravité du cas. Celles-ci vont du retrait momentané du cursus scolaire traditionnel, avec pour objectif une réintégration rapide, aux séances de soutien avec un orthophoniste, si possible dans l'établissement scolaire. Cela, expliquent-ils, éviterait des fatigues supplémentaires à des enfants déjà épuisés par un effort scolaire intense.

Ils demandent aussi une formation pour les maîtres et une évaluation différente du travail fourni par les élèves dyslexiques. S'il est en effet possible de donner à ces enfants des moyens mnémotechniques et différents « trucs » pour contourner leur handicap, celui-ci subsiste. Un enfant dyslexique sera toujours plus lent qu'un autre et un dysorthographique fera toujours des fautes. Alors ne pourrait-on, pour eux, raccourcir les dictées ? Et autoriser la calculette aux dyscalculiques ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Permanence téléphonique.* – La Fédération nationale des orthophonistes organise, le jeudi 16 octobre, une permanence téléphonique afin de répondre aux questions des adultes handicapés par des troubles de langage ou des parents inquiets des retards de parole ou des difficultés d'expression chez leurs enfants. A Paris, le numéro d'Allô-Langage est le : 45-26-94-94.

Cinq associations

L'Union nationale France dyslexie (UNFD, 3, rue Franklin, 75016 Paris, tél. 45-24-68-73) a été créée en 1986. Elle regroupe cinq associations de parents d'enfants dyslexiques qui souhaitent ainsi harmoniser leurs actions :

– L'APAED (Association de parents et amis d'enfants dyslexiques), BP 34, 95150 Taverny.

– L'APEDA-France (Association française de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage écrit), 3 *bis*, avenue des Solitaires, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Tél. : 34-61-96-43.

– L'APTL (Association nationale de parents pour l'adaptation scolaire et professionnelle des enfants et adolescents atteints de troubles du langage), 182, rue Nationale, 36400 La Châtre.

– CAED (Comprendre et aider les enfants dyslexiques), 4, rue Pierre-Guilbert, 91330 Yerres. Tél. : 69-48-08-99.

– SOS Dyslexia (association de parents, professionnels, jeunes et adultes concernés par les troubles du langage écrit), 36, rue de la Pompe, 75116 Paris.

Anomalie du cerveau

Les recherches sur les causes de la dyslexie s'orientent vers une lésion du cortex gauche, au niveau de la zone du langage

LA dyslexie est-elle une maladie héréditaire ? Assurément provocatrice, cette question illustre la voie que prennent actuellement, aux Etats-Unis surtout, les recherches sur cette affection. Véritable initiateur de cette théorie, le professeur Norman Geshwind avait, il y a quelques années, montré que la dyslexie était – sinon due – du moins liée à une asymétrie particulière entre les deux hémisphères du cerveau (*le Monde* du 20 octobre 1984).

Une anomalie du cortex gauche, toujours la même, située au niveau de la zone du langage découverte par Broca il y a plus d'un siècle, était retrouvée sur les cerveaux d'enfants dyslexiques décédés accidentellement. En outre, Norman Geshwind avait été intrigué par la fréquence relativement élevée d'allergiques et de personnes souffrant de maladies auto-immunes (affections thyroïdiennes, diabète, myasthénie, polyarthrite rhumatoïde) dans la famille des enfants dyslexiques. Il se demandait si un trouble de la production fœtale de la testostérone pourrait être responsable d'un trouble du développement des deux hémisphères.

Aujourd'hui, les recherches menées par Geshwind ont été reprises par le professeur Albert Galaburda (Harvard Medical School, Boston). « *Ce serait une erreur d'avoir une approche purement médicale et biologique de la dyslexie*, explique-t-il. *Un trouble d'origine cérébrale est certainement en cause, mais il ne fait sans doute que prédisposer à la survenue d'un véritable syndrome dyslexique. C'est de la qualité de l'environnement et de l'entourage de l'enfant que dépendra, en grande partie, l'apparition ou non de ce syndrome.* » Autre erreur dénoncée par le professeur Galaburda : croire qu'il existe « *un cerveau standard* ». « *Au contraire*, dit-il, *à mesure que nous apprenons à connaître le fonctionnement du cerveau, nous sommes de plus en plus frappés par son extrême variabilité. La dyslexie est une forme extrême de cette variabilité.* »

De même, il serait faux de croire, dit-il, que les enfants dyslexiques – « *des enfants intelligents, mais qui n'ont pas la capacité d'utiliser le langage écrit pour communiquer leur connaissance* » – sont malades. « *Leur maladie, si tant est qu'elle ait existé, n'existe plus*, explique le professeur Galaburda. *Il semble qu'il se soit produit pendant la grossesse, à un moment critique du développement de ces enfants, un trouble qui a provoqué une réorganisation de l'architecture de leur cerveau.* »

D'ailleurs la dyslexie, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne serait pas due à une insuffisance du développement de la zone du langage, mais plutôt à un excès de développement de cette zone. Comme s'il existait trop de cellules nerveuses (ou neurones) et que ce surplus, en définitive, nuisait au fonctionnement – orthophoniquement efficace – de « *la machine à langage* ». Il a été possible grâce à des examens extrêmement fins du cerveau d'observer dans cette zone la présence de neurones qui n'auraient jamais dû y être. Cette ectopie cellulaire pourrait avoir un lien de cause à effet avec le trouble du développement de la région temporale du cerveau constaté chez les dyslexiques. Ce double phénomène d'ectopie et de dysplasie cellulaire, responsable de la symétrie temporale, s'accompagnerait d'une prolifération de vaisseaux sanguins (bien visible à l'artériographie).

Reste à expliquer l'ensemble de ces phénomènes. « *On en est réduit aux hypothèses*, convient le professeur Galaburda. *Il semble qu'au moment du développement fœtal du cerveau se produise une petite lésion responsable d'une réorganisation de l'architecture du cerveau. Il se pourrait que cette lésion minuscule soit le fait d'une interaction entre le cerveau du fœtus et le système immunologique de la mère.* » Des preuves directes de cette interaction ont été observées, comme la présence d'anticorps anormaux, d'origine maternelle, présents chez le fœtus après avoir traversé le placenta. Cette interaction n'est qu'hypothétique. Elle pourrait cependant expliquer pourquoi il y a trois fois plus de dyslexiques parmi les garçons que parmi les filles.

Plusieurs points restent à élucider, explique A. Galaburda :

– Quel est le rôle de la testostérone (ou hormone mâle) ? A-t-elle un effet sur les maladies auto-immunes et sur la migration cellulaire ?

– La période pendant laquelle le cerveau – durant la grossesse – est particulièrement vulnérable ne serait-elle pas plus courte chez les fœtus de sexe féminin ?

– Mais il se pourrait aussi que les *lésions touchant les fœtus féminins* soient plus graves à tel point que ceux-ci ne pourraient pas survivre. Cela expliquerait pourquoi il y a beaucoup plus de garçons dyslexiques.

En résumé, l'hypothèse de Galaburda consiste à supposer que dans la dyslexie, le facteur héréditaire prédispose à la survenue de signes d'auto-immunité, eux-mêmes susceptibles d'aggraver le risque de lésions cérébrales prénatales.

« *Ces hypothèses*, insiste A. Galaburda, *ne remettent pas en cause le rôle capital de l'éducation dans la prise en charge des enfants dyslexiques. Leur assurer un environnement culturel adapté, c'est aujourd'hui encore le seul moyen de leur venir en aide.* »

FRANCK NOUCHI.

VILLES AU FUTUR

Le quartier d'Antigone – qu'on aime ou qu'on n'aime pas l'architecture de Ricardo Bofill – illustre au mieux l'ambition de Montpellier pour l'an 2000.

Cette ville de nouveaux venus ne craint plus les audaces ; elle les rechercherait plutôt. Cité paisible et bourgeoise, elle s'est réveillée depuis quelques années avec les appétits d'une métropole moderne, avec le souci de devenir la capitale d'une région elle-même en plein mouvement.

Paradoxalement, mais en apparence seulement, ses principaux atouts dans cette course au progrès, ce sont ses traditions universitaires, médicales, agricoles ; sa situation géographique et son climat. Du plus ancien au plus neuf ; c'est aussi le secret de son charme.



Dans ce numéro

MONTPELLIER

Une capitale en marche

CE pourrait être une de ces histoires méridionales, pleines d'accent et de couleurs, où le verbe, soutenu par l'ampleur du geste qui le ponctue, tient lieu d'action. Une de ces histoires qui font sourire au Nord, parce qu'elles renvoient au soleil et à la chaleur de la Méditerranée, aux vacances et au *farniente*, mais qui agacent vite les gens d'ici.

Les Languedociens ne retrouvent pas, dans cette imagerie de comédie, la part de passion, de dignité et de violence qu'ils gardent au cœur, celle que, du Rhône aux Pyrénées, du temps de leur splendeur à celui de l'assistance, ils ont mise dans leur foi, jusqu'au schisme en passant par l'hérésie, dans la résistance à l'oppression, au prix du sang, dans leurs flambées de colère, voire dans certains de leurs jeux et de leurs fêtes, tels le rugby et le culte taurin. Cette part réservée d'eux-mêmes, qui n'exclut ni la sérénité de la pétanque, ni l'art du discours, ni l'attirance pour le savoir et la culture depuis si longtemps présents sur cet itinéraire des civilisations méditerranéennes.

Ce pourrait être, aussi, une de ces querelles de notables locaux, qui masquent d'ordinaire l'immobilisme politique, mais dont les échos débordent les frontières régionales et parviennent jusqu'à Paris par les circuits amplificateurs d'Air Inter, du TGV, de la publicité et des autres médias.

Des éclats de voix et des ambitions qui se heurtent, il y a bien de cela dans le bouillonnement qui paraît avoir saisi cette ville et cette région, mais, à l'évidence, pas que cela. Il en faut davantage pour alimenter une rumeur si forte et si présente. Seul le mouvement de la vie peut produire tant de bruit : serait-ce lui qui nous parvient de Montpellier et de la région Languedoc-Roussillon ?

Sur place, la réalité confirme la rumeur et dépasse le folklore : on s'engueule, sans avoir peur des mots, on s'empoigne, mais on bâtit, on voit grand, on se dispute l'avenir et, tandis que les responsables politiques courent après des pouvoirs devenus véritables, une masse d'étudiants, de chercheurs, de techniciens, de cadres et d'employés, peuple les immeubles de verre et de béton du centre-ville et des *zones d'aménagement*, et les villas, style néo-languedocien, des quartiers résidentiels, qui gagnent la garrigue et les bords de mer.

Montpellier, la surdouée, l'entreprenante, ainsi qu'elle s'affirme dans les campagnes de promotion, c'est d'abord une explosion *démographique exceptionnelle* en France et, même, en Europe.

En 1936, Montpellier avait 90 000 habitants, un peu moins que Nîmes, sa voisine à l'est, à peine plus que Béziers et Perpignan, à l'ouest ; actuellement, elle en revendique 220 000, soit nettement plus que ses concurrentes dans la région.

1962 est une année de référence, car c'est celle de l'afflux massif des rapatriés d'Afrique du Nord. Le mouvement s'était amorcé depuis plusieurs années, en provenance des trois pays du Maghreb. Avec les accords d'Evian consacrant l'indépendance de l'Algérie, il prit un tour brutal et dramatique qui, *en quelques jours, fit augmenter la population* locale de 10 % (13 000 personnes). Il se prolonge encore, à un rythme lent, avec la venue, sur leurs vieux jours, de rapatriés qui s'étaient implanté ailleurs. Ils rejoignent une communauté estimée à 40 000 personnes, à laquelle la ville doit beaucoup.

Le deuxième facteur de croissance fut l'avènement de Montpellier comme capitale d'une *région* qui ne possédait pas d'ensemble urbain jouant véritablement ce rôle. Cela explique que cette fonction lui soit, encore, très contestée. Toujours est-il que, depuis le début des années 60, Montpellier, dont l'aura se limitait, alors, à la réputation de son université et *au rayonnement du journal régional, le Midi libre*, qu'elle abritait, a cumulé les avantages de sa prééminence administrative.

Le troisième facteur de développement intervient pendant la même période et procède de ce que l'on pourrait qualifier d'appel du Sud ou de migration vers le soleil. Il ne fait pas que remplir les nouvelles stations de la côte mais favorise, aussi, une implantation plus durable, de type californien. L'installation d'une usine IBM, en 1965 – qui a globalement transféré 5 000 personnes ainsi que leur mode de vie – en est la plus spectaculaire illustration.

Ainsi, en peu de temps, l'arrivée des rapatriés et des fonctionnaires régionaux, la multiplication des chercheurs et des cols blancs, l'explosion universitaire – 46 000 étudiants, – l'exil des ruraux vers la ville en raison de la crise agricole, ont complètement remodelé la population montpelliéraine et installé une mobilité structurelle. La composition sociologique de l'agglomération change, ce qui ne saurait rester sans conséquences politiques.

Le niveau des revenus de cette population, supérieur à la moyenne départe*mentale, ou à celui de la ville de* Nîmes, ses aspirations en matière de services, de loisirs, de culture, transforment la nature de la société locale qui devient un lieu de brassage où un Montpelliérain sur cinq seulement est né dans la cité.

De ce point de vue, qui n'est certes *pas le plus* important, l'actuel maire, natif du Tarn (le 9 juillet 1938 à Puylaurens), ne serait pas moins représentatif de la ville que son prédécesseur, pur produit du terroir, puisqu'il est né le 24 août 1913 à Montpellier. La réussite de Georges Frêche tient à d'autres considérations. Sa chance et son talent furent d'incarner, par sa jeunesse, son style, ses ambitions, une modernité, des besoins et des aspirations qui n'étaient pas – ou pas encore – pris en compte à l'époque.

Réussite toute personnelle, car le socialisme héraultais, *où cet enseignant* en quête d'un destin faisait ses premiers pas en 1970, ne brillait pas par son modernisme. Georges Frêche entrait au Parti socialiste d'Alain Savary, qui allait devenir celui de François Mitterrand, en jeune homme pressé de faire carrière et peu disposé à patienter pendant des années de militantisme obscur, ou à se plier aux règles patriarcales des clans.

Aux *élections municipales de 1971, le* voici, non sans mal et grâce au concours des communistes et des radicaux, chef de file de la liste d'union de la gauche. Cette bête à concours (HEC, doctorat ès lettres, agrégé d'histoire du droit et de droit romain) aurait bien visé la mairie *de Toulouse s'il avait pu faire la carrière* universitaire de son choix dans cette ville. L'enseignement lui ayant offert des perspectives meilleures à Montpellier, ville qu'il connaissait pour y avoir préparé HEC, c'est là qu'il répondra à sa vocation politique.

Voilà pour Montpellier, mais le socialisme ? Fils d'un officier sorti du rang, après une Résistance brillante, et d'une directrice d'école, il est, dit-il, *« issu d'un milieu populaire »*.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 32.)

Une capitale en marche

(Suite de la page X.)

Historien, par goût et par formation, ce qui l'intéresse, c'est l'« *histoire en marche* » ; Il se reconnaît dans le socialisme concret de Jaurès : « *Je me méfie des idéologues, ce que j'aime c'est bâtir* », déclare-t-il.

En 1971, il se contente de se battre sur le terrain électoral, où, plus que ses titres et sa haute taille, c'est sa présence physique, sa capacité à occuper tout l'espace, du geste et de la voix, son engagement, jusqu'à l'excès, qui le font remarquer.

Puisqu'il commence à être connu, puisque c'est un battant, on lui permet de figurer dans la première circonscription, réputée imprenable, aux élections législatives de 1973. Il enlève de justesse le siège au député sortant RPR, René Couveinhes, et, sur la lancée de ce succès, prend la mairie en 1977, mettant fin au règne de



François Delmas, conseiller municipal depuis 1947, premier magistrat depuis 1959.

Plus qu'une péripétie politique, c'est une situation dans la manière de gérer et de penser Montpellier. Non que le maire précédent ait refusé la modernisation de sa ville : au contraire, il en a, à bien des égards, jeté les bases, mais il n'est pas allé assez loin, pas assez vite, ou n'a pas vu assez large. Il a mécontenté les uns – les commerçants du cœur de ville inquiets de la création du centre marchand du Polygone, – méconnu les aspirations des autres. « *On a pris la ville en plein bouleversement* – explique Georges Frêche. *François Delmas la gérait en père de famille, il a raté le boom des trente glorieuses en s'interdisant d'emprunter, malgré les conditions de l'époque. La ville était une page blanche avec des finances excellentes.* »

Le dessert avant la soupe

François Delmas confirme : « *J'avais un impératif dit « archaïque », la rigueur financière la plus absolue, pour les grandes et les petites choses. Je m'efforçais de ne faire supporter aux contribuables que ce qui pouvait l'être. J'ai fait le Polygone et cela ne leur a pas coûté un sou.* » Il y a du Pinay – jusqu'au chapeau bien connu des Montpelliérains – dans le style de ce notable, fin connaisseur de la cité qui l'a vu naître et qu'il a vu grandir, mais qui a tellement changé.

C'est peu dire qu'il ne se reconnaît pas dans les manières et les projets de son successeur. « *La publicité*, confie-t-il, *cela m'est étranger, cette personnalisation du pouvoir m'agace.* »

« *Pour répondre à la croissance*, explique-t-il, *il fallait faire face aux impératifs qui étaient les HLM, les écoles, l'eau, car il y avait des coupures d'eau à Montpellier. Le culturel, c'était moins urgent, alors.* »

L'ancien maire, giscardien et libéral, reproche à son successeur socialiste d'avoir concédé un service public, celui des eaux, au secteur privé. S'il lui reconnaît de l'intelligence, du courage, du savoir-faire en matière de relations publiques, il lui reproche de manipuler l'information, de transférer sur le district une grande partie des charges de la ville, d'accroître le personnel municipal, d'endetter la commune – ce qui se traduira, assure-t-il, par un alourdissement des impôts, – de faire, certes, beaucoup pour la culture, mais de laisser en l'état certains problèmes aigus, tel celui de la décharge des ordures près des étangs de Palavas. « *On sert le dessert avant la soupe et*, conclut-il, *à long terme, ce n'est pas une bonne politique pour la ville.* »

Mᵉ Delmas n'instruit pas qu'un réquisitoire empreint de nostalgie : *comme* rapporteur de la commission économique au conseil régional, il mène la vie dure au maire de Montpellier dans la répartition des crédits.

Après le changement municipal de 1977 et les élections législatives de 1973, François Delmas eut l'occasion de prendre une revanche, en 1978, en enlevant à Georges Frêche le siège de député de la première circonscription.

Sur place, le nouveau maire fut, il est vrai, quelque peu déstabilisé, après son échec électoral, mais plus par les siens que par ses adversaires. On cherchait à lui faire payer ses succès précédents, acquis au culot, ainsi que ses méthodes et ses comportements, souvent décrits en termes de pathologie psychique : boulimique, mégalomane, terroriste, incapable de maîtriser ses pulsions...

L'intéressé – dont les amis disent qu'il s'est beaucoup assagi – ne paraît pas se formaliser outre-mesure de ces jugements extrêmes. Cela fait partie de la bagarre, qui ne lui déplaît pas, et s'il est, à coup sûr, d'un tempérament emporté, il sait aussi séduire par une agilité intellectuelle incontestée, une culture qu'il mêle savamment aux initiatives de sa gestion et un engagement personnel et total, dans la colère comme dans la disponibilité.

« *En 1978*, dit-il en faisant allusion à la polémique sur le vote des résidents à l'étranger, *j'ai été battu par les électeurs d'Abidjan. Il y a eu des crises au sein du conseil municipal, avec mes adjoints, et j'ai dû resserrer les boulons. J'ai été à la fois le maire, les adjoints, le secrétaire général de la mairie, le directeur du personnel ! J'ai plongé dans l'administration municipale, et maintenant on ne peut plus me raconter des histoires.* »

Proche de François Mitterrand – avec des éclipses parce qu'il lui est arrivé de lui résister, – soutenu, avant la disparition de celui-ci, par Georges Dayan, se situant au PS entre Pierre Mauroy et Michel Rocard, Georges Frêche a retrouvé son siège de député en 1981, avec la proportionnelle, et s'est fait confirmer comme maire en 1983, avec 53 % des voix, à l'encontre d'un courant national défavorable à la gauche et qui s'est traduit *dans la région par* la perte de Nîmes, de Sète, de Béziers et de Carcassonne.

Sa situation locale s'en trouve confortée, au moins auprès des socialistes. Et ces derniers seront encore plus portés à taire leurs petits et grands démêlés lorsqu'ils auront perdu la présidence du conseil régional, en 1986.

Ils ne désespèrent pas de la reprendre mais, en attendant, cela *ne marche pas* très fort entre la région et sa capitale ; le nouveau président du conseil régional, Jacques Blanc, député UDF-PR de la Lozère, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture, élu grâce à l'appoint négocié des conseillers du Front

> *Ce pays s'est réveillé et quelqu'un, l'ayant compris avant les autres, a voulu le tirer plus vite de son sommeil. Quelqu'un, c'est son maire.*

national, a fait voter, en juillet dernier, un projet de budget supplémentaire remettant en cause plusieurs options de la précédente majorité et de son président socialiste, Robert Capdeville.

Montpellier fait principalement les frais de ces coupes avec, par exemple, la suppression des crédits affectés à la construction de l'Opéra-palais des congrès, baptisé « Corum ». La guerre est déclarée, et elle continue. Elle entremêle les rivalités naturelles de la région et de sa récente et ambitieuse capitale et celles des hommes politiques dans la course aux *positions de pouvoir*.

Longtemps, le Languedoc-Roussillon n'a eu ni centre fédérateur ni leader de stature régionale ou nationale. A gauche comme à droite, on s'entendait entre grands et petits féodaux, ou on s'ignorait. La régionalisation les bouleversements politiques, la disparition des caciques, ont changé les règles du jeu plus rapidement qu'elles n'ont renouvelé les hommes. La trajectoire fulgurante de Georges Frêche, l'arrivée de Jacques Blanc, l'émergence d'Yves Marchand, le nouveau maire UDF-CDS de Sète, s'éclairent dans ce contexte : il y a un vide à remplir.

Pour s'en tenir au seul cas de Montpellier, il est significatif que Willy Dimeglio, député UDF-PR, longtemps dauphin de François Delmas, soit aujourd'hui en froid avec son mentor et que l'on se demande, *côté* UDF, si Jacques Blanc sera candidat aux prochaines élections municipales à Montpellier et, côté RPR, s'il faudra faire appel à une personnalité de stature nationale (on a cité le nom de Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, qui a fait ici ses études de médecine). Bref, il y a en Languedoc une présidence de région à conforter ou à reprendre, une grande ville encore détenue par la gauche, un leadership à saisir et, pour cela, il faut soit subir Georges Frêche, soit l'éliminer (ces préoccupations n'ont pas été absentes du redécoupage des circonscriptions législatives).

Chacun se défend de voir aussi crûment les choses et, *sauf* mouvement d'humeur, s'interdit d'en parler publiquement. Au reste, cela ne servirait à rien. Pour être à *la hauteur des enjeux*, il vaut mieux s'illustrer, outre l'ambition, par des idées fortes. Le principal mérite de Georges Frêche – il *n'est pas sûr* que ses adversaires ne le lui reconnaissent pas – est d'avoir mis la barre très haute et d'obliger les compétiteurs à voir plus grand et plus loin que l'horizon cantonal.

Voilà pourquoi ce qui se passe à Montpellier n'est pas seulement du folklore méridional ou de la combine politicienne locale.

Ce pays s'est réveillé, et quelqu'un, l'ayant compris avant les autres, a voulu le tirer plus vite que prévu de son sommeil. Il suffit de suivre Georges Frêche pendant quelques heures pour voir que Montpellier est un chantier dont le maire serait un bulldozer. Il suffit de l'écouter pour comprendre que les autres ne sauraient être en reste d'imagination et d'énergie. Ils ne le sont pas, et chacun propose désormais sa vision de l'avenir régional, en contrepoint de celle de Georges Frêche, qui fait la course en tête et impose son train.

Dans la fresque qu'il dessine, Montpellier est une technopole spécialisée dans les hautes technologies, consommatrices de matière grise. Essentiellement dans les domaines de la santé, de l'agronomie méditerranéenne et tropicale, de l'informatique, de la robotique et de la communication. « *C'est*, dit le maire, *ce qui fait venir les gens du Nord ici. On s'est dit : Que leur faut-il ? Le soleil, on l'a ; l'environnement de qualité, on l'a – ici, c'est vierge par rapport à la Côte d'Azur ; la caution universitaire, on l'a aussi. Il ne manquait que la dimension culturelle, car c'était le désert. Maintenant, avec l'Orchestre, le Festival de la danse, le Festival de la musique de Radio-France, on fait partie des quatre ou cinq villes culturelles de France.* »

Jacques Blanc met déjà en cause l'égoïsme foncier de la capitale. Il énumère les exemples qui montrent, à ses yeux, que Montpellier a, sous la gestion socialiste, « *pillé la région* ». « *Frêche*, dit-il, *ignore la réalité de la région et croit qu'il suffit d'avoir une capitale brillante pour maintenir une région vivante. Montpellier ne peut être en position de se voir rejetée par les autres villes. Nîmes ne saurait être sa banlieue, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Sète, Alès, sont aussi des pôles de développement.* »

Le président de la région a redistribué les crédits en conséquence. « *Si Frêche estime qu'il peut se passer de la région*, dit-il, *qu'il s'en passe. Je ne me coucherai pas, les méthodes d'intoxication ne m'ont jamais impressionné, et on ne gouverne pas une région en semant la terreur... J'entends être le patron et montrer que les solutions libérales sont meilleures. Mon problème n'est pas de savoir qui sera candidat à la mairie de Montpellier, je ne crois pas qu'on le connaîtra avant 1988 et je refuse de me polariser là-dessus.* »

Selon lui, le Languedoc-Roussillon doit approfondir sa vocation touristique en aménageant l'accueil des familles, en devenant la première région pour le golf en France, en se spécialisant dans l'entraînement aux sports de haut niveau. « *Ce qu'il faut*, ajoute-t-il, *c'est moins inventer une technopole que bâtir un ensemble multipôles.* »

Le conflit entre Montpellier et la région embarrasse les responsables impliqués dans la vie de la capitale. Ils essaient de nuancer leurs appréciations. Ainsi Bernard Serrou, conseiller général, leader du RPR sur la ville. S'il a des mots très durs pour le maire dont il met surtout en cause le comportement personnel, « *tout de suite porté à l'injure* », il approuve quelques-unes de ses initiatives, la construction du Zénith, par exemple, mais point celle de l'Opéra, « *un gouffre* », assure-t-il.

Ce cancérologue est plus à l'aise sur son terrain, la médecine. Il œuvre personnellement à un programme de développement du CHR (avec une nouvelle maternité qui deviendrait un véritable hôpital de la femme et de l'enfant) et pense que Montpellier devrait être « *l'une des capitales européennes en matière de prévention sanitaire* », non seulement dans la lutte contre les maladies les plus meurtrières mais dans les techniques nutritionnelles et la médecine sportive.

Bernard Serrou a installé sa permanence dans le Montpellier médical, Willy Dimeglio a ses bureaux en haut du Triangle, le building dominant du Polygone. Ce choix n'est pas neutre pour ce juriste issu de la communauté pied-noir, qui a fait ses études à Montpellier, « *en est tombé amoureux* » au point de se préparer personnellement à l'« *après-Delmas* », qui a peut-être trop tardé à venir.

Il parle en homme de mesure, plus à l'aise dans les briefings que sur les estrades, et sa vision de la ville le rapproche de son rival de maire plus qu'il ne le souhaite.

« *C'est*, dit-il, *une ville de moyenne importance qui a de belles cartes à jouer. Face à Barcelone, Toulouse, Marseille, Lyon, elle est dans la position d'un club de deuxième division qui jouerait en Coupe d'Europe. François Delmas a creusé les fondations, planté le décor, mais on continue à vivre sur les acquis. Il faut trouver d'autres réacteurs.* »

Son idée à lui s'appelle Eupalinos, nom emprunté à la fois à un architecte grec de l'Antiquité et à Paul Valéry (culture méditerranéenne oblige, surtout dans ce cas) et consiste à faire de la région un vaste lieu de rencontre des sciences, des techniques, des cultures, sous leur jour le plus attrayant. Un récent voyage aux Etats-Unis l'a convaincu de l'intérêt, en raison des retombées locales, des parcs de distractions, qui, à son sens, peuvent avoir, tout en restant ludiques, des vocations pédagogiques ou démonstratives.

Dans cet esprit, il imagine un parc consacré aux productions scientifiques et techniques du Midi, un autre qui présenterait, en raccourci, toutes les civilisations du pourtour méditerranéen. Il verrait bien un parc aquatique à Agde et un autre axé sur l'histoire des pays d'Oc, du côté de Béziers et de Narbonne.

Il a déjà saisi le président de région, le président du conseil général Gilbert Saumade (PS), qui a ses propres idées sur l'avenir d'une région qu'il a vu naître et dont il parle en expert.

Les promesses du réveil et de la publicité

Il estime que l'envol de Montpellier a été très positif pour la région, car « *une capitale unifie et freine les forces centrifuges, si présentes encore* ». Il faut donc, dit-il, aider Montpellier, surtout dans les investissements qui renforcent sa vocation de centre intellectuel. En retour, la capitale régionale doit diffuser le développement. « *Si Montpellier veut que les autres villes acceptent sa prééminence, il convient qu'elle reconnaisse au conseil régional et au conseil général de l'Hérault la faculté de favoriser le développement d'autres secteurs* », explique-t-il, ce qui signifie, dans son esprit, qu'il serait vain de s'en tenir aux blocages actuels.

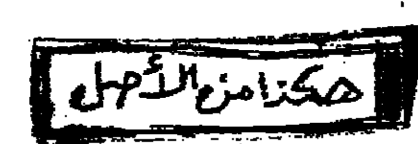
C'est qu'il voudrait, Gilbert Saumade, faire avancer son propre projet qui consiste à aménager « *le fabuleux réseau de navigation intérieure* » que représentent, entre le Roussillon et le Rhône, les étangs, les fleuves côtiers, les canaux ; *outre l'intérêt touristique*, en particulier dans la basse plaine de l'Aude, ce serait un moyen de joindre le littoral à l'arrière-pays.

Les idées, on le constate, ne manquent pas et elles témoignent d'une réelle vitalité. La volonté des responsables locaux, les pouvoirs et les moyens donnés par la décentralisation aidant, elles peuvent dépasser le stade du discours. Elles laissent espérer que « *Montpellier l'entreprenante* », ville surmédiatisée, tiendra les promesses de son réveil et de sa publicité, grâce à tous ceux qui, sur place, ont désormais le goût d'entreprendre.

ANDRÉ LAURENS.

270 000 habitants 15 communes

- 220 000 habitants, 270 000 avec le district.
- Le district comprend 15 communes.
- Composition du conseil municipal : majorité : 11 PC ; 2 PSU ; 23 PS ; 4 MRG ; 5 div. gauche = 45. Opposition : 4 UDF-PR ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-Rad. ; 6 RPR ; 1 CNIP = 14.
- Taux de chômage : 14,5 % (13,9% en mars 1982, dernier recensement INSEE). 15,1 % pour l'Hérault en 1985.



Les bâtisseurs de l'an 2000

Un nouvel hôtel de région, un nouvel hôtel du département, un palais des congrès, un métro léger..., la capitale future est déjà largement sortie des cartons.

« *TOUT ce que nous faisons,* dit Raymond Dugrand, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme, *converge vers une évolution linéaire très nettement marquée par le projet de la première décennie de l'an 2000 du transport Aramis, traversant la ville de la Paillade aux rives du Lez.* »

D'ici là, par étapes, toujours en sens inverse de la marche du soleil, la ville prendra des traits nouveaux. François Delmas, alors maire de Montpellier, avait commencé la Paillade, à l'ouest, avant le Polygone, à l'est, poursuivi aujourd'hui par le bloc d'Antigone, conquête néo-romaine, qui, en glissant vers les rives du Lez, approche de son terme.

Au-delà, toujours dans un même prolongement, suivra l'aménagement d'un vaste îlot, délimité par l'actuel pont Juvénal, la route de Carnon - La Grande-Motte - Le Gran-du-Roi, l'autoroute « la Languedocienne » et la rive gauche du Lez.

C'est le Montpellier de l'an 2000 avec des constructions à usage d'habitation et de loisir bâties sur les deux rives, des surfaces commerciales le long de la route de Carnon et, proche du pont, un port de plaisance, aux abords du port Juvénal disparu, où accostaient jadis les navires de Jacques Cœur.

Antigone, qui arrive à ses dernières tranches, permet à peine de souffler. Déjà un chantier nouveau s'ouvre, le palais des congrès, qui, dès sa présentation, avait soulevé de nombreuses protestations, notamment chez les habitants et propriétaires expulsés. « *Tous les locataires, sauf un, et les propriétaires, sauf deux, ont accepté un accord amiable* », dit Georges Frêche, le maire.

Pour lui, ce palais des congrès était indispensable, et son emplacement, au bout de l'Esplanade, le seul à donner vie au centre-ville.

Il estime qu'il y a place, après Nice, sur la façade méditerranéenne à un deuxième grand rendez-vous des congrès, offrant une salle pouvant accueillir 2 200 personnes, une seconde de 800 places, une troisième de 400 places et trois salles modulables de 50 à 300 places, pour des travaux de commissions. Ambivalent, il pourra servir d'auditorium de musique, « *pour assurer toute l'année une saison musicale à Montpellier* ».

Le plafond de la grande salle pourra s'abaisser ou se lever selon les besoins. Les congrès représenteront environ 70 % des activités, la musique 25 % et le lyrique symphonique, sans décor, 5 %. Le lyrique de type classique, à l'italienne, primitivement prévu dans ce cadre, restera à l'Opéra actuel, place de la Comédie.

Cette rectification pourrait débloquer une part des réticences de l'assemblée régionale sur le financement, lourd de 320 millions de francs, à répartir entre l'Etat, la ville, le district, le département, la chambre de commerce et d'industrie et la région.

Cette dernière participera-t-elle ou non ? « *Nous représenterons le dossier,* dit Georges Frêche, *mais nous ne pleurnicherons pas auprès de la région. Si elle continue à nous ignorer, elle nous pousse à un égoïsme splendide qui n'arrêtera pas notre développement.* »

Dans cette éventualité, les surfaces d'exposition sont prévues en agrandissement, passant de 2 000 à 4 000 mètres carrés, avec possibilité d'extension à 8 000. Les surfaces commerciales, prévues à 800 mètres carrés, ne sont pas modifiées.

De toute manière, le palais des congrès existe. Il a reçu son nom : le Corum, dont la consonance évoque le Forum, le chœur, le quorum, le cœur de ville, et dont la prononciation, tout en évitant l'anglomanie, est facilement assimilable par les langues étrangères.

Il lui reste à recevoir son directeur. Ce sera pour le 1er janvier 1987. On connaît l'élu, probablement Michel Gillet, d'Angers, qui prendra ses fonctions, pour les premiers mois, à mi-temps.

Mais, dans la perspective des dix à quinze premières années du vingt et unième siècle, le grand projet qui marquera de son sceau l'axe prioritaire ouest-est, du nord collinaire de la Paillade, où vit une population à peu près équivalente à celle d'une ville comme Sète, à l'aéroport de Fréjorgues, puis plus tard, au-delà, vers Palavas-les-Flots, Carnon et même La Grande-Motte, c'est la *mise en place du système de* transport Aramis.

Prévu pour l'horizon 90, (*le Monde* du 12 janvier 1983), le projet attendra vraisemblablement 2000 à 2010 pour voir le jour. La ville, précise le maire, doit souffler une bonne dizaine d'années.

Pendant cette période, cette transversale sera assurée en surface, en site propre, au prix d'un aménagement des sens de circulation, d'un agrandissement de voies, de la couverture d'une partie de la voie ferrée.

Partant de la Paillade, le trajet des autobus traversera la ville jusqu'au Polygone, la place des Etats-du-Languedoc, franchie en viaduc, Antigone, pour aboutir à l'hôtel de la région.

Pour Aramis, les essais et études en cours devraient aboutir prochainement à la décision de fabriquer le matériel. La ligne partirait du même point de la Paillade, la vieille ville en souterrain, par la rue Foch, la Loge, la Comédie, où son emplacement est déjà retenu, la rue Maguelone, la gare. Elle débouchera en plein air à Antigone, reliant le Polygone, la nouvelle préfecture, prévue juste à côté sur des terrains libérés par les pépinières Richter, sur l'avenue du Pont-Juvénal et l'hôtel de la région.

« *Pour le métro,* explique Raymond Dugrand, *il faut franchir des seuils de l'ordre de six millions de voyageurs par an pour une ligne. Nous sommes, avec nos moyens actuels, toutes lignes confondues, à vingt-huit millions par an, c'est-à-dire au niveau de la SNCF pour toute la région. On pourrait nous considérer comme le premier transporteur du Languedoc-Roussillon. Nous espérons atteindre trente-cinq millions par an dans une dizaine d'années.* »

Cette expansion inquiète. Régulièrement, des critiques s'élèvent : il faut limiter la « boulimie » de la capitale régionale. « *Montpellier aura sa part, rien que sa part* », dit M. Jacques Blanc, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon.

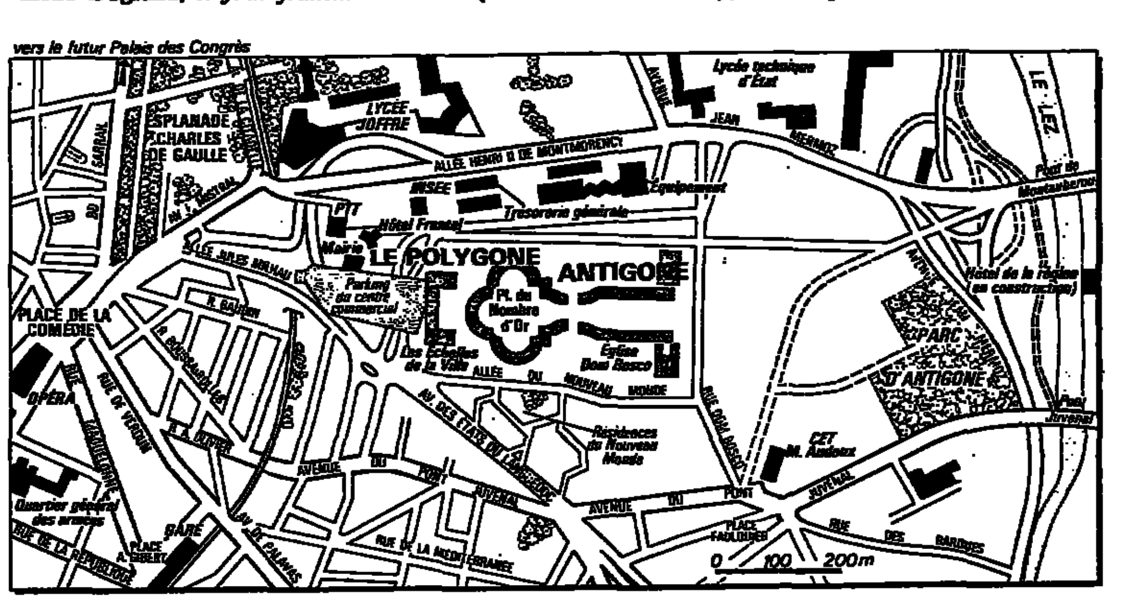
Ces critiques ne datent pas d'hier. Elles ont commencé lorsque M. François Delmas, alors maire, amorçait la nouvelle urbanisation et situait les centres de développement. Elles ne se sont jamais éteintes.

Georges Frêche se veut prudent pour le proche avenir. Il pense que la ville ne comptera pas plus de 300 000 habitants à la fin du siècle (220 000 actuellement), soit 350 000 avec le district (actuellement, 270 000). Elle peut en accueillir davantage. « *La ville,* dit-il, *est loin d'arriver à saturation. Les espaces verts représentent encore 40 % de la surface communale. Montpellier a les atouts et les moyens de se développer pour le siècle à venir.* »

Face à l'alternative : s'appuyer sur ses forces présentes, sa matière grise, notamment pour la recherche médicale et agronomique, son enseignement, ses laboratoires, son tertiaire supérieur, ses secteurs de pointe, ou diffuser des aides diverses, « *en saupoudrage* », dit-il, sur l'ensemble régional, son choix est clair et net.

« *La croissance de Montpellier,* répond le maire, *provoque des inquiétudes dans tous les partis, y compris au Parti socialiste. Il ne s'agit donc pas d'une querelle Blanc-Frêche, mais d'une conception différente pour assurer le développement du Languedoc-Roussillon. On ne peut envisager de développer une région sans technopole. C'est-à-dire sans une véritable capitale régionale qui cristallise tous les atouts et les efforts en matière industrielle. L'heure n'est plus au développement multipolaire. Ce n'est pas dans le monde rural qu'on créera des emplois pour la région. Une guerre ne servirait à rien. On est obligé de travailler ensemble. Sans s'opposer aux autres villes, c'est de la capitale régionale et de ses potentiels qu'on peut tirer la région vers une autre image, vers un meilleur essor. On verra d'ici dix ans qui a raison.* »

ROGER BECRIAUX.



Une vitrine pour l'agronomie

L'ambition d'Agropolis est de faire travailler ensemble mille chercheurs ou enseignants et mille étudiants.

CRÉATION à Montpellier, en 1593, du premier jardin botanique de France à l'initiative de l'Ecole de médecine. 1986 : création, à Montpellier toujours, d'Agropolis, la cité de l'agronomie, première entité nationale, et même européenne, regroupant 1 000 chercheurs et enseignants et 1 000 étudiants.

Cette cité, à vocation internationale, qui entend rivaliser avec les grands centres concurrents comme Wageningen aux Pays-Bas ou Davis en Californie, est née parce que les collectivités territoriales, et singulièrement M. Georges Frêche, maire de Montpellier et député, l'ont voulu ainsi.

Ainsi la vitrine de l'agronomie française est-elle le fruit de la décentralisation, vitrine dont l'agencement progressif n'a pas, semble-t-il, obéi à un choix politique conscient, mais qui s'est révélé, au final, comme une divine surprise.

Ne cherchez pas Agropolis : c'est, pour l'heure, physiquement un bureau qu'occupe son président Louis Malassis, professeur d'économie rurale. C'est, juridiquement, une convention passée en janvier 1986 entre les dix-huit établissements fondateurs (universités, grandes écoles, instituts de recherche) concernés par l'agronomie, l'agro-alimentaire et l'ingénierie. C'est aussi une rupture dans l'histoire des institutions françaises, avec l'irruption d'une coopération horizontale entre divers éléments aux statuts variés, relevant de plusieurs centres.

La justification d'Agropolis se résume par la reconnaissance d'une idée simple : la juxtaposition des parties ne forme pas un tout. En gros, il s'agit de savoir et de faire savoir qui fait quoi et où, de présenter au plan international une vitrine et non un kaléidoscope.

« Les « plus » apportés par Agropolis sont de trois ordres, explique M. Louis Malassis : *des services collectifs que chaque établissement ne pourrait s'offrir, une promotion scientifique et le transfert des technologies. »*

Côté services collectifs, il cite la cité internationale qui sort de terre et qui pourra loger plus de 200 étudiants étrangers et français ainsi que des professeurs, et qui sera équipée d'un hôtel pour accueillir les visiteurs. *« Nous ne voulons pas créer un ghetto d'étudiants, mais un ensemble ouvert »*, précise Louis Malassis.

Il cite encore le centre linguistique, un musée de l'agriculture méditerranéenne et tropicale, une cellule de communication.

Pour promouvoir Montpellier auprès des étudiants étrangers, il faut aussi rendre lisible la carte des formations et des diplômes. Un premier recensement a montré qu'il existait quarante « appellations » sanctionnant un troisième cycle. Agropolis a entrepris un travail de simplification qui aboutit à créer des relations entre les établissements (diplômes communs) et un travail de réflexion sur la validité de ces formations et leur insertion dans une échelle de valeur internationale.

Enfin, comme le dit Louis Malassis, *« mille chercheurs, cela doit générer de l'innovation »*. D'où le rapprochement opéré avec l'industrie et la création d'un parc scientifique où viendront s'installer des laboratoires d'entreprises, des filiales de production des instituts de recherche comme le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ou l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM), des PMI innovantes, ou des sociétés d'ingénierie.

Si la réalité d'Agropolis a eu quelque difficulté pour être reconnue, cela tient au fait qu'elle n'est pas une superstructure, avec le pouvoir que conférerait un budget propre, mais plutôt une sorte de collégialité où les décisions sont prises par consensus. Cela vient également qu'elle n'a pas cherché à intervenir là où on l'attendait, dans le domaine des rapprochements entre chercheurs ou entre programmes de recherche. Pour la simple raison que ces rapprochements, par la loi de proximité, existent déjà. Cependant, peu à peu sont mis en place des secteurs scientifiques regroupant les chercheurs d'une même discipline, lieux de contacts et de réflexion qui ne seront efficaces que dans la mesure où, comme dit l'un d'entre eux, *« ils seront pris en charge par quelques hommes phares »*.

Dernière initiative, la création prochaine d'une association des amis d'Agropolis, qui aura pour objet de recevoir les étudiants étrangers et de leur faciliter les contacts, aujourd'hui inexistants, avec des familles de la région.

Quel est maintenant le contenu de cet ensemble ?

Nous nous bornerons à présenter quelques exemples pour illustrer l'originalité du complexe montpelliérain.

Il peut se définir par cinq critères : une forte liaison entre la recherche et l'enseignement, une présence conjointe de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, une vocation régionale, méditerranéenne puis tropicale. L'installation de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en 1946 sur le même site que l'Ecole nationale d'agriculture (créée en 1872) a facilité le lien entre recherche et enseignement. Si la présence d'une école d'agronomie donne à la station de l'INRA un caractère pluridisciplinaire, il n'en reste pas moins que la vigne et le vin restent le fleuron de l'agronomie montpelliéraine.

■ Zones difficiles

Pour mieux coller à l'économie régionale, on travaille aujourd'hui sur l'ensemble des produits de la vigne (avec la création d'un institut particulier en juin 1983) avec l'élaboration de boissons différentes du vin traditionnel. Après avoir participé à la révolution du maïs en France, créé de nombreuses variétés de céréales, de fourrage et de soja aussi pour le sud de la France, l'INRA se préoccupe aujourd'hui plus volontiers de l'agriculture des zones difficiles, celles de l'arrière-pays, une agriculture qui sera plus économe en moyens de production et par conséquent plus savante.

Ce souci est naturellement commun au sud de la France et aux pays du pourtour méditerranéen, dans le cadre du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), créé lui-même sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'OCDE, et auquel participent l'ensemble des Etats riverains de le Méditerranée à l'exception de la Libye, de Chypre, de Malte, d'Israël, de l'Albanie et de la Syrie.

Dispensant une formation post-universitaire consacrée aux politiques agricoles et agro-alimentaires, l'Institut d'agronomie méditerranéenne tend à devenir une école de formateurs, un centre de ressources pédagogiques pour l'ensemble des pays en voie de développement.

Le développement des agricultures dans les pays tropicaux, c'est la vocation du CIRAD, installé à Montpellier depuis 1974. Le champ des investigations est immense, embrassant autant les cultures d'exportation, héritage de la période coloniale, que les cultures vivrières.

C'est par exemple à Montpellier qu'est installé le PRIFAS (Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel), qui fait autorité dans l'étude comme pour l'intervention sur les terrains de la lutte contre les ravageurs des cultures. Autre exemple : une équipe de l'INRA et du CIRAD a mis au point un appareil, une sorte de gros autocuiseur, qui multiplie des bactéries. Ajoutées aux semences, ces bactéries, qui ont été au préalable identifiées, favorisent une faculté particulière des légumineuses : elles absorbent et fixent l'azote de l'air. On imagine l'intérêt pour les pays du tiers-monde d'un accroissement de la productivité sans qu'il soit besoin de payer l'engrais naturel qui est l'azote contenu dans l'air.

Cet appareil, appelé UPIL, unité de production d'inoculum pour légumineuses, est en service dans une dizaine de pays.

Lorsque les entomologistes de l'IRAT, l'institut qui, au sein du CIRAD, se consacre aux cultures vivrières, essaient d'allier lutte chimique et lutte biologique (attaque des insectes prédateurs par des champignons ou d'autres insectes), ils contribuent également à l'émergence d'une agriculture moins coûteuse et plus savante.

Savante, la mise au point d'un étonnant logiciel par l'atelier pour la modélisation de l'architecture des plantes l'est assurément. Botanistes, agronomes, mathématiciens et informaticiens se sont réunis pour proposer un programme capable de calculer et de représenter sur écran des plantes en trois dimensions.

A partir d'une théorie donnant la possibilité de mesurer les probabilités de ramification, de mort ou de croissance des bourgeons d'une plante, ce logiciel permet par exemple de connaître l'accroissement et l'état d'une plantation dans le temps, ou de savoir, comme le dit le créateur du logiciel, M. Philippe de Reffye, *« si la branche du cèdre planté dans votre jardin traversera un jour la salle de bains ? »*. Les applications agronomiques de ce produit, bientôt diffusé par le SESA (Société d'études des systèmes d'alimentation filiale de la CGE), semblent immenses.

Mais le plus inattendu, c'est l'utilisation graphique et artistique de cette recherche agronomique. L'Institut national de l'audiovisuel (INA) va l'utiliser pour la fabrication d'images de synthèse, marché dont le développement est considérable (*6 milliards de dollars*). Les plantes nées du calcul, fouettées par un vent tout aussi modélisé, avec des ombres portées par des équations, vont nourrir notre imagination.

Tout comme les Montpelliérains du seizième siècle devaient rêver en contemplant les simples exotiques rapportés par de hardis navigateurs botanistes.

JACQUES GRALL.

Médecins ou chercheurs ?

Un risque : que l'hôpital se coupe de la faculté.

« A MONTPELLIER, *on se tourne vers l'avenir en pensant au passé.* » Le regard du professeur Solassol, doyen de la faculté de médecine, se perd dans les milliers d'ouvrages qui tapissent les bibliothèques de son splendide bureau. Nous sommes dans la plus vieille faculté de médecine du monde. Son ambition : ouvrir davantage encore sa faculté et faire en sorte que Montpellier redevienne la capitale européenne de la médecine, un pôle d'attraction où convergeraient des chercheurs venus du monde entier.

Mais cette ambition, affichée à l'envi par le maire, Georges Frêche – qui renouvellera dans quelques jours, pour la deuxième année consécutive, l'expérience d'Euromédecine, – expose au risque de voir la recherche fondamentale prendre le pas sur la recherche appliquée, l'hôpital se couper progressivement de la faculté.

Côté recherche fondamentale, la liste des unités de recherche de l'INSERM ou du CNRS implantées à Montpellier est effectivement impressionnante. *« C'est la Californie de la France ! »*, s'exclame ce chercheur canadien bien décidé à tout faire pour s'installer définitivement à Montpellier. Un exemple ? Le laboratoire du professeur Jacques Demaille, par ailleurs directeur des sciences de la vie au CNRS. C'est ici, dans cette unité mixte, INSERM (numéro 249) – CNRS, que sous la direction du professeur Alain Privat fut réalisée chez le rat la première greffe de moelle épinière (*le Monde* du 19 septembre 1986). Prouesse technique qui autorise les plus grands espoirs dans le traitement des para- ou tétraplégies accidentelles. A tel point que, dans le but d'accélérer les recherches, le CNRS a passé une convention avec une fondation privée et a créé l'Institut de recherches sur la moelle épinière.

Implanté à Montpellier, cet institut accueillera en son sein les meilleurs spécialistes mondiaux en cette matière. Bientôt, si tout se passe bien, *« et si le comité d'éthique nous en donne l'autorisation »*, précise Alain Privat, les premières greffes de moelle épinière à visées curatives seront tentées sur l'homme. D'ores et déjà, cette expérimentation est en cours sur des singes, trois babouins fournis gracieusement à l'institut par la SANOFI.

Cette dernière – une filiale d'ELF-Aquitaine – est installée depuis plusieurs années à Montpellier, son centre de recherche y employant près de six cent cinquante chercheurs. Principales spécialités « montpelliéraines » de ce grand laboratoire pharmaceutique, la neurobiologie et le vaste domaine du cardiovasculaire. *« Ce qui n'exclut pas qu'à l'avenir nous mettions davantage l'accent sur d'autres secteurs de la recherche pharmaceutique, comme par exemple les maladies mentales, la dépression et l'anxiété »*, indique le professeur P. Simon, nouveau directeur de la recherche et du développement.

Mais la recherche fondamentale n'est pas tout. Pour réellement devenir un grand centre médical européen, Montpellier se doit d'avoir une infrastructure hospitalière et une faculté de médecine à la hauteur de cette ambition. *« Oh ! les promesses n'ont pas manqué,* raconte ce grand patron. *Mais elles sont restées lettre morte. Le maire avait promis de construire une nouvelle maternité, un hôpital cardiopulmonaire et une nouvelle faculté de médecine. Aujourd'hui, c'est tout juste si la première pierre a été posée. »* Réplique de la mairie : c'est avant tout pour des « querelles entre patrons » et des problèmes de disponibilité de terrain que la maternité n'a pas encore été construite.

Le ton monte encore davantage lorsque l'on évoque l'autre « affaire » qui, dernièrement, a agité le Landerneau médical montpelliérain : la nomination du directeur du centre hospitalier régional (*le Monde* du 7 juin 1986). Un conflit avait opposé Georges Frêche au ministère de la santé. Finalement, Mme Barzach, ministre chargé de la santé, contrevenant à la tradition qui veut que les propositions de la commission nationale *ad hoc* soient acceptées, avait opté pour M. Jullian, précédemment directeur du CHR de Poitiers. *« Un homme extrêmement compétent et efficace,* estime le professeur Jacques Roux, député (communiste) de l'Hérault, ancien directeur général de la santé. *Pourtant, le maire en a fait une affaire personnelle, refusant d'admettre sa nomination. »* Selon plusieurs témoins, l'accueil réservé à M. Jullian par M. Frêche lors du dernier conseil d'administration du centre hospitalier fut pour le moins frais. *« C'est d'autant plus regrettable,* continue le professeur, *que M. Jullian n'est pas marqué politiquement et que son expérience des CHU devrait favoriser un rapprochement entre l'hôpital et la recherche clinique d'une part, l'université et la recherche fondamentale d'autre part. »* Explication de la mairie : le candidat proposé par Georges Frêche, et actuellement directeur du CHR de Nice, faisait l'unanimité. Pourquoi l'avoir refusé ?

Eternel parent pauvre de la recherche médicale française, la recherche clinique a du mal – à Montpellier ! – à se faire une petite place au soleil. Dans son hôpital de l'Aiguelongue, au milieu d'un joli parc boisé, le professeur François Bernard Michel, chef du service de pneumologie, le regrette : *« Pensez donc que, pour certains dosages compliqués, je dois envoyer les prélèvements à Baltimore, aux Etats-Unis. »* Résultat : faute de disposer d'un véritable laboratoire de recherche, il « *bricole* ». *« Silicone Valley ou Clochemerle ? »*, dit un médecin.

FRANCK NOUCHI.

Un district « vendeur »

Ancien élève d'HEC et de l'ENA, né à Bordeaux, ancien juge au tribunal administratif de Marseille, trente-quatre ans et toutes ses dents, Jean-François Carenco est le type même de ces « immigrés » de l'intérieur qui se sont voués au renom et à la fortune de Montpellier. Il y a un côté western dans cette ville du Sud...

Il est depuis deux ans et demi directeur du district, rassemblement de quinze communes, présidé et animé par le maire. Le district est un machine administrative classique : il gère les services de sécurité et d'assainissement, les transports urbains. C'est aussi une machine politique qui connaît des soubresauts divers. Le plus original, c'est son action économique, celle à laquelle Jean-François Carenco, « chapeauté » par un élu, Patrick Genest, directeur de l'Ecole de chimie, maire adjoint MRG, s'applique en priorité.

L'objectif, Georges Frêche l'a fixé au plus haut : *« Ensemble nous allons changer Montpellier, en faire une technopole moderne et, pourquoi pas, la capitale de l'Europe du Sud. La stratégie : agir dans quatre directions : le développement des activités de santé, l'agrobiologie, l'informatique, les nouveaux moyens de communication. La méthode : une équipe réduite de spécialistes de bon niveau, toujours disponibles, travaillant en parfaite harmonie, ratissant au plus large en France et à l'étranger pour attirer dans l'agglomération tous les investisseurs possibles. »*

Dans cette « concurrence féroce » que se livrent — avec des atouts souvent comparables — les métropoles françaises et européennes, Montpellier devait être présente et d'abord connue. Il y a deux ans, la ville décida donc de « se vendre » par les moyens les plus modernes, sans lésiner sur les superlatifs. *« Montpellier l'entreprenante, Montpellier la surdouée »* ; les affiches blanches et bleues reprirent les slogans et les « déclinèrent » autour de chacun des atouts de la cité. Enviée, brocardée, cette campagne (5 millions de francs par an) ; les responsables du district peuvent en dresser aujourd'hui un premier bilan. *« Elle avait trois objectifs,* explique Jean-François Carenco. *Il s'agissait d'abord de mobiliser la population. Avant de sonner la charge, on sonne le rassemblement. Réussite complète : les Montpelliérains aujourd'hui croient à Montpellier. Nous voulions ensuite aider les entreprises locales à s'affirmer sur les marchés extérieurs. Réussite à 70 %. Il fallait enfin attirer de nouveaux investisseurs. Plein succès pour les petites et moyennes entreprises ; nos zones industrielles se remplissent très bien. Demi-succès ou demi-échec pour les grandes entreprises : nous n'avons pas encore atteint notre seuil de développement, la masse critique, c'est-à-dire le moment où plusieurs affaires d'envergure comparable, par exemple IBM, installées sur place, en attirent d'autres par leur seul renom, leur seule réussite. »*

Montpellier survendue ? Entraîné par le fonceur Frêche, le peloton a parfois un peu de mal à suivre. Patrick Genest, Jean-François Carenco et l'ensemble de l'administration sont chargés de « sucer sa roue », de suivre s'ils le peuvent. Résultats concrets : Montpellier conserve un taux de chômage élevé mais, paradoxe de l'agglomération, un très fort taux de création d'emplois. *« Et l'important c'est de créer de l'activité,* commente Jean-François Carenco. *Nous le faisons. A preuve : depuis trois ans le volume de la matière imposable dans le district a augmenté de 5 % à 5,9 % par an. Depuis l'année dernière, cinq sociétés de pointe françaises ou étrangères sont venues s'installer autour de la ville : les Laboratoires Boiron, les sociétés Elsint, Foner, Hipra, ABX. Cela aussi c'est un résultat. »*

Montpellier au futur ? Pour Jean-François Carenco, cette ville est exactement *« une ville du futur ». « La population se renouvelle beaucoup, elle abrite beaucoup d'étudiants et de chercheurs, elle s'étend largement à l'extérieur autour d'un grand centre historique, elle est admirablement préhensible, c'est-à-dire d'une taille parfaitement humaine, elle est et restera au soleil. » « Dans dix ans,* ajoute-t-il en conclusion, *nous aurons disparu, c'est notre vocation, parce que Montpellier n'aura plus besoin de béquilles pour marcher. Ce sera le modèle même de la ville de l'an 2000. »*

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Les enfants d'IBM

IBM à Montpellier, c'est trois mille salariés, c'est aussi des fournisseurs, des sous-traitants et... des émules.

« EXCELLENCE ». « Qualité ». « Zéro défaut ». Pour les trois mille salariés de l'usine IBM de Montpellier, il n'y a qu'un slogan : être les meilleurs... Et pas seulement dans la fabrication des ordinateurs, mais dans tous les secteurs de la vie et *de l'économie régionales où il importe* de marquer sa présence, pour s'intégrer et pour qu'on ne puisse pas s'étonner : *« IBM n'est pas représenté, c'est curieux... »*

C'est pourquoi ce lundi, à l'usine, en lisant les résultats sportifs du week-end dans le journal, la satisfaction le dispute à la déception parmi les amateurs de foot. Dans la catégorie « Promotion, 1re division, groupe D », l'équipe première a été battue 2-1 par Teyran, et elle n'est que troisième au classement. Heureusement, en 2e division, groupe A, IBM II a dominé Universal Montpellier 5 à 2 et conserve la première place.

« Quelles que soient les demandes qui nous arrivent, pour participer à la vie scolaire, universitaire, municipale, associative, sportive, économique, IBM répond « présent ». C'est bon pour l'image de marque », confie Jean Taverne, directeur de l'usine de Montpellier. Une usine construite en 1965 déjà, mais dont la propreté et le silence — sans parler des produits qu'elle fabrique, le super-ordinateur 3090 modèle 400 et des équipements qui constituent son patrimoine — lui confèrent une allure de laboratoire moderne plus que de manufacture traditionnelle.

Pourquoi avoir choisi de s'installer à Montpellier ? Il fallait un aéroport, un nœud de communications, des terrains, une université, une ville dans le vent. Les dirigeants de l'usine ajoutent : *« La DATAR nous a facilité la tâche en nous « dissuadant » de choisir toute la moitié est de la France derrière une ligne Cherbourg-Marseille. L'important dans une implantation, c'est moins les primes versées que la confiance que nous avons cru pouvoir placer dans tous les gens qui nous ont fait des promesses. Elles ont toutes été tenues par nos interlocuteurs, quels qu'ils soient. »*

Aujourd'hui, bien malin celui qui trouvera à Montpellier quelqu'un qui dénigre IBM. Et même si l'on veut résister à tout prix à la tentation de faire de la publicité gratuite à la gigantesque multinationale, l'évidence s'impose : IBM est une chance inappréciable pour la ville, le département, la région.

Moyenne des rémunérations mensuelles ? 13 600 F (en décembre 1985) et 21 300 F pour les cadres. Les fournisseurs de tous ordres et sous-traitants qui travaillent pour l'usine emploient près de trois mille personnes, soit l'équivalent d'une seconde usine IBM. Quant au maire de Montpellier, il reçoit 54 millions de francs de taxe professionnelle. *« Chaque année, j'en discute avec Georges Frêche,* remarque Jean Taverne, *et je lui dis que c'est beaucoup par rapport à ce que je paierais dans d'autres villes voisines... »* Autre impact économique significatif : chaque année IBM réserve pour ses cadres ou ses visiteurs vingt mille unités dans les hôtels de la région. Sans compter les dizaines d'ingénieurs et dirigeants qui remplissent les avions d'Air Inter ou les TGV.

Mais, au-delà des références quantitatives qui font immédiatement comprendre le rôle moteur de l'entreprise sur son environnement, il faut apprécier les inflexions en profondeur qu'elle imprime aux structures économiques locales. Le niveau des investissements dépasse celui des salaires, les relations avec les lycées et l'université sont constantes et complémentaires. Cercles de qualité, projet d'entreprise, organisation rigoureuse, utilisation de l'usine du lundi 5 heures au samedi minuit, effort méthodique pour créer et entretenir un « esprit maison » (le principal syndicat est aussi un syndicat maison), élaboration d'une politique structurelle, voire scientifique, de la sous-traitance, alors qu'en général les entreprises qui y ont recours cherchent d'abord, *de la sorte*, à « écrêter les pointes » de leurs carnets de commandes...

« Attention ! réplique Georges Frêche, *on ne peut ramener tous les atouts industriels et technologiques de Montpellier à IBM. La technopole — dont IBM évidemment constitue un noyau de choix — a acquis son propre autodynamisme. D'autres entreprises ont pris le relais d'IBM et innervent le reste de la région. »*

Quoi qu'en disent les jaloux ou les grincheux, *« ce n'est pas un mais trois IBM qu'il faudrait en Languedoc-Roussillon. C'est notre Chance avec un grand C »*, s'enthousiasme Jean-Claude Lortal de la chambre régionale de commerce. Il est vrai que l'entreprise règle ses sous-traitants à trente jours, voire plus vite lorsque l'état de leur trésorerie l'exige. Mais, en contrepartie, *« ce sont des gens rigoureux et sévères, qui nous demandent des efforts, qui surveillent nos fabrications jusque dans le détail. Ils nous apprennent à travailler »* note M. Beltran, directeur de Valrex, qui fabrique pour IBM des portes d'ordinateurs. *« Les sous-traitants ne sont pas de simples exécutants, ils font partie de la famille. »*

Bref, parlons plutôt de co-traitants que de sous-traitants. D'ailleurs, tant chez les salariés que parmi les fournisseurs, l'expression *« on travaille pour IBM »* tend à remplacer *« je travaille chez IBM. »*

Parce que l'idée courait et parce que les grandes entreprises doivent « donner le *la* », la direction locale de l'usine a mis au point, à la fin de 1983, une « charte d'essaimage ».

A ce jour, six salariés ont fait le pari. IBM les soutient de trois manières. Par une « dot » de 100 000 F, par une assistance technique, enfin en offrant au créateur une sorte d'assurance-échec pendant trois ans, puisque si l'affaire capote il pourra revenir à l'usine de Montpellier à son poste et au niveau de salaire qui était le sien.

Mais l'appui à coup sûr le plus efficace consiste à assurer pendant un an l'écoulement garanti de la production de ce sous-traitant particulier.

Gabriel Müller, qui fut autrefois délégué du personnel CGT à IBM, en a bénéficié et a créé fin 1984 MG Electronique. Il emploie vingt-sept salariés, dont sa femme, tout à la fois standardiste, secrétaire, hôtesse d'accueil. *« Au départ, j'ai travaillé à cent pour cent pour IBM,* raconte-t-il, *mais il faut que d'ici à deux ans je ne fasse pas plus de 25 % de mon chiffre d'affaires pour eux. A moi de trouver d'autres clients. »*

Guy Paillet est lui aussi un ancien d'IBM, et le voici à la tête de Data Sud System. *« Passer chez IBM, pour un cadre, c'est trouver une application pratique de ce qu'on lit généralement dans les bouquins de management. Et on s'en sert ensuite. On y partage une culture d'entreprise — ce qui n'est pas fréquent, — certains diront un conditionnement, un endoctrinement »* ...

Un rêve, IBM, un eldorado (1) ? *« Ça classe quelqu'un d'appartenir à cette usine,* concède M. Auger, secrétaire de l'union départementale CFDT. *Mais la répression antisyndicale, ça existe aussi. Et la garantie du pouvoir d'achat et de l'emploi, je crois que, maintenant, ce n'est plus aussi sûr qu'avant... »* Cent quatre embauches en 1985, une quinzaine en 1986. Et en 1987 ? Chut, c'est secret, tout comme le nombre d'ordinateurs que livre chaque mois l'usine-phare de Montpellier.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Pour le troisième trimestre de 1986, le bénéfice dégagé par l'ensemble du groupe a baissé de 27 %, a-t-on appris à New-York. Le marché mondial des ordinateurs, notamment des petits ordinateurs, est *« anémié »*, selon les analystes américains. La rentabilité d'IBM a chuté de 12,3 % dans les neuf premiers mois de 1986, et son chiffre d'affaires a progressé de 4,3 % seulement par rapport à la même période de 1985.

Pistes d'avenir

Une des priorités de la chambre de commerce : la création d'un aéroport international

ACTUELLEMENT l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues assure à lui seul plus de la moitié du trafic passagers de tous les aéroports de la région, les principaux étant Nîmes et Perpignan, tous deux desservis par Air Inter, et se situe en neuvième position en France, juste après Lille et avant Ajaccio.

En prenant pour l'avenir l'hypothèse, dite basse, d'une croissance à 6 %, on arrive à un trafic annuel de un million cinq cent trente mille passagers en 2000, le cap du million étant franchi au début des années 90. Déjà, avec six cent quarante mille passagers par an, l'aérogare, conçue pour des avions moyens de cent cinquante places, est saturée avec l'arrivée des Airbus à trois cent quatorze places.

Le président de la chambre de commerce et d'industrie, René Constans, qui, comme son prédécesseur, Paul-Gabriel Cristol, considère l'aéroport comme le fer de lance du développement économique, est d'autant plus préoccupé par cette situation que la compagnie Air Inter, prévoyant une forte augmentation du trafic sur la ligne Paris-Montpellier, annonce la mise en service d'un B-747 de six cents places.

« Des liaisons régulières, dit-il, *fonctionnent avec Londres (Air France et Dan Air), Manchester (Dan Air, l'été), Barcelone (Air Littoral, dont le siège est à Montpellier), Nice, (avec correspondance vers Milan), Lyon, Bordeaux, Perpignan (Air Littoral). Des contacts ont été pris en direction d'Amsterdam et de Francfort afin d'assurer des ouvertures vers l'Europe du Nord ; d'autres sont engagés avec les pays d'Afrique du Nord. Des trafics de charters, déjà en augmentation, s'y ajouteraient, si les conditions d'accueil le permettaient. »*

René Constans veut engager le plus vite possible les travaux indispensables qui entraînent le triplement des surfaces, passant de 4 350 mètres carrés à 14 000 mètres carrés. Le coût de ces travaux est de l'ordre de 80 millions de francs hors taxes. Ils comportent notamment la mise en service de satellites donnant accès aux avions. Il veut aussi créer à proximité des pistes une zone économique recouvrant *toute la surface* de la concession, où, déjà depuis 1984, TAT (Transport aérien transrégional) a construit par le biais de sa filiale TAT-Express son entrepôt de fret. *« Fréjorgues doit devenir,* dit René Constans, *l'aéroport international dont la région a besoin. »*

La gestion de l'aéroport, malgré son aspect prioritaire, n'est pas la seule activité de la Chambre de commerce et d'industrie. Elle a en charge une école supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), classée parmi les cinq premières en France, un centre *international d'aménagements touristiques*, nouvellement créé, un centre de formation des métiers de « bouche », qui recevra à partir de novembre trois cents jeunes par an se destinant aux métiers de la boucherie, de la charcuterie, de la cuisine, de la boulangerie, de la pâtisserie, de la restauration, etc. Elle a aussi lancé des formations permanentes pour jeunes et pour commerçants (micro-informatique, monétique...), un service d'aide télématique à la gestion, expérience pilote en France pour initier le petit commerce de détail aux nouvelles techniques, un centre serveur interrégional, créé il y a un peu plus d'un an, ouvert aux entreprises et aux particuliers, qui tend à s'étendre sur le plan national, et, pour l'information à la source, un centre de promotion et de recherches économiques pour le commerce, l'industrie et les services, autrement dit PRÉCIS. On ne saurait mieux dire !

R. B.

Hôtels sur Minitel

Le 2 janvier de cette année, sur l'initiative du conseil général, un GIE (Groupement d'intérêt économique) était créé dans l'Hérault : *GIE TELTOUR 34.*

Sa mission consiste notamment à gérer le premier logiciel télématique français d'informations sur les disponibilités et réservations touristiques multiproduits, accessible par minitel à partir de n'importe quel point du territoire.

Le comité départemental du tourisme a en outre établi une carte familiale multiloisirs, vendue 60 francs, qui permet de bénéficier jusqu'à 30 % et plus de réductions et avantages toute l'année sur l'hébergement, les séjours, les restaurants, les sites, les monuments, les vins, l'artisanat, les loisirs sportifs et culturels (festivals, cinémas, théâtres, musées, grottes, aqualand...), le commerce local (cadeaux, pâtisseries, fleurs, optique, sports...) sur l'ensemble du département.

Universitaire cherche entrepreneur

Deux mondes s'ignoraient et commencent à se rapprocher ; parce qu'ils en ont envie, parce qu'ils en ont besoin.

DANS la salle à manger du château de Grammont, une propriété de la ville, les convives prêtent peu d'attention aux plats qu'on leur présente. Ils écoutent avec intérêt l'homme ou la femme qui se présente lors de ce long tour de table. Réunis à l'invitation du district, une dizaine de chefs d'entreprise s'expliquent devant autant d'universitaires.

Des participants se connaissent déjà, de nom ou de réputation. D'autres découvrent que dans la même agglomération que leur société ou leur laboratoire il existe des personnes qui travaillent dans un domaine proche du leur. Patron d'une entreprise, fabricant d'autoclaves, Jean-Claude Breux avoue qu'il n'aurait jamais osé s'adresser à l'Université, entité légèrement déroutante, mais que maintenant il a des *« contacts personnels »*. Réflexion semblable de la part du responsable d'une entreprise de matériel électrique, *tout étonné de côtoyer un chercheur* dont les travaux rejoignent ses préoccupations.

Une rencontre. Une simple rencontre comme aiment en provoquer les animateurs du district pour permettre aux acteurs de la cité d'entrer en contact. *« Bien sûr, on ne signe pas de contrat au moment du dessert »* reconnaît Patrick Geneste, directeur de l'école de chimie et adjoint au maire. *Mais des liens se tissent, et, qui sait ? des opportunités d'actions communes peuvent se dégager dans l'avenir. Il s'agit de contribuer à susciter plus que jamais des vocations de créateurs d'entreprise en formant des cadres, mais aussi en accueillant dans nos laboratoires des créateurs en puissance soucieux d'approfondir leur projet avant de se lancer définitivement »*, explique-t-il.

Dans les locaux de la rue de l'école normale, les enseignants chercheurs travaillent à la réalisation de nouvelles peintures antifouling ou à la mise au point de membranes à rendement très élevé. Domaine cher à Louis Cot, responsable du laboratoire de physiochimie des matériaux et ardent propagandiste du centre de recherche sur les technomembranes. Recherche donc, largement développée puisque la plupart des équipes *sont reconnues* par le CNRS, mais aussi intégration au monde économique. Une symbiose alimentée par de nombreux contrats industriels et illustrée par des brevets d'applications.

Enseignement, recherche, ouverture sur les entreprises, de ces divers éléments Patrick Geneste joue pour que son établissement rayonne sur la région. Car si l'école de chimie, vieille dame de près de quatre-vingts ans, n'a plus besoin de reconnaissance dans l'agglomération lyonnaise ou sur les bords de la Seine, elle doit encore montrer aux entreprises de la région qu'elle peut parfois *apporter un « plus » à leur production*.

La création de SOS Chimie répond à cet objectif. Cet organisme, qui regroupe des laboratoires de l'école et de l'industrie, ainsi que l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier, est à la disposition des PME-PMI dans les domaines des nouveaux matériaux, des polymères, des biotechnologies... Les entreprises à la recherche d'une reconversion peuvent s'adresser à SOS Chimie, qui transmet le dossier à un des laboratoires participant ou le confie à la junior entreprise de l'Ecole, qui en examine la réalisation technique.

Pour le directeur de l'école de chimie, la cité du futur doit être hautement technologique. Une volonté semblable anime ses collègues de l'université de Montpellier-II. Dans les divers bâtiments du campus Bataillon, quelque 1 400 universitaires *forment de jeunes étudiants* et mènent un travail de recherche. L'université des sciences et techniques du Languedoc (USTL) regroupe les principales disciplines des sciences dites « dures ». Avec l'IUT, l'Institut des sciences de l'ingénieur et l'école de chimie, l'USTL accueille près de 8 300 étudiants. *« Un chiffre stable depuis plusieurs années »*, précise René Cano, *professeur de physique* et administrateur provisoire de l'établissement depuis 1984.

L'université a choisi depuis plusieurs années de jouer la carte de la professionnalisation. Les formations technologiques au niveau bac + deux, comme à celui d'ingénieur, sont diverses et bien intégrées dans le potentiel de recherche. Des diplômes d'études *universitaires scientifiques et* techniques (DEUST) ont même été créés dans les domaines des sciences de l'environnement, des techniques avancées et du génie biomédical.

Comme le souligne René Cano, ces formations mises en place à la rentrée 1983 *« ont été bâties en collaboration avec les milieux professionnels de la région afin de permettre aux jeunes de trouver rapidement un emploi adapté »*.

Au milieu des conifères et des plantes aux fortes senteurs, les universitaires de l'USTL poursuivent leurs travaux pour mettre en œuvre une politique scientifique définie en 1983. Olivier Maisonneuve, l'un des membres de l'équipe de direction, insiste sur la *très forte* croissance du potentiel de recherche, la création de sept nouveaux laboratoires et l'obtention du label CNRS par des équipes. Il évoque aussi les dépôts de brevet en nette augmentation et la signature du contrat de coopération avec des entreprises industrielles.

De la création d'une salle hors poussière (salle blanche) au centre d'électronique à l'installation d'un microscope acoustique à balayage au laboratoire d'automatique, les universitaires innovent. Ils s'efforcent grâce à des moyens adaptés de se maintenir dans le peloton de tête de la recherche pour quelques disciplines. La réalisation d'un laboratoire mixte associant l'université, le CNRS, et Rhône-Poulenc fait partie de ces originalités encore rares en France.

Pionnier dans ce domaine, Robert Corriu, responsable du laboratoire, est fier de sa première, de *« son travail en confiance avec Rhône-Poulenc »*, comme le prouve la présence de cet ingénieur de Rhône-Poulenc qui partage depuis près d'un an les joies et le travail de l'équipe.

SERGE BOLLOCH.

Hôtes sans toit

Avec ses 46 000 étudiants, Montpellier se présente comme l'une des villes universitaires les plus dynamiques du pays.

La faculté de médecine est la plus ancienne d'Europe, et sa renommée à l'extérieur attire depuis longtemps des étudiants de toutes nationalités. En tout, cent douze d'entre elles sont représentées dans les trois grands centres universitaires de la ville, avec une prédominance des Marocains et des Noirs d'Afrique francophone.

Au fil des années, les autres universités ont suivi la faculté de médecine en développant des enseignements dont la réputation a dépassé nos frontières. C'est, en premier lieu, l'université des sciences et techniques du Languedoc, avec ses formations en agronomie (méditerranéenne, tropicale et des pays chauds), celle de droit et sciences économiques, ou encore de pharmacie, connue à l'étranger pour ses filières de troisième cycle de pharmaciens industriels. L'université Paul-Valéry (lettres et sciences humaines) regroupe à elle seule 2 000 étrangers sur un total de 12 000 étudiants. Un record.

Ainsi ils sont légion, dans les trois catégories d'étudiants étrangers (boursiers du gouvernement français, de leur propre gouvernement ou étudiants « indépendants »), à postuler pour venir dans les universités de la ville. A condition d'être admis à s'inscrire dans l'enseignement supérieur de leur pays et de passer avec succès un test de connaissance de la langue française, ils rencontreront peu de problèmes pour être acceptés à Montpellier. Mais, pour certains, l'intégration sera très difficile.

Ils sont environ 3 000 boursiers de gouvernements étrangers à venir suivre des formations qui n'existent pas chez eux. Mais une bonne partie disposent de sommes dérisoires pour payer leurs frais de logement, leur nourriture et leurs vêtements : 1 300 francs par mois pour les Congolais, la même somme pour les Sénégalais, guère plus pour les ressortissants de la République Centrafricaine. Asiatiques et Latino-Américains sont un peu mieux lotis, mais les plus pauvres sont incontestablement les Marocains : 750 francs par mois pour les étudiants de premier cycle, 850 francs pour le deuxième, 950 francs pour le troisième cycle.

Pour ces étudiants peu fortunés, la question du logement devient un véritable cauchemar, car les cités universitaires sont surpeuplées (5 300 chambres disponibles pour 17 000 demandes), et ils doivent chercher ailleurs un endroit où dormir. En ville, les loyers sont souvent hors de portée et les agences rechignent, de toute manière, à louer aux étrangers.

Au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), où atterrissent immanquablement les étudiants en détresse, la direction déplore cette situation, qualifiée de « tragique ». *« Nous avons au total 600 chambres disponibles pour les étudiants étrangers,* explique Michel Darracq, responsable de la seconde sous-direction du CROUS. *Les boursiers du gouvernement français sont prioritaires, nous les accueillons et les installons, mais il est matériellement impossible de loger tous les autres. »*

On assiste alors à des scènes désormais classiques : dès la nuit tombée, ce ne sont plus 600 étrangers qu'abrite la cité universitaire, mais 2 000, entassés à plusieurs dans les mêmes chambres.

« Dans ces conditions, continue Michel Darracq, *il n'est pas possible d'effectuer des études convenables. Dès le départ, un bon nombre de ces étudiants voient leurs chances de réussite hypothéquées à 50 %. »*

A la fin de l'année, une cité internationale devrait voir le jour. Elle offrira, sur la route de Mende, dans le site d'Agropolis, 125 nouveaux logements aux étudiants étrangers. Quant au CROUS, il lance lui-même deux projets sur des terrains lui appartenant. Financés par l'Office public d'aménagement et de construction de Montpellier, les quelque 400 studios seront habités par des étudiants qui pourront bénéficier de l'aide personnalisée au logement. En attendant ? Trois jeunes Marocains, étudiants en lettres, répondent, le sourire aux lèvres : *« Si nous ne trouvons pas à nous loger, nous irons camper sur la plage. »*

JEAN BOTELLA.

Deux saltimbanques de choc

Jacques Nichet pour le théâtre, Dominique Bagouet pour la danse, ont fait de la province leur capitale.

LA danse et le théâtre appartiennent au paysage artistique de Montpellier. Le centre dramatique national du Languedoc-Roussillon a quitté sa base de Béziers pour s'y installer en 1983. Les élections municipales, et le changement politique qui s'en est suivi, ont favorisé un transfert allant dans le sens de la logique et dans l'air depuis bien des années.

A cette date, Jérôme Savary dirigeait le centre. Il y amenait le Magic Circus, son esprit, son public. Georges Frêche faisait aménager pour lui la salle Gramont, dans un quartier excentré, mais Savary fait partie de ces gens qui déplacent les spectateurs.

L'ennui, justement, c'est la masse des spectateurs, et l'ampleur des spectacles pour une salle de dimensions relativement modestes.

En janvier 1986, Jérôme Savary prend la direction, à Lyon, du théâtre du VIII[e] et il est remplacé à Montpellier par Jacques Nichet, son contraire absolu. Jacques Nichet vient du secteur universitaire, où il fonde une troupe, l'Aquarium, qui dans les années 70 devient professionnelle et prend possession d'une Cartoucherie, à côté du Théâtre du Soleil. Jacques Nichet, comme Ariane Mnouchkine, croit à la noblesse d'un théâtre de traditions populaires, qui traite du temps présent. Ecriture collective à propos de la spéculation immobilière, de la presse, des lycées, de la condition féminine, des hôpitaux... Mises en scène de pièces à tendances brechtiennes, adaptations de textes... Le travail de l'Aquarium évolue vers une recherche plus littéraire, Jacques Nichet s'en éloigne.

A Montpellier, cet homme obstiné, rigoureux, aux passions retenues, à l'humour feutré, succède au frénétique Savary. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de le remplacer. Encore moins de le faire oublier. C'est en restant lui-même, en maintenant sa ligne de conduite – y compris dans son utopisme affirmé – que Jacques Nichet (il vient de créer son premier spectacle, la *Savetière prodigieuse*, de Garcia Lorca) s'imposera. Les conditions sont réunies pour, et le voisinage de Dominique Bagouet peut l'y aider.

■ Liberté totale

Ce chorégraphe qui ne veut pas être catalogué « jeune » – il a obtenu son premier prix au concours de Bagnolet en 1976 – est à Montpellier depuis six ans. Il était alors pratiquement inconnu du public, bien que suivi par la profession. Encore qu'il ait dû se démener pendant pas mal de temps avant qu'on aille jusqu'à Montpellier voir ses créations. *Mais Georges Frêche lui a fait* confiance. Sur sa bonne mine ? Par intuition ? En tout cas, il a misé juste : la réputation de Dominique Bagouet a désormais *largement dépassé les frontières* de l'Hexagone. Il lui a laissé une liberté totale de travail, a mis à sa disposition les studios de répétition du Théâtre municipal – grands espaces très bien aménagés, un vrai pactole, d'autant que, si les subventions nationales du centre dramatique ne sont pas énormes, celles des compagnies de danse, même avec un statut de centre chorégraphique, sont franchement miteuses.

Dominique Bagouet se reconnaît un modèle : Rosella Hightower. Mais il a travaillé avec Carolyn Carlson, Peter Gross, Félix Blaska et, bien entendu, en stage chez Merce Cunningham. Il a une tête de lutin, un humour acerbe, le sens du déséquilibre et des lignes obliques, des gestes cassés, et sa curiosité est inépuisable. Envers la musique, car il ne travaille pas ses chorégraphies à partir des idées, mais des sons et des rythmes. Envers le théâtre aussi, qui le fascine. Il a mis en scène au TNP Gérard Guillaumat dans *Mes amis*, d'après Emmanuel Bove et ne détesterait pas recommencer. S'enfermer dans sa spécialité est ce qu'il redoute le plus.

Dominique Bagouet regarde du côté du théâtre pour construire l'avenir de la danse. Il dit : « *C'est le même métier, au fond. Ce sont deux formes de spectacle vivant, immédiat, éphémère.* » La nomination de Jean-Claude Gallotta à la direction de la maison de la culture de Grenoble lui donne de l'espoir. Il ne souhaite pas la multiplication des centres chorégraphiques. Il préférerait un vaste réseau de maisons de la danse, susceptibles de produire des spectacles, d'en accueillir, d'offrir des salles de travail. Une même troupe peut rarement donner un grand nombre de représentations dans une ville, mais elle peut tourner, si elle en a les moyens, si elle trouve des théâtres, si elle rencontre des publics sensibilisés.

Dominique Bagouet prépare longuement ses spectacles, et la formule « festival » ne lui semble pas une panacée. Il reconnaît pourtant que celui de Montpellier l'a bien aidé. Le côté événement facilite les mouvements de publics et de presse, les rencontres avec d'autres troupes... « *Mais l'essentiel reste de ne pas se bloquer, d'ouvrir les portes à ceux qui vont nous remplacer.* »

COLETTE GODARD.

Tête de câble

Montpellier a été l'une des premières villes françaises à poser sa candidature pour un réseau câblé. Comme beaucoup d'autres, elle a subi les incertitudes, les retards du plan gouvernemental décidé en 1982.

Mais, bon gré, mal gré, la construction de l'autoroute électronique a fini par avancer. En juin dernier, c'était l'inauguration en pleine ville d'un étrange monument dessiné par Ricardo Bofill : la tête du réseau. De là part un labyrinthe de 20 000 kilomètres de fibres optiques destinés à relier en trois ans les 80 000 foyers de la cité.

L'ouverture commerciale est prévue pour mai 1987. D'ici là, quelque deux cents privilégiés vont pouvoir tester les avantages de cette nouvelle forme de distribution de l'image.

Sur ces quinze canaux, le réseau de Montpellier, exploité par la Compagnie générale des eaux, diffusera une chaîne locale et des télévisions hertziennes existantes, françaises et étrangères, comme à Paris, à Rennes ou à Cergy-Pontoise.

Mais Montpellier ne s'arrêtera pas là. Le choix technologique de la fibre optique lui permet en effet de lancer sur des canaux supplémentaires des services inédits : télévidéothèque, programmes payants à la consommation, achat à distance, petites annonces, etc.

Une convention passée avec le Centre national d'études en télécommunication fait de la capitale du Languedoc la ville-pilote de l'interactivité.

Un choix qui va fixer sur Montpellier dans les années qui viennent le regard des professionnels de la communication, qui savent que le développement de ces nouveaux services va bouleverser à terme l'équilibre économique de l'audiovisuel.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Editeurs portes ouvertes

L'activité littéraire de Montpellier s'inscrit dans une tradition : celle de son université d'abord, dont les travaux ont engendré, dès les premiers développements de l'imprimerie, un nombre considérable de publications dont la richesse des bibliothèques universitaires porte témoignage. C'est évidemment le domaine de l'édition médicale qui a été et qui demeure le plus florissant, des maisons d'édition comme Axone ou comme Sauramps-Médical diffusant chaque année dans le monde entier des ouvrages dont la qualité continue à servir de référence.

Mais depuis une quinzaine d'années, Montpellier est aussi devenue l'une des capitales de l'édition française en province. L'annuaire des éditeurs de 1985 ne recense pas moins de seize entreprises d'édition montpelliéraines, ce qui place le chef-lieu de l'Hérault à la hauteur de villes comme Lyon, Marseille ou Toulouse, dont la population est beaucoup plus importante.

Pour parvenir à cette situation, il semble que l'édition à Montpellier a développé une stratégie implicite. Dans la rivalité de fait qui l'opposait à l'autre métropole occitane, Toulouse, Montpellier paraît avoir en effet délibérément joué la carte nationale, abandonnant peu ou prou à Toulouse l'exaltation de la fibre occitane. Non que Montpellier néglige ou ignore ses conteurs et ses poètes en langue d'oc, mais elle leur désire un destin national. De la même manière, elle se veut accueillante à la création venue d'ailleurs. Bref, malgré les excellents travaux publiés par les Presses du Languedoc, cette édition de province répugne au provincialisme.

C'est vrai, bien sûr, pour Fata Morgana, établi à Saint-Clément-la-Rivière, à quelques encablures de Montpellier, et qui édite depuis quarante ans la fine fleur de la littérature, nationale et internationale, avec un soin et un goût qui lui ont attiré l'amitié et la fidélité des plus grands ; mais vrai aussi de Gris Banal, une toute jeune maison qui publie, elle aussi, des textes d'écrivains rares et de grande qualité, vrai encore de Qu'elle est belle Company, dont la curieuse raison sociale dissimule le sérieux éditorial, sinon la fantaisie et le goût de surprendre.

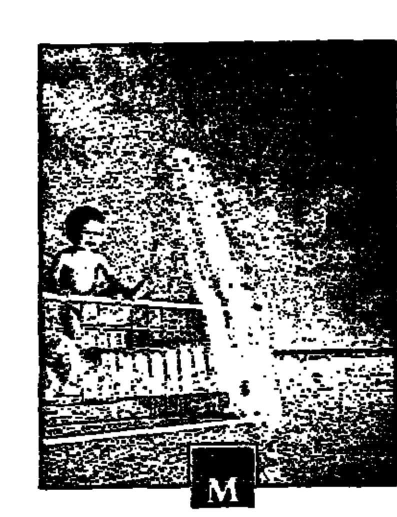
Il y a aussi des vocations éditoriales plus surprenantes qui manifestent également ce désir d'ouverture : les publications de l'Institut d'études anglo-américaines, les livres de cuisine de Cams, les publications mathématiques d'Alain Scetbon, les études littéraires de Delta.

Il convient d'ajouter à cet éventail déjà largement ouvert un nombre appréciable de revues en tout genre, des activités d'impression qui se développent de manière spectaculaire depuis quelques années, notamment dans l'imprimerie d'art. Quand les livres mettent si longtemps à « descendre » de Paris, mieux vaut pourvoir sur place à ses besoins.

PIERRE LEPAPE.

– Coordination : Jacques-François Simon.
– Réalisation : Christian Massol.
– *Chef de publicité* : Jacques Taillasson.

Montpellier la surdouée berceau du futur.



"Entreprise en plein développement recherche métropole en pleine croissance..."

Si cette annonce peut être la vôtre, n'hésitez pas à venir, Montpellier la surdouée sera le berceau de vos ambitions ; technopole en formation elle est déjà le berceau du futur.

Berceau de l'informatique.

En quelques années, la matière grise de Montpellier a attiré plus de 3000 chercheurs.

Les plus grands de l'informatique et leurs nombreux sous-traitants affirment ici leur ambition, avec la force que procure le succès.

Le salon de la Communicatique, les nouvelles zones industrielles, les équipements spécifiques confirment que Montpellier entend bien être l'un des détonateurs de cette jeune science en pleine expansion.

Berceau de l'agronomie.

Le tiers monde a faim ; les équilibres économiques mondiaux sont précaires ; Montpellier aujourd'hui, premier centre mondial pour l'agronomie Méditerranéenne et tropicale lutte de toutes ses forces sur ce terrain déterminant pour l'avenir des hommes.

En créant Agropolis avec le District Urbain elle implante un surgénérateur de savoir à l'usage de l'agronomie, la biologie, l'agriculture.

C'est ici, autour de l'I.N.R.A. et l'I.N.S.E.R.M., sur le site d'Agropolis, que germent pour partie les technologies qui représentent aujourd'hui l'espoir pour deux tiers de l'humanité.

Berceau de la recherche médicale et pharmaceutique

Rabelais fut le premier médecin à choisir Montpellier. Aujourd'hui, plus de 15 000 praticiens sont présents aux journées d'Euromédecine, rendez-vous européen de la connaissance médicale et pharmaceutique.

Berceau d'une recherche qui fait naître chaque jour de nouveaux espoirs, Montpellier rassemble dans une zone d'activité spécialisée les plus grands noms parmi les grands laboratoires pharmaceutiques.

Berceau des nouveaux moyens de communication.

220 000 Montpelliérains plongeront dès 87 dans le troisième millénaire... avec plus de dix ans d'avance ! Montpellier la Surdouée sait partager son talent.

220 000 Montpelliérains, grâce à la fibre optique, à la télédistribution, à la vidéocommunication seront les premiers à inventer la nouvelle communication. Et, Montpellier toute entière deviendra une formidable école de formation au XXI[e] siècle !

Depuis toujours Cité des sciences et des technologies nouvelles, Montpellier fait coïncider aujourd'hui sa route avec celle des nouveaux défis. Elle en avait le talent, elle en a déjà l'expérience, elle s'en donne aujourd'hui l'envergure :

LE CORUM

Le CORUM, futur Palais des Congrès ne sera-t-il pas au Centre Ville le cœur qui fera palpiter Montpellier au rythme du progrès ?

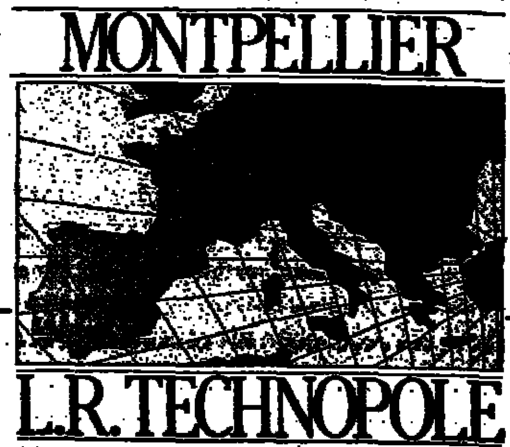
La S.M.T.U. qui s'emploie quotidiennement à fluidifier nos déplacements prépare activement les transports de demain : ARAMIS, véhicule rapide et non polluant fera-t-il là encore bientôt de Montpellier une ville pilote ? *

Une ville avec un cœur d'athlète, c'est une ville qui va plus loin. Une ville où l'on circule bien, c'est un athlète qui va plus vite.

Montpellier la Surdouée va au devant de l'avenir.

BSCG BOULET ASSOCIÉS

Chefs d'entreprises, chercheurs, créateurs, venez réussir avec elle. Venez profiter de l'essor d'une grande technopole, venez rencontrer Montpellier L.R. Technopole.







District de Montpellier

Pour tout contact, District de Montpellier - 14, rue Marcel-de-Serres - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 67.52.18.19 - Télex : 490531 F

Les résultats contrastés du mois de septembre

Légère baisse du chômage

Les premiers effets du plan pour les jeunes

Le chômage – en données corrigées des variations saisonnières – a légèrement régressé au mois de septembre, selon les statistiques fournies, le mercredi 15 octobre, par le ministère des affaires sociales et de l'emploi. Avec 2 473 600 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, le recul est de 0,5 % en un mois.

En données brutes, la situation s'est aggravée : l'ANPE comptabilisait 2 519 200 demandeurs d'emploi, soit 6,1 % de plus qu'à la fin du mois d'août. Sur une année, le nombre de chômeurs a augmenté de 3,5 % et de 3,4 %, respectivement, en données corrigées et en données brutes.

Manifestement meilleurs que ceux des mois précédents, les résultats de septembre s'expliquent en grande partie par les premiers effets des exonérations de charges sociales accordées pour l'embauche des moins de vingt-six ans : les pouvoirs publics et le patronat se sont mobilisés. Au total, *168 430 exonérations* ont été enregistrées au cours du mois. Ce sursaut n'est pas seulement dû au dispositif de formation en alternance. En effet, *94 537* exonérations à 25 % des charges sociales sont allées soutenir des embauches directes (qui se seraient peut-être produites malgré tout) et 18 577 exonérations à 50 % des embauches après stage.

Les trois formules de l'alternance qui bénéficient d'exonérations à 100 % ont accueilli ensemble 55 136 jeunes, soit le double du mois de juin et 23 000 de mieux que le mois de juillet. Pour la première fois, même, les contrats d'adaptation (18 134), plus favorables pour la formation des jeunes, s'élèvent au niveau des stages d'initiation à la vie professionnelle (18 672) qui avaient jusqu'à présent et abusivement servi de « produits d'appel ». Dans le même temps, les travaux d'utilité collective (TUC) semblent trouver un second souffle, après un passage à vide.

Toutefois, les incertitudes demeurent. Traditionnellement, l'évolution du mois de septembre est marquée par une forte arrivée de jeunes, et par la capacité du marché du travail à l'absorber. Chaque année également, la rentrée scolaire coïncide avec un moment où l'orientation annuelle se profile. En 1977, 1982 et 1985, exceptionnellement, la courbe du chômage en données brutes *s'était infléchie au cours du dernier* trimestre, une fois digérée la rentrée de l'automne. En 1984, et surtout en 1983, la même courbe s'était alors *envolée vers des sommets.*

De ce point de vue, 1986 apparaît comme une année moyenne, malgré le plan jeunes. Tandis que l'on enregistre *145 700* chômeurs *de plus* en un mois en données brutes, 126 300 demandeurs d'emploi supplémentaires avaient été comptés en sep*tembre 1985, et 174 500* en septembre 1984.

Des effets perturbants

La suite dépend de la faculté de *tous à améliorer*, au *cours des pro*chaines semaines, le rendement des divers dispositifs mis en place pour lesquels 4,5 milliards de francs ont *été prévus* au second semestre. Mais ces dispositifs vont aussi avoir des effets perturbants : si le chômage des moins de vingt-cinq ans baisse (– 2,9 % en un an en données corrigées), celui du « noyau dur » des salariés âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans augmente dangereusement (+ 13,6 % en un an en données corrigées). Les emplois « exonérés » risquent de se substituer à des emplois normaux.

Parallèlement, deux grandes tendances contradictoires se maintiennent. Le nombre d'inscriptions nouvelles à l'ANPE continue de progresser fortement par rapport à l'an passé (+ 13,4 % en données brutes et + 8,7 % en données corrigées). La précarisation du marché *du travail s'accentue, puisque* 49,5 % de ces demandes d'emploi proviennent de l'intérim (5 %) et surtout des titulaires d'un contrat à *durée déterminée*, tandis que les licenciements augmentent (+ 14,8 % en un an). A l'inverse, les flux de sortie de l'ANPE progressent toujours (+ 15,6 % en données brutes et + 10,6 % en données corrigées par rapport à septembre 1985) : effet des stages et de la reprise des actions en faveur des chômeurs de longue durée ? Avant tout d'un fort mouvement de retour dans un emploi (+ 11,7 % en un an), peut-être accentué par un volume anormal de radiations pour absence aux contrôles ou non-réponse à convocation (+ 13,6 % en un an).

Seule note d'espoir véritable dans ce tableau contrasté : il semble bien que le marché de l'emploi ait trouvé *un équilibre précaire*. Ayant à sa disposition d'autres moyens d'ajustement, il a moins besoin du chômage partiel que par le passé. Avec *611 000 journées indemnisées* à ce titre en données corrigées, soit 32,7 % de moins qu'en septembre 1985, un plancher rarement *atteint* apparaît. Cela pourrait justifier l'optimisme de M. Edouard Balladur, qui, à l'Assemblée nationale, soulignait, mardi, que l'emploi se portait mieux, à défaut de pouvoir dire que le chômage régressait.

ALAIN LEBAUBE.

Retour au déficit commercial

Un chiffre inquiétant

La balance commerciale française a été en septembre déficitaire de 4,1 milliards de francs en données brutes et de 2,9 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières. Ce mauvais résultat est dû à une forte poussée des importations, qui augmentent de 10,7 % en données corrigées par rapport au mois d'août, s'élevant à 76,1 milliards de francs. Les exportations, qui ont été de 73,2 milliards, sont en hausse de 1,7 %.

Pour les neuf premiers mois de l'année, la balance commerciale est déficitaire de 1,8 milliard de francs, contre 20,8 milliards de francs au cours de la même période de 1985.

En septembre, la facture énergétique s'élève à 7,5 milliards de francs, contre 6 milliards le mois précédent ; le solde agro-alimentaire dégage un excédent de 2,5 milliards, contre 2 milliards, et le solde industriel un surplus de 0,8 milliard, contre 1,6 milliard en août. En moyenne mensuelle, le solde des produits manufacturés s'élevait à 7,4 milliards de francs en 1985.

Les importations de produits manufacturés ont progressé le mois dernier de 10,7 % et les exportations de 5 %. *Les premiers résultats laissent prévoir une assez* forte progression d'achats de biens d'équipement professionnel. Mais le résultat d'ensemble n'en reste pas moins particulièrement médiocre.

Quand les firmes ouest-allemandes prennent l'initiative

BONN
de notre correspondant

La coopération entre entreprises françaises et ouest-allemandes est davantage orientée vers le marché français, avec pour principale conséquence un effet positif *sur les exportations* de la RFA en direction de la France, constate l'institut de recherche Prognos AG, de Bâle, *dans une étude réalisée à la* demande du gouvernement ouest-allemand. D'une manière générale, souligne l'institut suisse, les entreprises françaises sont plus axées sur l'Hexagone dans leur stratégie et se lient moins sur le plan international que les entreprises ouest-allemandes.

Publiée au mois de septembre à Bonn, cette étude a été réalisée entre l'automne 1985 et le printemps 1986 auprès d'un échantillon de 121 entreprises exportatrices (30 % françaises et 70 % ouest-allemandes), représentatives des divers secteurs industriels et incluant un nombre important de petites et moyennes entreprises. 87 d'entre elles ont des accords avec des firmes dans l'autre pays, 34 exportent directement ou ont une représentation commerciale dans l'autre pays.

Dans 75 % des cas, note Prognos, l'initiative d'une coopération vient des entreprises ouest-allemandes. Cela peut s'expliquer *en partie par la relative faiblesse* en France, en comparaison avec la RFA, du secteur des moyennes entreprises, qui jouent outre-Rhin un rôle capital dans les exportations. Les entreprises ouest-allemandes s'intéressent à une coopération dans tous les domaines, alors que, du côté français, cette coopération est surtout recherchée dans le secteur de la transformation des matières premières, de l'industrie électrotechnique et, dans un *moindre degré, dans le secteur de* la construction mécanique. Enfin, les firmes allemandes sont davantage prêtes à investir en France *que le contraire, ce qui pourrait* être lié au problème des contrôles de sorties de capitaux en France. Dans 75 % des cas de coopération, initiés par des firmes allemandes, il y a prise de participation, contre 40 % à l'inverse.

On recherche un partenaire en *priorité pour faciliter l'accès au* marché du pays voisin (utilisation des réseaux de vente et des relations commerciales du partenaire). Autres raisons importantes citées : la possibilité de proposer des gammes de produits plus complètes ou d'éviter les obstacles commerciaux non tarifaires d'un pays à l'autre. La recherche d'une rationalisation de la production n'intervient que secondairement dans la réflexion. Dans le domaine de la recherche et du développement, les entreprises se montrent, de part et d'autre, peu enclines à partager, sauf dans le cas d'une répartition des tâches au sein d'un même groupe, et lorsque cela peut permettre de profiter d'incitations publiques.

Une mentalité colbertiste

Malgré l'importance des échanges entre les deux pays, les obstacles à une telle coopération sont de taille. En dehors de la persistance de nombreuses entraves administratives, Prognos note tout d'abord un manque de partenaires disponibles en France, à la fois en raison de la faiblesse du secteur des entreprises moyennes, mais aussi parce que les Français ont longtemps pré*féré des accords d'entreprises ou* des fusions au niveau national.

A l'inverse, les entrepreneurs ouest-allemands se méfient de la mentalité colbertiste française, *qui leur paraît limiter la liberté des* entreprises en France. De nombreux clichés demeurent profondément ancrés en RFA, bien qu'ils doivent, selon Prognos, *« être considérablement relativisés »* : le rôle des syndicats en France ; la difficulté de rationaliser en raison de l'impossibilité de licencier ; la moindre qualité de l'appareil de production français.

A cela s'ajoutent des raisons *d'ordre plus psychologiques*. Sont souvent citées le problème linguistique et la différence de mentalité. *« Bien qu'il soit souvent remarqué,* écrit Prognos, *que la créativité des techniciens français se complète bien avec la capacité d'organisation prêtée aux entreprises allemandes pour mettre en œuvre des projets, les différences de style dans le management semblent poser certains problèmes. Les entreprises françaises sont dirigées d'une manière plutôt hiérarchique et patriarcale, alors que les entreprises allemandes préfèrent apparemment un style de direction plus ouvert. » « Cela pose de gros problèmes,* ajoute l'institut, *aux entreprises moyennes allemandes, spécialement à celles qui n'ont pas beaucoup d'expérience internationale. »*

Si l'on en croit Prognos, le bilan de cette coopération, là où elle existe, est pourtant encourageant. Non seulement elle est bénéfique sur le plan commercial, mais elle permet une accélération du développement technologique des entreprises, à la fois au niveau des produits et des struc*tures de production. L'échange de* technologie et de « management know how », spécialement dans le cadre d'investissements directs, augmente, selon Prognos, la capacité d'innovation et accélère l'adaptation des structures.

HENRI DE BRESSON.

Le gouvernement donne la priorité à l'Europe

(Suite de la première page.)

La France, quant à elle, semble disperser ses efforts sur quantité de secteurs et n'en obtient que de faibles avantages (2). En second lieu, nos voisins d'outre-Rhin dominent largement la situation en Europe de l'Ouest, c'est-à-dire à l'égard de pays industrialisés et « bons payeurs », étant le premier fournisseur pour treize d'entre eux et le second pour trois autres sur un total de dix-sept pays *recensés*. La France n'est première nulle part. Elle arrive trois fois en seconde position, mais c'est, curieusement, avec des pays *limitrophes* (la RFA, l'Italie et la Suisse). Franchir une frontière serait-il déjà un trop gros effort ?

Tout se passe comme si, dans leur majorité – il y a heureusement des exceptions, – les exportateurs français cherchaient la *facilité* et le gain immédiat plutôt que le combat de longue haleine. C'est sans doute ce qui les a conduits à vouloir développer *leurs échanges avec les pays de* l'OPEP et ceux en voie de développement. Ces deux zones représentent maintenant 23,1 % de leurs débouchés contre 14 % pour les exportateurs ouest-allemands.

Le retournement de conjoncture – baisse des prix du pétrole, endettement des pays en voie de développement – a raréfié la demande en provenance de ces zones géographiques, ce qui a, en proportion, beaucoup plus pénalisé la France que l'Allemagne occidentale. Facilité encore, celle qui a consisté à tenter de profiter d'un dollar fort pour vendre aux Etats-Unis n'importe quelle marchandise, souvent dans n'importe quelles conditions. S'implanter requiert plus d'effort (3).

En engageant les industriels à se tourner vers le marché européen, M. Michel Noir prend une initiative plus courageuse et certainement plus satisfaisante pour l'avenir. La France n'est certes pas absente de ce marché puisqu'elle y réalise 50 % de ses échanges. Mais c'est de cette zone aussi que provienment 80 % de son déficit. L'Allemagne fédérale entre pour moitié dans ce résultat négatif, en raison principalement des produits manufacturés dont le déficit pourrait atteindre 46 milliards de francs en 1986.

Une conjoncture favorable

Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'en 1965, les échanges *industriels entre les deux* pays sont restés équilibrés. Ils n'ont commencé à se dégrader qu'à partir de ce moment, la situation s'aggravant particulièrement dès le premier choc pétrolier de 1973. *« La situation de la France par rapport à la RFA ne fait que refléter la mauvaise répartition de l'effort entre entreprises et ménages à la suite de deux chocs pétroliers,* souligne-t-on au ministère du commerce extérieur. *Les entreprises ont vu leurs comptes se dégrader pendant dix ans, faisant ainsi les frais du maintien du pouvoir d'achat des ménages. »*

Analyse cent fois répétée dont il convient maintenant de tirer les conclusions. D'autant que, depuis 1983, le gouvernement s'est employé à rétablir ce déséquilibre et que les entreprises ont retrouvé, fin 1985, une situation comparable à celle qu'elles connaissaient avant le second choc pétrolier. Le moment paraît d'autant plus opportun que l'Allemagne connaît actuellement une conjoncture particulièrement favorable à la France : la demande intérieure se redresse fortement (+ 5,5 % au deuxième trimestre 1986 par rapport au deuxième trimestre 1985), la croissance reste soutenue et le mark se tient au plus haut dans le système monétaire européen. Trois facteurs qui conditionnent d'ordinaire le développement de nos exportations outre-Rhin. Ces facteurs jouent-ils encore ? *Les résultats* du mois de septembre semblent montrer que l'industrie française n'est plus du tout en mesure de résister à la moindre relance de la demande intérieure, ce que l'Allemagne, au contraire, réalise parfaitement.

FRANÇOIS SIMON.

(2) Economie et statistique, janvier 1986 (*le Monde* du 6 février).

(3) *Le Monde* du 29 juillet.

Affaires

La cession d'une filiale de Renault toujours illégale

Quand l'Etat empêche la privatisation...

Les Français ont toujours eu *un goût prononcé pour les imbroglios juridico-politiques*. Ils le démontrent une nouvelle fois en matière de privatisation. Alors que les milieux bancaires et financiers ne bruissent que du retour imminent au privé de la compagnie Saint-Gobain, une soixantaine de sociétés ou d'activités qui, elles, ont bel et bien quitté le secteur public depuis 1982, *attendent* toujours de voir leur dénationalisation reconnue.

La cession de ces actifs — comme par *exemple*, la Compagnie des lampes cédée par Thomson à Philips, la division colorants de PCUK rachetée par le britannique ICI, la vente de Renix (électronique automobile) par Renault à l'américain Bendix... — s'est en effet réalisée dans la plus parfait illégalité, due à l'absence de la loi dite de *« respiration du secteur public »*. Cette législation, que les socialistes ont *« omis »* d'instituer, après la nationalisation, devait permettre aux *entreprises publiques de vendre* des activités aussi facilement qu'elles en achetaient.

Le gouvernement de M. Chirac dans son projet d'ordonnance avait prévu une disposition qui validait *a posteriori* ces cessions illégales. On sait ce q'il advint de ce projet d'ordonnance. Métamorphosé en projet de loi par le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance, le texte perdit au passage ledite disposition. Certains virent là la manifestation d'un *mouvement d'humeur de la part* de M. Balladur, ministre de l'économie, qui agacé par l'attitude présidentielle, aurait exercé par ce biais des représailles du genre *« Vous ne signez pas mon ordonnance, je ne légalise pas vos cessions »*.

L'affaire serait risible si elle ne mettait en jeu des entreprises et, avec elles, des emplois. Pour une des cessions en particulier (Renix), le problème commence à se faire sentir de façon *cruciale*. *Cédée* en 1985 par Renault, Renix a besoin d'une substantielle augmentation de capital sans *laquelle* elle est virtuellement en dépôt de bilan. Or, en l'état juridique actuel, son nouveau propriétaire, Bendix, ne peut procéder à cette augmentation. L'Américain atend donc avec quelque impatience l'acte de validation de cette acquisition, qui intéresse neuf cents emplois à Toulouse. Certains cabinets ministériels commencent à être *conscients du problème*. Reste à obtenir de M. Balladur qu'il inclue discrètement cet acte dans un « DDOF » — une race *de textes de loi fourre-tout* portant *« diverses dispositions d'ordre économique et financier »*. Sans doute une question de temps. Mais dira-t-on jamais assez combien politique et industrie font mauvais ménage ?

CLAIRE BLANDIN.

SOCIAL

Progrès vers un accord sur les retraites complémentaires

Les retraites complémentaires vont *sans doute* coûter un peu plus cher et être moins avantageuses dans les trois années à venir.

Les partenaires sociaux ont fait, le mardi 14 octobre, quelques pas vers un accord sur les régimes de retraite complémentaires non-cadres réunis dans l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire) ; mais les derniers mètres à parcourir comportent encore quelques embûches.

Sur les moyens d'assurer l'équilibre de l'ARRCO jusqu'en 1990, le patronat et les syndicats, sauf la CGT, ont accepté de partager les sacrifices entre employeurs, salariés *actifs et retraités, en portant* progressivement le *« taux d'appel »* des cotisations à 120 en 1990 contre 115 aujourd'hui (1), et en diminuant le rendement des retraites (c'est-à-*dire* le montant obtenu par franc de cotisation). Enfin, on a admis le principe de récupérer ultérieurement 0,2 point sur la cotisation affectée à la *« structure financière »* qui finance aujourd'hui et jusqu'en 1990 la retraite à soixante ans et les « garanties de ressources » (préretraites antérieures à 1982).

Reste à fixer le niveau de rendement. Les syndicats ont jugé inacceptable, parce que trop défavorable aux retraités, le chiffre de 13,89 % en 1990 (contre 14,7 % aujourd'hui), auquel aboutissaient les propositions patronales, selon l'étude des services de l'ARRCO, et ont demandé qu'on ne descende pas au-dessous de 14 %. Pour *cela* plusieurs moyens : accélérer l'augmentation du taux d'appel, prélever un peu sur les réserves, voire réviser les hypothèses économiques. Le patronat n'a pas dit non.

Il a paru en revanche moins disposé à des concessions sur le second point litigieux : *celui* du *« salaire de référence »* qui détermine l'évolution des retraites d'une année sur l'autre. Les syndicats, CFDT en tête, avaient souhaité qu'il soit le même pour l'ensemble de l'ARRCO, au lieu d'être fixé par chaque régime. Le patronat a seulement accepté une « fourchette », et encore à condition qu'il puisse y avoir des exceptions. Les syndicats jugent la fourchette (7,5 points de part et d'autre de la moyenne) encore trop large.

Toutefois l'accord a pu être déjà *réalisé sur d'autres points* : le taux d'appel de la partie facultative des cotisations sera porté à 105 % en 1987, 108 % en 1988 et 112 % en 1989, ce qui renforcera les réserves de l'ARRCO ; on cherchera d'une part le moyen d'encourager ces opérations facultatives ; d'autre part on procédera à un examen spécifique des frais de gestion des caisses ayant des contraintes particulières. La CGT elle-même, qui s'est élevée contre la baisse du rendement — revenant, a-t-elle affirmé, à *« remettre en question la retraite à taux plein à soixante ans »*, — a souhaité que l'augmentation du taux d'appel du *« facultatif »* fasse l'objet d'un texte séparé qu'elle pourrait signer.

G. H.

(1) Cette augmentation ne donne pas droit à des points de retraite supplémentaires, contrairement à une hausse simple des cotisations.

Filiales de l'américain Pillsbury

Gringoire-Brossard, Géant vert et Burger King constituent un nouveau groupe alimentaire

Un nouveau groupe agro-alimentaire est né, sous le nom de Pilstral : 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires, 2 000 personnes, 9 sociétés, 11 usines. Ce nouvel holding rassemble les filiales françaises, belges et espagnoles du *groupe américain* Pillsbury (6 milliards de dollars de chiffre d'affaires). Les activités industrielles sont regroupées en trois pôles *: les produits à base de farine*, les légumes haut de gamme, la restauration rapide.

Tout d'abord, trois sociétés constituent le pôle des produits à base de farine, avec un chiffre d'affaires de 950 millions de francs : Gringoire-Brossard, numéro un du gâteau et de la pâtisserie industrielle en Europe ; Pilstral Belgium, qui réunit trois affaires familiales (Desobry, acquis en 1980, Boone en 1984 et Brockmans en juin 1986) ; Vinchon-Jeannette, repris également par Gringoire-Brossard en juin 1986, *numéro* un en France de la madeleine et des petits cakes.

Ensuite, Géant vert, numéro un européen du maïs doux (250 millions de francs de chiffre d'affaires), qui commercia*lise la production de* la SERETRAM, société créée en *joint venture* entre Pillsbury et la Coopérative de Pau, constitue avec Chistu, société espagnole acquise en septembre dernier, numéro un des asperges fraîches et des conserves (140 millions de francs de chiffre d'affaires), le rôle des légumes haut de gamme. Pilstral vise pour ce rôle, d'ici quatre à cinq ans un volume *d'activités de 1 à 1,5 milliard de* francs, en n'excluant pas des incursions dans le surgelé.

Burger King *enfin*, chaîne de restauration rapide forte de huit enseignes, et de dix à la fin de cette année (avec un chiffre d'affaires de *150 millions* de francs) *que* Burger King Corp. filiale de Pillsbury, vient de reprendre à la société SGGMD de MM. Gilbert et Francis Gross qui l'exploitaient en franchise. Avec cette acquisition, Pillsbury entend accroître la présence de cette chaîne en dehors des Etats-Unis. Sur le plan opérationnel, *les* restaurants français dépendent du siège de Burger King Corp. à Miami, mais sont rattachés à Pilstral au plan juridique et financier.

Les quatre acquisitions récentes (Burger King en France, Chistu, Vinchon-Jeannette et Brockmans) dont le prix n'a pas été révélé, sont financées par des prêts à long terme de Pillsbury à Pilstral, à un taux inférieur à celui du marché monétaire français, qui ont l'avantage d'être considérés comme des quasi-fonds propres. Ce mode de financement illustre la stratégie poursuivie depuis *1977* par M. Victor Scherrer, PDG de Gringoire-Brossard et nouveau président de Pilstral, qui consiste à accroître ses parts de marché et ses résultats pour financer une croissance externe, facilitée par la confiance de Pillsbury.

Volonté de francisation

L'invention d'une nouvelle raison sociale sans signification exacte, Pilstral, n'est pas une coquetterie. Elle *marque* la volonté de *francisation* et d'autonomie des dirigeants français et belges du groupe, acceptée par les patrons de Pillsbury à Mineapolis. Fait significatif : dans l'équipe des dirigeants de Pilstral, il n'y a pas d'Américain.

En fait, la constitution de ce groupe français, contrôlé par une multinationale, est une *retombée des* batailles qui agitent l'industrie agro-alimentaire mondiale. Pillsbury reste indépendant mais n'est pas plus à l'abri que d'autres d'une OPA sauvage, encore qu'il s'emploie à s'en protéger. Dans le même temps, le groupe américain mise sur l'Europe (quatorze acquisitions depuis 1980) pour son développement. Pour les entités françaises, la *constitution d'un groupe* sous commandement unique, outre les avantages fonctionnels, s'il n'évite pas les surprises et les reprises, procure des moyens *de défense plus larges*.

M. Victor Scherrer n'exclut pas, sans fixer d'échéance, d'élargir sa liberté de manœuvre par une entrée de Pilstral sur le second marché. L'idée n'a pas rencontré d'objection chez Pillsbury. Ainsi la redistribution des cartes dans l'agro-alimentaire s'accompagne-t-elle d'une diversification des comportements des multinationales.

JACQUES GRALL.

Les assureurs plaident pour une véritable assurance-retraite

Au moment où les pouvoirs publics étudient la *mise en place d'un nouveau régime d'épargne*-retraite, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), par la voix de son président, M. Jacques Lallement, plaide pour *« une véritable assurance-retraite »*, c'est-à-dire l'accu*mulation d'une épargne pour le paiement d'une* rente viagère au moment de la cessation d'activité professionnelle et non pas seulement pour le versement unique d'un capital à cette même date.

Selon la FFSA, le projet du gouvernement, prévoyant essentiellement le dégrèvement fiscal d'une épargne constituée annuellement (probablement 10000 F au maximum par contribuable) pour se doter un capital ne conduit pas pour autant à la création d'un véritable régime de retraite par capitalisation de nature à rééquilibrer le régime *traditionnel de la retraite par répartition*, qui risque d'être moins avantageux du fait de l'évolution démographique.

La Fédération rappelle qu'une retraite est une rente certaine, versée la vie durant, à caractère viager, dont la constitution incombe à l'assureur, aidé de ses tables de mortalité et de ses prévisions mathématiques. Le versement d'un capital, au contraire, fait reposer sur son bénéficiaire les aléas de sa gestion future (technique de placement, capacités intellectuelles, pressions *diverses*), à *moins que ce bénéficiaire* ne transforme ce capital en rente viagère, formule coûteuse.

En outre, relève la FFSA, le problème d'un véritable complément de retraite est moins aigu pour les salariés, déjà pourvus d'un régime de répartition, que pour les non-salariés, la plupart du temps moins favorisés. L'incitation fiscale devrait donc être différenciée, supérieure pour les non-salariés, avec un *régime* plus contraignant tel que la rente viagère, essence de toute retraite sous forme de pension, réeversible ou non.

Sans doute les propositions de la FFSA ne sont-elles pas désintéressées, car les rentes viagères ne peuvent être distribuées que par des organismes soumis au code des assurances, c'est-à-dire par les compagnies elles-mêmes, les caisses de retraite et les caisses autonomes mutualistes, à l'exclusion des banques et intermédiaires financiers. *Mais il est incontestable que*, pour les non-salariés tout au moins, la constitution d'un capital versé au moment de la retraite, trop faible en raison de la limitation des déductions fiscales, ne règle pas le problème d'un rééquilibrage du régime de retraite par répartition.

Peut-être les pouvoirs publics sont-ils fascinés par le succès obtenu aux Etats-Unis, par l'Individual Retirement Act (IRA), qui détaxe la constitution d'un capital imposé à *la sortie et qui a permis d'accumuler* 250 milliards de dollars (1 600 milliards de francs) d'épargne en dix ans. Mais, de l'autre côté de l'Atlantique, *les conditions sont différentes*, les régimes de retraite fonctionnant sur le régime de la capitalisation. Le débat est donc ouvert.

« Satisfaction mitigée »

En ce qui concerne les résultats globaux de l'assurance française en 1985, M. Lallement a exprimé une *« satisfaction mitigée »*, les qualifiant de *« contrastés »*. Globalement, le chiffre d'affaires de la profession (primes encaissées) a augmenté de 11,5 % à 230,9 milliards de francs, contre 13,6 % en 1984 (5,4 %, inflation déduite, contre 5,8 %).

Date historique : pour la première fois, le chiffre d'affaires de l'assurance-vie, 75,3 milliards de francs, a dépassé celui de l'assurance-automobile, 55,2 milliards de francs. L'assurance-vie, en effet, poursuit sa progression rapide : + 26,9 % en 1985, après + 21,5 % en 1984, en relation avec le besoin croissant de retraite complémentaire pour l'assurance individuelle, qui, en 1985, pourrait représenter 20 milliards de francs.

Les assurances collectives ont accru leur chiffre d'affaires de 30,8 %, *représentant 51 % des* encaissements de l'assurance-vie, grâce au développement des contrats de groupe, contre 43 % pour *les* contrats *individuels*. En revanche, la branche « dommages » ne progresse que faiblement : + 5,4 % en 1985, en dessous du taux moyen de l'inflation cette année, soit 5,8 %. Dans la branche « automobile », l'augmentation n'a été que de 2 % ; les résultats d'exploitation, positifs pour la troisième année consécutive, après cinq ans de pertes, s'élevant à 1,8 milliard de francs, soit 3,2 % des primes, grâce à la forte baisse de la fréquence des *accidents de la route (– 6 % en* 1985, après – 8 % en 1984).

En ce qui concerne la branche « incendie et vol », pour un chiffre d'affaires en augmentation de 11,4 %, à 24,8 milliards de francs, les pertes d'exploitation sont supérieures à celles de 1984 : 1,4 milliard de francs au total (5,7 % des primes, contre 1,2 milliard de francs). Pour les risques industriels, les résultats sont déficitaires de 400 millions de francs en 1985, sur 7,2 milliards de francs de primes, la très vive concurrence sur ce marché *ayant fait baisser les tarifs de 14 %* en cinq ans.

Pour les contrats multirisques habitation (incendie, vol, dégâts des eaux et responsabilité civile des chefs de famille), la perte a atteint 620 millions de francs en 1985 (5,8 % des primes encaissées), contre 228 millions de francs en 1984. Outre l'augmentaion des vols et des cambriolages indemnisés (+ 71,4 % en cinq ans), les résultats de 1985 ont été affectés par le coût du gel de 1985, estimé à 2 milliards de francs.

Enfin, les placements effectués par les compagnies d'assurances, en contrepartie des provisions constituées et des augmentations de fonds propres, ont progressé de 18,3 %, à 75,2 milliards de francs, dont 65 % d'obligations. Au 31 décembre 1985, l'assurance détenait 263,8 milliards de francs d'obligations (17,7 % du montant des titres en circulation) et 77,3 milliards de francs d'actions, soit 12,1 % de la capitalisation boursière totale.

FRANÇOIS RENARD.

ENTREPRISES

Paribas et De Benedetti *aux côtés de M. Moussa*

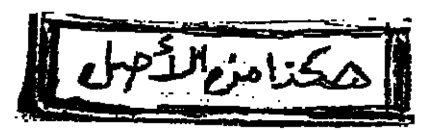
Les groupes Paribas et De Benedetti (par l'intermédiaire d'un de ses holdings, la CIR) sont entrés dans le capital du groupe Pallas, créé et présidé par M. Pierre Moussa, à l'occasion de l'augmentation de ce *capital, porté de 140 millions* à 200 millions de dollars. A ces nouveaux venus s'est jointe la Caisse des dépôts du Québec. Les actionnaires initiaux de Pallas sont européens (groupe Bruxelles-Lambert et Pargesa, Investors in Industry), américain (Loyal Life Insurance), canadiens (Imperial Life Insurance et Pagurian), indien (Tata) et australien (Elders IXL).

Restauration collective : accord entre la Compagnie générale des eaux et Accor

Un accord a été signé entre le groupe Accor (restauration collective, hôtellerie) et la Compagnie générale des eaux afin de créer une société « Hexagone » dont ils détiennent respectivement 60 % et 40 % du capital. « Hexagone » étudiera le montage financier et offrira ses services afin de proposer des *prestations complètes aux maires* (restauration collective, modernisation des cantines).

Bic se lance dans une nouvelle phase de diversification

Après s'être lancé dans le briquet et le rasoir jetables, la planche à voile, le collant, le slip et les chaussettes, le soutien-gorge, le prêt-à-porter enfin, autant d'activités dans lesquelles le groupe est devenu leader ou coleader sur le marché français, *son président, le baron Marcel* Bich, vu l'importance des fonds propres, a décidé de s'engager dans une nouvelle phase de diversification. Quels sont ses objectifs ? Le secret est bien gardé. Mais à cette fin, le patron de Bic vient d'engager M. William Desazars de Montgailhard, ancien vice-président-directeur général des Cycles Peugeot, qui avait remis sa démission pour convenances personnelles en septembre dernier.



Affaires

Les élections au CNPF

Le poids des petits patrons

Les lumières du bureau de M. Zervudacki, secrétaire général du CNPF, sont restées allumées tard dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 octobre. Celui-ci devait attendre que d'éventuels candidats à la succession de M. Yvon Gattaz à la tête de l'organisation patronale – outre MM. Yvon Chotard et François Périgot – fassent connaître leurs intentions. En vain. Seuls l'ancien vice-président et l'actuel président de l'Institut de l'entreprise entreront dans l'arène. C'est le comité statutaire, composé de sept membres (sorte de conseil des sages du CNPF) qui entérinera les candidatures.

Le 17 novembre, le conseil exécutif, qui, avec ses trente-cinq membres, joue le rôle d'un conseil des ministres du patronat, émettra un avis sur les candidatures qui lui seront soumises. Selon la tradition, par un vote à bulletin secret, il transmettra à l'assemblée générale (cinq cent soixante-cinq personnes) cet avis et sa préférence, mais ce sera à elle d'élire le président en toute souveraineté.

Le 17 décembre, l'assemblée générale doit désigner le président à la majorité absolue et le nombre de tours de scrutin n'est pas limité. Si l'élection n'est pas acquise au premier tour, les candidatures pour les votes suivants sont déposées sans conditions de délai, c'est-à-dire qu'il est possible qu'un homme de dernière minute apparaisse et soumette son nom aux suffrages des patrons.

Le futur président sera élu pour cinq ans, son mandat pouvant être renouvelé pour trois années à l'issue d'une procédure exceptionnelle (majorité des deux tiers). Sitôt élu, il réunira le conseil exécutif et désignera ses vice-présidents.

Le temps du suspense commence donc. Périgot ? Chotard ? Selon des sources dignes de foi, M. Périgot, qui apparaît comme un conciliateur, un pacificateur et un rassembleur, disposerait aujourd'hui au conseil exécutif d'une large majorité (au moins vingt membres). En revanche, parmi les cinq cent soixante-cinq membres de l'assemblée générale, qui représentent le patronat de la « France profonde », les sondages apparaissent plus aléatoires.

Une inconnue réside dans l'attitude qu'adoptera M. René Bernasconi, membre du conseil exécutif et président de la Confédération générale des PME. Il a écrit aux deux prétendants en leur demandant comment ils concevaient les relations entre le CNPF et la CG-PME, celle-ci revendiquant sa part de représentativité du monde patronal dans sa diversité. Il leur a demandé aussi de remettre en place le comité de liaison et de coordination entre le CNPF et la CG-PME qui existait jusqu'en 1981.

M. Chotard, tutoyant M. Bernasconi et le qualifiant de « *cher ami* », lui a répondu dans une lettre chaleureuse qu'il était d'accord pour créer « *structurellement les conditions d'une coordination destinée à unir la CG-PME et le CNPF dans les combats communs que nous avons à mener* ».

M. François Périgot, lui, a fait savoir le 15 octobre à M. Bernasconi, au moment même où la CG-PME réunissait son comité directeur, qu'il lui « *donnait son assentiment pour réanimer le comité informel entre le CNPF et la CG-PME, dont le président Ceyrac* [prédécesseur de M. Gattaz] *m'a dit le rôle constructif* ».

« *Au-delà de l'affirmation de la personnalité propre à chaque organisation, il y a une solidarité forte et durable qu'il me plairait de conforter si mes pairs m'appelaient à présider aux destinées du CNPF* », conclut M. Périgot. Nombreux, les petits patrons feront-ils pencher la balance ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉATION DE BRED INTERNATIONAL

La BRED enrichit sa gamme de produits de placement par la création d'une nouvelle SICAV en valeurs internationales.

BRED International, au capital initial de 50 millions de francs, sera investie essentiellement en valeurs étrangères de toute nature, les investissements étant effectués en fonction des opportunités des marchés.

La gestion, orientée vers la valorisation du capital, utilisera les techniques modernes d'évaluation et notamment celle du délai de recouvrement (DR).

Le DR permet d'appréhender de manière synthétique les facteurs fondamentaux conditionnant l'évolution des cours d'une action (PER, taux de croissance attendu des bénéfices, degré de risque propre à la valeur, taux d'intérêt sur le marché obligataire), ce qui rend les comparaisons internationales plus significatives.

Droit d'entrée par tranches en fonction du montant de la souscription, de 2 % jusqu'à 200 000 francs inclus, à 1 % au-delà de 1 000 000 de francs.

Pas de droit d'entrée du 7 octobre (date d'ouverture au public) au 5 novembre.



Division du titre et attribution gratuite

Compte tenu du niveau des cours de Bourse des actions Darty, le directoire a l'intention, pour faciliter les négociations, de procéder à deux opérations aboutissant à réduire la valeur unitaire des titres. A cet effet :

– Il proposera à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, convoquée le 18 novembre 1986, la division des actions par la réduction du nominal de 20 F à 10 F;

– Il a décidé, sous réserve de l'approbation de la résolution proposée, l'attribution gratuite sur la base de quatre actions nouvelles pour une action ancienne ;

A la suite de ces deux opérations, les actionnaires détiendront, pour chaque action actuelle possédée, dix actions nouvelles, ordinaires ou à dividende prioritaire selon le cas.

Dividende prioritaire

De par les règles de fixation du dividende *prioritaire, le propriétaire* d'une action actuelle de valeur nominale de 20 F donnent droit à un dividende prioritaire de 7 F possédera à la suite des deux opérations décrites ci-dessus, dix titres dont le dividende prioritaire sera *de 3,50 F par action.*

Pour illustrer l'incidence des opérations sur la rémunération totale des actions à dividende prioritaire, et dans l'hypothèse, que l'on peut juger très conservatrice dans l'état actuel des choses, d'un maintien du superdividende global pour l'exercice 1986-1987, le propriétaire d'une action ancienne à dividende prioritaire détenant alors dix actions nouvelles percevrait un dividende, avant avoir fiscal, de 70 F au lieu de *51 F, soit une augmentation de 55 %.*

Droit de vote double

Le directoire proposera également à l'assemblée générale extraordinaire une résolution qui vise à porter de deux à cinq ans le délai de détention des actions sous la forme nominative pour bénéficier du droit de vote double. Ce nouveau délai ne serait applicable qu'aux inscriptions nominatives postérieures à la décision de l'assemblée générale extraordinaire.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 14,20 % octobre 1983

Les intérêts courus du 16 novembre 1985 au 15 novembre 1986 sur les obligations Électricité de France 14,20 % octobre 1983 seront payables, à partir du 16 novembre 1986, à raison de 639 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71 F (montant global : 710 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complé*ment de prélèvement libératoire sera* de 106,45 %F, *auquel s'ajoutera la retenue de* 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,10 F faisant ressortir un net de 525,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

– Taux révisable, soit 11,83 % pour 1986.

Les intérêts courus du 16 novembre 1985 au 15 novembre 1986 sur les obligations Électricité de France à taux révisable octobre 1983 seront payables, à partir du 16 novembre 1986, à raison de 532,35 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 59,15 F (montant global : 591,50 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complé*ment de prélèvement libératoire sera de 88,69 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 %* calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 5,91 F faisant ressortir un net de 437,75 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Il est rappelé que, en application de l'article 94-2 de la loi nº 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des va*leurs mobilières, les deux emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés* par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE 16,50 % octobre 1982

Les intérêts courus du 8 novembre 1985 au 7 novembre 1986 sur les obligations Électricité de France 16,50 % octobre 1982 seront payables, à partir du 8 novembre 1986, à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant global : 825 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 123,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,25 F faisant ressortir un net de 610,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

bail investissement

Le conseil d'administration de Bail Investissement s'est réuni le 9 octobre 1986 sous la présidence de M. Goutier en vue d'examiner la situation de la so*ciété au 30 juin 1986.*

Il a tout d'abord rendu hommage à M. Bes de Berc, censeur, décédé en juillet 1986, qui avait apporté son concours au conseil depuis la création de la société.

Le capital social a été porté à 277 545 900 F du fait de la souscription de 37 581 actions réservées aux porteurs de bons 1984.

Les engagements nouveaux du semestre ont atteint 219 millions de francs contre 131 millions de francs l'année précédente, se répartissant en 21 opérations de crédit-bail pour 126 millions de francs et en 8 opérations de location simple pour 93 millions de francs. Les engagements bruts totalisent 3,4 milliards de francs, et ce compte tenu de quelques levées d'options à échéance de contrats de crédit-bail et de réduction de budgets.

Les recettes locatives se sont élevées à 277 millions de francs en progression de 5,7 % sur celles de la période correspondante de 1985.

Le résultat du semestre est en augmentation de plus de 10 % par rapport à celui de la même période de l'année précédente, ce qui permet d'espérer une majoration du dividende devant bénéficier à un nombre accru d'actions.

COMPTES *EXERCICE* 1985-1986

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT EN AUGMENTATION DE 55 %

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 octobre 1986, sous la présidence de M. Philippe Dargenton, pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1985-1986.

***Le* résultat des opérations courantes, calculé conformément aux dispositions du plan comptable, s'élève, avant impôt, à 88 138 000 francs, en augmentation de 55 % par rapport au chiffre correspondant de l'exercice précédent (56 912 000 francs).**

Les opérations exceptionnelles ont dégagé, avant impôt, un résultat de 63 761 000 francs.

Après un impôt de 21 206 000 francs (dont 8 443 000 francs d'impôt sur les plus-values à long terme), le bénéfice net de l'exercice ressort à 130 693 000 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale après dotation de 749 000 francs à la réserve légale, ainsi portée à son plein, et affectation de 41 870 000 francs à la réserve spéciale de plus-values long terme, de répartir aux actions une somme globale de 63 992 000 francs, contre 44 749 000 francs au titre de l'exercice 1984-1985.

Le dividende correspondant serait de 32,50 francs par action, contre 31,50 francs pour l'exercice précédent. Il s'y ajouterait un avoir fiscal de 16,25 francs. Le revenu *global serait ainsi de 48,75 francs.*

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1986, il sera proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions de la compagnie.

Le délai d'option serait de trois semaines à compter de la date de l'assemblée, convoquée pour le 26 novembre prochain.

Le conseil a enfin constaté que l'augmentation de capital en espèces réalisée en fin d'exercice s'est effectuée dans des conditions qui témoignent à nouveau de la fidélité de ses actionnaires.



Marchés financiers

PARIS, 15 octobre ⬇

Sévère correction – 1,7 %

La Bourse de Paris a connu le 15 octobre une sévère correction, que beaucoup attendaient il est vrai depuis plusieurs jours. Au coup de cloche final, l'indicateur de séance perdait 1,7 %. En séance du matin, une nouvelle panne du système informatique interdisait de mesurer le repli.

Autour de la corbeille, on attribuait cette baisse à la très mauvaise orientation du marché obligataire. Les signes d'un *redémarrage* de l'inflation en France (+ 0,4 % en septembre), le redressement des prix pétroliers, ont convaincu les opérateurs que la période de baisse des taux avait pris fin. L'augmentation de 0,2 % des prix en Allemagne et en Suisse, comme la hausse du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre la veille, ont conforté ce sentiment.

Parmi les valeurs qui perdaient du terrain, on notait le CNI Roussel-Uclaf (– 6,8 %), Bongrain, VIC et Thomson, de même que Matra et Lafarge. En hausse figuraient Fromagerie Bel, Talcs, Facom et Pernod. La cotation *du titre Fives-Lille reprendra le* 17 octobre.

De l'avis des observateurs, la spéculation amplifiait le mouvement de recul, ainsi que les ventes de professionnels *responsables* de comptes gérés. Les investisseurs étrangers restaient dans la neutralité.

Sur le marché obligataire, on ne croyait décidément plus en rien et surtout pas en *une* baisse des taux. Le MATIF, sur *le* contrat à échéance juin 1987, perdait 6,64 %, à 107,45. Certains craignaient même que les taux amorcent bientôt un mouvement à la hausse.

Napoléon : 535 F (– 1 F).

Lingot : 88 350 F (– 1 850 F).

NEW-YORK, 15 octobre ⬆

Net raffermissement

La tendance s'est *nettement* raffermie le 15 octobre à New-York pendant la dernière demi-heure de cotation, après avoir évolué modérément à la hausse et enregistré des écarts étroits. Le marché était actif, avec 145,01 *millions* de titres échangés, contre 116,82 millions la veille. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles gagnait 31,49 points, à 1 831,69. Une telle progression n'avait plus été enregistrée depuis le 4 septembre. On notait 1 165 valeurs en hausse, 430 en repli et 378 inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs ont été encouragés par la perspective d'un prochain relâchement du crédit par la Réserve fédérale. L'augmentation de 4,6 % des ventes au détail en septembre, due essentiellement au secteur automobile, a redonné l'espoir d'un abaissement du taux d'escompte d'ici à la fin de l'année. *Il convient*, en effet, de noter qu'une fois retiré l'effet des ventes d'automobiles, favorisées par des conditions de crédit exceptionnelles, les ventes au détail n'ont augmenté que de 0,1 %.

Parmi les secteurs bien orientés, on notait une certaine reprise des pétrolières et des valeurs de technologie. Les titres les plus échangés étaient Amerada Hess (3,3 millions de transactions), American Telephone (2,942 millions) et Blair John (2,018 millions).

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 15 oct.
Alcoa	35 7/8	36 3/8
A.T.T.	23 3/8	24 3/4
Boeing	53 1/4	55
Chase Manhattan Bank	36	37
Du Pont de Nemours	80 1/4	80 3/4
Eastman Kodak	56 1/2	57
Exxon	66 1/8	67
Ford	55 3/8	55 3/8
General Electric	75 5/8	76 5/8
General Motors	67 1/2	67 5/8
Goodyear	36 3/8	37 1/2
I.B.M.	120 5/8	123
I.T.T.	51 1/2	52 1/8
Mobil Oil	37	37 1/4
Pfizer	57 3/8	59 1/4
Schlumberger	32 3/4	33 1/8
Texaco	33 7/8	34 3/8
U.A.L. Inc.	58 1/4	59
Union Carbide	20 3/4	20 7/8
U.S. Steel	26 5/8	26 5/8
Westinghouse	55	54 7/8
Xerox Corp.	54 1/8	56

CHANGES

PARIS

Dollar : stable à 6,4650 F =

Sur des marchés des changes plus calmes, le dollar est resté stable après un fléchissement initial. La peur d'une intervention des banques centrales européennes rend prudents les opérateurs internationaux, qui pensent, toutefois, que le dollar va continuer à baisser lentement.

FRANCFORT	15 oct.	16 oct.
Dollar (en DM)	–	–

TOKYO	15 oct.	16 oct.
Dollar (en yens)	154,05	154,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 oct.)	7 3/8 %
New-York (15 oct.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 oct.	15 oct.
Valeurs françaises	147,2	144,9
Valeurs étrangères	109,5	107,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	388,1	380,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 oct.	15 oct.
Industrielles	1 800,20	1 831,69

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 oct.	15 oct.
Industrielles	1 262,3	1 276,4
Mines d'or	321,5	309,9
Fonds d'État	89,14	82,75

TOKYO

	15 oct.	16 oct.
Nikkei	16970,1	16781,48
Indice général	1425,40	1409,60

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 octobre
Nombre de contrats : 19 847

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	106,80	107,90	107,75	107,50
Précédent	–	107,65	108,60	108,40	108,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DARTY : DIVISION DU TITRE ET ATTRIBUTION GRATUITE. – Compte tenu du *niveau des cours atteints par* l'action Darty (4 030 F le 15 octobre), le directoire a l'intention de réduire la valeur unitaire du titre, afin de faciliter les négociations, par deux opérations. Il proposera aux actionnaires la division des actions par la réduction du nominal de 20 F à 10 F. Il a en outre décidé, sous réserve de l'approbation de la résolution proposée, l'attribution gratuite sur la base de quatre actions nouvelles pour une action ancienne.

LABO INDUSTRIE : HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES. – Le chiffre d'affaires semestriel de Labo Industrie a progressé de 7 % sur la période correspondante de 1985. Le résultat avant impôt et participation au 30 juin 1986 atteignait 7 356 346,82 F, en nette progression par rapport au chiffre correspondant de 1985, lequel était anormalement bas (en baisse de 50 % sur celui de 1984).

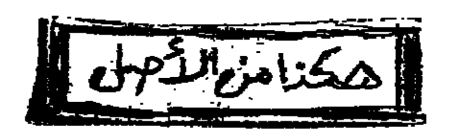
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4800	6,4830	+ 75	+ 87	+ 160	+ 185	+ 475	+ 555
$ can.	4,6615	4,6654	– 43	– 28	– 96	– 68	– 334	– 262
Yen (100)	4,2010	4,2056	+ 90	+ 103	+ 180	+ 208	+ 526	+ 592
DM	3,2732	3,2764	+ 74	+ 89	+ 159	+ 180	+ 441	+ 499
Florin	2,8963	2,8986	+ 46	+ 53	+ 97	+ 111	+ 288	+ 329
F.B. (100)	15,7454	15,7683	– 85	+ 1	– 146	+ 9	– 259	+ 160
F.S.	3,9983	4,0026	+ 128	+ 145	+ 265	+ 291	+ 669	+ 745
L. (1 000)	4,7277	4,7351	– 140	– 114	– 278	– 235	– 798	– 694
£	9,3409	9,3517	– 327	– 290	– 627	– 559	– 1730	– 1553

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
DM	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/8	5 5/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7 5/8	8	7 5/8	8	7 1/2	7 7/8
F.S.	1/2	1 1/2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 15/16	4 1/16
L. (1 000)	9 1/2	10 1/2	10 1/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8	10 1/2	10 7/8
£	10 7/8	11 1/8	11 3/16	11 5/16	11 1/4	11 3/8	11 1/4	11 5/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	8 7/16	8 11/16	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 15 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1785	1755	1760	− 1 40
4580	C.N.E. 3 %	4580	4535	4585	+ 0 10
1210	B.N.P. T.P.	1208	1192	1190	− 1 57
1270	C.C.F. T.P.	1290	1270	1260	− 2 32
1211	Créd. Lyon. T.P.	1252	1249	1249	− 0 23
2880	Electricité T.P.	2830	2800	2800	− 1 14
2110	Renault T.P.	2240	2140	2140	− 4 46
2350	Rhône-Poul. T.P.	2089	2090	2080	− 0 42
1462	St-Gobain T.P.	1480	1470	1450	− 2 02
1385	Thomson T.P.	1425	1405	1405	− 1 47
430	Accor	440	436	435	− 1 13
1770	Agence Havas	1912	1900	1900	− 0 62
1800	Ag. Havas C. I.	1670	1660	1660	− 0 59
730	Air Liquide	750	745	741	− 1 20
1930	Alcatel	1960	1900	1905	− 2 80
1670	Als. Superm.	1875	1890	1890	+ 0 80
430	A.L.S.P.I.	406 50	399 90	399 90	− 1 62
325	Alsthom	332	330	330	− 0 60
1940	Arjom. Prioux	2095	2075	2070	− 1 19
245	Arnaudet-Rey	279	271	272	− 2 50
1600	Aux. Entrepr.	1630	1595	1593	− 2 26
1290	Avions Dassault	1290	1261	1260	− 2 32
525	Bail-Equipem.	490	486	486	− 0 81
1050	Bail-Investiss.	1100	1080	1085	− 1 36
1200	Cie Bancaire	1148	1120	1117	− 2 78
585	Bazar H.-V.	541	523	523	− 3 32
480	Béghin-Say	510	509	505	− 0 98
480	Berger (Mo)	425	426	426	+ 0 23
600	Bic	603	601	600	− 0 49
1450	B.I.S.	1458	1436	1436	− 1 57
2340	Biscuit (Gén.)	2400	2370	2370	− 1 25
2070	Bongrain S.A.	2380	2189	2237	− 6 21
1270	Bouygues	1340	1327	1327	− 0 97
4190	B.S.N.	4180	4150	4145	− 0 83
1130	Carnaud	1125	1081	1085	− 3 55
3280	Carrefour	3649	3600	3560	− 2 43
1580	Casino	2285	2213	2205	− 3 50
1450	Casino A.D.P.	1750	1720	1700	− 2 85
830	C.C.M.C.	801	801	801	....
1340	Cetelem	1190	1175	1175	− 1 26
1670	C.F.A.O.	1778	1778	1764	− 0 84
490	C.F.D.E.	492	470	478	− 2 84
1110	C.G.I.P.	1140	1117	1118	− 1 92
1290	Chargeurs S.A.	1297	1291	1291	− 0 46
57	Chiers-Châtil.	62 50	59	59 30	− 5 12
675	Ciments franç.	725	705	702	− 3 17
585	Club Méditerr.	578	571	566	− 2 07
240	Codetel	239 30	239 10	239 10	− 0 08
405	Cofimeg	410 50	410 50	410 60	+ 0 02
850	Colas	898	889	886	− 1 20
250	Compt. Entrepr.	225	214	214	− 4 88
600	Compt. Mod.	660	630	630	− 4 54
1320	Créd. Foncier	1238	1220	1220	− 1 45
520	Crédit F. Imm.	520	519	519	− 0 19
1760	Crédit Nat.	1579	1537	1530	− 3 10
270	Crouzet ★	300	294	295	− 1 66
2090	Damart S.A.	2195	2195	2195	....
3700	Darty ★	4030	3975	3990	− 0 99
285	Dév. R.d.C. (Ly)	285	285	285	....
520	D.M.C.	541	536	536	− 0 92
2170	Docks France ★	2290	2285	2290	....
1690	Dumez	1800	1799	1795	− 0 27
1370	Eaux (Gén.)	1360	1325	1340	− 1 47
3200	Ecco ★	3134	3100	3071	− 2 01
960	Electro-Financ.	975	970	970	− 0 51
340	Elf-Aquitaine	317	314	314	− 0 94
315	— (certific.)	303 50	301	301	− 0 82
2190	Epeda-B-Faure	2280	2230	2240	− 1 75
3040	Essilor	3130	3090	3090	− 1 27
540	Esso S.A.F.	491	481	480	− 2 24
3380	Eurafrance	3240	3205	3210	− 0 92
1360	Eurocom ★	1368	1362	1370	+ 0 14
2230	Euromarché	2785	2780	2780	− 0 17
930	Europe n° 1 ★	890	881	876	− 1 57
1430	Facom	1398	1400	1400	+ 0 14
915	Fichet-Bauche	960	962	962	+ 0 20
305	Finextel	308 30	308	308	− 0 09
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	230	230	235	+ 2 17
315	Francarep	348	328	328	− 5 74
1080	Fromageries Bel	1060	1090	1090	+ 2 83
1070	Gal. Lafayette	1030	1035	1035	+ 0 48
390	Gascogne	395	390 10	390 10	− 1 24
310	Géophysique	295	293	293	− 0 67
1130	Gerland	1425	1425	1425	....
430	GTM-Entrepose	501	499	491	− 1 99
715	Guyenne-Gas. ★	730	724	724	− 0 82
2550	Hachette ★	2651	2602	2635	− 0 60
770	Hénin (La)	783	768	770	− 1 66
68	Imétal	58 70	57	57	− 2 89
805	Imm. Plaine-M.	813	810	810	− 0 36
4160	Inst. Mérieux	4300	4230	4210	− 2 09
710	Interbail	726	720	720	− 0 82
1630	Intertechnique	1695	1695	1695	....
880	J. Lefebvre	1000	970	970	− 3
1850	Lab. Bellon	1850	1846	1845	− 0 25
1340	Lafarge-Coppée	1340	1295	1293	− 3 50
1370	Lebon	1390	1380	1380	− 0 71
4220	Legrand	4565	4585	4510	− 1 20
1170	Lesieur	1275	1255	1260	− 1 17
970	Locabail Immob.	930	931	931	+ 0 10
640	Locafrance	620	600	600	− 3 22
1190	Locindus	1158	1155	1155	− 0 25
985	L. Vuitton S.A ★	980	970	963	− 1 73
780	Luchaire	783	780	780	− 0 38
1300	Lyonn. Eaux	1375	1369	1367	− 0 58
189	Mais. Phénix	206 10	202	202	− 1 98
585	Majorette (Ly)	550	550	555	+ 0 90
103	Manurhin	92 20	94	93 20	+ 1 08
400	Mar. Wendel	390	382	382	− 2 05
1350	Martell	1351	1389	1370	+ 1 40
2360	Matra	2455	2380	2370	− 3 46
3030	Merlin-Gerin	2695	2650	2645	− 1 85
3060	Michelin	2490	2345	2355	− 5 42
1800	Midi (Cie)	1590	1589	1565	− 1 57
525	Midland Bk S.A.	480	480	480	....
645	Min. Salsig. (Ma)	655	643	643	− 1 83
45	M.M. Penarroya	39	37 50	37 10	− 4 87
2110	Moët-Hennessy	2255	2225	2220	− 1 55
910	Mot. Leroy-S ★	983	936	930	− 5 39
72	Moulinex	66 30	65	65 30	− 1 50
1020	Navig. Mixtes	1082	1060	1050	− 2 95
205	Nord-Est	184	182 10	182	− 1 08
450	Nordon (Ny)	490	489	489	− 0 20
480	Nouvelles Gal.	475	460	460	− 3 15
1000	Occident. (Gle)	1044	1000	1011	− 3 16
1470	Omn. F. Paris	1479	1478	1478	− 0 06
195	Olida-Caby	174	174	174	....
530	Opfi-Paribas	482	479 50	478	− 0 82
3630	Oréal (L')	3550	3645	3590	+ 1 12
845	Paris-Réescomp.	790	775	775	− 1 89
1040	Pechelbronn	1180	1180	1155	− 2 11
1370	Penhoet	1370	1365	1365	− 0 36
970	Pernod-Ricard	1018	1031	1015	− 0 29
152	Pétroles B.P.	150	150	150	....
1100	Peugeot S.A.	1130	1100	1100	− 2 65
55	Poclain	35 80	35	35	− 2 23
1480	Poliet	1710	1700	1700	− 0 58
680	P.M. Labinal	781	748	748	− 4 22
2400	Presses Cité	2790	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1690	1689	1689	− 0 05
515	Primagaz	553	542	542	− 1 98
555	Printemps ★	531	526	526	− 0 94
1910	Promodès	1780	1752	1755	− 1 40
265	Prouvost S.A ★	262	261	261	− 0 38
910	Radiotechn.	925	912	914	− 1 18
179	Raff. Dist. Total	165	161	161 80	− 1 93
2080	Redoute (La) ★	2250	2210	2195	− 2 44
1430	Roussel-Uclaf	1400	1363	1363	− 2 64
1130	Roussel-C.N.I.	977	907	910	− 6 85
4550	R. Impériale (Ly)	4815	4765	4765	− 1 03
285	Sade	285 10	280	280	− 1 78
2940	Sagem	2993	2970	2970	− 0 76
685	St-Louis B.	716	710	718	+ 0 27
1630	Salomon	1600	1575	1575	− 1 56
1120	Salvepar	1121	1125	1125	+ 0 44
715	Sanofi	710	705	705	− 0 70
460	S.A.T.	452	440 10	440	− 2 65
760	Saupiquet (Ns)	700	720	720	+ 2 85
660	Schneider ★	790	801	809	+ 2 40
118	S.C.O.A.	105 50	93	92 50	− 12 32
430	S.C.R.E.G.	446	446	446	....
535	Seb ★	585	575	575	− 1 70
460	Sefimeg	460	446	450	− 2 17
1660	S.F.I.M.	1780	1735	1725	− 3 08
77	S.G.E.	78	76 50	76 50	− 1 92
540	Signaux Ent. El.	511	506	508	− 0 58
985	Silic	980	989	989	+ 0 91
640	Simco-U.P.H.	614	610	614	....
355	Simnor (Li)	350	360	360	+ 2 85
1210	Skis Rossignol	1190	1198	1175	− 1 26
890	Silminco	908	901	901	− 0 77
220	Sodero (Na)	227	229	229	+ 0 88
2030	Sodexho	2075	2080	2060	− 0 72
430	Sogerap	406	401 50	401 50	− 1 10
1300	Sommer-Allib.	1340	1339	1340	....
765	Source Perrier	825	801	798	− 3 27
1340	Sovac	1326	1320	1320	− 0 45
800	Spie-Batignol.	722	735	735	+ 1 80
505	Strafor	517	511	510	− 1 35
385	Synthélabo ★	370	358	352	− 4 86
530	Talcs Luzenac	540	555	555	+ 2 77
2900	Tél. Elect.	2910	2850	2850	− 2 06
1600	Thomson-C.S.F.	1605	1550	1550	− 3 42
435	Total (CFP)	449	437	442	− 1 55
99	— (certific.)	102	101	101	− 0 98
2800	T.R.T.	2802	2801	2800	− 0 07
845	U.F.B.	767	760	760	− 0 91
1450	U.I.C.	1415	1335	1333	− 5 79
615	U.I.F.	625	625	625	....
1030	U.I.S.	1060	1060	1061	+ 0 09
855	U.C.B. ★	600	591	590	− 1 66
940	Unibail	895	870	870	− 2 79
575	Valéo	508	501	501	− 1 37
100	Vallourec	90 60	86 50	86	− 5 07
5120	V. Clicquot-P.	5200	5200	5200	....
755	Via Banque	782	764	764	− 2 30
780	Elf-Gabon	858	820	831	− 3 14
89	Amax Inc.	94 50	91	92	− 2 64
385	Amer. Express	375	378	378	+ 0 80
158	Amer. Teleph.	154 80	154 50	154 50	− 0 19
110	Anglo Amer. C.	96	92 20	93 50	− 2 60
580	Amgold	540	505	505	− 6 48
905	BASF (Akt)	893	895	895	+ 0 22
960	Bayer	968	962	962	− 0 61
166	Buffelsfont.	129 20	125	123 50	− 4 41
245	Chase Manh.	239	235	236	− 1 25
215	Cie Pétr. Imp.	214	208 50	208 50	− 2 57
53	De Beers	49 55	48	48	− 3 12
2510	Deutsche Bank	2605	2590	2595	− 0 38
52	Dome Mines	44 40	42 90	42 90	− 3 37
1370	Dresdner Bank	1351	1340	1340	− 0 81
118	Driefontein Ctd	105 50	103 10	102	− 3 31
535	Du Pont-Nem.	529	524	524	− 0 94
356	Eastman Kodak	362	362 50	362 50	+ 0 13
47	East Rand	44 10	42 55	42 40	− 3 85
280	Electrolux	288	294	293	+ 1 73
225	Ericsson	225	228 70	228 70	+ 1 64
440	Exxon Corp.	433	433 30	433 30	+ 0 06
350	Ford Motors	351 80	355	355	+ 0 90
92	Freegold	77 80	74 10	73	− 6 16
103	Gencor	89 50	88	81	− 9 49
475	Gén. Electr.	488	491	491	+ 0 61
460	Gén. Belgique	480	472	472	− 1 66
480	Gen. Motors	437 40	434 30	425	− 2 83
56	Goldfields	65	62 70	62 70	− 3 53
40	Gd Metropolitain	41 60	41 60	41 60	....
82	Harmony	75	73 20	74 10	− 1 20
42	Hitachi	44 75	43 40	43 40	− 3 01
845	Hoechst Akt.	855	856	856	+ 0 11
106	Imp. Chemical	102 50	101 10	101 10	− 1 36
93	Inco. Limited	88 20	88	88	− 0 22
915	IBM	794	781	780	− 1 76
335	ITT	332	331 30	331 30	− 0 21
158	Ito-Yokado	169	163	162	− 4 14
69	Matsushita	72	69	69	− 4 16
650	Merck	660	665	665	+ 0 75
675	Minnesota M.	666	670	670	+ 0 60
240	Mobil Corp.	250	237	237	− 5 20
560	Morgan J.P.	544	532	535 c	− 1 65
33550	Nestlé	34980	34950	34950	− 0 08
138	Norsk Hydro	125 50	125 50	125 50	....
235	Ofsil	207 50	197 80	184	− 11 32
1410	Petrofina	1435	1395	1398	− 2 57
425	Philip Morris	452 40	457	456 50	+ 0 90
148	Philips	139	136 60	136 60	− 1 72
455	Quilmès	491	516	519	+ 5 70
685	Randfontein	631	623	610	− 3 32
590	Royal Dutch	579	580	580	+ 0 17
63	Rio Tinto Zinc	65	64	63 80	− 1 84
85	St Helena Co	91 50	85 90	84	− 8 19
220	Schlumberger	215	213 50	213 50	− 0 69
88	Shell transp.	85 50	85 20	85 20	− 0 35
2160	Siemens A.G.	2282	2290	2285	+ 0 13
136	Sony	128	127 60	127 60	− 0 31
148	T.D.K.	157 50	154 80	154 80	− 1 71
30	Toshiba Corp.	29 30	27 70	27 80	− 5 11
1400	Unilever	1373	1386	1386	+ 0 94
285	Unit. Techn.	270	261	263	− 2 59
580	Vaal Reefs	544	528	527	− 3 12
355	Volvo	351 40	352 50	352 50	+ 0 31
295	West Deep	257	251	251	− 2 33
355	Xerox Corp.	348 50	348 50	348 50	....
1 38	Zambia Corp.	1 30	1 25	1 29	− 0 76

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8165	..
Emp. 8,80 % 77	123 50	3 520
8,80 % 78/93	104 45	2 578
8,80 % 78/86	100 18	7 420
10,80 % 79/94	108 50	1 249
13,25 % 80/90	109 60	4 901
13,80 % 80/87	105 65	[illegible]
13,80 % 81/99	111 65	[illegible]
16,75 % 81/87	107 60	4 062
16,20 % 82/90	121 70	10 250
16 % juin 82	123 60	5 665
14,60 % déc. 83	122 45	[illegible]
13,40 % déc. 83	124 30	10 877
12,20 % oct. 84	117	0 267
11 % déc. 85	118	7 142
10,25 % mars 86	105 70	[illegible]
ORT 12,75 % 85	[illegible]	[illegible]
OAT 10 % 2000	111 40	[illegible]
OAT 9,80 % 1997	109 25	8 927
OAT 9,80 % 1996	107 55	8 864
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	104	2 481
CNB Paribas	104	2 481
CNB Suez	103 95	2 481
CNI janv. 82	104	2 481
PTT 11,20 % 85	112	[illegible]
CFF 10,30 % 86	....	....
CNE 11,50 % 85	117 60	[illegible]
CNT 9 % 86	101 80	4 261
CNH 10,90 % déc. 85	112	7 794

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	519	500
Agache (Sté Fin.)	1106	1100
A.G.F. (St Cent.)	3000	3000
André Roudière	226	220
Applic. Hydraul.	810	805
Arbel	152	....
Astorg	261	265
Avenir Publicité	1810	1800
Bain C. Monaco	410	397
Banque Hypoth. Eur.	450	450
Béghin-Say (C.I.)	330	321
B.G.I.	341	330
Blanzy-Ouest	476	480
B.N.P. CI	480	490
B.N.P. Intercontin.	395	405
Bénédictine	3750	3800
Bon-Marché	844	850
[illegible]	930	935
Cambodge	437	437 e
C.A.M.E.	262	262
Campenon Bern.	315	612 90 d
Carbone-Lorraine	580	560
C.E.G.Frig.	580	586
Centen. Blanzy	2413	2380
Centrest (Ny)	239	240
Cerabati	62 10	58 90
CERUS	780	785
Chambourcy (M.)	861	....
Champex (Ny)	155	160
C.I.C. (franç. de)	280	285
C.I. Maritime	470	465
[illegible]	1220	....
[illegible]	277	277 50
Clause	807	808
Cofradel (Ly)	1220	1250
Cogifi	530	526
Comiphos	474	479
Cie Industrielle	4110	4100
Comp. Lyon-Alem.	596	545
Concorde (La)	1309	1300
C.M.P.	17 70	18 40
Créd. (C.F.E.)	728	695
Créd. Gén. Ind.	1060	1051
Crédit Lyonnais CI	732	730
Cr. Universel (Cie)	810	800
Créditel	[illegible]	204 80
Darblay S.A.	456	455
[illegible]	3155	3050
De Dietrich	1620	1640
Delalande S.A.	1190	1190
Delmas-Vieljeux	1290	1220
Didot-Bottin	817	825
Drag. Trav. Pub.	30 10	31 30
Eaux Bass. Vichy	1390	1340
Eaux Vittel	1874	1900
Economats Centre	[illegible]	580
Electro-Banque	425	425
Elf-Antargaz	392	394
E.L.M. Leblanc	645	635
[illegible]	267	251
[illegible]	[illegible]	424
[illegible]	2580	2580
Europ. Accumul.	61	64 30
[illegible]	2610	2630
[illegible]	3400	3380
Finalens	235	227
FFP	511	547
[illegible]	918	919
Fonciale (Cie)	550	543
Fonc. Lyonnaise	4080	3970
Foncim	349	350
Forinter	1120	1100
Fougerolle	176 20	168 20
France I.A.R.D.	378	378
France (La)	8160	8160
From. Paul Renard	465 80	480
GAN	1340	1330
Gaumont	482	482
Gaz et Eaux	2180	2180
Gévelot	290	281
Gr. Fin. Constr.	580	574
Gds Moul. Paris	365	380
Groupe Victoire	4490	4390
G. Transp. Ind.	535	513
Hutchinson	830	805
Immindo S.A.	500	482
[illegible]	320	313
Immobail	551	550
Immobanque	902	888
Immob. Marseille	7680	7670
[illegible]	580	590
Invest. (Sté Cent.)	4000	3940
Jaeger	200	225 20
Lafitte-Bail	607	621
Lambert Frères	120	118
Lille-Bonnières	1022	981
Loca-Expansion	380	385
Locafinancière	515	505
Locatel	355	380
Louvre (Sté)	1760	1730
Machines Bull	45	43 95
Magasins Uniprix	194 80	190
Magnant S.A.	134	128 80 e
Maritime Part.	365 80	373 20
M. H.	....	....
Métal Déployé	391	401
Mors	158	160
Naval Worms	109	107
Navig. (Nat. de)	160	163
OPB Paribas	370	355 20
Optorg	177	176
[illegible]	3176	3102
Origny-Desvroise	499	536
Palais Nouveauté	980	....
[illegible]	944	934
Paris France	295	300
Paris-Orléans	309	300
Part. Fin. Gest. Im.	1780	1780
Pathé-Cinéma	466	457
Pechiney (cert. inv.)	198	196
Piles Wonder	970	988
Piper-Heidsieck	1074	1081
P.L.M.	170	169 50
Porcher	281 70	272
Providence S.A.	1677	1677
Publicis	1870	1850
Raff. Souf. R.	194 80	194 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	400	403
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	212	203 50
Rochette-Cenpa	95	91
Rosario (Fin.)	240	230 40
Rougier et Fils	67 50	67 50
Sacer	190	210
Saclor	21 50	....
SAFAA	710	721
Safic-Alcan	549	542
SAFT	1380	1400
Saga	275	276
St-Gobain C.I.	324	312
Salins du Midi	503	530
Santa-Fé	167 50	168
Satam	135	128 60
Saulnes	59 70	58 50
Saunier-Duval	50 60	48 60
Savoisienne (M)	159 10	163
SCAC	730	732
Semelle Maubeuge	495	480
S.E.P. (M)	249	....
Serv. Equip. Véh.	96 20	93
Sical	146	145
Sicotel	412	409
[illegible]	310	310
Siph (Plant. Hévéas)	346	354
SMAC Acieroïd	45	....
Sté Générale-CIP	1224	1201
[illegible]	1978	1898
Sofio	317	327
Soficomi	890	890
S.O.F.I.P. (M)	135	136
Sofragi	1000	1000
Soudure Autog.	440	436
Sovabail	870	870
Speichim	60 80	56 60 e
S.P.I.	865	[illegible]
Suez (Fin. de)-CIP	1190	1160
[illegible]	720	730
Taittinger	1980	1980
Testut-Aequitas	420	403 e
Tour Eiffel	521	558
Ufiner S.M.D.	489 20	479 30
U.A.P.	2895	2880
Uniner	6 10	....
U.T.A.	1970	1940
Vicat	690	690
Virax	193 50	191
Waterman S.A.	765	759 c
Brass. du Maroc	140	130 40 e

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	391	391
Alcan Alum	210	201
Algemene Bank	1540	1600
American Brands	580	570
Am. Petrofina	318	305
Arbed	430	....
Asturienne Mines	139	139
Bco Pop Español	321	315
[illegible]	....	....
Banque Ottomane	909	....
B. Régl. Internat.	38500	38950
Br. Lambert	584	585
Canadian-Pacific	75 80	76 80
Commerzbank	1030	1020
Dart. and Kraft	360	356
De Beers (port.)	38 50	....
Dow Chemical	350 80	364
Gén. Belgique	480	472
Gevaert	909	....
Glaxo	97 90	96
Goodyear	230	....
Grace and Co	325	....
Gulf Canada Corp.	64	65 80
Honeywell Inc.	470	460
I.C. Industries	158 40	158 20
Johannesburg	765	750
Kubota	16 50	16 05
Latonia	281	281
Mannesmann	560	535
Midland Bank Plc	52 50	54
Mineral-Ressourc.	58	57 25
Nestlé	2405	2400
Noranda	94 35	92
Olivetti	40 50	41 10
Pakhoed Holding	182	190
Pfizer Inc.	380	379
Procter Gamble	468	469 30
Ricoh Cy Ltd	35	34
Rolinco	236 50	235
Robeco	283	285 50
Rodamco	388	390
Saipem	23 30	22
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	318	310
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	97	....
Swedish Match	389	323 e
Tenneco	280	280
Thorn EMI	43 50	40 50
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray Indust. Inc	25 70	25
Vieille Montagne	816	816
Wagons-Lits	844	845
West Rand	23	23

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	11	10 20
Calciphos	828	871
C.E.M.	....	....
Cochery	72	80 d
Coparex	362 10	362
Dubois Inv. (Ceuta)	790	770
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
[illegible]	675	730
Révillon	225	....
Rorento N.V.	143 70	143 70
Sopalem	86 70	....
S.P.R.	195	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	146	136 e

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1300	1300
Alain Manoukian	860	885
Asystel	435	436
BAFIP	750	725
B.I.P.	1203	1205
Bolloré Technologies	1111	1092
[illegible]	528	520
Cables de Lyon	919	914
Calberson	610	586
Cardif	2850	2810
Cap Gemini Sogeti	2250	2200
C.D.M.E.	785	770
C. Equip. Elect.	245	245
C.E.G.I.D.	1452	1445
C.G.I. Informatique	600	589
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	205 50	205
Dauphin O.T.A.	1970	1950
Demachy	1970	1980
Deville	926	925
Drouot-Assurances	600	600
Editions Belfond	298 50	298 50
Elect. S. Dassault	885	880
Expand	409	399
Filipacchi	761	770
[illegible]	385	385
Guy Degrenne	936	936
I.C.C.	285	290
IM Informatique	345	330
Le gd livre du mois	350	336
Loca-Investissement	355	355 60
[illegible]	473	474
Marlin Immobilier	425	425
Métallurg. Minière	147	147
M.M.B.	737	707
Molex	260	255
Navale-Delmas	770	765
Om. Gest. Fin.	425	425
[illegible]	3580	3550
Petit Bateau	242 50	237 50
Petrofigaz	470	480
Razel	915	895
St-Gobain Emballage	1371	1371
St-Honoré Matignon	252 50	251 50
S.C.G.P.M.	236 80	238 80
Sema-Metra	1124	1080
S.E.P.	1250	1250
S.E.P.R.	1600	1600
S.M.T. Goupil	300	300
Sofibus	320 50	320 50
Sopra	900	915
Valeurs de France	345	345

SICAV (sélection) — 15/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	732 70	714 83
Actions France	458 99	438 18
Actions sélectives	595 95	568 93
Aedificandi	674 55	643 98
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1186 97	1138 51
A.G.F. 5000	584 86	551 08
A.G.F. ECU	1144 64	1133 31
A.G.F. Interfonds	459 67	448 46
A.G.F. OBLIG.	1160 55	1154 78
Agfimo	669 31	652 99
Alefi	224 23	214 06
A.L.T.O.	208 43	198 98
Amei-Gan	5305 06	5064 50
America-Valor	727 87	694 86
Amérique Gestion	359 58	343 27
Amplitude	517 67	502 69
Arbitrages court terme	5113 37	5103 15
Argonautes	419 94	400 90 ◆
Associc	1245 64	1245 64
Aurecic	1420 70	1379 32
Bourse-Investiss.	470 07	448 75
Bred Associations	2867 64	2859 66
Bred International	93 69	93 69
Capital Plus	1649 05	1649 05
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	822 52	785 22
Convertimmo	389 96	374 96
Costal court terme	12080 84	12080 84
[illegible]	901 61	860 73
[illegible]	455 36	442 10
Croiss. France	279 27	267 24
[illegible]	2689 31	2610 98
Croiss. Immobil.	662 97	632 91
Croiss. Prestige	358 64	342 38
Démeter	12960 74	12960 74 ◆
Drouot-France	646 66	617 34
Drouot-Investiss.	1073 44	1024 76
Drouot-Sécurité	252 09	240 66
Drouot-Sélection	145 45	138 85
[illegible]	1182 09	1164 62
Elicoop Sicav	10952 90	10952 90
Elf-Valeurs	9247 68	9022 32
Energie	261 58	249 72
Epacic	2878 62	2872 87
Epacourt Sicav	8117 49	8097 25
Epargne Associations	25218 09	25180 32
Epargne-Capital	7857 03	7878 25
Epargne-Croiss.	1412 09	1374 30 c
Epargne-Industr.	764 91	730 22
Epargne-Inter	620 83	604 21
Epargne-Long-Terme	1765 86	1708 87
Epargne-Oblig.	202 12	196 71
Epargne-Unie	1199 62	1145 22 ◆
Epargne-Valeur	412 83	401 78
Euroblig	1326 99	1324 34 ◆
Eurocic	9865 14	9817 87
Euro-Croissance	561 82	535 75 ◆
Eurodyn	1063 74	1028 76 ◆
[illegible] Plus	27077 28	26809 19
[illegible] Placement	63164 13	62839 93
[illegible] Trimestriel	1153 65	1138 80
[illegible] Valorisation	13256 47	12996 54
Foncier Investiss.	1117 62	1090 36
[illegible]	288 91	273 80
France Eco Plus	10238 06	10136 68
France-Garantie	317 39	318 76 ◆
France-Investiss.	548 22	523 36
France-Net	125 33	124 09
France-Obligations	473 59	459 30
Francic	398 05	386 46
Fructi-Associations	1286 55	1286 55
Fructicapi	307 06	302 52
Fructidor	263 34	259 45
Fructifrance	784 61	776 23
[illegible]	80282 39	80082 18
Fructi ECU	588 28	567 91
[illegible]	12269 07	12087 75
[illegible]	1106 38	1105 27 ◆
Gestion	59921 84	59772 41
Gestion Associations	143 50	140 34
Gestion Mobilière	708 27	676 15
Gest. Rendement	510 54	487 39
Gest. Sél. France	777 14	741 90
Haussmann Associat.	1270 91	1270 91
Haussmann court terme	1132 69	1132 69
Haussmann Epargne	1371 05	1371 05
Haussmann Europe	1930 65	1843 10
Haussmann France	1042 22	994 98
[illegible]	1307 96	1307 96
Haussmann Obligation	1569 26	1498 10
Horizon	1244 81	1208 55
I.M.S.I.	621 71	593 52
Indo-Suez Valeurs	779 76	744 40
Ind. française	14318 27	14037 52
Immoblig.	11753 04	11701
[illegible]	472 03	450 63
[illegible]	668 58	638 64
Invest. net	14836 59	14806 92 ◆
Invest. Obligataire	17792 61	17767 30 ◆
Japacic	162 19	157 47 ◆
Jeune épargne	232 34	228 91
Laffitte-crt-terme	80925 04	80925 04
Laffitte-Expansion	813 72	776 82
Laffitte-France	339 43	324 04
Laffitte-Immobilier	259 51	247 74
Laffitte-Japon	305 44	291 59
Laffitte-Oblig.	152 48	145 57
Laffitte-Rend.	218 03	208 14
Laffitte-Tokyo	1161 64	1108 96
Lion-Associations	11980 38	11980 38
Lion-Institutionnels	25360	25298 76
Lionplus	73948 06	73116 89
Livret portefeuille	612 09	594 26
Méditerranée	161 64	154 31
Mondiale Investissem.	453 08	432 53
Monecic	5768 49	5768 49
Moné.J.	51429 08	51429 08 ◆
Multi-Obligations	457 64	436 89
Mutuelle Unie Sél.	158 28	151 10
Natio-Assoc.	6865 61	6851 91 c
Natio-Epargne	13854 31	13717 14
Natio-Inter	1139 97	1108 48
Natio-Obligations	553 42	538 61
Natio-Patrimoine	1402 33	1384 80
Natio-Placements	65134 67	65134 67
Natio-Revenus	1121 75	1110 64
Natio-Sécurité	53326 30	53326 30
Natio-Valeurs	729 50	709 58
Nippon-Gan	5132 08	4899 36
Nord-Sud Développ.	1206 44	1203 03
Oblicoop Sicav	1457 20	1438 43
[illegible]	1164 58	1123 68
[illegible]	623 92	595 63
Options et Rendement	60924 17	60171 60
Orient-Gestion	161 33	154 01
[illegible]	514 37	491 06
[illegible]	822 20	784 92
Paribas Epargne	15411 77	15381 01
Paribas Gestion	594 30	570 07
[illegible]	1113 19	1112 08
Patrimoine-Retraite	1655 84	1623 37
Phénix Placements	272 13	270 78
Pierre Investiss.	746 06	712 23
Placement A	387 73	387 73
Placement crt-terme	71126	71126
Placement J	63721 18	63721 18
Placement Premier	50224 85	50224 85
[illegible] Association	21935 98	21935 98
Province Investiss.	539 79	515 31
Quartz	108 46	103 84 ◆
Rentacic	172 69	170 14
Revenus Trimestriels	6112 76	6052 23
Revenu Vert	1221 01	1219 79 ◆
Rivoli Plus	1084 13	1016 88 ◆
St-Honoré Assoc.	14180 26	14109 71
St-Honoré Bio-aliment.	704 96	672 99
St-Honoré Capital	10033 41	9953 78
St-Honoré Pacifique	525 85	502
St-Honoré P.M.E.	431 07	411 62
St-Honoré Réel	11130 98	11085 63
St-Honoré Rendement	12184 51	12123 69
St-Honoré Technol.	707 66	675 57
St-Honoré Valor	12354 38	12258 33
[illegible]	10833 01	10822 19
Sécur. Mobilière	443 26	423 16
Sécuri Taux	10048 72	10048 72
Sél. court terme	12292 67	12201 16
[illegible]	782 67	771 10
Sicav-Associations	1360 96	1348 26
S.F.I. fr. et étr.	590 01	572 93
Sicavimmo	789 29	753 50
Sicav 5000	353 80	344 33
[illegible]	541 44	528 95
[illegible]	412 77	401 72
[illegible]	223 18	217 19
Sivinter	405 61	394 75
S.I.-Est	1284 01	1208 69
S.I.G.	898 81	855 75
S.N.I.	1197 43	1162 55
[illegible]	518 43	495 38
Sogepargne	382 89	369 05
Sogenec	52955 94	51413 53
Sogevar	1025 37	978 87
Soginter	1272 45	1214 75
Soleil Investiss.	485	463 01
Technocic	1144 39	1111 06
U.A.P. Investiss.	390 43	383 18
Uni-Associations	112 64	112 64 ◆
Unifrance	466 90	445 63 ◆
Unifoncier	1319 41	1259 58 ◆
Uni-Garantie	1462 55	1424 04 ◆
Unigestion	862 11	823 02
Uni-Japon	1439 22	1373 98
Uni-Régions	2763 09	2628 25 ◆
[illegible]	2303 94	2228 18 ◆
[illegible]	170 79	170 79 ◆
Univers-Obligations	1595 04	1543 58 ◆
Valorem	499 54	487 36
Valoblig	59835 44	59044 99
Valorg	1461 76	1460 31
[illegible]	79713 31	78674 97

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	73 05	73
Casino	235	....
Créd. Foncier France	242	246
Pernod Ricard	246	244
Total	9 80	8 70
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 494	6 487	6 150	6 750
ECU	6 819	6 815	....	....
Allemagne (100 DM)	327 800	327 570	317	337 500
Belgique (100 F)	15 774	15 765	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	290 880	289 930	280	298
Danemark (100 krd)	86 940	86 950	82 500	90
Norvège (100 k)	89 150	89 030	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 337	9 294	8 900	9 600
Grèce (100 drachmes)	4 851	4 853	4 300	5 400
Italie (1 000 lires)	4 732	4 732	4 600	5
Suisse (100 fr.)	400 780	400 300	388	410
Suède (100 krs)	95 110	95 030	91	97
Autriche (100 sch)	46 585	46 550	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 943	4 935	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 483	4 480	4	4 800
Canada ($ can 1)	4 685	4 665	4 500	4 850
Japon (100 yens)	4 209	4 197	4 080	4 340

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	88600	88100
Or fin (en lingot)	90200	88350
Pièce française (20 fr)	538	536
Pièce française (10 fr)	383	.....
Pièce suisse (20 fr)	587	581
Pièce latine (20 fr)	521	511
Souverain	661	640
Pièce de 20 dollars	3065	3075
Pièce de 10 dollars	1580	1565
Pièce de 5 dollars	1030	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3360
Pièce de 10 florins	540	532
Or Londres	431 25	.....
Or Zurich	428 50	.....
Or Hongkong	431 45	.....
Argent Londres	5 84	.....

Le Monde

Jambon-frites dans les écoles parisiennes

Champignons en salade, jambon-frites, madeleine. Tel est le « menu parisien » unique qui devait être servi ce jeudi 16 octobre aux onze mille élèves et étudiants qui fréquentent les cantines scolaires et universitaires parisiennes.

Ce repas minimum a été établi par les syndicats de personnels non enseignants de la FEN et le SGEN-CFDT qui protestent contre la suppression de deux mille postes d'agents de service, personnels d'intendance et de santé prévue par le projet de budget 1987 de l'éducation nationale. Les personnels de cantine syndiqués à la FEN, qui refusent de faire la vaisselle, ont demandé aux parents de munir leurs enfants d'une assiette, d'un verre et de couverts.

Le tête-à-tête Barre-Giscard d'Estaing

« Il faut laisser les Français tranquilles »

Pour la première fois depuis le mois de mai 1981, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre se sont entretenus pendant près de deux heures, le mercredi 15 octobre, au bureau de l'ancien président de la République, rue François-Iᵉʳ, à Paris. M. Barre s'est personnellement refusé à tout commentaire sur cette rencontre, qui a néanmoins provoqué une certaine agitation politique, jugée par son secrétariat particulier *« sans fondement et inopportune »*. Malgré cette consigne de silence réaffirmée un peu plus tard par l'un des plus proches collaborateurs de M. Barre, M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, selon lequel *« le pays n'est pas prêt à se lancer dans la compétition présidentielle »*, un autre barriste, député CDS de Maine-et-Loire, M. Edmond Alphandery, a affirmé qu'à ses yeux cette rencontre est *« le début de la prise de position de l'ensemble de l'UDF en faveur de Raymond Barre »*.

Cette interprétation est contestée par M. Valéry Giscard d'Estaing et son entourage. *« Nous n'avons pas parlé de l'élection présidentielle »*, a objecté M. Giscard d'Estaing, avant de participer à la réunion du bureau politique de l'UDF mercredi en fin d'après-midi (1). *« C'est simple, M. Barre ne m'en a pas parlé. Il faut laisser les Français tranquilles. Je trouve que ce petit jeu, dans un pays qui a besoin de se redresser et qui a changé de politique il y a six mois, n'est pas à la mesure des enjeux de notre pays. Quant à moi, je prendrai ma position dans un an, en tenant compte de la situation de notre pays, des résultats de l'action du gouvernement et de l'attente de l'opinion. »*

Cela dit, M. Giscard d'Estaing a confié aux journalistes que sa rencontre de mercredi était *« tout à fait naturelle vis-à-vis de quelqu'un qui a été pendant cinq ans mon premier ministre et qui joue un rôle important dans la vie politique de notre pays »*. Objet de l'entretien ? *« Nous avons parlé*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *de la situation économique et politique de la France. Nous avons examiné de façon approfondie, cette situation, à la lumière des événements intérieurs et extérieurs, et nous avons parlé également des moyens de redresser le pays. »*



Au Parti républicain, on s'est étonné, selon les mots de son porte-parole, M. Philippe Vasseur, *« de cette agitation fébrile et microcosmique »*. M. François Léotard s'est refusé pour sa part à à *« toute espèce de commentaire »*. M. André Rossinot, en tant que président du Parti radical valoisien, a admis comme *« une bonne chose »* que *« MM. Giscard d'Estaing et Barre se rencontrent »*, mais il a ajouté : *« Dans ce domaine, il ne faut pas brûler les étapes. » « La priorité*, a-t-il conclu, *c'est de soutenir le gouvernement et d'assurer le redressement du pays. Chaque chose en son temps. Cela me paraît être le meilleur moyen d'éviter tout désordre dans la majorité. »*

(1) Au cours de cette réunion dudit bureau politique, la décision a été prise, à la demande du RPR, qui fête le 6 décembre son dixième anniversaire, de repousser à la mi-janvier la réunion de la convention nationale UDF à la fin janvier.

Sur le vif

Chut...

Ils me font bien marrer, les confrères. Ils sont là, ils se creusent la cervelle, ils s'entortillent les circonvolutions pour essayer de savoir ce qu'ils ont bien pu se dire, hier, Barre et Giscard. De quoi ils ont parlé. Cette question ! Ben, d'eux, évidemment, des confrères ! C'est au bénéfice des médias qu'elle était donnée, cette petite représentation en matinée au théâtre de la rue François-Iᵉʳ. Quand il a vraiment quelque chose à dire à quelqu'un, vous savez où il le convoque, Giscard ? Au parking de l'Assemblée nationale, toutes portes closes, dans sa bagnole.

D'ailleurs, en accueillant le gros Raymond dans son bureau, Valéry lui a demandé :

— Vous êtes venu comment, monsieur le premier ministre ?

— En voiture, monsieur le président.

— Vous n'avez pas roulé trop vite au moins ? Les photographes, les journalistes ont pu vous suivre jusqu'ici sans difficulté ? Comme nous devions nous retrouver à mon domicile pour déjeuner, je craignais qu'ils ne s'égarent.

— Non, non, rassurez-vous, ils sont tous là, ils font le pied de grue, en bas, dans la rue. Comment va Anne-Aymone ?

— Bien, je crois, il y a longtemps que je ne l'ai pas vue. Et Eve ? Elle met toujours du talc dans ses chaussures ?

— Oui, oui. Hier, elle est allée faire des emplettes. Elle m'a encore ramené des cravates. Qu'est-ce que vous pensez de celle-ci ?

— Ben... Faut aimer ! Dites-moi, cher ami, qu'est-ce que vous avez pensé des « Misérables » à la télé ? Je ne connaissais pas. Intéressant !

— Je les ai manqués, monsieur le président. J'ai pas mal d'obligations, là, en ce moment, de débats, enfin, je veux dire de dîners. A propos, si je peux me permettre, j'ai une petite faim, vous n'auriez pas prévu un en-cas, par hasard ?

— Non, désolé, je tenais absolument à ce que ça fasse réunion de travail, voyez. Bon, eh bien, Je crois que notre tête-à-tête a assez duré, là. Je ne vais pas vous retenir plus longtemps. Qu'est-ce que vous comptez dire à la presse ?

— Si je veux qu'elle parle de moi... rien ! Et vous ?

— Je serai très discret, moi aussi. Je ferai seulement les postes périphériques à 18 et à 19 heures, tous les journaux télévisés, « Sept sur sept » et probablement « Apostrophes » à l'occasion de la sortie de mon bouquin sur cet entretien.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 octobre

Redressement : + 0,87 %

La Bourse de Paris s'est redressée le 16 octobre en séance du matin, l'indicateur gagnant 0,87 %. Parmi les valeurs en hausse, on notait Navigation mixte (+ 2,3 %), Moteurs Leroy-Somer (+ 2 %), Valeo (+ 2 %), Midi (+ 1,9 %) et Michelin (+ 1,8 %). En repli figuraient Schneider (– 3,2 %), Crouzet (– 3 %) et Hachette (– 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	435	432	434
Agence Havas	1900	1910	1910
Air Liquide (L')	741	741	747
Alsthom	330	332	330
Bancaire (Cie)	1117	1123	1120
Bongrain	2237	2255	2265
Bouygues	1327	1337	1337
B.S.N.	4145	4170	4180
Carrefour	3560	3620	3590
Chargeurs S.A.	1291	1291	1300
Club Méditerranée	586	572	574
Dumez	1795	1810	1818
Eaux (Gén.)	1340	1350	1348
ELF-Aquitaine	314	317	315 50
Essilor	3090	3110	3115
Lafarge-Coppée	1293	1300	1313
Michelin	2355	2390	2399
Midi (Cie)	1565	1600	1595
Moët-Hennessy	2220	2260	2260
Navig. Mixtes	1050	1075	1075
Oréal (L')	3590	3585	3580
Pernod-Ricard	1015	1025	1025
Peugeot S.A.	1100	1118	1115
Sanofi	705	705	706
Source Perrier	798	798	808
Télémécanique	2850	2850	2850
Thomson-C.S.F.	1550	1578	1578
Total-C.F.P.	442	442	445
T.R.T.	2800	2800	2800
Valéo	501	502	511

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1986 a été tiré à 487 912 exemplaires

EN BREF

● **Washington demande une « enquête immédiate » sur les mauvais traitements infligés aux enfants noirs.** — La police sud-africaine a récusé, mercredi 15 octobre, les accusations de l'organisation anti-apartheid *Black Sash* (l'Echarpe noire), faisant état de mauvais traitements infligés aux enfants noirs par les forces de sécurité (*le Monde* du 16 octobre). Mais le gouvernement américain s'est déclaré *« alarmé »* à ce propos, estimant que les accusations de Black Sash sont *« si graves »* qu'une *« enquête immédiate, complète et indépendante »* est nécessaire. Le Sénat américain a, d'autre part, approuvé mercredi la nomination de M. Edward Perkins, un Noir, au poste d'ambassadeur à Pretoria. — *(AFP, Reuter.)*

● **M. Poperen, le premier secrétaire du PS et la presse.** — M. Jean Poperen, numéro deux du PS et membre du courant A (mitterrandiste) du PS, juge, dans une interview publiée par *le Matin de Paris* du 15 octobre, que le dépôt par lui-même d'une motion au prochain congrès n'est *« pas du tout d'actualité »*. M. Poperen précise que le *« rôle du courant majoritaire n'est pas épuisé »*. *« Mais*, ajoute M. Poperen, *il a besoin de vérifier ce qu'il est »*. M. Poperen souhaite que *« le courant A s'affirme dans l'unité »*. Le numéro deux du PS déclare encore qu'il ne se pose *« aucun problème par rapport à Lionel Jospin »*. *« Si certains en posent par rapport à Jean Poperen*, ajoute-t-il, *c'est leur affaire »*. M. Poperen attribue à une campagne de presse l'idée de mauvaises relations entre le premier secrétaire et lui-même.

● **Réélection de M. Giraud à la présidence de l'AMF.** — M. Michel Giraud (RPR), maire du Perreux, sénateur du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France, a été réélu, mercredi 15 octobre, président de l'Association des maires de France, qui tient son soixante-neuvième congrès à Paris, par 8 199 voix (soit 67,33 %) contre 3 463 (soit 28,44 %) à M. Franck Sérusclat (PS), maire de Saint-Fons et sénateur du Rhône, et 514 (soit 4,22 %) à M. Dominique Frelaut (PCF), maire de Colombes (Hauts-de-Seine) et ancien député, sur 14 254 inscrits, 12 850 votants et 12 176 suffrages exprimés. Lors de sa première élection, en octobre 1983, M. Giraud l'avait emporté avec 9 494 suffrages (soit 70,48 %) contre 3 304 (24,52 %) à M. René Régnault (PS) et 672 (4,98 %) à Mme Simone Rossignol (PC).

● **M. Albert Costa de Beauregard** a été nommé directeur des activités « défense-espace » et directeur de la branche militaire de Matra, en remplacement de M. Emile Durand, qui deviendra, début 1987, directeur général adjoint du groupe.

Agé de quarante-quatre ans, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des mines, M. Costa de Beauregard a été, de 1976 à 1981, conseiller pour les affaires économiques de M. Raymond Barre, alors premier ministre. Après un passage au ministère de l'industrie, il était entré à la BNP en 1983, où il était devenu président de la Banexi, banque d'affaires du groupe.

● **Deux centres Leclerc condamnés pour avoir vendu des parfums de luxe.** — Pour concurrence déloyale et publicité mensongère, deux centres Leclerc, de Saint-Herblain et Rezé, en Loire-Atlantique, ont été condamnés le mercredi 15 octobre par la seconde chambre civile de la cour d'appel de Rennes, à verser chacun 20 000 F de dommages et intérêts aux parfums Christian Dior, Nina Ricci et Givenchy. Les trois sociétés de parfums de luxe recevront en outre une somme de 5 000 F chacune en remboursement des frais de procédure. — *(Corresp.)*

● **Parents d'élèves : trois jours pour voter.** — Neuf millions de parents d'élèves de l'enseignement public élisent les 16, 17 et 18 octobre leurs représentants aux conseils d'école d'établissement (pour ne pas léser les couples salariés, les bureaux de vote seront finalement ouverts samedi). Pour la première fois, ces élections se déroulent aux mêmes dates dans tous les établissements : M. Monory espère ainsi augmenter le taux de participation, qui se situait, en octobre 1985, à 36,9 % dans le second degré et à 42 % dans le primaire.

● **Nomination au cabinet de Mᵐᵉ Catala.** — M. Jacques Dehaussy, recteur d'académie, est nommé au cabinet de Mᵐᵉ Catala, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle. Il remplace M. Jean-Louis Boursin, nommé en juillet dernier recteur de l'académie de Montpellier.

[Né à Aigurande (Indre) en 1924, M. Dehaussy est docteur en droit et diplômé d'études supérieures de philosophie. Il a été doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Dijon de 1961 à 1969, recteur d'académie adjoint au recteur de l'académie de Paris de 1969 à 1976, recteur de l'académie de Créteil de 1976 à 1983.]

A B C D E F G